

HAUTS-DE-FRANCE
AVESNES-LÈS-BAPAUME (PAS-DE-CALAIS)

Route d'Albert
Parcelles ZH 77, 78 et 79

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
FOUILLE
VOLUME 1

N° INSEE 62 064
Arrêté N° 16/041
Code Patriarche : 158150



Responsable d'opération
Jérôme MANIEZ

Rédaction
Jérôme MANIEZ
Élisabeth AFONSO LOPES, Dimitri BOUTTEAU, Jérémie CHOMBART,
Déborah DELOBEL, Élodie LECHER, Emmanuelle LEROY-LANGELIN,
Vincent MERKENBREACK, Murielle MEURISSE-FORT

Octobre 2019

Direction de l'Archéologie
Hôtel du Département - rue Ferdinand Buisson - 62 018 Arras Cedex 9
tél. 03 21 21 69 31 - télécopie 03 21 60 91 18 - archeologie@pasdecalais.fr

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Entités archéologiques	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Entités archéologiques	13
Notice scientifique	14
Projet d'intervention	15
Autorisation de fouilles	39
Documents cartographiques	41
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	43
1. État des connaissances	47
1.1 Le projet d'aménagement	47
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	47
1.3 Contextes historique et archéologique (J. Maniez, V. Merkenbreack)	51
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	57
2.1 Les contraintes environnementale et technique	57
2.2 Méthodologie	57
3. Description archéologique	62
3.1 Les âges des métaux (E. Leroy-Langelin, D. Boutteau)	65
3.2 Une occupation plus dense à La Tène finale : aux origines de l'agglomération ?	142
3.3 Archéologie d'un champ de bataille (V. Merkenbreack)	419
4. Conclusion	451
5. Bibliographie	453
6. Table des figures	470

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site	7
L'opération archéologique	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques	8
Intervenants techniques	8
Entités archéologiques	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Entités archéologiques	13
Notice scientifique	14

Documents cartographiques 41

Fig. 1 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, localisation régionale de la commune, C. Costeux - DA, CD 62. 41

Fig. 2 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), C. Costeux - DA, CD 62. 41

Fig. 3 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), C. Costeux - DA, CD 62. 42

Fig. 4 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, localisation du site sur le cadastre, C. Costeux - DA, CD 62.42

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service régional de l'Archéologie : Luc Vallin Conservateur en chef du patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie François, Attachée principale ; Jean Michel Willot, Conservateur ; Jérôme Maniez, Archéologue départemental, responsable d'opération

Intervenants techniques

Direction de l'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

MANIEZ Jérôme : responsable d'opération

AFONSO LOPES Elisabeth, AGOSTINI Hélène, BOUTEAU Dimitri, CHOMBART Jérémie, COSTEUX Christelle, DAL CANTON Yves, DALMAU Laetitia, DAULNY Loïc, DELOBEL Déborah, DEWITTE Orianne, GUIDI RONTANI Gabriel, LAUTRIDOU Charlotte, LECHER Elodie, LOUISO Isabelle, MERKENBREACK Vincent, PANLOUPS Elisabeth, WILKET Laurent

Rapport :

Études externes :

MANIEZ Jérôme : responsable d'opération

DOYEN Jean Marc : numismatique

AFONSO LOPES Elisabeth : céramologie

PICAVET Paul : étude du mobilier macrolithique

BOUTEAU Dimitri : céramologie

CHOMBART Jérémie : archéozoologie, DAO / PAO

COSTEUX Christelle : topographie / DAO

DALMAU Laetitia : dessin d'objets

DELOBEL Déborah : anthropologie

DEWITTE Orianne : topographie / DAO

LECHER Elodie : lithique

LEROY-LANGELIN Emmanuelle : protohistoire

LOUISO Isabelle : DAO / PAO

MERKENBREACK Vincent : époque contemporaine

MEURISSE-FORT Murielle : géologie

WILKET Laurent : topographie / DAO

FRANÇOIS Sophie : relecture

CARPENTIER Martine : relecture

WILLOT Jean Michel : relecture

Intervenants administratifs

Service régional de l'Archéologie :

Luc Vallin Conservateur en chef du patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie François, Directrice, Jean Michel Willot, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Unéal

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/5

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 2/5

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☒ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☒ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☒ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☒ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☒ Restes végétaux
- ☒ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☒ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 3/5

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☒ Empire romain
 - ☒ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|---|---|
| ☐ Édifice public | ☒ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☒ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☒ Artisanal |
| ☒ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☒ Voirie | |
| ☐ Hydraulique | |
| ☒ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☒ Structure agraire | |
| ☐ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☒ Fosse | |
| ☒ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☒ Restes végétaux
- ☒ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☒ Outil
- ☐ Parure
- ☒ Habillement
- ☐ Trésor
- ☒ Monnaie
- ☒ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☒ Géologie
- ☒ Datation
- ☒ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☒ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☒ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☒ Numismatique
- ☒ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 4/5

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☒ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☒ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☒ Structure funéraire
- ☒ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☒ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☒ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☒ Fosse
- ☒ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☒ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☒ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☒ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☒ Restes végétaux
- ☒ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☒ Outil
- ☐ Parure
- ☒ Habillement
- ☐ Trésor
- ☒ Monnaie
- ☒ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☒ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☒ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☒ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☒ Numismatique
- ☒ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 5/5

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☒ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☒ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☒ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☒ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☒ Arme
- ☒ Outil
- ☒ Parure
- ☒ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

La société Coopérative Unéal et le Groupe Advitam prévoient la construction d'une station de semences sur la commune d'Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert (RD 929) sur une surface de 7 ha. Ce projet d'aménagement a conduit le Service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de fouille de 4 ha. Elle a été menée par la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais, de juillet 2016 à mars 2017. L'étude du site étant en cours, les données suivantes proviennent des observations de terrain et des premiers résultats des études à l'issue de la fouille. Cinq périodes chronologiques ont été identifiées : le premier et le second Âge du Fer, le Haut et le Bas-Empire romain et la période contemporaine avec de nombreux vestiges de la Première Guerre mondiale.

Située au nord-ouest du site, l'occupation du premier âge du Fer se matérialise par la présence de plusieurs structures de stockage. Il s'agit de silos de grande contenance creusés dans le plateau limoneux. Ils ont livré des restes de céréales, de la céramique attribuable au premier âge du Fer ainsi que des pesons en terre cuite. L'habitat associé à cette zone de stockage, qui semble se développer vers l'ouest sur des parcelles non prescrites, n'a pas été mis au jour.

Le second âge du Fer correspond à un système fossoyé qui se met en place à La Tène finale et qui va structurer l'espace. Il occupe toute la partie nord-est du site. Plusieurs structures sont associées à cette période sans pour autant témoigner d'une réelle forme d'habitat.

Au Haut-Empire, l'organisation parcellaire s'étoffe et une production artisanale de céramique se met en place. Trois fours de potier et une tessonière ont été mis au jour. Deux des trois fours sont à double alandier. Plusieurs tombes à crémation datées des I^{er} et II^e s. de notre ère ont été fouillées le long d'un grand fossé qui pourrait également être un chemin en cavée. Ce fossé vient s'embrancher sur les fossés bordiers de la voie Amiens-Cambrai qui a été révélée lors de la fouille. Elle se matérialise par des doubles fossés bordiers et un niveau de circulation très érodé où subsiste par endroits un cailloutis de silex ainsi que des ornières. L'ensemble fossés et chaussée avoisine une largeur de 7 m et présente une orientation SO-NE de 55° est du Nord Lambert 93.

C'est le long de cette voie que va s'agglomérer un habitat qui perdure jusqu'au V^e s et qui occupe toute la partie sud du site. De nombreuses fosses de grande taille, des celliers, des puits, 2 caves et un grand bâtiment de 33 m de long sur fondations de craie pilée ont été mis au jour lors de la fouille. Ces vestiges témoignent d'une agglomération routière qui s'étend au-delà de l'emprise de l'opération et dont l'étendue nous est aujourd'hui inconnue. Les nombreuses structures ont livré un abondant mobilier archéologique qui témoigne de l'activité domestique et artisanale de l'agglomération. Plusieurs fosses situées à proximité du grand bâtiment ont livré un grand nombre d'os de bas de pattes et de crânes de bovins qui entrent dans la catégorie des déchets de boucherie.

Concernant le premier conflit mondial, de nombreux impacts d'obus ont été découverts sur l'ensemble de l'emprise (une dépollution pyrotechnique a été nécessaire) ainsi qu'un réseau de tranchées traversant le site du nord au sud et une quinzaine de corps de soldats allemands tombés durant l'été 1918. La conséquence de cette dernière phase chronologique est une destruction partielle du sous-sol et des vestiges qu'il renfermait bouleversant par la même occasion les séquences stratigraphiques.

L'état actuel de la post-fouille ne permet pas d'avancer un phasage plus fin de cette occupation. Les observations réalisées sur le terrain semblent montrer une continuité de l'occupation à partir de La Tène finale. L'étude du mobilier céramique n'ayant pas encore commencé, il est difficile de donner une datation pour la fin de l'occupation mais il semble qu'aucun mobilier ne soit postérieur au Ve s.

La découverte d'une nouvelle agglomération routière le long d'une voie qui n'est connue qu'à travers l'archéologie ouvre de nombreuses perspectives de recherche sur une occupation située en périphérie des territoires des Nerviens, des Atrébates, des Viromanduiens et des Ambiens mais à moins d'une journée de marche de leurs chefs-lieux de cité respectifs.



Projet scientifique d'intervention

AVESNES-LES-BAPAUME (Pas-de-Calais)

Route d'Albert (RD 929)

Fouilles archéologiques préventives

Direction de l'Archéologie du Pas -de-Calais

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE :

Arrêté n° 16/041/Fouille

Cahier des charges de la fouille archéologique préventive

DEUXIEME PARTIE :

Projet scientifique d'intervention

1	Identification	15
2	Données du diagnostic archéologique	15
3	Consultation de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique ..	16
4	Orientations scientifiques	16
5	Emprise des fouilles archéologiques	16
6	Organisation de la fouille	16
6.1	Phasage	16
6.2	La prévention du pillage archéologique	16
7	Principes méthodologiques de l'intervention	17
7.1	Equipe de fouille	17
7.2	Le décapage de la zone à fouiller	17
7.3	Lever du plan et de la stratigraphie	17
7.4	La fouille	18
7.4.1	Les fossés	18
7.4.2	Les structures protohistoriques et gallo-romaines	18
7.4.3	La stratigraphie	18
7.4.4	Les sépultures	18
7.4.5	Les prélèvements	18
8	Enregistrement des données	19
9	Iconographie	19
10	Enregistrement et traitement du mobilier	19
11	Sécurité du chantier	20
12	Etudes	20
12.1	Céramique	20
12.2	Anthropologie	21
12.3	Archéozoologie	21

12.4	Paléoenvironnement	21
12.5	Géomorphologie	21
12.6	Datations absolues	21
12.7	Etudes complémentaires	21
13	Contrôle de la fouille	22
13.1	Phase terrain	22
13.2	Post-fouille	22
14	Le rapport final d'opération	22
15	Fin de l'opération	23
16	Récapitulatif des méthodes et des durées	24



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription de fouille archéologique n° 16041

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais - Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;
Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;
Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;
Vu l'arrêté du 4 janvier 2016, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles de Nord – Pas-de-Calais – Picardie, en matière d'administration générale ;
Vu la demande anticipée de prescription présentée le 24/02/2015 par la société Unéal, reçue le 5/03/2015 ;
Vu le rapport, reçu le 23/12/2015, du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 15/047bis du 22/05/2015 ;
Vu l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 9/03/2015 ;
Considérant que les travaux envisagés, en raison de leur localisation à l'emplacement de vestiges d'occupations protohistoriques et gallo-romaines, affectent des éléments du patrimoine archéologique ;
Considérant qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

ARRETE

Article 1^{er} - Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais - Picardie
Département :	Pas-de-Calais
Commune :	Avesnes-lès-Bapaume
Localisation :	Route d'Albert parcelles ZH 77, 78 & 79
Propriétaire :	Unéal
x :	635.041
y :	1266.581
z :	134.0

Article 2 - L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse, la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport de synthèse.

Article 3 - Le présent arrêté de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagné d'un cahier des charges élaboré par l'Etat, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques.

Article 4 - La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour leur mise en œuvre, soit à l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit à un service archéologique territorial agréé, soit à toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat.

Article 5 - Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation de la fouille fixera, notamment, le prix et les délais de réalisation de ces fouilles ainsi que les indemnités dues en cas de dépassement de ces délais.

Article 6 - L'opération de fouille archéologique préventive ne pourra commencer qu'après autorisation par le préfet de région, qui se prononce au vu des pièces soumises et contrôle la conformité du contrat mentionné à l'article 5 avec les prescriptions de l'Etat.

Article 7 - L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques définis dans le cahier des charges annexé au présent arrêté) et sous la surveillance de ses représentants.

Article 8 - Les travaux ou constructions prévus susvisés, donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de l'opération archéologique préventive.

Article 9 - La personne qui projette les travaux notifiera au préfet de région les dates de début et d'achèvement des opérations de fouilles. Elle est responsable de la bonne conservation du mobilier mis au jour. Elle est tenue de remettre au préfet de région le rapport de fouille élaboré sous la direction du responsable d'opération selon les normes définies par l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 10 - Le préfet de région adressera l'inventaire, transmis par l'aménageur, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celle-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage prévu par l'article L. 523-14 du Livre V du code du Patrimoine qu'au terme de son étude scientifique et qu'après sa remise au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille et doit être conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

Article 11 - La personne projetant d'exécuter les travaux susvisés, ayant donné lieu à la présente prescription de fouille, tiendra informés le directeur régional des affaires culturelles et le conservateur régional de l'archéologie des modalités de mise en œuvre du présent arrêté.

Article 12 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Nord – Pas-de-Calais - Picardie, et qui sera notifié à la personne qui projette les travaux.

Fait à Lille, le 15 MARS 2016

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane DE LA CONTÉ

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert

Opération de fouille préventive d'Avesnes-lès-Bapaume « Route d'Albert » (Pas-de-Calais)

Cahier des charges

Le projet d'aménagement d'une station de semences et d'un silo agricole à Avesnes-lès-Bapaume dans le Pas-de-Calais, sur une emprise totale de 70.510 m², a donné lieu à la prescription anticipée d'un diagnostic qui a été réalisé par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, sous la responsabilité de Laetitia Dalmiau, du 5 au 16 octobre 2015, avec une équipe de quatre personnes. Des vestiges d'occupation rattachés à la Protohistoire et à l'Antiquité ont été mis au jour. Des indices d'occupation antique étaient déjà connus sur l'emprise et à proximité, à la suite de prospections et de sondages dans les années 1960 et 1980. Par ailleurs l'emprise se situe le long d'une voie antique supposée (Amiens-Bapaume).

I - Données du diagnostic archéologique :

Au total plus de 400 structures ont été découvertes (essentiellement des fossés, fosses et trous de poteaux), dont seulement un quart a livré du mobilier archéologique. Ces structures sont présentées par période, déterminée à partir du mobilier archéologique ou d'une proximité topographique ou morphologique. Trois grandes périodes ont ainsi été distinguées, outre les vestiges d'âge moderne ou contemporain.

La première période, attribuée à la Protohistoire ancienne, ne comprend que cinq fosses (dont une seule testée) et un segment de fossé, dans la partie nord de l'emprise ; le mobilier est composé de silex taillés et de tessons de céramique dégraissée au silex. Un segment de fossé et six fosses peu profondes, dont cinq ont été testées, sont attribuées au premier Age du Fer ou/et à la transition premier-second Age du Fer. Le mobilier comprend des vestiges fauniques, des artefacts lithiques et des tessons de céramique. Ces vestiges sont également localisés essentiellement dans la partie nord-est de l'emprise.

Le second Age du Fer est mieux représenté, par 18 structures (fosses, segments de fossés et trous de poteaux d'un petit bâtiment quadrangulaire), dans la partie nord de l'emprise, sur une surface d'environ 2,5 ha ; le mobilier céramique permet une attribution à La Tène moyenne ou à La Tène finale.

La période gallo-romaine est la mieux représentée et la plus étendue ; elle couvre environ 4 ha, principalement dans la partie nord-est de l'emprise. L'occupation s'étend du I^{er} au IV^e siècle ap. J.-C. ; le mobilier céramique est abondant. L'occupation s'articule autour de plusieurs pôles : un chemin accompagné de quelques incinérations, un bâtiment sur semelle de craie (exploré en 1986) et de grandes fosses interprétées comme de possibles zones de stockage..

II – Consultation de la CIRA – commission interrégionale de la recherche archéologique :

Le rapport a été présenté à l'examen de la Commission Inter-Régionale de la Recherche Archéologique Centre-Nord, lors de sa séance des 7 au 9 mars 2016. La commission a émis un avis favorable à la fouille préventive des phases protohistoriques et romaines sur une zone de 4 ha

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert

III - Orientations scientifiques :

Plusieurs phases d'occupation ont été proposées pour cette période : pour la Protohistoire, la chronologie comprend des témoins discrets attribués à l'âge du Bronze (représenté peut-être par six structures) et au premier Age du Fer (représenté par au moins sept structures), alors que l'occupation se densifie au second Age du Fer (représentée par des fossés linéaires d'enclos, des fosses et un bâtiment sur poteaux). L'occupation antique s'étend du Ier s. ap. J.-C. au IVe s. ap. J.-C. ; elle semble succéder sans interruption à l'occupation de La Tène finale.

La fouille permettra de :

- préciser le plan, la nature et la chronologie de chacune des phases d'occupation ;
- d'identifier et d'étudier les formes de l'habitat grâce à la fouille exhaustive des bâtiments et des structures domestiques ;
- préciser les activités spécifiques de production sur le site, notamment de production ou de transformation alimentaire ;
- intégrer la structuration de l'habitat et du parcellaire gaulois dans une perspective diachronique et étudier les formes d'évolution vers l'occupation antique,
- permettre des observations paléo-environnementales.

IV - Emprise des fouilles archéologiques :

Les fouilles sont prescrites sur une emprise totale (délimitée en orange sur le plan ci-dessous), d'une surface de l'ordre de 40 000 m², dans la partie nord-est de l'emprise.

V – Organisation de la fouille :

En fonction des contraintes induites par le futur aménagement, l'opération pourra faire l'objet d'un phasage. Dans ce cas, la définition des différentes zones d'intervention devra faire l'objet d'un accord du service régional de l'archéologie. Ce dernier ne pourra être envisagé que sur la base d'unités structurées et cohérentes.

Les terres issues des décapages devront être stockées à la périphérie de l'emprise prescrite. Un protocole spécifique pourra être défini en cas de phasage de l'opération.

Il est recommandé que des dispositions soient prises durant la fouille afin de se prémunir au mieux des risques de pillage du site. La fouille des structures riches en mobilier archéologique devra être achevée en une journée de travail. Les mobiliers archéologiques ne devront, dans la mesure du possible, pas être laissés sur place en cas de fouilles plus longues.

VI - Principes méthodologiques de l'intervention :

VI.1. - Equipe de fouille :

La responsabilité de cette opération devra être confiée à un(e) responsable scientifique spécialiste de la période antique, expérimenté(e) dans la fouille préventive de sites gallo-romains. Il (elle) sera secondé(e) par un(e) protohistorien(ne), qui devra avoir l'expérience de la fouille de sites protohistoriques et devra posséder une solide connaissance des

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert

problématiques liées aux occupations protohistoriques ainsi que des connaissances suffisantes en céramologie.

L'équipe de fouille sera composée d'un nombre suffisant de techniciens possédant des compétences dans la fouille de sites protohistoriques et antiques.

Le recours à d'autres spécialistes (géomorphologue, palynologue, carpologue, archéozoologue...) devra être envisagé dès la phase de fouille, en fonction du potentiel du site, afin de procéder aux observations, aux prélèvements sur le terrain puis aux analyses.

L'équipe doit comporter au moins une personne maîtrisant l'enregistrement des données de terrain (relevé des structures, relevé stratigraphique, etc.) et doit bénéficier du concours d'un topographe (planimétrie, etc.).

VI.2. - Décapage de la zone à fouiller :

Le décapage de la zone de fouille constitue le préalable au début de l'opération ; il tiendra compte des cotes d'apparition des structures.

Le décapage de l'emprise sera réalisé sous la conduite et le contrôle de l'équipe de fouille. Un nettoyage devra accompagner le décapage afin de permettre la localisation des structures.

Le décapage devra permettre de réaliser toutes les observations nécessaires à la caractérisation des différentes phases d'occupation du site et servir de base à une analyse géoarchéologique du site, fondées sur des données objectives.

VI.3. - Lever du plan général et de la stratigraphie :

Le lever du plan général des structures archéologiques devra être réalisé suivant l'état d'avancement, et à l'achèvement de la phase de décapage de la zone de fouille.

Un modèle numérique du terrain devra être réalisé par le topographe. Il devra permettre de contribuer à l'étude générale de la taphonomie du site.

Le responsable scientifique de la fouille devra disposer au démarrage de l'opération, d'un plan de fouille lui permettant de reporter les observations précises, de réaliser des choix et d'orienter sa stratégie de fouille. Les plans devront être rattachés aux projections Lambert. Une copie informatisée de ce plan au format DXF/DWG devra être transmise au service régional de l'archéologie.

Une version informatisée des plans définitifs au format DXF ou DWG devra être remise avec le rapport de fouille afin de permettre une intégration précise des vestiges dans la carte archéologique nationale.

VI.4. - Fouille :

La fouille doit permettre de réunir des informations permettant de caractériser les structures archéologiques (nature et vocation) et d'en établir la chronologie.

La fouille consistera en un lever en plan de la totalité des structures archéologiques, une fouille exhaustive des ensembles organisés et une fouille exhaustive des fossés d'enclos, par portions métriques ou par unités stratigraphiques, le cas échéant. Les fossés parcellaires feront l'objet d'un échantillonnage, puis d'une fouille partielle (relevé de coupe). Les structures rattachables à la Protohistoire ancienne devront être fouillées intégralement à la main.

La mécanisation de la fouille pourra être envisagée, en complément de la fouille manuelle, notamment pour le traitement des fossés. Elle pourra aussi être utilisée sur les franges de l'occupation ou lors de la phase finale de l'exploration du site, pour les contrôles ou les compléments d'information. Dans tous les cas, lorsque les structures livrent un mobilier archéologique abondant ou présentent un caractère particulier, la fouille devra être conduite manuellement.

L'équipe devra réaliser dans les règles de l'art les prélèvements qui seront destinés aux laboratoires de datation (radiocarbone essentiellement) et aux études paléoenvironnementales.

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert

La fouille des sépultures sera menée selon les protocoles en vigueur pour ce type de structures. Elle sera accompagnée des relevés photographiques, coupes et plans de détail nécessaires. Les blocs osseux seront prélevés par un anthropologue de terrain, selon la méthodologie adéquate.

Tous les éléments présents dans les tombes devront être pris en compte lors de fouille et une attention particulière sera portée aux dépôts d'ossements animaux, de bois et d'éléments métalliques.

En fonction des conditions climatiques et de la date d'intervention sur le terrain, l'opération devra bénéficier de tous les moyens nécessaires (abris, « serres », pompes...), afin de garantir une exploration satisfaisante des vestiges.

VII - Enregistrement des données :

L'enregistrement des données devra être réalisé dès la phase terrain.

Les informations recueillies sur le terrain seront enregistrées par unités stratigraphiques et par structures, selon des modalités classiques. Chaque structure archéologique fera l'objet d'un relevé en plan, de deux coupes détaillées (transversale et longitudinale), d'une fiche de structure comportant toutes les observations réalisées sur le terrain.

VIII - Iconographie :

Une documentation photographique de qualité complètera les relevés planimétriques de chacune des structures. Le responsable de l'opération devra, dans la mesure du possible, fournir des vues d'ensemble du site.

L'iconographie du site devra être complétée par des vues "aériennes" orthogonales à moyenne altitude des ensembles remarquables. Ces vues pourront être réalisées à différents stades de la fouille.

Les photographies devront comporter tous les éléments permettant l'identification du site, des structures, ainsi que le positionnement des vestiges par rapport aux points cardinaux.

Un soin particulier devra être porté aux photographies d'ambiance et de contexte qui serviront de support aux éventuels travaux de valorisation ultérieur. A ce titre, chacune des étapes de la fouille et de l'intervention des spécialistes devra être documentée.

IX - Enregistrement et traitement du mobilier :

Dès la phase terrain, le responsable de l'opération devra organiser le pré-traitement et une analyse sommaire du mobilier afin de lui permettre de conforter ses choix de fouille et sa stratégie d'intervention. Il devra être en mesure de présenter les différentes périodes chronologiques de l'occupation du site. L'utilisation d'un SIG pourra être considéré comme un atout décisionnel.

Le mobilier découvert en fouille devra être traité dans les meilleurs délais afin que son étude puisse être confiée à des spécialistes.

Le traitement de ce mobilier (lavage, remontage, dessins, photographies) sera réalisé selon les pratiques courantes. Un inventaire complet des découvertes, joint au rapport de fouille, devra permettre leur gestion future.

La consolidation du mobilier archéologique le plus fragile devra être envisagée par le responsable de l'opération.

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert

La gestion du mobilier ainsi que son inventaire devront répondre aux normes fixées par l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques, et au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » joint en annexe.

X - Sécurité du chantier :

Le terrassement mécanique devra être effectué dans le respect des règles habituelles de sécurité. Une attention particulière sera apportée aux risques constitués par la présence très probable dans le sol de munitions et explosifs de la Première Guerre Mondiale, risques dont l'équipe d'intervention devra être dûment avertie et pour lesquels elle devra être préparée. L'accès au chantier sera réglementé et les personnes présentes sur le site devront être munies de l'équipement individuel de protection adapté à leur tâche et aux conditions d'intervention.

XI – Etudes :

XI. 1. - Céramique :

L'étude de la céramique découverte sur le site devra être conduite par des céramologues spécialistes de la Protohistoire ancienne et récente et de la période antique. Ces études devront être menées par unités stratigraphiques et par structures pour aboutir à la caractérisation des pâtes et à une définition techno-typologique permettant la datation des structures. Les ensembles clos principaux seront présentés en regard des structures correspondantes.

XI. 2. – Anthropologie :

La fouille des ossements incinérés en amas ou en urne permettra d'établir la position exacte des fragments. L'objectif est d'en préciser l'ordre et le mode de dépôt et ainsi de contribuer à la caractérisation des gestes et des pratiques funéraires. Elle sera réalisée de manière préférentielle en laboratoire sur la base de prélèvements. En fonction du nombre de tombes présentes sur le site et de leur état de conservation ce protocole pourra être modulé et la fouille pourra se limiter à un simple tamisage des sédiments.

Le catalogue des sépultures comprendra une description de la sépulture, la description et le dessin de la totalité du mobilier recueilli.

XI. 3. – Archéozoologie :

La faune fera l'objet d'une étude archéozoologique, afin de déterminer les stratégies d'élevage et les modes de consommation, qui pourraient également contribuer à définir le statut du site.

XI.4. – Paléoenvironnement :

Des études paléoenvironnementales (palynologie, anthracologie, carpologie.....) devront être réalisées sur des structures choisies en fonction des problématiques dégagées par la fouille du gisement.

De manière générale, ces études devront apporter des éléments de compréhension de l'évolution du site et devraient documenter les liens entre les phases de création, d'abandon et les changements environnementaux.

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert

XI.5. - Géomorphologie :

L'étude géomorphologique sera confiée à un spécialiste de la discipline qui accompagnera les équipes sur le terrain.

XI.6. - Datations absolues :

Le responsable de l'opération pourra avoir recours à des datations absolues, notamment pour les vestiges attribués à la Protohistoire ancienne.

XI. 7. – Etudes complémentaires :

En fonction des problématiques dégagées par la fouille du site, le responsable scientifique de l'opération pourra avoir recours à des analyses complémentaires (paléométallurgie, analyses géochimiques, étude des torchis, étude des foyers, mobilier ferreux...). La détermination des études complémentaires, qu'elles soient nécessaires durant la fouille ou durant la phase de post-fouille devra faire l'objet d'une présentation et d'un accord du service régional de l'archéologie.

XII - Contrôle de la fouille :

XII.1. - Phase terrain :

Le responsable scientifique de l'opération devra tenir informé le service régional de l'archéologie de l'avancement du chantier et des difficultés éventuelles qu'il pourrait rencontrer durant la phase fouille. Pour ce faire, le responsable de l'opération devra transmettre le plan du site, des photographies et des remarques par l'internet.

XII.2. – Post-fouille :

Le responsable scientifique de l'opération, au terme de la phase terrain, devra remettre un calendrier prévisionnel faisant apparaître les orientations et les délais des travaux de post-fouille (délais propres et délais des spécialistes sollicités). Cette feuille de route sera transmise à l'aménageur et au SRA. De manière générale, le responsable scientifique de la fouille devra tenir informés l'aménageur et le SRA de l'avancement et des difficultés qu'il pourra rencontrer pour les études et les travaux de post-fouille.

XIII - Rapport final d'opération :

L'opération fera l'objet d'un rapport de fouille (rapport final d'opération) qui présentera une partie descriptive et une partie analytique, conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques et au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » joint en annexe.

La partie descriptive regroupera l'ensemble de la documentation disponible : la description et l'inventaire du mobilier archéologique, des structures, des plans, des coupes et des photographies réalisées sur le site. Elle devra présenter les protocoles et les résultats des études confiées aux spécialistes.

La partie analytique devra s'appuyer sur les conclusions des différentes analyses afin de présenter une réelle synthèse de toutes les études et de toutes les observations menées sur le site. Cette partie devra être conçue comme une « publication » et permettre l'exploitation des données de la fouille dans le cadre d'une synthèse régionale.

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert

XIV – Fin de l'opération :

La fouille sera considérée comme définitivement achevée à la remise et la validation du rapport final d'opération.

La date prévisionnelle de remise du rapport de fouille est évaluée à 24 mois après la fin de la phase terrain.

Arrêté n° 16/041/Fouille Avesnes-les-Bapaume Route d'Albert



PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

1 Identification

Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Avesnes-les-Bapaume
	Localisation	Route d'Albert (RD 929)
	Références cadastrales	Section ZH 74p, 75p, 76p, 77p, 78p,79p
	Coordonnées Lambert 93	X = 635,041 y = 1266,581
	Surface à fouiller	40 000 m²
Aménageur	Nom ou raison sociale	Société Coopérative Unéal
	Adresse	1 rue Marcel Leblanc 62223 Saint-Laurent-Blangy
	Représenté par	M. Bernard Hernu président
	Nature du projet	Création d'un site à multi-activités agricoles
Service instructeur	Service Régional de l'Archéologie	Nord-Pas-de-Calais 03.20.91.38.69
	Référence SRA	16-041
	Prescripteur	M. Luc Vallin
Opération	Arrêté préfectoral	N°16/041/fouille
		Fouille archéologique
	Responsable proposé	Jérôme Maniez
	Période prévue phase terrain	De mai à octobre 2016
	Date prévue remise du rapport	24 mois après la phase terrain

2 Données du diagnostic archéologique

La société Coopérative Unéal et le Groupe Advitam prévoient la construction d'une station de semences et d'un silo agricole à Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert (RD 929) sur une surface de 70 510 m² qui a donné lieu à une prescription anticipée de diagnostic.

Le diagnostic a été réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, sous la responsabilité de Laetitia Dalmau, du 5 au 16 octobre 2015 accompagnée d'une équipe de 4 personnes.

Au total plus de 400 structures ont été découvertes (essentiellement des fossés, fosses et trous de poteaux). En dehors des vestiges modernes et contemporains, trois grandes périodes ont été caractérisées.

-Période de la protohistoire ancienne (Bronze-Hallstatt). Elle est attestée par un ensemble de fosses datées par le mobilier céramique qui présume d'un habitat ouvert.

-Période du second Âge du fer (La Tène). Elle est caractérisée par la présence d'un habitat fermé. L'installation se traduit par des aménagements domestiques enclos par un ou des fossés.

-Période gallo-romaine. L'occupation gallo-romaine qui s'étend de la période augustéenne jusqu'à la fin du IV^{ème} siècle sur 4 ha s'organise autour d'éléments structurants : des enclos, un chemin, des incinérations et un bâtiment avec pavillon d'angle sur fondations en craie.

-Période moderne-contemporaine. Les vestiges mis au jour sont principalement liés à la Première Guerre mondiale (tranchées, fosses...).

3 Consultation de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique

Le rapport d'opération a été présenté à l'examen de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique du Centre-Nord lors de la séance des 7 au 9 mars 2016 qui a émis un avis favorable à la fouille du site sur une superficie de 4 ha.

Le cahier des charges rédigé par le Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France fixe les orientations scientifiques de la fouille archéologique (prescription préfectorale SRA n° 16/041/FOUILLE).

4 Orientations scientifiques

La fouille se conformera aux orientations scientifiques fixées par le cahier des charges. La fouille permettra de :

- préciser le plan, la nature et la chronologie de chacune des phases d'occupation ;
- d'identifier et d'étudier les formes de l'habitat grâce à la fouille exhaustive des bâtiments et des structures domestiques ;
- préciser les activités spécifiques de production sur le site, notamment de production ou de transformation alimentaire ;
- intégrer la structuration de l'habitat et du parcellaire gaulois dans une perspective diachronique et étudier les formes d'évolution vers l'occupation antique ;
- permettre des observations paléo-environnementales.

5 Emprise des fouilles archéologiques

L'emprise des fouilles d'une surface de 40 000 m² est celle définie en page 2 du cahier des charges de l'opération de fouilles archéologiques (*cf* plan joint).

6 Organisation de la fouille

6.1 Phasage

Le décapage sera réalisé en une seule phase. Les terres seront évacuées hors de l'emprise de la fouille.

L'opération archéologique fera l'objet d'un phasage en raison de contraintes liées au futur aménagement.

Une première zone d'intervention de 18 000 m² est envisagée au sud-ouest de l'emprise prescrite. La bande de terrain large de 72 m et longue 257 m comprend le secteur des fossés gallo-romains et les structures protohistoriques en excluant le chemin fossoyé et les incinérations laténiennes. A l'issue de la fouille de la première zone d'intervention, une bande de 30 m de large et de 257 m de long sera libérée pour l'aménageur.

La deuxième zone d'intervention de 22 000 m² comprend le reste de l'emprise de la fouille, intégrant les incinérations et les enclos laténiens ainsi que le chemin fossoyé, le bâtiment sur fondations en calcaire et les fosses de la période gallo-romaine.

6.2 La prévention du pillage archéologique

Des dispositions seront prises avant le démarrage de la fouille et durant l'opération de terrain afin de se prémunir du pillage archéologique.

-La brigade de proximité de gendarmerie de Bapaume sera informée par courrier de l'intervention archéologie et de son planning. Des rondes de surveillance de chantier seront sollicitées.

-Un affichage sur site rappellera la réglementation en matière du pillage archéologique, de l'usage des détecteurs de métaux et des intrusions non autorisées sur un site archéologique.

-La fouille des structures riches en mobilier archéologique sera achevée en une journée de travail et le mobilier archéologique sera évacué hors du terrain.

7 Principes méthodologiques de l'intervention

7.1 Equipe de fouille

La Direction de l'Archéologie propose de confier la responsabilité scientifique de l'opération de fouille à Jérôme MANIEZ archéologue départemental.

Il sera assisté par Vincent MERKENBREACK, archéologue départemental antiquisant.

Il sera secondé de :

- Emmanuelle LEROY-LANGELIN, archéologue départementale, spécialiste des périodes Bronze-Hallstatt pour l'étude des vestiges et du mobilier de cette période ;
- Elisabeth AFONSO-LOPES, céramologue pour l'étude du mobilier céramique du second Âge du Fer et gallo-romain ;
- Christelle COSTEUX, topographe affectée en permanence à l'opération ;
- Déborah DELOBEL, anthropologue, pour la conduite de la fouille des incinérations ;
- Sandrine JANIN-REYNAUD, restauratrice-régisseuse qui assurera et coordonnera les prélèvements des mobiliers fragiles ainsi que leur conditionnement. Elle apportera son expertise à chaque étape de l'opération ;
- Murielle MEURISSE-FORT, géomorphologue, qui réalisera les observations sur le cadre géologique. Elle apportera son expertise concernant les études paléo-environnementales à entreprendre (nature des prélèvements à effectuer, leur mise en œuvre et coordination des interventions des spécialistes paléo-environnementaux sur le terrain) ;
- Un spécialiste de l'enregistrement du matériel et des données de fouilles sera désigné
- 4 techniciens seront affectés à l'opération.

7.2 Le décapage de la zone à fouiller

Le décapage sera réalisé avec des moyens mécaniques adaptés : une pelle hydraulique sur chenilles équipée d'un godet lisse de curage lisse monté en rétro. La puissance et le tonnage seront adaptés à la nature du terrain. Le décapage tiendra compte des cotes d'apparition des structures (0,40 m sous la terre végétale en moyenne).

Le décapage de l'emprise sera réalisé sous la conduite et le contrôle du responsable d'opération et de son adjointe. Un nettoyage accompagnera le décapage afin de permettre la caractérisation des structures ainsi que des phases d'occupation du site et de servir à une première analyse géoarchéologique.

7.3 Lever du plan et de la stratigraphie

Un lever du plan général des structures archéologiques sera réalisé par le topographe en cours et à l'issue du décapage. Le modèle numérique de terrain obtenu permettra au responsable scientifique de disposer d'un plan du site afin d'y reporter les observations, d'orienter le décapage et les stratégies de fouilles. Il servira de base à l'étude de la taphonomie du site.

Le plan sera mis à jour régulièrement au cours de la fouille. Il sera informatisé, géo-référencé et rattaché aux projections Lambert.. Une copie sera envoyée régulièrement au Service Régional de l'Archéologie au format DXF / DWG. Une version informatisée au format DXF ou DWG du plan général définitif sera remise avec le rapport de fouille afin de permettre une intégration précise des vestiges dans la carte archéologique nationale.

7.4 La fouille

La fouille sera conduite selon les méthodes en usage dans la profession dans le but de caractériser les structures archéologiques (nature et vocation) et d'en établir la chronologie.

L'opération bénéficiera des moyens nécessaires (abris, tentes, pompes...) pour garantir l'exploration satisfaisante des vestiges.

7.4.1 Les fossés

Les fossés d'enclos seront fouillés de façon exhaustive par unités d'enregistrement en privilégiant un dégagement manuel pour les fossés protohistoriques. La fouille des fossés pauvres en mobilier sera complétée en fin d'opération par une mécanisation partielle. Les fossés parcellaires, testés dans un premier temps manuellement par tronçons, pourront être curés mécaniquement.

7.4.2 Les structures protohistoriques et gallo-romaines

La fouille manuelle des structures protohistoriques et gallo-romaines sera privilégiée, notamment pour celles livrant un mobilier abondant et pour les bâtiments. Une mécanisation complémentaire de la fouille sera envisagée pour les structures en négatif de grandes dimensions et en l'absence d'aménagements remarquables et fragiles ou de mobilier (murs, sols etc.).

7.4.3 La stratigraphie

Les secteurs comportant des séquences stratigraphiques verticales seront testés manuellement dans le but d'en caractériser la chronologie, la puissance et la nature des occupations.

7.4.4 Les sépultures

La fouille des incinérations sera menée selon les protocoles en vigueur pour ce type de vestiges. Elle sera accompagnée des relevés photographiques, coupes et plans de détail nécessaires. Le dégagement des sépultures sur le terrain s'effectuera manuellement sous la conduite de l'anthropologue et du spécialiste de la période. Les agents affectés à leur dégagement posséderont une expérience en archéologie funéraire. L'approche archéologique tiendra compte de l'ensemble des éléments présents dans la tombe, tout particulièrement les dépôts funéraires et leur organisation. Les incinérations seront prélevées avec un conditionnement adapté. Le dégagement des incinérations prélevées s'effectuera en laboratoire, à la Direction de l'Archéologie, par l'anthropologue afin d'en étudier l'organisation et de reconnaître avec plus de précision les rituels funéraires. Dans le cas des sépultures non datées par le mobilier, des datations au radiocarbone peuvent être envisagées. Ces dernières ne concerneront que des échantillons fiables.

7.4.5 Les prélèvements

Les dépôts funéraires

Les objets en dépôt dans les structures funéraires feront l'objet d'un dégagement adapté sous la conduite du régisseur-restaurateur. Après leur enregistrement, leur relevé et une couverture photographique, ils seront prélevés et conditionnés selon les préconisations du restaurateur et les normes du Service Régional de l'Archéologie.

Le mobilier

Un soin particulier sera porté aux prélèvements des objets qui pourraient nécessiter une stabilisation comme aux céramiques complètes, aux objets métalliques, aux matériaux organiques éventuels et à tout autre matériau fragile. Les modalités de prélèvements devront tenir compte des problèmes de l'étude, de la stabilisation et de la restauration. Le régisseur-restaurateur de la Direction de l'Archéologie interviendra en cas de besoin sur le terrain pour les prélèvements.

8 Enregistrement des données

Les vestiges seront relevés en plan, en coupe et enregistrés. Les ensembles organisés, clos ou riches en mobilier feront l'objet d'une fouille et d'un enregistrement exhaustifs.

L'enregistrement des données de terrain et le prétraitement du mobilier seront effectués selon les modalités préconisées par le cahier des charges du Service régional de l'Archéologie. Ils permettront de présenter les grandes orientations chronologiques du site dès la phase de terrain

Chaque structure archéologique fera l'objet d'un relevé en plan, en coupe et d'une fiche descriptive. Si le contexte s'avère stratifié, les données seront présentées sous forme d'un diagramme de Harris.

Un topographe assurera les relevés et l'édition des plans mis à jour régulièrement. Les plans seront raccordés au système de projection Lambert 93 et au nivellement NGF (référence altimétrique IGN 69). Pour ce faire, la Direction de l'Archéologie est dotée de deux GPS à corrections en temps réel et d'un tachéomètre.

Un responsable de l'enregistrement assurera l'archivage des données de terrain et son suivi. Une tablette informatique sera affectée à l'opération pour l'intégration des informations au système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA). Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

9 Iconographie

Les enregistrements des données de terrain seront complétés par une couverture photographique significative et qualitative. Cette documentation iconographique sera complétée par des vues d'ensemble du site et des vues aériennes orthogonales des ensembles remarquables ; ainsi que des photographies d'ambiance et de contexte qui serviront de support aux éventuels travaux de valorisation ultérieurs. Ainsi, chacune des étapes de la fouille et de l'intervention des spécialistes sera documentée.

10 Enregistrement et traitement du mobilier

Sur le terrain, le mobilier et les prélèvements seront enregistrés et conditionnés dans des contenants adéquats. Une analyse sommaire du matériel archéologique permettra de conforter les choix de fouille, en s'appuyant pour cela sur le SIA.

Un soin particulier sera porté aux objets qui pourraient nécessiter une stabilisation, voire une consolidation comme les céramiques complètes, les matériaux organiques et tout autre matériau fragile. Les expertises sur le mobilier seront réalisées par Sandrine Janin-Reynaud, restauratrice-régisseuse de la Direction de l'Archéologie.

Le premier traitement du mobilier (lavage, collage, marquage et conditionnement) sera réalisé par l'équipe des techniciens de fouille dans les meilleurs délais. Ceux-ci contribueront également au travail d'analyse sous la conduite des spécialistes de la Direction de l'Archéologie (protohistorique et antique) en réalisant des tâches de mise au net, d'inventaire et d'archivage des données brutes issues du terrain dans le SIA.

La gestion du mobilier ainsi que son inventaire répondront aux normes fixées par l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques, et au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques..

La documentation issue du terrain sera archivée et une sauvegarde informatique sera réalisée. Le mobilier archéologique sera inventorié, reconditionné et conservé à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. Les données enregistrées dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) seront accessibles via extranet.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage... ,
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier,
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permettra d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

11 Sécurité du chantier

Les agents de la Direction de l'Archéologie ont suivi des formations sur la conduite à adopter lors de la découverte de munitions de la Première Guerre mondiale. Ils seront informés et sensibilisés aux risques avant le démarrage de l'opération et un affichage dans la base-vie rappellera les procédures à tenir en cas de découverte de munitions ou d'accidents.

Le site est localisé en périphérie d'un axe de grande circulation. Les accès au site et la mise en sécurité des agents seront définis dans le plan de prévention qui sera affiché dans la base-vie.

12 Etudes

12.1 Céramique

L'étude du mobilier céramique du Bronze et du premier âge du Fer sera assurée par Emmanuelle LEROY-LANGELIN.

L'étude du mobilier céramique du second âge du Fer et gallo-romain sera assurée par Elisabeth AFONSO-LOPES.

Pour chacune des périodes chronologiques, la composition du catalogue d'objets sera raisonnée et privilégiera la dimension synthétique afin d'aboutir à la définition chrono-typologique ainsi qu'à la caractérisation des pâtes. Les informations issues de leur étude feront partie intégrante de l'interprétation du site. L'étude de la céramique sera conduite par les céramologues, aidées d'un agent compétent si besoin (dessins, inventaires, catalogue).

12.2 Anthropologie

L'étude anthropologique sera assurée par Déborah DELOBEL, anthropologue, secondée par des agents compétents (dessins, inventaires, catalogue). Les objectifs de cette étude porteront sur la caractérisation des gestes, les pratiques funéraires, la population (sexes, âges, tailles) et l'hygiène (alimentation, pathologie). La fouille des dépôts sera réalisée en laboratoire. En fonction de la nature des amas osseux et de leur nombre, un tamisage des dépôts pourrait être entrepris.

Un catalogue des sépultures sera présenté, comprenant les résultats de l'étude anthropologique, une description de la sépulture et du mobilier archéologique associé.

12.3 Archéozoologie

L'étude archéozoologique sera assurée par Jérémie CHOMBART, archéozoologue, afin de caractériser les stratégies d'élevage, les activités de boucherie et les modes de consommation. L'étude pourra également contribuer à définir le statut du site et de ses occupants, l'évolution des pratiques alimentaires et d'élevage durant les différentes périodes d'occupation.

12.4 Paléoenvironnement

Les études paléoenvironnementales (palynologie, carpologie, anthracologie) permettront de caractériser le contexte paléo-écologique et environnemental du site. Des analyses complémentaires pourront être réalisées en fonction des problématiques dégagées par la fouille. La coordination de ces études sera réalisée par Murielle MEURISSE-FORT qui accompagnera le responsable scientifique de l'opération.

12.5 Géomorphologie

L'étude géomorphologique sera menée par Murielle MEURISSE-FORT. Elle précisera le cadre de l'occupation et les interactions entre l'Homme et son milieu. Selon les cas de figure, l'usage d'un carottier de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais (sondages gainés de 0,5 m à 8 m de profondeur en sol meuble) peut être envisagé pour réaliser l'étude stratigraphique et les prélèvements complémentaires.

12.6 Datations absolues

Le responsable de l'opération pourra avoir recours à un nombre suffisant de datations absolues, afin d'obtenir une caractérisation chronologique de l'occupation. Les vestiges attribués à la Protohistoire ancienne seront privilégiés.

12.7 Etudes complémentaires

En fonction des problématiques dégagées par la fouille du gisement, des analyses complémentaires seront envisagées (paléométallurgie, analyses géochimiques, étude des torchis, étude des foyers, mobilier ferreux...). La détermination des études complémentaires, lors de la fouille ou de la post-fouille, fera l'objet d'une présentation et d'un accord du Service Régional de l'Archéologie.

La Direction de l'Archéologie est en partenariat avec les institutions suivantes qui pourront être amenées à effectuer certaines analyses archéologiques :

- INRAP : dans le cadre de la convention cadre de collaboration scientifique, des expertises peuvent être engagées dans des domaines particuliers de la recherche archéologique

- Laboratoire Beta-Analytix : datations radiocarbone sur mobilier archéologique et géologique

- Laboratoire départemental d'Analyse du Pas-de-Calais : analyses de sols

- Laboratoire d'expertise du bois et de datation par dendrochronologie LEB2d-Besançon : dendrochronologie, xylologie

- Laboratoire LOG UMR 8187 : études sédimentologiques et les vibrocarottages

- Laboratoire de Reims GEGENA² EA3795: Université de Reims, Champagne Ardenne (Gilles Fronteau)

La Direction de l'Archéologie pourra faire appel à d'autres spécialistes pour répondre à des études complémentaires liées aux vestiges découverts.

13 Contrôle de la fouille

13.1 Phase terrain

La stratégie de fouille mise en œuvre par le responsable scientifique de l'opération sera exposée au Service Régional de l'Archéologie ; ce dernier sera également informé de l'avancement du chantier et des difficultés éventuelles qui pourraient être rencontrées. Un plan général des vestiges sera transmis par internet dès la fin de la phase du décapage et réactualisé en fonction des découvertes, accompagné si nécessaire de documents utiles à la compréhension du gisement (photographies, plans de détail etc.)

Afin de permettre un contrôle de l'opération archéologique, des réunions incluant l'aménageur pourront être envisagées. Le rythme de ces réunions sera déterminé au démarrage du chantier.

13.2 Post-fouille

Le responsable scientifique de l'opération, au terme de la phase terrain, mettra en place une feuille de route faisant apparaître les orientations et les délais des travaux de post-fouille, y compris des spécialistes sollicités, qu'il transmettra à l'aménageur et au Service Régional de l'Archéologie.

De manière générale, le responsable scientifique de la fouille tiendra informé l'aménageur et le Service Régional de l'Archéologie de l'avancement et des difficultés qu'il pourra rencontrer pour les études et les travaux de post-fouille.

14 Le rapport final d'opération

Le rapport final d'opération présentera une partie descriptive et une partie analytique, conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques et au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifiques issus des opérations archéologiques ».

Il comprendra :

- un exposé du contexte archéologique et de l'environnement du site ;

- une présentation méthodologique de l'intervention ;

- la présentation descriptive de l'ensemble de la documentation disponible (description et inventaire du mobilier archéologique, des structures, plans coupes et photographies), intégrant les protocoles et les résultats des études spécialisées ;

- la partie analytique présentera la synthèse de l'ensemble des conclusions des différentes études. Elle sera conçue pour une exploitation future des données dans le cadre d'une publication en replaçant le site dans les problématiques scientifiques régionales ;

- l'inventaire de l'ensemble de la documentation scientifique, des unités d'enregistrement et du mobilier archéologique.

A la demande du Service Régional de l'Archéologie, le responsable d'opération pourra livrer les informations pour une publication dans la collection « Archéologie en Nord-Pas-de-Calais » éditée par le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais).

La Direction de l'Archéologie a développé avec son Service de la médiation, des activités en lien avec les opérations archéologiques. Il est proposé à l'aménageur de mettre en œuvre des actions de valorisation des découvertes auprès d'un large public.

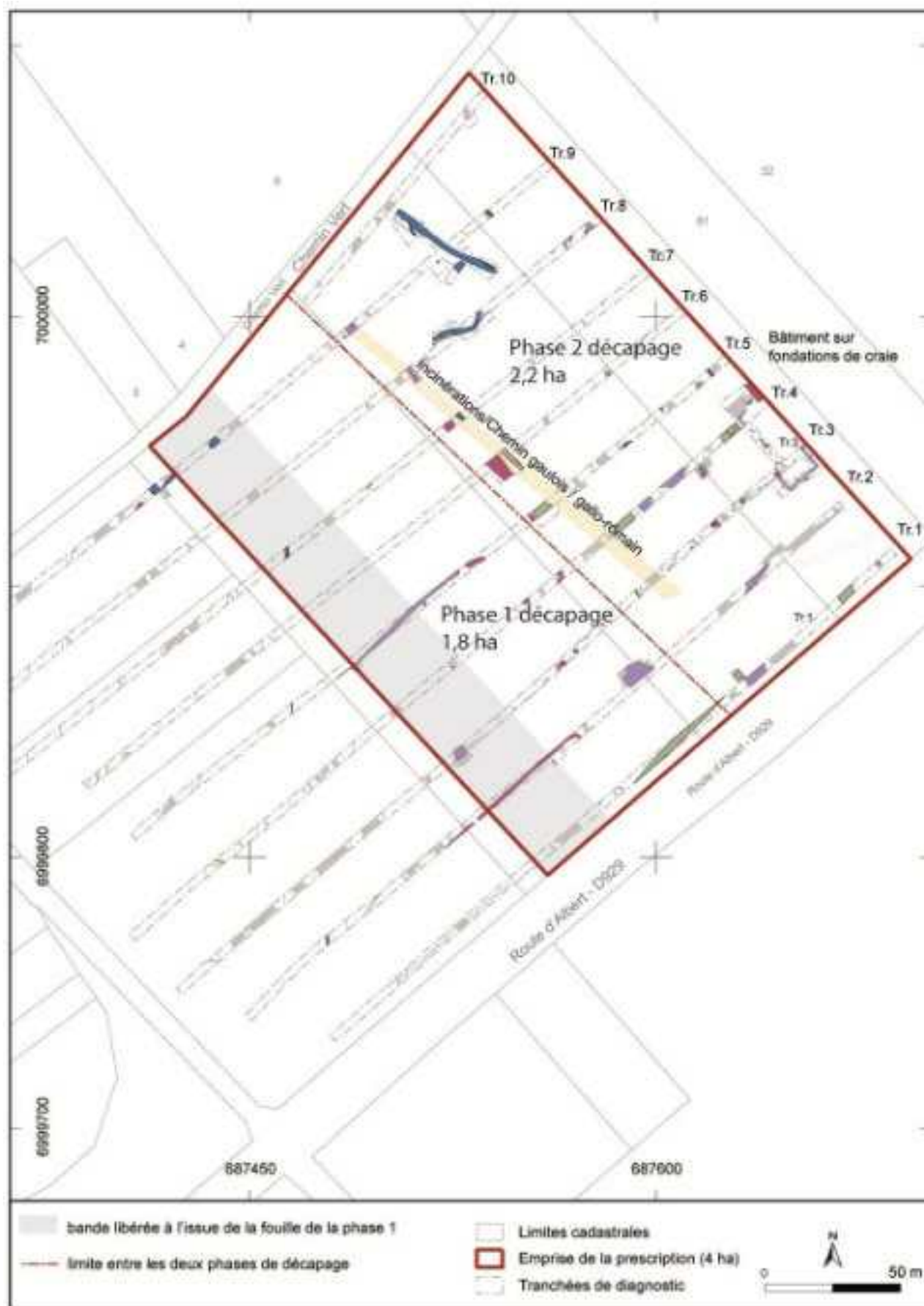
15 Fin de l'opération

La date prévisionnelle de remise du rapport, qui marque la fin de l'opération, est évaluée à 24 mois après la fin de la phase de terrain. En accord avec le Service Régional de l'Archéologie, ce délai peut être prolongé en fonction de la disponibilité des résultats des études et des analyses des laboratoires associés.

16 Récapitulatif des méthodes et des durées

Étapes	Objectifs	Modalités techniques	Effectifs	Durée
Préparation	- définition du contexte archéologique et géologique - définition de la stratégie d'intervention et des protocoles d'enregistrement - constitution de l'équipe	- recherches bibliographiques - réunions préparatoires - préparation du matériel - commande base-vie, engins mécaniques	1 responsable d'opération 1 géologue 1 chargé du SIA 1 logisticien	2 jours/homme
FOUILLE				560 jours/homme
Décapage	- 2 phases de décapage - définition de la stratégie de fouille - relevé en plan et enregistrement des structures - pré-phasage des occupations	- 2 pelles mécaniques sur chenilles (21 tonnes) à godet lisse de 2,40 m et 3 m - tablette informatisée - GPS Trimble Nomad - réunion SRA	1 responsable d'opération 1 responsable adjoint 1 topographe 1 géologue 1 régisseur-restaurateur 4 techniciens	25 jours
Décapage et sondages complémentaires	- fouille mécanique et/ou redécapage	1 pelle mécanique		12 jours
Fouille	- fouille manuelle avec enregistrement détaillé - envisager la caractérisation fonctionnelle des structures archéologiques	- enregistrement sur fiches et dans le système d'informations archéologiques - relevés en plans et coupes longitudinales et transversales - couverture photographique - collecte exhaustive du mobilier avec localisation précise - prélèvements - 1 mini-pelle 8 tonnes		560 jours/homme (7 personnes pendant 80 jours ouverts)
ETUDE				568 jours/homme
Étude	- gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique - contexte archéologique et environnemental - présentation méthodologique de l'intervention - présentation descriptive des structures - études spécialisées - mise en perspective des découvertes : comparaisons et intégration dans les problématiques de recherche	- traitement du mobilier - tamisage - inventaires - DAO / dessin et photographies d'objets - topographie - recherches bibliographiques - coordination des études spécialisées - PAO - réunion SRA	1 responsable d'opération 1 spécialiste protohistoire 1 céramologue antiquisant 1 topographe 2-3 techniciens 1 géomorphologue 1 régisseur-restaurateur 1 archéozoologue 1 anthropologue Spécialistes et prestations externes	

Un volume prévisionnel global de 1130 jours / homme est affecté à cette intervention reparti pour 562 phase de terrain et 568 phase d'étude. Cette répartition sera ajustée en fonction des découvertes et de l'avis du Service Régional de l'Archéologie.



Plan du phasage du décapage et de la fouille



PREFET DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS PICARDIE

**Le Préfet de Région
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

Vu l'article L. 523-9 du livre V du code du patrimoine ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} janvier 2016, portant nomination de Madame Marie-Christiane DE LA CONTE, directrice régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 accordant délégation de signature à Madame Marie-Christiane DE LA CONTE en qualité de directrice régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie en date du 4 mai 2016 et paru au recueil des actes administratifs numéro 129 en date du 9 mai 2016, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur de l'archéologie ;

Considérant que la demande d'autorisation de fouille relative aux travaux envisagés par :

La Société Coopérative Agricole Unéal
1, rue Marcel Leblanc
BP 50159
62054 Saint-Laurent-Blangy Cedex

sur les terrains sis à :

Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, parcelles ZH 77, 78 & 79

Code Patriarche : 158150

est complète et conforme aux prescriptions de fouille archéologique préventive édictées par l'arrêté du préfet de région n° 16041 du 15 mars 2016 ;

ARRETE

Article 1 : La Société Coopérative Agricole Unéal est autorisée à procéder à la réalisation de la fouille archéologique préventive de :

Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, parcelles ZH 77, 78 & 79

Code Patriarche : 158150

qui sera exécutée par la Direction de l'Archéologie du département du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Jérôme Maniez du 23 mai au 14 octobre 2016.

Arrêté n° 2016-041 d'autorisation de fouille archéologique préventive

Article 2 La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à La Société Cooperative Agricole Unéal.

Fait à Lille, le **17 MAI 2016**

Pour le Préfet de la Région du Nord – Pas-de-Calais Picardie
et par délégation
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
Le conservateur de l'archéologie



Jean-Luc COLLART

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

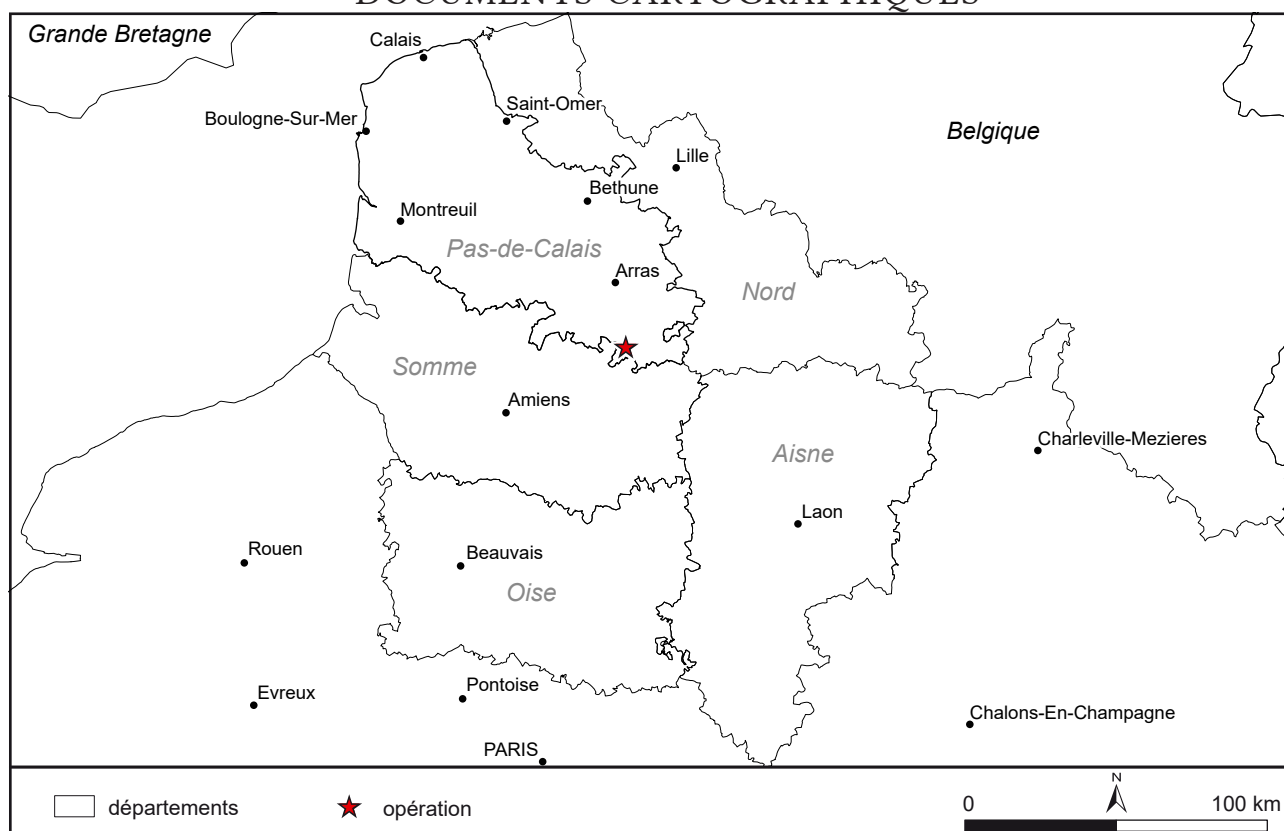


Fig. 1 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, localisation régionale de la commune, C. Costeux - DA, CD 62.

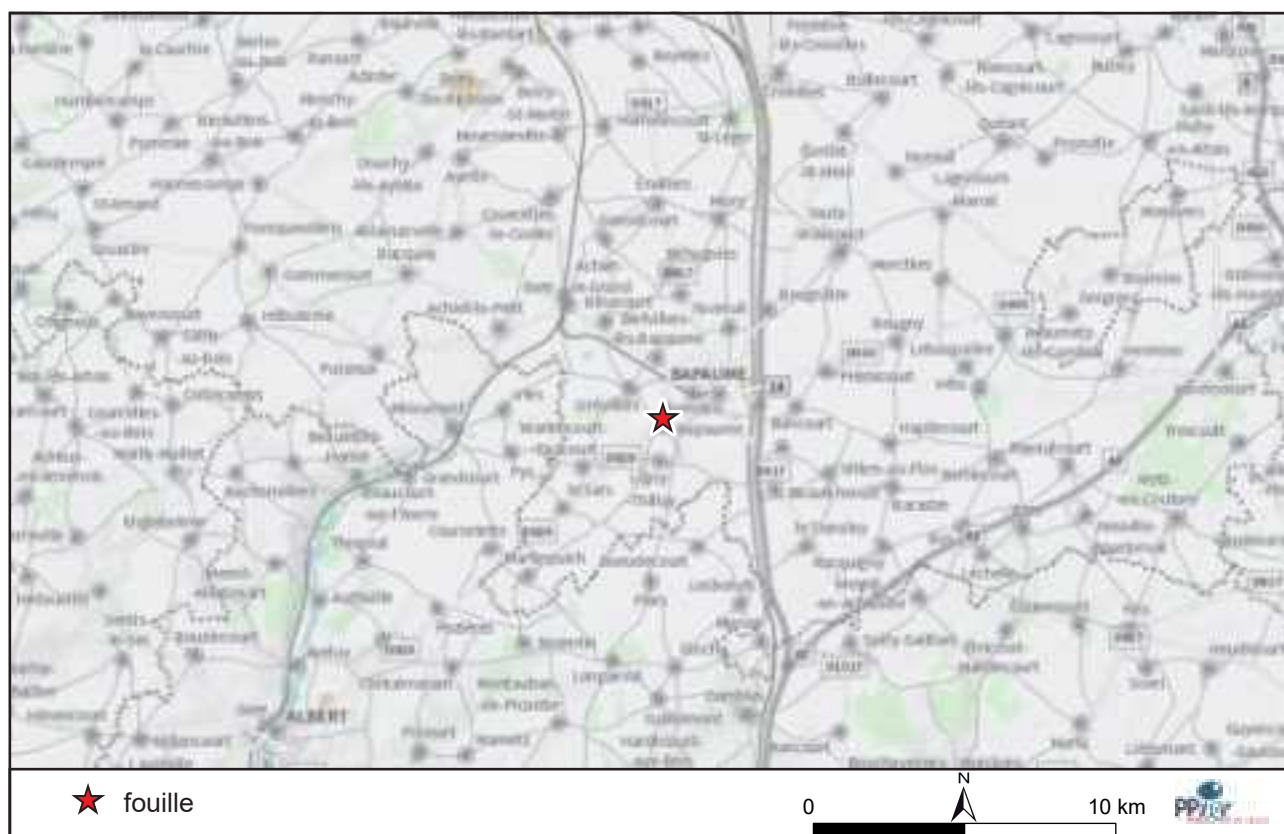


Fig. 2 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), C. Costeux - DA, CD 62.

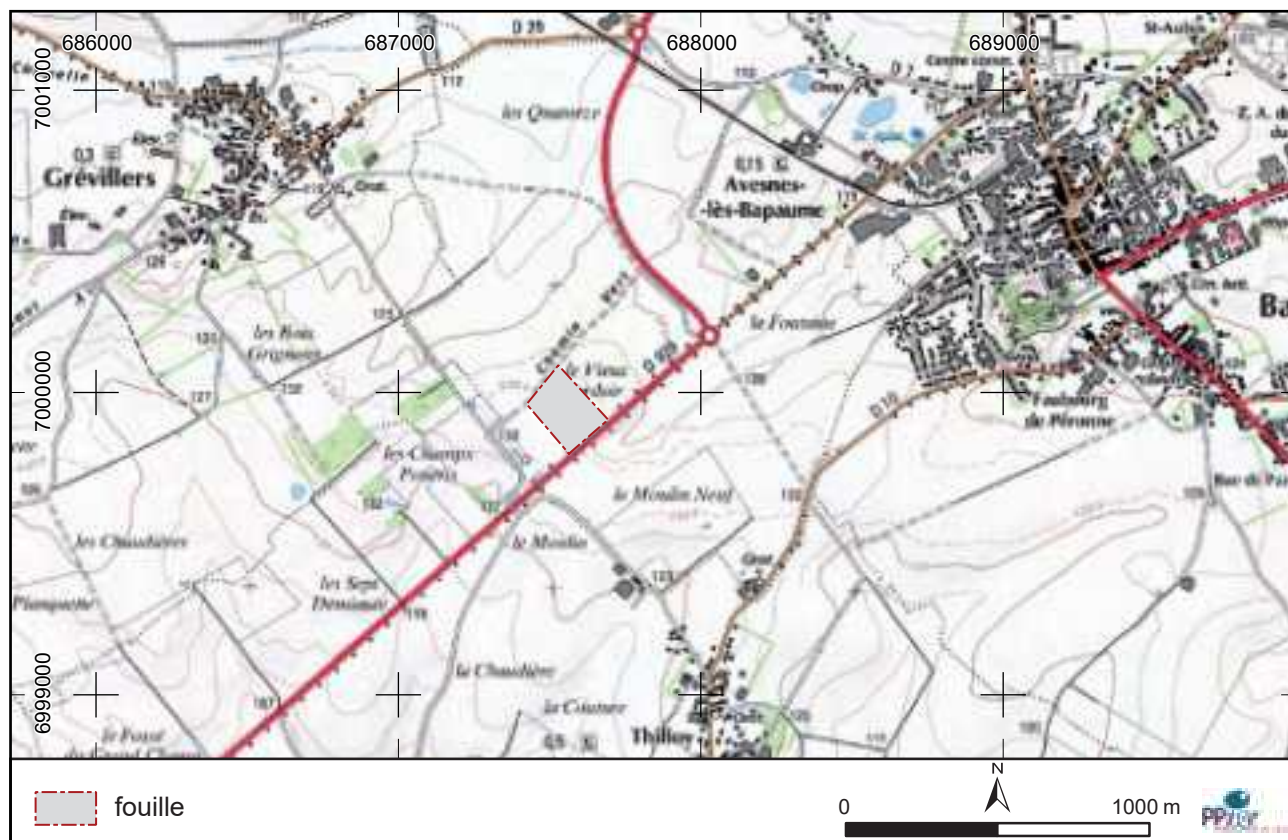


Fig. 3 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), C. Costeux - DA, CD 62.

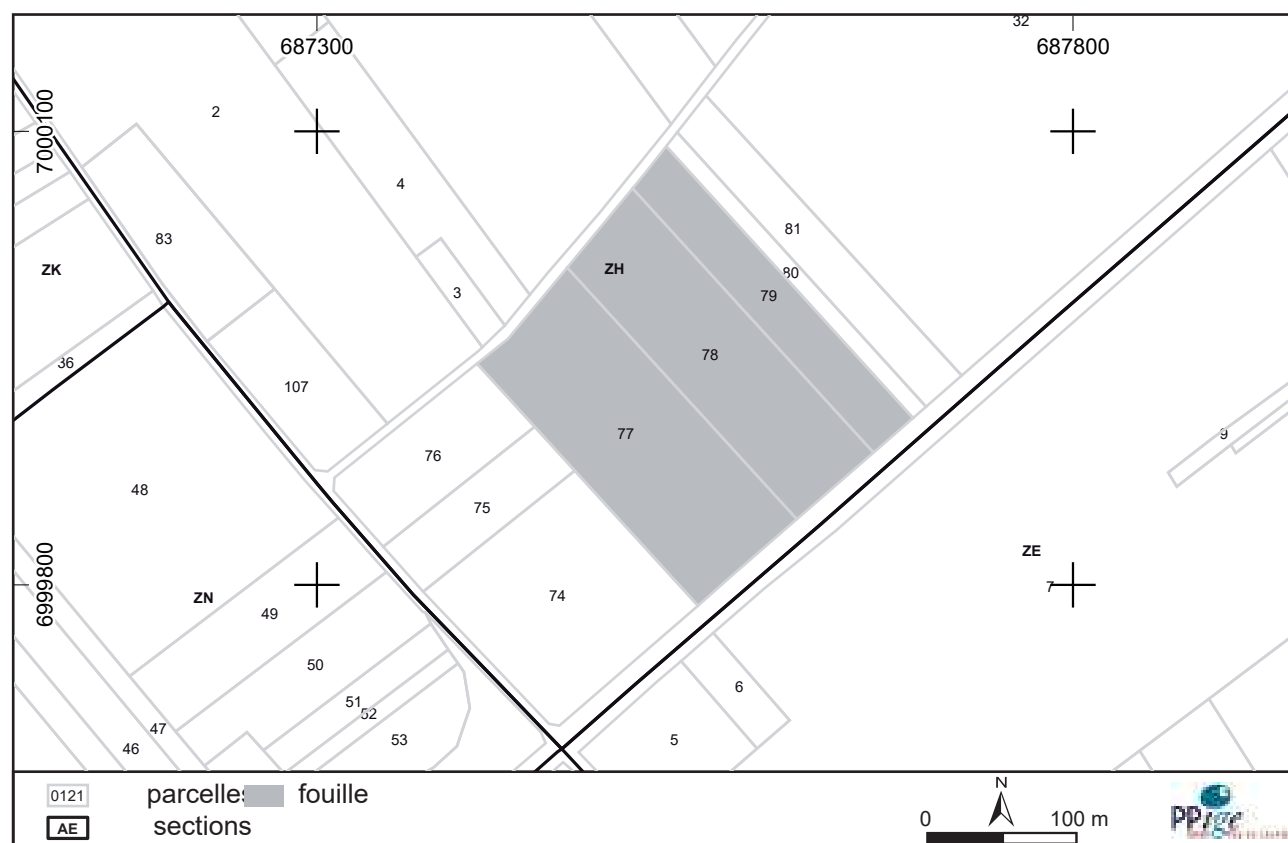


Fig. 4 : Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert, localisation du site sur le cadastre, C. Costeux - DA, CD 62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	47
1.1 Le projet d'aménagement	47
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	47
1.3 Contextes historique et archéologique (J. Maniez, V. Merkenbreack)	51
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	57
2.1 Les contraintes environnementale et technique	57
2.2 Méthodologie	57
2.2.1 Le décapage et la fouille	57
2.2.2 Photogrammétrie et RTI	58
2.2.3 Le mobilier	58
2.2.3.1 Le mobilier céramique	58
2.2.3.2 Le mobilier anthropologique	59
2.2.3.3 La faune	59
2.2.3.4 L'outillage macrolithique	60
2.2.3.5 Les monnaies	60
2.2.3.6 Le mobilier métallique	61
2.2.3.7 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	61
3. Description archéologique	62
3.1 Les âges des métaux (E. Leroy-Langelin, D. Boutteau)	65
3.1.1 Le premier âge du Fer	65
3.1.1.1 L'ensemble 43 (fosses 361-362-363-364)	65
3.1.1.2 La fosse 58	75
3.1.1.3 La fosse 601	76
3.1.1.4 La fosse 1738	76
3.1.1.5 La fosse 615	80
3.1.1.6 La fosse 975	82
3.1.1.7 La fosse 1737	84
3.1.1.8 La fosse 2076	86
3.1.1.9 La fosse 2154	88
3.1.1.10 La fosse 2624	90
3.1.1.11 Le trou de poteau 583	92
3.1.1.12 Synthèse sur l'occupation de la fin du premier âge du Fer	92
3.1.2 Une zone de stockage de La Tène ancienne / moyenne	95
3.1.2.1 Synthèse sur le début du second âge du Fer	123
3.1.3 Des bâtiments protohistoriques	125
3.1.4 Les structures protohistoriques	135
3.2 Une occupation plus dense à La Tène finale : aux origines de l'agglomération ?	142
3.2.1 L'ensemble fossoyé 23 – 15 – 16 – 152 – 161 et 1698 – 1295	142
3.2.1.1 Les fossés 23 – 15 – 16 – 152 – 161	142

3.2.1.2 Les fossés 1698 – 1295	152
3.2.2 Des Fossés parcellaires ?	154
3.2.2.1 Le fossé 52	154
3.2.2.2 Le fossé 1889	154
3.2.2.3 Le fossé 1911	154
3.2.2.4 Le fossé 738	154
3.2.2.5 Le fossé 810	158
3.2.3 Trois fosses remarquables	162
3.2.3.1 La fosse 26	162
3.2.3.2 La fosse 487	168
3.2.3.3 La fosse 3281	168
3.2.4 Les axes de circulation	172
3.2.4.1 Un chemin pré-romain : le fossé 515	172
3.2.4.2 Les fossés 756, 773, 787, 1010, 1305, 1654, 1759 et 3124 , un embranchement au chemin 515 ?	186
3.2.4.3 La voie Amiens - Bavay	191
3.2.5 Le développement de l'agglomération routière	197
3.2.5.1 Un grand bâtiment sur fondations de craie pilée (ensemble 2834)	197
3.2.5.2 Des structures de stockage (caves et celliers)	206
3.2.5.3 Les puits	228
3.2.5.4 Les fours de potier	235
3.2.5.5 Une activité liée à l'exploitation du bœuf	259
3.2.5.6 La mouture et la métallurgie	302
3.2.5.7 Les zones à vocation funéraire	305
3.2.6 Synthèse sur l'agglomération	411
3.2.6.1 Organisation et développement	411
3.2.6.2 Activités et économie	413
3.2.6.3 Perspectives	417
3.3 Archéologie d'un champ de bataille (V. Merkenbreack)	419
3.3.1 Le cadre historique de la zone de front d'Avesnes-lès-Bapaume	419
3.3.1.1 De la bataille d'Albert (septembre 1914) à la bataille de la Somme (juillet 1916)	419
3.3.1.2 De la bataille de la Somme (juillet 1916) au retrait allemand sur la ligne Hindenburg	421
3.3.1.3 De l'opération Michael (printemps 1918) à la libération de Bapaume (août 1918)	424
3.3.1.4 De la guerre aux champs	424
3.3.2 Méthodologie	426
3.3.2.1 La mise en sécurité du site : diagnostic pyrotechnique et dépollution du terrain	426
3.3.2.2 La méthodologie d'enregistrement	428
3.3.2.3 Intervention archéologique «opportuniste »des vestiges de la Première Guerre mondiale	428
3.3.3 Les vestiges archéologiques	428
3.3.3.1 Les impacts de bombe	430
3.3.3.2 Les tranchées et boyaux de communication	431
3.3.3.3 Le bunker, a British pillbox	433
3.3.3.4 Les sépultures de soldats	436

3.3.4 Le mobilier archéologique	443
3.3.5 Synthèse sur les vestiges de la Grande Guerre	444
4. Conclusion	451
5. Bibliographie	453
6. Table des figures	470



Fig. 5 : Le projet d'aménagement, C. Costeux - DA, CD 62.

Avesnes-lès-Bapaume, Route d'Albert

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

La société Coopérative Unéal appartenant au Groupe Advitam prévoit la réalisation d'une usine de semences et d'un silo plat sur une surface de 70000 m² à Avesnes-lès-Bapaume au lieu-dit Le vieux tordoir le long de la D 929 (Fig. 5, page 46). Le diagnostic archéologique réalisé en 2015 par Laetitia Dalmau avait révélé une occupation dense s'étalant du I^{er} âge du Fer au Bas-Empire (Dalmau 2016). Les services de l'État ont donc prescrit une opération de fouille sur une surface de 40000 m².

1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

La commune d'Avesnes-lès-Bapaume est située sur la ligne de partage des eaux des bassins-versants de l'Escaut au nord et de la Somme au sud, en position de plateau.

L'opération se situe à la jonction entre un substrat mésozoïque crayeux du Crétacé supérieur (C2) et un substrat cénozoïque sableux de l'Eocène inférieur (e1). Le substrat mésozoïque correspond à la Craie sénonienne (C4c ; Coniacien - Craie blanche à *Micraster cortestudinarium*). Le substrat cénozoïque est préservé en buttes résiduelles notamment immédiatement au sud de l'opération, où il a été exploité. Il est caractérisé par les Sables et grès résiduels (e2 ; Landénien/Thanétien) marqués par des sables glauconieux verdâtres à roussâtres lorsqu'ils sont altérés. Les deux faciès landéniens ne sont pas distingués sur la feuille de Bapaume. D'après les données de la BSS, le toit du substrat apparaît à des profondeurs très variables comprises entre 3 m et plus de 10 m lorsque les strates superficielles sont bien développées (Fig. 6, page 48 et Fig. 7, page 49) (Lacquement et al. 2004 ; Delattre, Mériaux 1977 ; Couëffé, Quesnel 2004 ; BRGM-Infoterre 2015 ; Chantraine et al. 1996).

Deux formations superficielles sont cartographiées autour de la zone prescrite (Fig. 7, page 49) (BRGM-Infoterre 2015 ; Couëffé, Quesnel 2004 ; Lacquement et al. 2004 ; Delattre, Mériaux 1977) :

- les Loess (Complexe des limons des plateaux, LP) se retrouvent aussi bien sur les plateaux que dans les vallées. Lorsque la stratigraphie est bien préservée, deux ensembles peuvent être différenciés : les Loess récents et paléosols associés (dépôts weichséliens, Pléistocène supérieur) et les Loess anciens (Pléistocène moyen). Ces deux ensembles sont séparés par le Sol de Rocourt (Eémien). Ils sont cependant difficiles à distinguer sans horizon pédologique et niveaux de cailloutis identifiables. Selon les données issues de la BSS, l'épaisseur des limons sur le secteur oscille entre 3 m et plus de 10 m de puissance. Des Altérites à silex (Rs, formations résiduelles à silex) sont localement préservées au contact de la craie ou en placages.
- les Colluvions indifférenciées (Colluvions limoneuses, crayeuses et caillouteuses, C) sont présentes dans les vallées sèches et proviennent principalement du remaniement des loess pléistocènes incluant également des dépôts mésozoïques ou tertiaires.

Les observations faites sur site montrent une couverture uniforme de limon de plateau relativement homogène sur une épaisseur d'au moins 3 m.

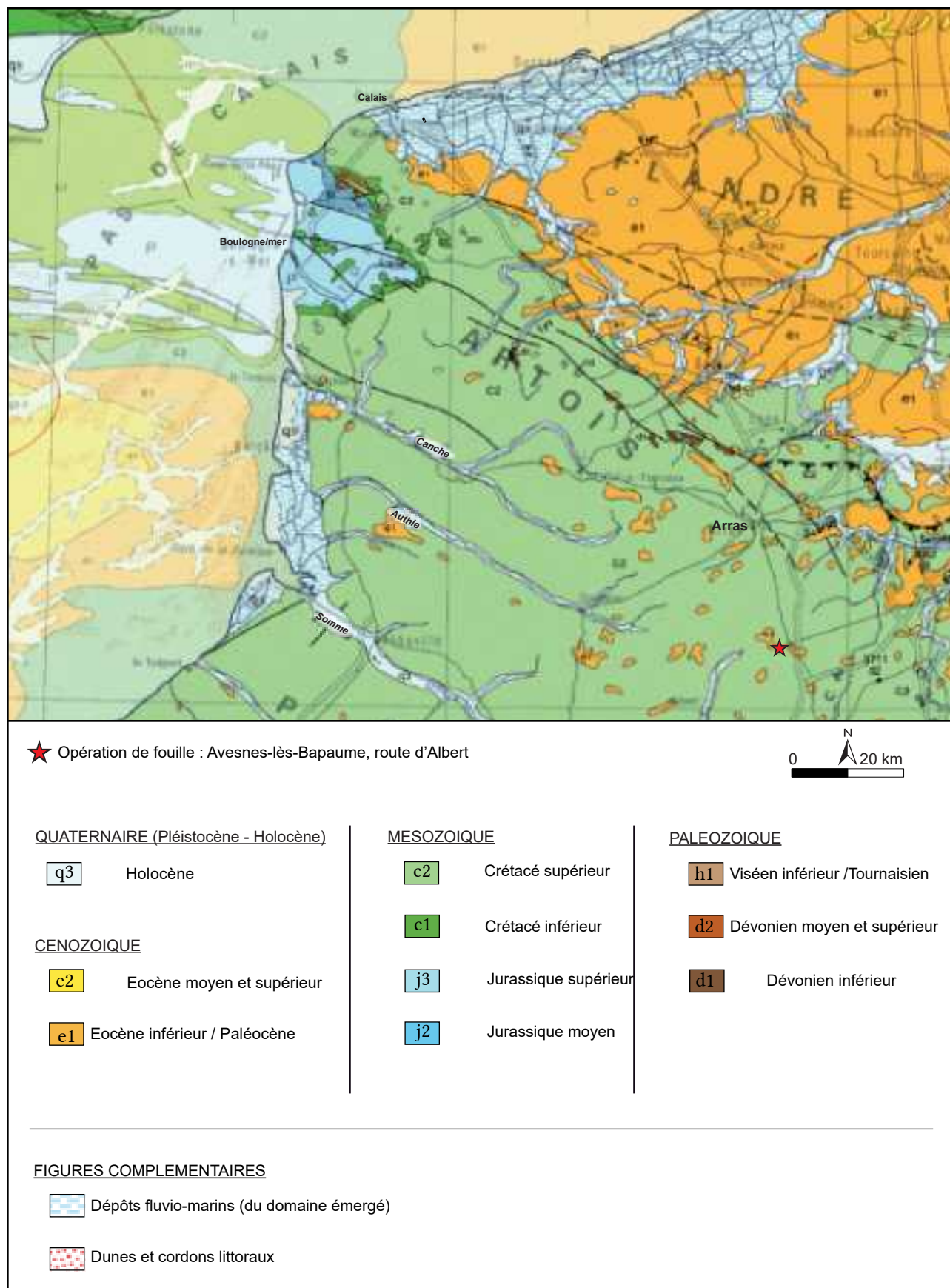


Fig. 6 : Avesnes-lès-Bapaume « route d'Albert », extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2015), M. Meurisse-Fort- DA, CD 62.

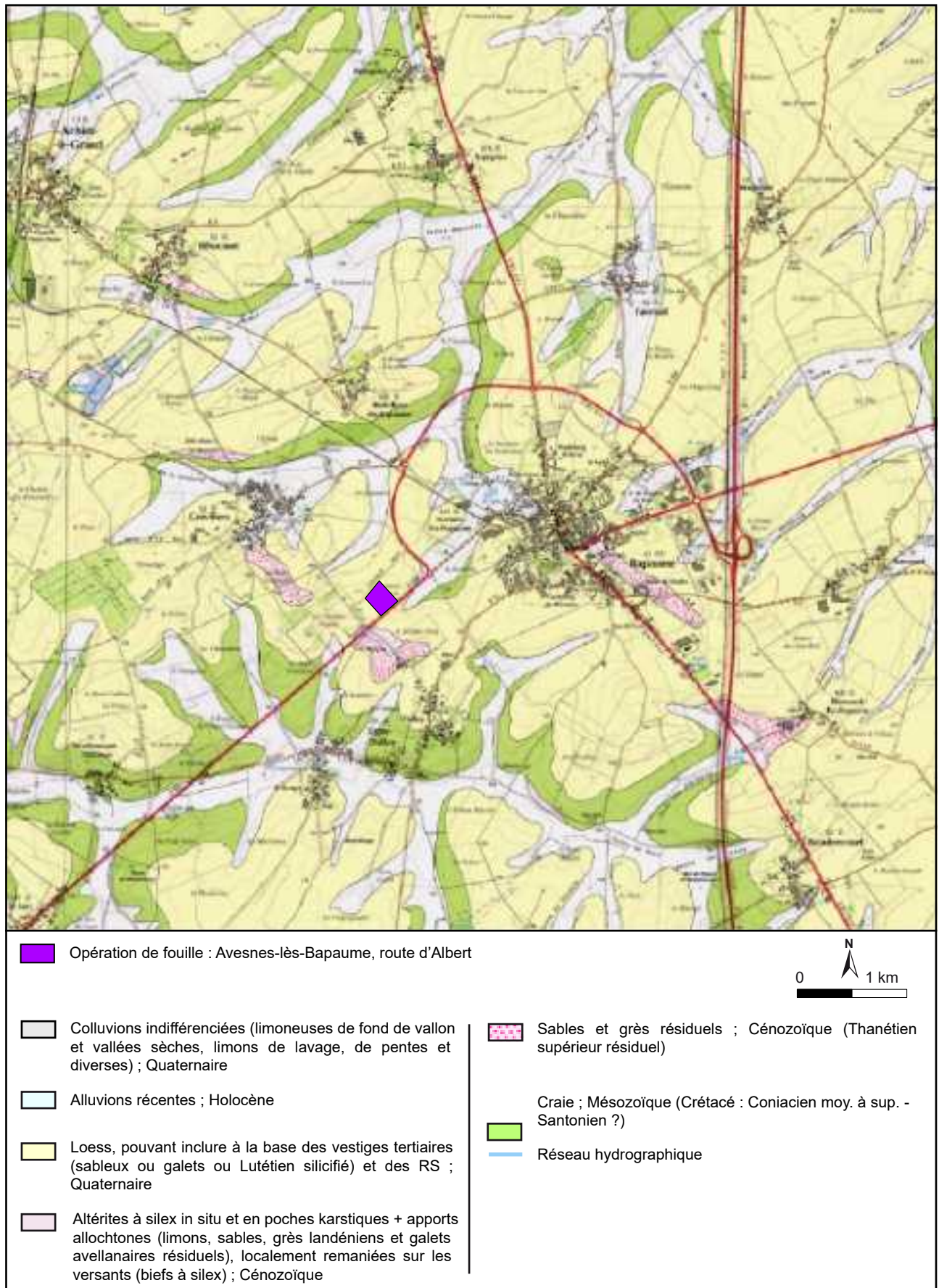


Fig. 7 : Avesnes-lès-Bapaume « route d'Albert », extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2015), M. Meurisse-Fort- DA, CD 62.

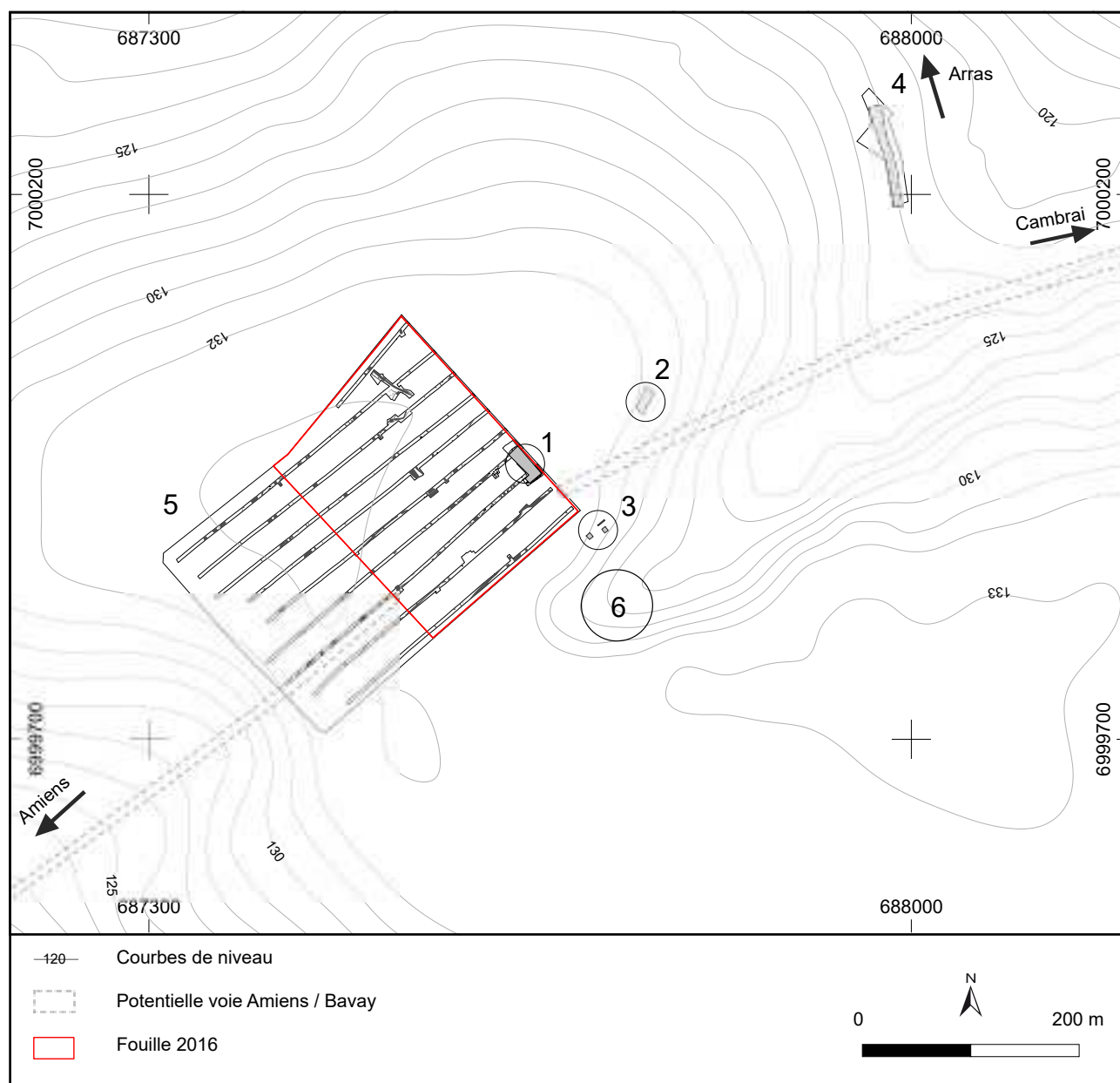


Fig. 8 : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur du Vieux Tordoir à Avesnes-lès-Bapaume, L. Wilket- DA, CD 62.

1.3 Contextes historique et archéologique (J. Maniez, V. Merkenbreack)

Depuis le XVI^e siècle, la commune d'Avesnes-lès-Bapaume et notamment les lieux-dits Les champs pourris, Le vieux tordoir et La fontaine ont livré de nombreuses traces et indices de l'occupation humaine de ce secteur à différentes périodes (Fig. 8, page 50).

La préhistoire

Dans le champ dominant la «Fosse de Franqueville» au lieu-dit La Fontaine, Lucien Chauwin a ramassé différents outils dont un biface en 1963 (Dégardin 1984) (site 27).

La protohistoire

Pour les périodes gauloises, de nombreuses monnaies de cette époque auraient été découvertes au Vieux tordoir mais c'est lors des sondages de 1962 et du diagnostic de 2015 que la présence d'une occupation de l'Âge du fer sur ce lieu-dit fut attestée (Dégardin 1962, Dégardin 1984, Dalmau 2016).

La période gallo-romaine

Depuis le XVI^e s. on signale des découvertes d'antiquités aux lieux-dits Champs pourris et Vieux Tordoir (Nimal 1965 ; Delmaire 1994). C'est sans doute là qu'il faut localiser le site de Franqueville comme le suggère Delmaire (Delmaire 1994). L'intervention archéologique la plus proche est la fouille du Vieux Tordoir réalisée en 1962 par la Société Archéologique de Bapaume avec une équipe dirigée par F. Dégardin. Elle a permis de découvrir un bâtiment rectangulaire en craie damée, de type grange, daté de la période gallo-romaine (Dégardin 1962). En 1985, une nouvelle autorisation a été donnée à la Société pour vérifier et compléter les données recueillies en 1962. Sous la direction de D. Plouchard, un nouveau bâtiment a été mis au jour (Plouchard 1986) (sites 2 à 5). L'élément le plus marquant et structurant du paysage et de l'organisation de cette partie du territoire de la Gaule Belgique est caractérisé par la voie romaine principale qui mène de Samarobriua (Amiens) à Bagacum (Bavay) en passant par Camaracum (Cambrai), mais également par la voie qui mène de Nemetacum (Arras) à Augusta Viromanduorum (Saint-

N°	Commune	Lieu	vestiges	Chronologie	Responsable	Année	Opération
1	Avesnes les Bapaume	Le vieux tordoir	Fondations d'un bâtiment	Gallo-romain	A. Sintive	1961	Sondage
					D. Plouchard	1985	Relevé de surface
					L. Dalmau	2015	Diagnostic archéologique
2	Avesnes les Bapaume	Le vieux tordoir	Fondations d'un bâtiment rectangulaire	Haut-Empire	Dégardin	1962	Sondage programmé
3	Avesnes les Bapaume	La Fontaine	Fosse et niveaux gallo-romains	Gallo Romain - 4 ^{ème} siècle	D. Plouchard	1985	Sondage programmé
4	Bapaume	Route d'Albert	Portion de la voie Bapaume - Arras	Gallo-romain	K. Bouche	2000	Evaluation
5	Avesnes les Bapaume	Le Vieux Tordoir, Les champs pourris	tombes, fosses, fossés, voie, bâtiments	Hallstatt - Bas-Empire	L. Dalmau	2015	Diagnostic archéologique
6	Avesnes les Bapaume	La Fontaine	ancienne source de la sensée				
			bassin en pierre bleue	Gallo-romain	Foulon	18 ^e s.	Construction d'un aqueduc
			carrelage d'hypocauste	Gallo-romain	D. Plouchard	1980	Prospection lors de la construction d'un gazoduc

Fig. 9 : Les sites dans le secteur du Vieux Tordoir à Avesnes-lès-Bapaume, L. Wilket- DA, CD 62.

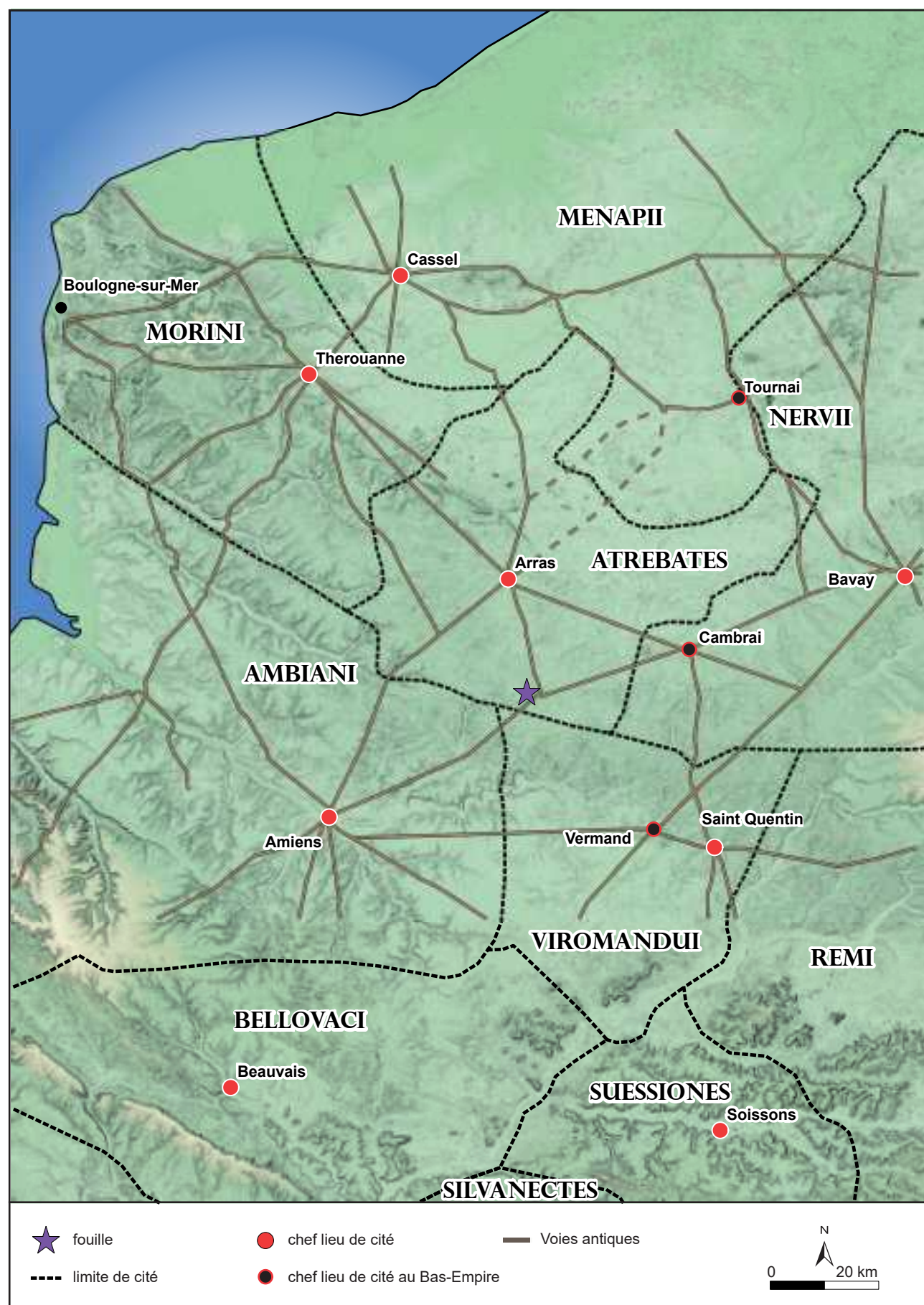


Fig. 10 : Le contexte administratif antique dans le secteur d'Avesnes-lès-Bapaume, C. Costeux- DA, CD 62.

Quentin) ; Bapaume se retrouve ici au centre d'une « étoile » importante du système viaire du nord de la Gaule (Chevallier 1998 : 225). Le secteur d'Avesnes-lès-Bapaume est ici à la jonction de trois cités : le territoire des Atrébates, celui des Nerviens et celui des Ambiens, mais également non loin du territoire des Viromandueus. Cette frange méridionale du territoire atrébate se situe au cœur d'un nœud routier qui relie des chefs-lieux de cité pour le Haut et le Bas-Empire (Fig. 10, page 52). Fortement ancré dans le paysage actuel, le réseau viaire antique autour de Bapaume, absent des itinéraires antiques (table de Peutinger, itinéraire d'Antonin), a fait l'objet de plusieurs reconnaissances archéologiques, notamment lors des travaux de l'autoroute A1, pour les tracés Arras - Saint-Quentin et Amiens – Cambrai (Nimal 1965 : 637-638 ; Delmaire 1994 : 187-189 ; Leman 2010 : 63) mais aussi pour des sections de routes secondaires comme avec la mise au jour d'un axe nord-sud jointif à la voie Amiens-Cambrai (site 4) lors de la réalisation de la déviation de Bapaume (Bouche 2001). En dehors des voies romaines, les communes d'Avesnes-lès-Bapaume et celles qui lui sont proches ont livré de nombreux témoins d'occupations romaines sous la forme de fondations repérées par prospections aériennes sur les communes de Beugnâtre, Bihucourt où il s'agit semble-t-il d'une villa, de Favreuil, de Frémicourt, de Grévillers, de Morval, de Le Sars, de Le Transloy et de Villers-au-Flos où il s'agit de villae ou encore sur la commune de Warlencourt-Eaucourt (Delmaire 1994 : 184-170). Certains de ces sites repérés par photographie aérienne par Roger Agache ont fait l'objet ensuite de prospections pédestres et de relevés. Roland Delmaire et Ludovic Notte ont publié une compilation de ces découvertes faites dans la région de Bapaume (Delmaire, Notte 1996). Ce travail met en exergue toute la richesse du sous-sol archéologique de ce territoire à la frontière de plusieurs cités durant l'Antiquité.

La période médiévale

Au Vieux tordoir, aucune trace d'occupation médiévale n'a été mise au jour.

L'époque moderne

Au lieu-dit La Fontaine, les vestiges d'un aqueduc du XVIII^e s. qui alimentait Bapaume en eau sont encore visibles.

La période contemporaine

Des vestiges de la période contemporaine sont également attestés sur le territoire de la commune d'Avesnes-lès-Bapaume. En effet, ce secteur de l'Artois, à la frontière avec le département de la Somme, a été le théâtre de plusieurs conflits durant la période contemporaine ; de la guerre franco-prussienne de 1870 à la Seconde Guerre mondiale.

La chute de Napoléon III et du Second Empire, après la défaite de Sedan, ainsi que la proclamation de la III^e République au début du mois de septembre 1870 coïncident avec le début du conflit entre la France et les États allemands mené par la Prusse. Le secteur d'Avesnes-lès-Bapaume est ici directement concerné par ce conflit. En effet, les 2 et 3 juillet 1871, le général Louis Léon César Faidherbe à la tête de l'armée du Nord engage une bataille dans le secteur de Bapaume, les troupes allemandes étant positionnées à proximité d'Avesnes-lès-Bapaume qui sera repris par le 22^e corps de l'armée du Nord (Bondoï 1893 : 267). De nombreux monuments commémorent encore de nos jours cette bataille dans ce secteur (Fig. 11, page 54).

C'est cependant la Première Guerre mondiale qui a laissé le plus de traces dans le paysage et de vestiges archéologiques dans le sous-sol. Rappelons qu'après les premiers mois de la guerre de position et ce que

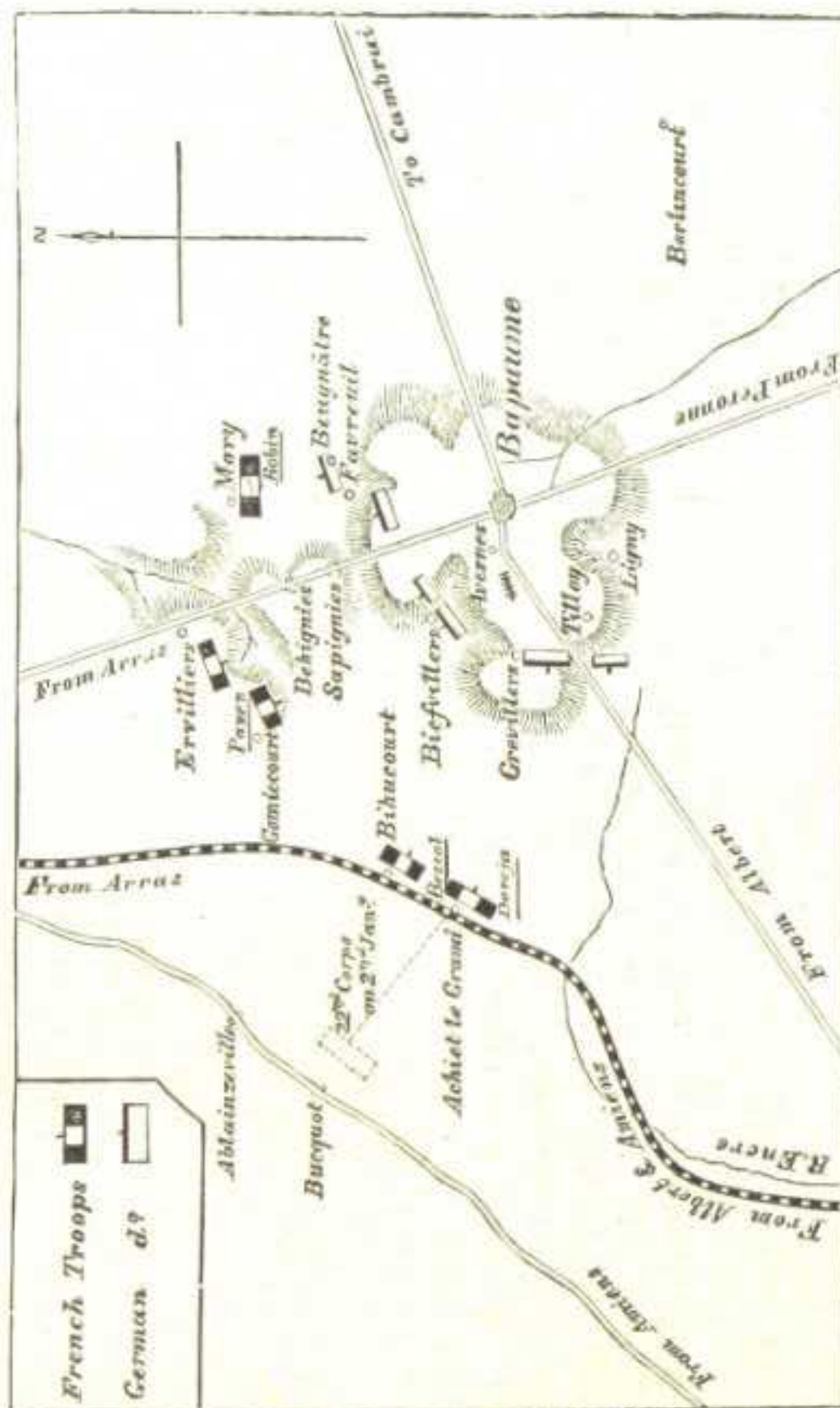


Fig. 11 : Plan de la bataille de Bapaume (janvier 1871), publié dans «Cassell's History of the War between France and Germany. 1870-1871» par Ollier (Edmund), 1899.

l'on nomme la course à la mer, le front se stabilise à la fin de l'année 1914. Dans le sud de l'Artois, c'est après la première bataille d'Albert des 25-29 septembre 1914 que les positions des différentes armées se fixent. Le secteur de Bapaume est alors sous contrôle allemand. La ligne de front dans ce secteur ne connaîtra pas de grandes modifications durant les deux premières années du conflit. Occupée par les troupes allemandes, la ville de Bapaume va notamment être bombardée dans la nuit du 21 au 22 mai 1915 par un zeppelin, lui aussi allemand, ayant confondu Bapaume avec la ville d'Albert qui était son objectif. Cette méprise causa la destruction de plusieurs édifices de la ville ainsi que plusieurs victimes (Dégardin 1974). En 1916, la ville de Bapaume fait partie intégrante de l'offensive de la Somme du 1er juillet. La grande bataille de la Somme qui s'échelonne du 1er juillet 1916 au 18 novembre 1916 ne va pas modifier le sort de la ville. La commune de Bapaume et le territoire d'Avesnes-lès-Bapaume restent sous le contrôle allemand jusqu'en mars 1917, date à laquelle l'armée allemande se replie sur la ligne Hindenburg (Siegfriedstellung). Les forces britanniques demeurent alors pendant un an sur la ville de Bapaume et défendent les abords de la cité. Au printemps 1918, les Allemands déclenchent l'opération Michael, vaste offensive qui durera du 21 mars 1918 jusqu'aux premiers jours du mois d'avril. La ville de Bapaume est reprise par les troupes allemandes le 24 mars 1918 qui poursuivent leur percée et prennent également la ville d'Albert deux jours plus tard. La ville de Bapaume ne sera définitivement libérée qu'à la fin du mois d'août 1918 (le 29) par les troupes néo-zélandaises et galloises de la III^e armée britannique sous les ordres du général Julian Byng (Cochet, Porte 2008 : 107). Le secteur d'Avesnes-lès-Bapaume pour sa part ayant été repris à partir du 24 mars après la prise du bois Loupart par les troupes néo-zélandaises du général Byng (Anonyme 1919 : 56). Il convient de rappeler que ce secteur du front de la Première Guerre mondiale a vu s'affronter les troupes françaises et allemandes puis, à partir de 1916, les troupes de l'empire britannique comprenant notamment des Gallois, des Néo-Zélandais et des Australiens. Notons aussi la présence dans le secteur du II^e Corps des États-Unis ainsi que des troupes venant d'Afrique du Sud dont le souvenir est entretenu au monument du Delville Wood à moins de 5 km de la parcelle concernée par la présente opération de fouille.

Des sources cartographiques britanniques datant du premier conflit mondial sont à notre disposition ; celles-ci figurent les réseaux de tranchées, de barbelés, de voirie et tout élément construit ou significatif digne d'intérêt. Les cartes de ce secteur datent des années 1916, 1917 et 1918 ; elles ont été actualisées au fur et à mesure des offensives. Les réseaux britanniques et allemands sont figurés par des codes couleurs différents (rouge : britannique ; bleu : allemand). Le bunker (pillbox) encore en place sur le terrain, qui est le dernier bunker britannique encore debout daté de la Première Guerre mondiale dans le Pas-de-Calais, est figuré sur un unique plan daté du 19 août 1918, il est décrit comme « old british concrete structure ». Il fut donc construit par les britanniques après le repli stratégique des allemands en mars 1917 (Fig. 12, page 56).

Dévastée, la ville de Bapaume est placée dans la zone rouge après l'armistice pour les risques liés aux engins de guerre, par la loi du 17 avril 1919 sur la « réparation des dommages causés par les faits de guerre ». Les communes proches de Bapaume furent également dévastées, à l'instar d'Avesnes-lès-Bapaume (Alexandre 1918 : 149-150). La campagne environnante garde les stigmates de la Première Guerre mondiale pendant quelques temps et fait même l'objet de circuits touristiques alors que la guerre faisait toujours rage et des guides dédiés à ce tourisme voient le jour (Commémoration 2016 ; Anonyme 1919) avant de redevenir définitivement un secteur propice à l'agriculture. La région est de nos jours également propice au tourisme lié à la Première Guerre et malheureusement aussi aux prospections clandestines et aux pillages et ce depuis les années 1960 (Nimal 1965 : 7) et notamment en raison de la présence d'un bunker en béton sur le terrain.

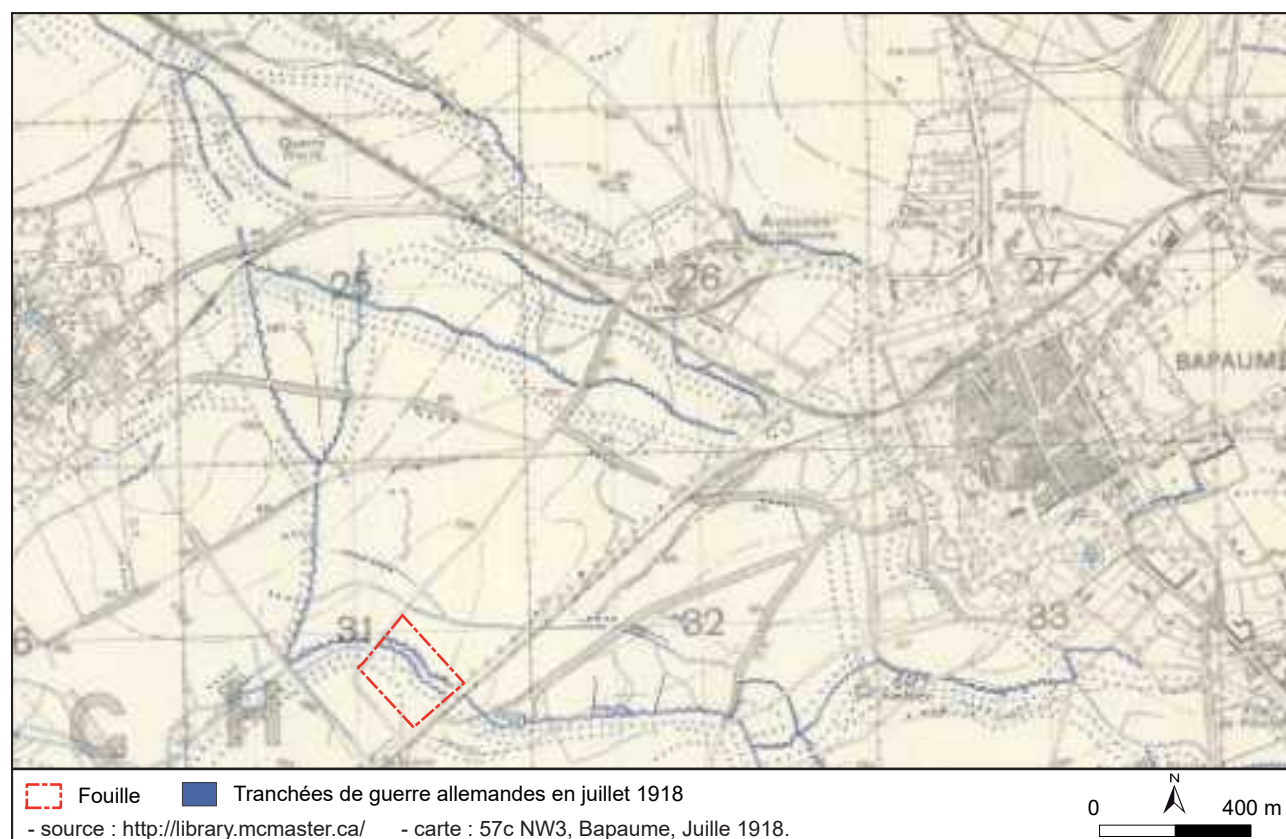


Fig. 12 : Carte avec tranchées allemandes et bunker anglais, McMaster University., C. Costeux - DA, CD 62.

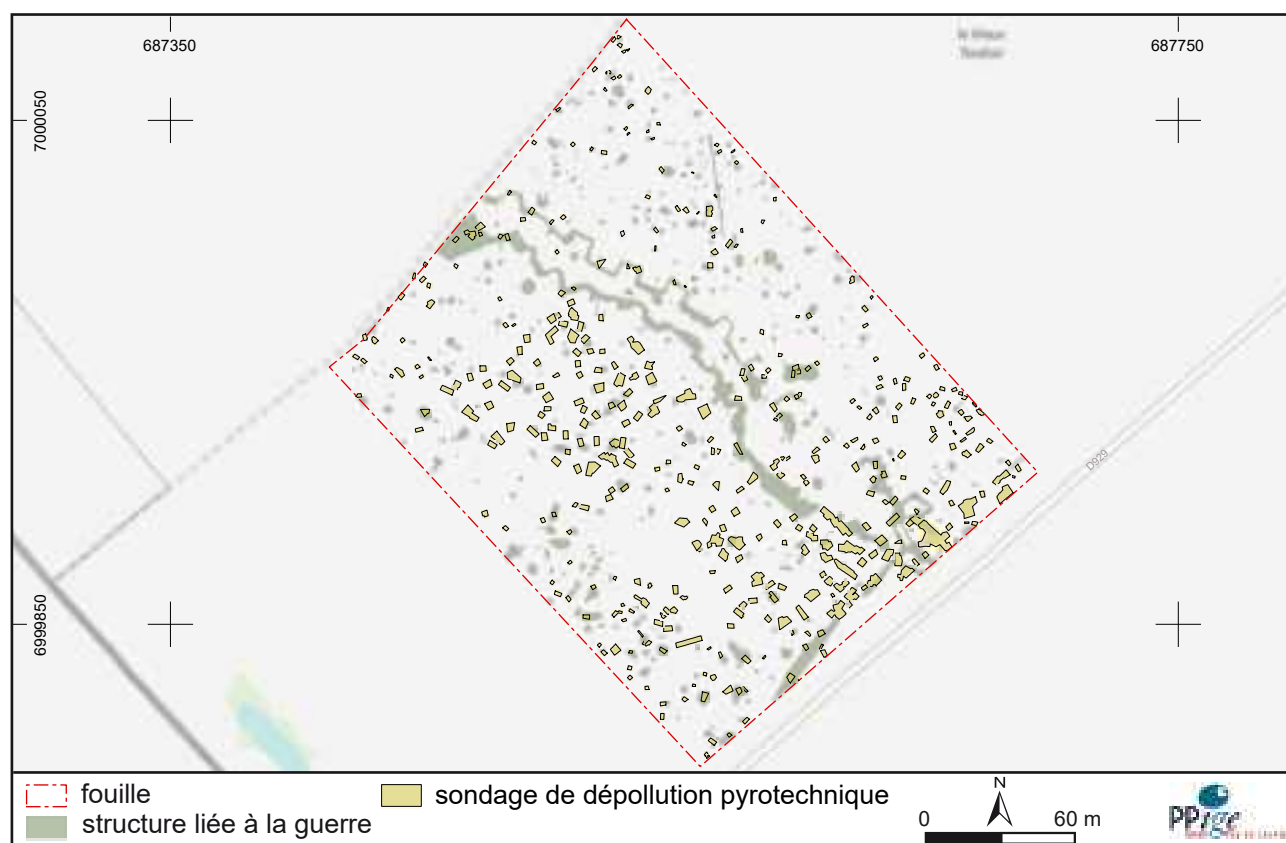


Fig. 13 : Le déminage et les vestiges 14-18, C. Costeux - DA, CD 62.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

La fouille s'est déroulée du 11 juillet 2016 au 7 avril 2017 avec une pose hivernale du 12 décembre au 20 février. L'équipe était composée de 4 à 8 agents du Département, le responsable d'opération, un topographe, une céramologue antiquiste, un archéozoologue, une anthropologue et un à trois archéologues. Au total, 1130 jours/homme ont été proposés dans le projet scientifique d'intervention et validés par le SRA. Au vu de la grande quantité de structures mises au jour, 763 jours/homme ont été consommés pour la phase terrain soit 201 jours/homme de plus que les 560 prévus au projet scientifique d'intervention et 995 jours pour la phase de post-fouille soit 437 jours/homme de plus que les 568 prévus au projet scientifique d'intervention.

2.1 Les contraintes environnementale et technique

La contrainte principale était liée à la dépollutions pyrotechnique du site (Fig. 13, page 56). L'important niveau de pollution a nécessité une intervention plus longue que prévue des équipes de l'entreprise de déminage Géomines obligeant une coactivité ainsi qu'une fermeture de la RD 929 afin de respecter un périmètre de sécurité de 70 m. Cette organisation a eu des conséquences sur le décapage et le démarrage des fouilles manuelles notamment en terme de planification et de stratégie. La dépollution du site a généré 7 tonnes de déchets ferreux. 1266 munitions ont été mises au jour dont 1093 encore actives. Toutes ces munitions ont été prises en charge par les services de déminage de l'État (annexe 4).

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le décapage et la fouille

Le décapage a été réalisé à l'aide de deux pelles hydrauliques avec un godet de curage lisse de 2,40 m de large, avec jusqu'à 14 tracto bennes pour évacuer les terres qui ne pouvaient être stockées sur site. La surface ainsi décapée s'élève à 40 000 m².

Les contraintes de sécurité liées au déminage ont induit un décapage discontinu obligeant l'équipe d'archéologues de passer d'une zone décapée à une autre par demi-journée en conservant une zone de sécurité de 70 m.

Les structures funéraires, les structures présentant un intérêt particulier ainsi que celles ayant livré un mobilier abondant et varié ont été fouillées manuellement et, dans la mesure du possible, intégralement. Compte-tenu de la densité des vestiges et afin de respecter les délais d'intervention, la grande majorité des structures a été fouillée par moitié ou par quarts opposés et de façon mécanique chaque fois que cela était possible.

Les structures et niveaux archéologiques, ainsi que tous les sondages, ont été relevés avec un système GPS centimétrique (Trimble Nomad, RTK) et figurent dans ce rapport dans le système de projection Lambert 93.

L'enregistrement des sondages, structures et niveaux archéologiques est continu. Toutes les unités d'enregistrement sont répertoriées au sein de cahiers et chaque structure ou niveau testé manuellement ou mécaniquement a fait l'objet d'un enregistrement photographique numérique et d'un enregistrement

papier (relevés sur calques à l'échelle 1/20e) ou photogrammétrique. La description des couleurs des niveaux archéologiques est basée sur le code Munsell, norme principalement utilisée en géologie.

2.2.2 Photogrammétrie et RTI

La photogrammétrie s'appuie sur la mise en correspondance de clichés photographiques pour créer une représentation virtuelle en 3 Dimensions avec une précision centimétrique. Le modèle ainsi créé permet de générer des produits d'assistance au SIG et à la DAO telles que des ortho-photographies zénithales de structures ou verticales de coupes. La méthode peut également être appliquée en post-fouille pour la modélisation de mobiliers archéologiques.

En 2017, la Direction de l'Archéologie s'est dotée d'un dôme géodésique équipé de 65 sources lumineuses fixes. Ce dôme est utilisé pour créer des représentations RTI (Reflectance Transformation Imaging) de mobiliers. Le reflet de l'objet est analysé à différents azimuts et orientations. Toutes les traces présentes sur le relief de l'objet sont ainsi mises en évidence permettant son étude grâce à un éclairage dynamique.

2.2.3 Le mobilier

2.2.3.1 Le mobilier céramique

Le mobilier céramique était contenu dans 48 caisses et 28 seaux à la sortie du terrain. Il a été reconditionné dans 101 caisses. Le nombre de jour/homme consacré uniquement au lavage céramique, en dehors de la céramique issue des crémations, est de 65. Le nombre de jours consommés pour réaliser l'inventaire céramique est d'environ 150. La base de données (SIA) comprend plus de 5000 entrées. Ainsi, une année de travail entière a été consacrée uniquement aux premiers traitements de la céramique.

La céramique a été étudiée par Elisabeth Afonso-Lopes (DA 62) pour la période romaine, Dimitri Boutteau pour la fin de la protohistoire et le début de l'époque romaine et Emanuelle Leroy-Langelin pour la protohistoire.

L'ensemble du mobilier céramique recueilli, en dehors des tombes, comprend 49427 tessons, dont 6080 bords réduits à un NMI de 4675. Il totalise une masse de 329,4497 kg. Pour le lavage ainsi que pour la réalisation de l'inventaire céramique et des dessins, une équipe de 2 personnes, voire 4 personnes a travaillé sur ce lot conséquent durant différentes périodes. La céramique a été comptabilisée par structure et triée par catégorie et selon les parties morphologiques (bords, panses, fonds et anses). Seul le bord, partie du vase la plus caractéristique, détermine le nombre minimum d'individus (NMI). Les plus représentatifs ou les mieux conservés ont été isolés et dessinés. La couleur des surfaces de ces individus et leurs pâtes ont été décrites à l'aide du Guide des couleurs Michel (Michel, 1992). Au vu du nombre important de tessons mis au jour et du temps imparti, des lots céramiques ont été sélectionnés en collaboration avec le responsable d'opération. Par ailleurs, ces tessons n'ont pas pu faire l'objet d'une caractérisation précise des pâtes dans le cadre du rapport. L'observation visuelle des pâtes atteste néanmoins une homogénéité des échantillons témoignant d'une production locale (ateliers du Cambrésis surtout). Ces lots céramiques sélectionnés ont fait l'objet d'une description par structures, selon le souhait des responsables et le temps accordé. Une étude plus approfondie sera dès lors effectuée lors d'articles à venir. Le matériel céramique des tombes a été étudié quant à lui dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise en 2016 par Dimitri Boutteau. Ces vases totalisent 2622 tessons pour 270 bords, réduits à 95 NMI.

2.2.3.2 Le mobilier anthropologique

L'étude a été réalisée par Déborah Delobel (DA 62). Sur le terrain, les vases ossuaires et les amas osseux ont été prélevés en bloc pour une fouille fine en laboratoire selon le protocole mis en place par Gilles Grévin (Grévin 1990). Soit une micro-fouille par passes de 2-3 cm, suivie de photographies et d'observations de l'agencement des os afin de distinguer des organisations dans le dépôt ou la présence d'un contenant périssable (coffret en bois, sac en tissu...).

Le comblement des fosses contenant des os dispersés (dépôt en terre-libre) a été prélevé exhaustivement par passes de 10 cm. Les prélèvements ont ensuite été tamisés à l'eau (maillage 1 à 2 mm) afin de récolter les restes de la crémation (ossements, charbons de bois et offrandes).

L'étude anthropologique des dépôts osseux, réalisée par Déborah Delobel, consiste à analyser les indices pondéraux des régions anatomiques (crâne, tronc, membres et os indéterminés) afin de vérifier la représentativité du corps dans la sépulture secondaire (Mc Kinley 1993) et appréhender les gestes de l'officiant au moment de la collecte des restes sur le bûcher. L'autre élément de cette étude est l'observation de la disposition des os dans les contenants cinéraires afin de comprendre les modalités de dépôt. Et pour finir, mettre en évidence le recrutement de la nécropole (NMI, âge, sexe et pathologies des individus).

2.2.3.3 La faune

Le mobilier archéozoologique a été étudié par Jérémie Chombart (DA 62). La détermination des ossements a été effectuée en utilisant notre collection de comparaison ainsi que des ouvrages d'ostéologie comparée généraux tels que celui de Barone (1976). Pour l'identification des restes d'oiseaux, nous avons utilisé le manuel de Cohen et Serjeantson (1996). Enfin, la distinction entre la chèvre et le mouton s'est faite sur les restes post-crâniens à partir de plusieurs critères discriminants (Boessneck, 1970 ; Zeder et Lapham, 2010).

En ce qui concerne les âges d'abattage des animaux, ils ont été estimés en observant les degrés d'épiphyse des os (Barone, 1976) ou grâce à l'éruption et à l'usure dentaire (Grant, 1982 ; Higham, 1967 ; Jones et Sadler, 2012 ; Lemoine et al, 2014).

Enfin, concernant les données ostéométriques, les prises de mesure ont été effectuées en suivant le protocole établi par Von Den Driesch (1976). Les estimations de taille au garrot ont été faites grâce aux coefficients de Matolcsi (1970) pour le bœuf, de Teichert (1969) pour les caprinés et les porcs, et de Kiesewalter (1888) pour les chevaux.

Les méthodes de quantification utilisées ici sont le nombre de restes (N.R.), le poids de restes (P.R. en g), le poids moyen des restes (P.M. en g) et enfin le nombre minimal d'individus décelables au sein de l'assemblage (N.M.I.) qui permet de palier la fragmentation différentielle des ossements.

Le N.M.I. a été calculé de plusieurs manières afin de cerner au plus juste la composition du cheptel abattu. Nous avons pris en compte les éléments observés lors de l'inventaire de l'ensemble de la faune pour préciser ce N.M.I., c'est-à-dire le côté, le degré d'épiphyse et la fragmentation de l'os, tout cela en prenant des critères très stricts pour chaque os. Nous avons également estimé le N.M.I. d'après les usures dentaires, ce qui donne des nombres d'individus, en général, plus élevés et plus proches du nombre d'animaux effectivement abattus car les estimations d'âges sont plus précises que pour les os.

2.2.3.4 L'outillage macrolithique

L'étude du mobilier macrolithique a été confiée à Paul Picavet (laboratoire Gegena (EA3795), Université de Reims – Champagne-Ardenne (URCA)). Les meules sont dessinées selon les normes mises en place par le Groupe Meule : au 1/5 pour les meules va-et-vient au 1/10 pour les meules rotatives. Les pièces sont dessinées en niveaux de gris 10 %; les zones aménagées en creux apparaissent en gris 50 %, les coupes en gris 25 %, et les parties brisées en blanc. Ces normes sont partiellement appliquées au reste de l'outillage, présenté en photo et en coupe au 1/2 pour faciliter la lecture des traces d'utilisation.

L'étude des matières premières consiste en une observation macroscopique des roches à l'œil nu. Ce premier examen distingue les différentes roches sédimentaires (grès, conglomérats, calcaires) des roches volcaniques, puis différencie des faciès au sein de ces grands groupes. Ces faciès sont ordonnés suivant leurs éléments constitutifs, la façon dont ils sont agencés, cimentés et éventuellement altérés. La présence et l'association de fossiles apportent en plus des informations sur la position stratigraphique de la roche. Les galets et fragments de roche qu'elles contiennent fournissent des renseignements sur les formations premières qui ont été érodées et dont les fractions détachées se sont déposées dans de nouvelles séries sédimentaires. Leur degré d'altération et l'état de leur surface (anguleux, émoussés, roulés, ronds) témoignent du transport dont ils ont fait l'objet entre leur formation d'origine et celle qui a fourni les pièces étudiées. Enfin, la cimentation de la roche reflète le milieu dans lequel s'est mise en place la sédimentation ou s'est déroulée sa consolidation.

2.2.3.5 Les monnaies

L'étude numismatique a été confiée à Jean-Marc Doyen (Université de Lille [CNRS, Ministère de la Culture et de la Communication, UMR 8164] – Laboratoire de recherche HALMA – Histoire, Archéologie et Littérature des Mondes Anciens), (annexe 3). L'examen « archéologique » du numéraire en contexte funéraire doit suivre les trois axes théoriques suivants : la « topologie », le conditionnement des monnaies et finalement la monnaie en tant qu'objet funéraire. Cette approche a été développée par ailleurs sous forme de protocole de prélèvement et ne demande pas d'explication supplémentaire (Doyen 2012 ; Duchemin Protocole).

La datation des ensembles : l'apport de la Date Minimale de Perte (DMP)

L'étude des usures constitue désormais un type d'approche quasi indispensable en numismatique archéologique. L'examen du frai en tant que critère de datation est une méthode relativement récente qui est loin d'être généralisée même si son potentiel a été mis en évidence dès le début des années 1960. La pratique, conceptualisée il y a près de trente ans (Pottier 1983), est couramment utilisée par les numismates suisses de l'ITMS (Inventaire des Trouvailles Monétaires Suisses) en vue de définir une « date estimative de perte » (DEP). Pour notre part, nous avons privilégié un système moins rigide puisqu'il nous semble impossible de définir une date véritable de la perte ou du dépôt des monnaies fondées sur la seule structure de la circulation monétaire, elle-même essentiellement issue d'un raisonnement de type circulaire. Dès lors, nous donnerons pour chaque pièce une « date minimale de perte » (DMP), qui est en réalité un second terminus post quem établi à partir du taux d'usure. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit bien d'un terminus post quem et non d'un terminus ante quem ou d'une « date estimée de perte » dans le sens que lui donne F. Pilon. Une monnaie dont la DMP est de 135 après J.-C. peut très bien avoir été perdue en 140, en 240 ou en 340 si, pour une raison ou pour une autre, elle a été momentanément soustraite à la circulation. Nous appliquons systématiquement la DMP aux découvertes de sites depuis la publication des monnaies de Reims, dans laquelle nous avons proposé un système simple, inspiré du système suisse, évoluant de 0 (usure nulle) à 10 (disparition quasi totale des types) (Doyen 2011, p. 32-37).

Nous avons par la suite tenté de dater le passage d'un état d'usure à un autre, en limitant alors notre propos aux bronzes sénatoriaux du Haut-Empire, estimation ensuite étendue aux monnaies d'argent (Doyen 2010, p. 339, tabl. 98). Le système a été finalement simplifié (cinq degrés d'usure) par Th. Cardon et adapté au monnayage moderne de plus petit module (Cardon & Doyen 2012, p. 26, fig. 4 ; Cardon & Lemaire 2014). Dans de nombreux cas, toutefois, le système faisant appel à dix classes d'usure semble encore trop grossier, du moins en ce qui concerne les monnaies antiques les mieux conservées, celles dont l'évolution physique est la plus sensible à l'œil. Nous avons dès lors créé des classes intermédiaires 0-1 (entre 0 et 1) et 1-2 (entre 1 et 2). Les numismates professionnels font effectivement la distinction entre « fleur de coin », « superbe à FDC », « superbe » et « presque superbe », soit quatre catégories définissant des monnaies que l'archéologue pourrait de prime abord juger « neuves ». Une répartition aussi fine n'est pas anodine puisque le passage des indices de 0 à 1 correspond à un usage s'étalant sur 18 à 24 mois.

2.2.3.6 Le mobilier métallique

Le mobilier métallique a été envoyé pour radiographie et stabilisation au laboratoire de conservation, restauration et de recherche du patrimoine, Arc'Antique situé à Nantes (annexe 5).

2.2.3.7 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

3. Description archéologique

Cinq périodes chronologiques ont été identifiées : le premier et le second âge du Fer, le Haut et le Bas-Empire romain et la période contemporaine avec de nombreux vestiges de la Première Guerre mondiale (Fig. 14, page 63).

L'occupation du premier âge du Fer se matérialise par la présence de plusieurs fosses disséminées sur l'ensemble du site témoignant de la présence d'un habitat ouvert dont les limites restent difficiles à appréhender. Le second âge du Fer se divise en deux occupations distinctes : une zone liée au stockage des denrées agricoles et qui est datée de la fin de La Tène ancienne et une occupation de type agro-pastorale qui va se pérenniser à l'époque romaine. L'aire de stockage se matérialise par la présence de silos de grande contenance creusés dans le plateau limoneux. Ils ont livré des restes de céréales, de la céramique ainsi que des pesons en terre cuite. L'habitat associé à cette zone de stockage, qui semble se développer vers l'ouest sur des parcelles non prescrites, n'a pas été mis au jour.

Un système fossoyé qui se met en place à La Tène finale va structurer l'espace. Il occupe toute la partie nord-est du site. Plusieurs structures sont associées à cette période sans pour autant témoigner d'une réelle forme d'habitat.

Au Haut-Empire, l'organisation parcellaire s'étoffe et une production artisanale de céramique se met en place. Trois fours de potier et une tessonnrière ont été mis au jour. Plusieurs tombes à crémation datées du I^{er} au IV^e s. de notre ère ont été fouillées le long de ce qui s'apparente à un grand fossé qui pourrait être un chemin en cavée. Ce fossé vient s'embrancher sur les fossés bordiers de la voie Amiens-Cambrai qui a été révélée lors de la fouille. Elle se matérialise par des doubles fossés bordiers et un niveau de circulation très érodé où subsiste par endroits un cailloutis de silex ainsi que des ornières. L'ensemble fossés et chaussée avoisine une largeur de 7 m et présente une orientation SO-NE de 55° est du Nord Lambert 93.

C'est le long de cette voie que va s'agglomérer un habitat qui perdure jusqu'à la fin du IV^e s. ap. J.-C. et qui occupe toute la partie sud du site. De nombreuses fosses de grande taille, des celliers, des puits, 2 caves et un grand bâtiment de 33 m de long sur fondations de craie pilée ont été mis au jour lors de la fouille. Ces vestiges témoignent d'une agglomération routière qui s'étend au-delà de l'emprise de l'opération et dont l'étendue nous est aujourd'hui inconnue. Les nombreuses structures ont livré un abondant mobilier archéologique qui témoigne de l'activité domestique et artisanale de l'agglomération. Plusieurs fosses situées à proximité du grand bâtiment ont livré un grand nombre d'os notamment de boeuf.

Concernant le premier conflit mondial, de nombreux impacts d'obus ont été découverts sur l'ensemble de l'emprise (une dépollution pyrotechnique a été nécessaire) ainsi qu'un réseau de tranchées traversant le site du nord au sud et une quinzaine de corps de soldats allemands tombés durant l'été 1918. La conséquence de cette dernière phase chronologique est une destruction partielle du sous-sol et des vestiges qu'il renfermait bouleversant par la même occasion les séquences stratigraphiques.

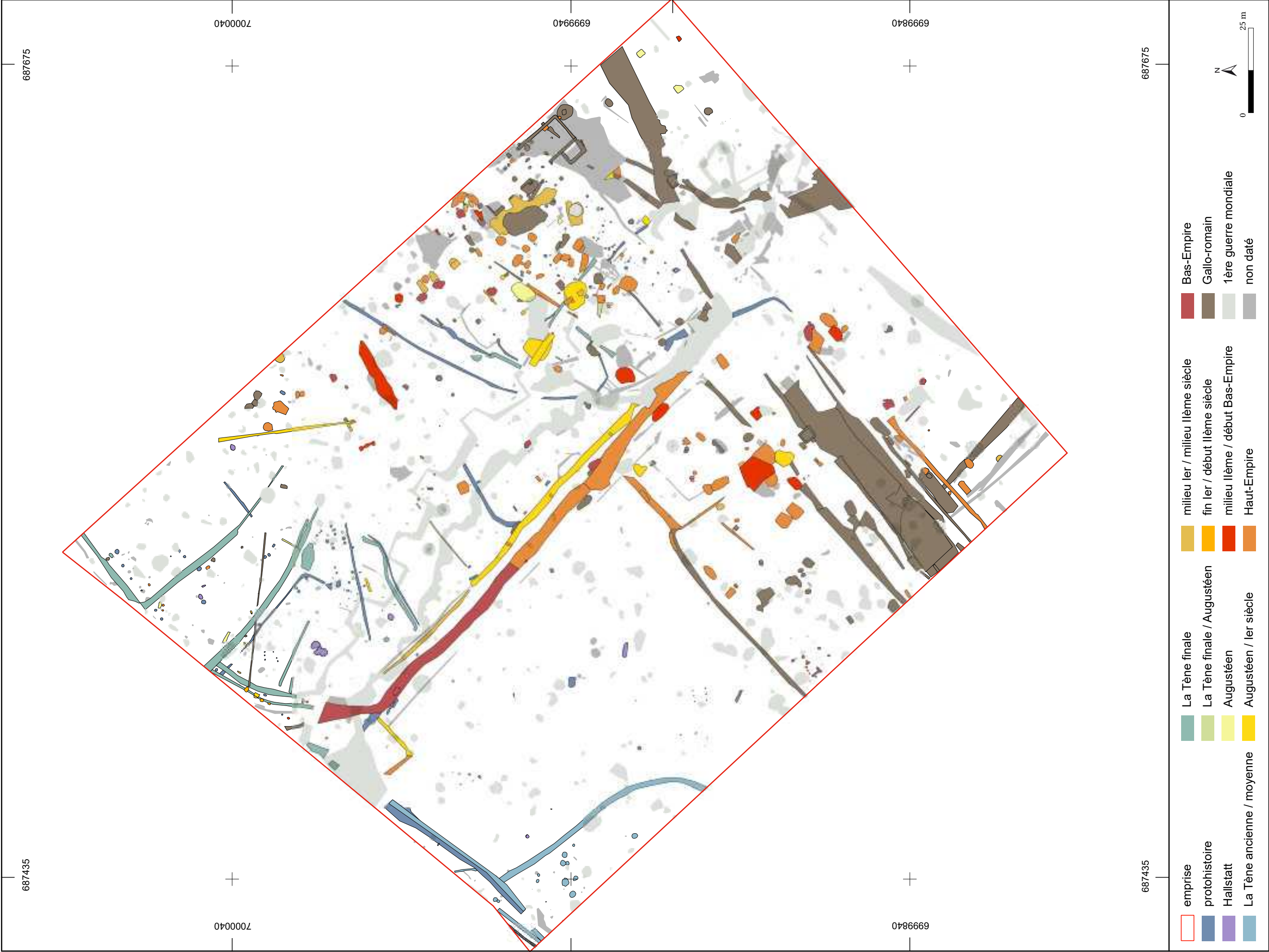


Fig. 14 : Plan général avec les différentes périodes d'occupation

3.1 Les âges des métaux (E. Leroy-Langelin, D. Bouteau)

97 structures ont été associées aux âges des métaux. Il s'agit essentiellement de fossés, de fosses et de poteaux (Fig. 16, page 67). Aucune sépulture n'a été mise en évidence pour cette époque. Trois périodes se distinguent sur le site. Le premier âge du Fer est essentiellement représenté par un ensemble de fosses imbriquées au nord du site ainsi que quelques fosses disséminées témoignant de la présence d'un habitat ouvert typique de cette période. L'occupation de La Tène moyenne se concentre dans la partie ouest du site où un ensemble de silos destinés au stockage alimentaire, est délimité par un fossé. Enfin les vestiges de La Tène finale se retrouvent de façon plus étendue sur le site et préfigurent sans doute une installation humaine pérenne qui va se développer durant toute la période gallo-romaine.

3.1.1 Le premier âge du Fer

11 structures ont livré du mobilier céramique attribuable au Hallstatt final. Il s'agit essentiellement de fosses disséminées sur le terrain sans véritable concentration (Fig. 15, page 66).

3.1.1.1 L'ensemble 43 (fosses 361-362-363-364)

Ces 4 fosses n'ont pas été distinguées tout de suite sur le terrain, leur comblement sommital étant très similaire. Les fosses s'imbriquent, donnant un aspect polylobé à l'ensemble (Fig. 17, page 69). La fosse 361 a fait l'objet d'un sondage manuel (sd 360). Son plan est irrégulier, ses parois en gradins et son fond plat. Ses dimensions maximales sont de 2,78 m de long pour 2,06 m de large et 0,44 m de profondeur. Son remplissage est constitué de 3 comblements successifs (Fig. 18, page 70). La fosse 362 a un plan irrégulier, des parois en gradin et un fond plat. Ses dimensions maximales sont 1,44 m de long pour 0,58 m de large et 0,36 m de profondeur. Elle ne comporte qu'un seul comblement (Fig. 18, page 70). La fosse 363 adopte un plan plus ovalaire et possède un unique comblement (Fig. 18, page 70). Ses parois sont obliques et son fond irrégulier. Elle est recoupée par la fosse 364, sa longueur est par conséquent tronquée. Elle mesure 1,68 m de long, pour 1,24 m de large et 0,36 m de profondeur. Enfin, la fosse 364 mesure 2,40 m de long, 2,24 m de large pour une profondeur de 0,90 m. Son plan est sub-circulaire, les parois et le fond sont quant à eux irréguliers. Son remplissage contient 8 niveaux successifs (Fig. 18, page 70).

Le ramassage de surface (ue 44) s'élève à 50 tessons (581 g). C'est la fosse 364 qui a livré l'essentiel du mobilier (716 tessons, un peu moins de 15 kg), la fosse 361 livre quant à elle 45 tessons (585 g), 32 tessons (165 g) étaient présents dans la fosse 363 et 3 tessons (48 g) dans la fosse 362.

L'ensemble de la céramique pour ce lot de structures est assez similaire et homogène. Une série d'individus représente des vases hauts, à ressaut (type 53110, Bardel et al. 2013, (Fig. 20, page 72 et Fig. 20, page 72), 367-17, 397-8 et 397-16). Ces derniers, plutôt ubiquistes, sont retrouvés sur tous les sites attribués au premier âge du Fer (Hallstatt C-D). La fréquence importante de formes carénées (type 32210, Fig. 20, page 72 et Fig. 21, page 73, 397-6 et 370-13) auxquelles s'ajoute un grand nombre de jattes à épaulement arrondi (type 34200, Fig. 20, page 72 et Fig. 21, page 73, 397-3, 4, 5 et 397-12) permet de caractériser l'attribution chronologique du lot.

En effet, ces formes peuvent s'inscrire dans une fourchette chronologique correspondant au Hallstatt final, soit entre -550 et -400.

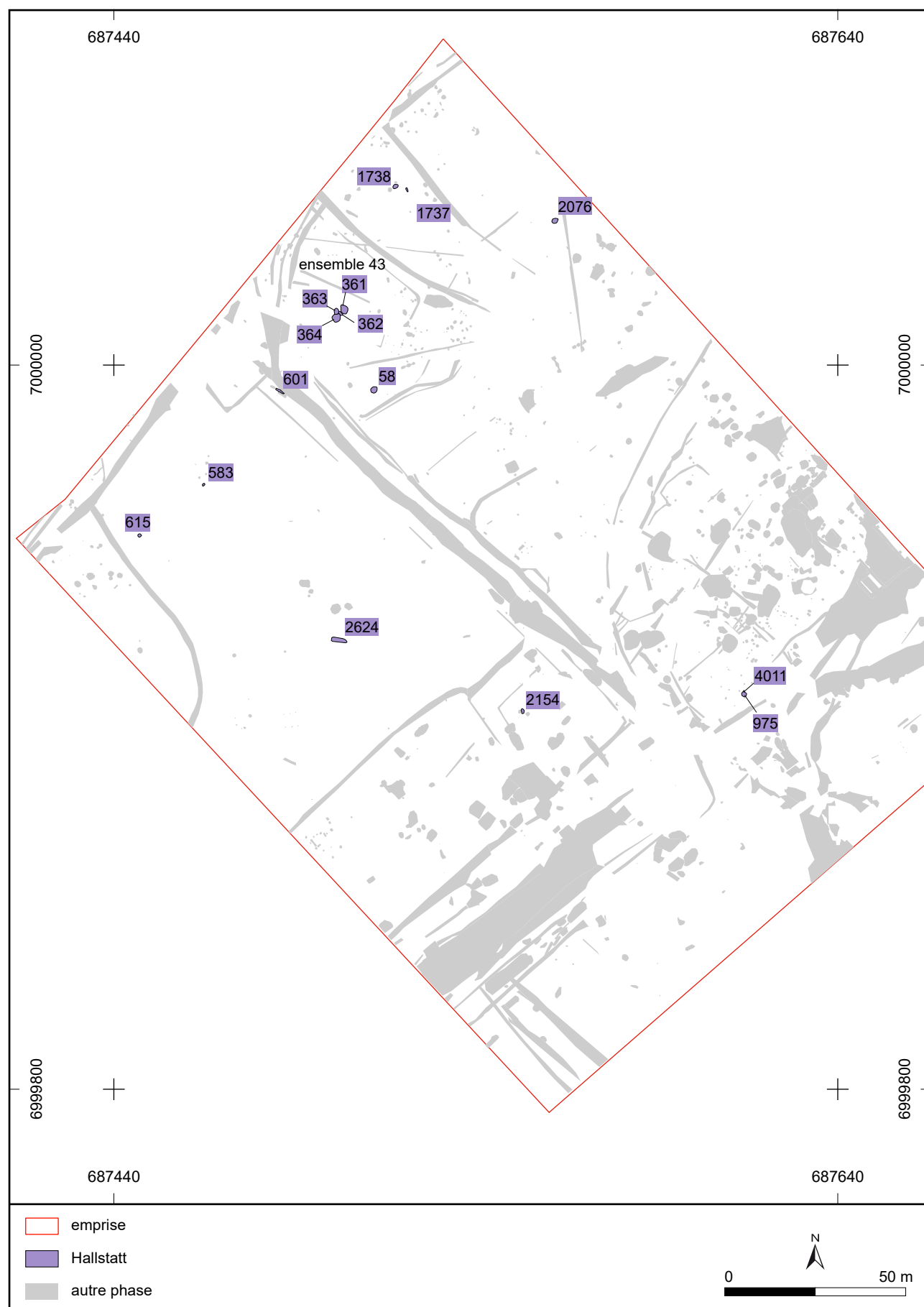
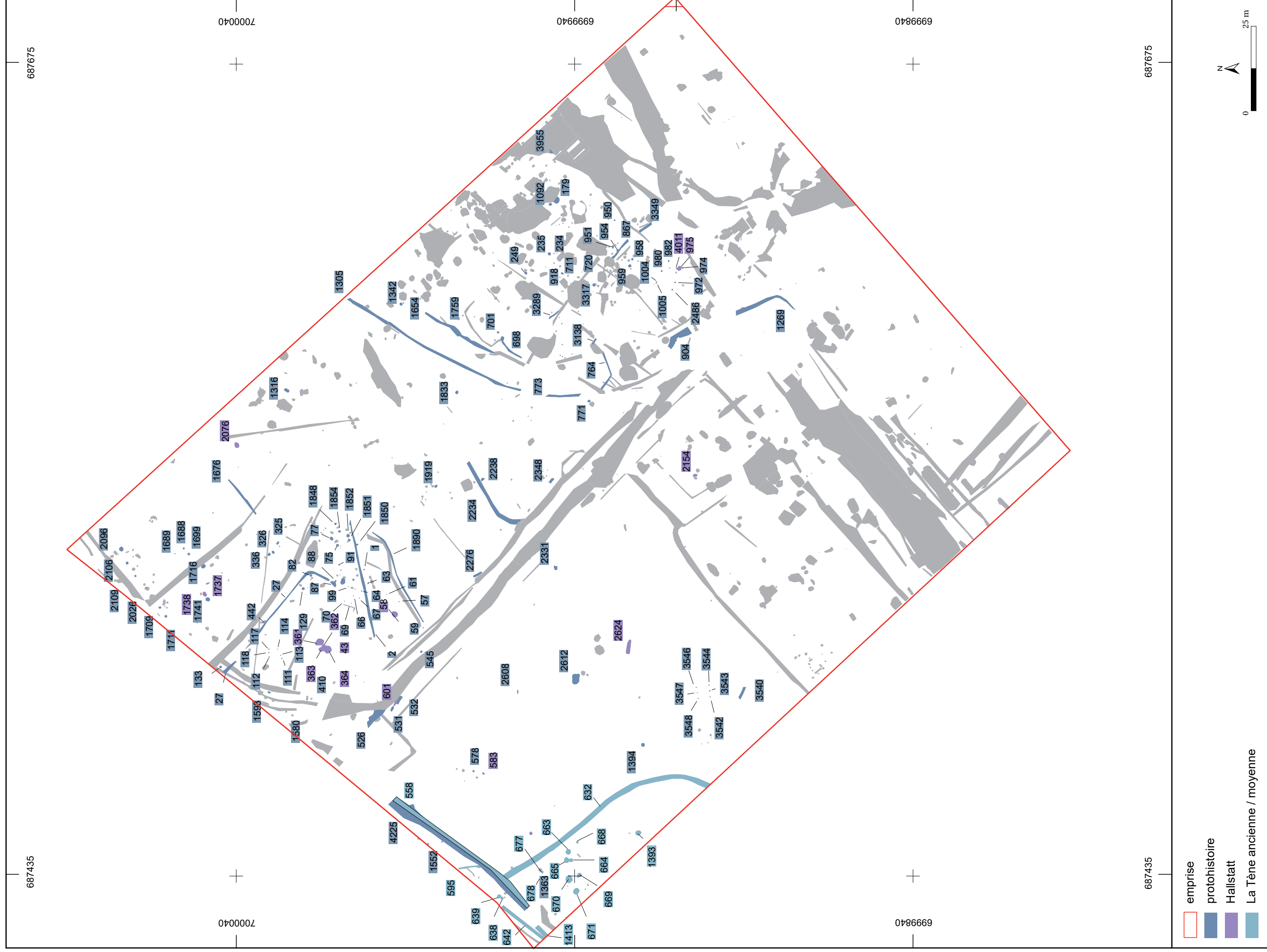


Fig. 15 : Les structures du premier âge du Fer, L. Wilket - DA, CD 62.



Ce lot est assez proche de celui découvert sur le site de Proville, dans le Cambrésis et dont le répertoire se rapproche plus aisément des sites picards (Bardel et al. 2013). Pour comparaison, ce site contient des écuelles carénées de type 32210 associées à des écuelles à épaulement de type 34200 comme c'est le cas à Avesnes-lès-Bapaume. Par ailleurs, d'autres similitudes sont à noter telles que la présence de fonds ombiliqués sur vaisselle fine et d'une perdurance de tradition plus ancienne d'impressions digitées sur le dessus des lèvres de vases hauts.



Fig. 17 : Vue de l'ensemble 43, cliché L. Wilket - DA, CD 62.

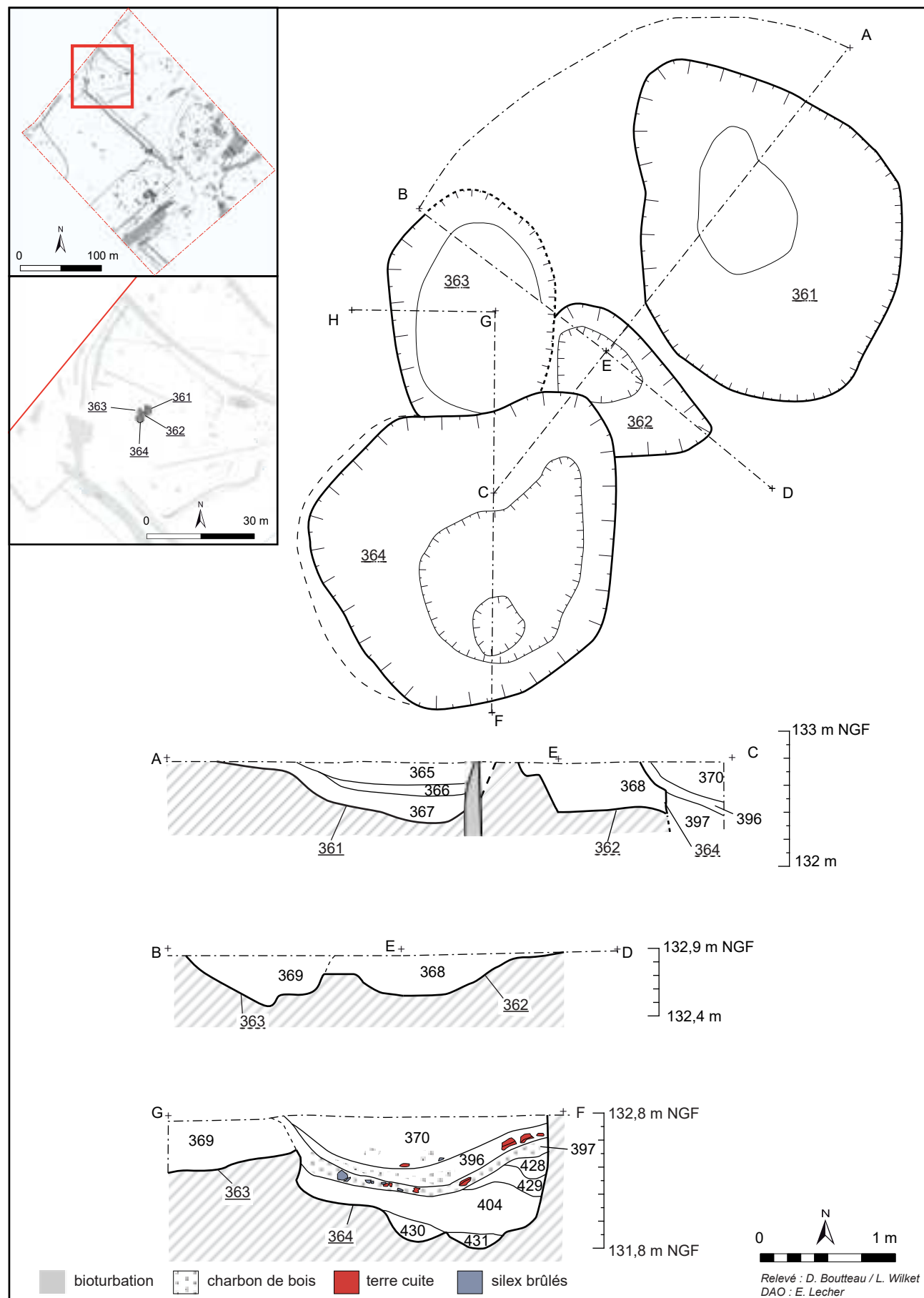


Fig. 18 : Plan et coupes de l'ensemble 43, E. Lecher - DA, CD 62.

361 : Fosse

365 : limon homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Nombreux nodules de charbon de bois et occasionnels petits fragments de terre cuite.

366 : limon homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Abondants oxydes de manganèse.

367 : limon homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Traces hydromorphiques blanchâtres en partie inférieure. Nombreux nodules de charbon de bois et occasionnels petits fragments de terre cuite.

362 : Fosse

368 : Limon homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Traces hydromorphiques blanchâtres en partie inférieure. Rares nodules de charbon de bois, rares silex brûlés, occasionnels oxydes ferro-manganiques.

363 : Fosse

369 : Limon homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Traces hydromorphiques blanchâtres en partie inférieure. Nombreux nodules de charbon de bois et de terre cuite, rares silex brûlés, occasionnels oxydes ferro-manganiques.

364 : Fosse

370 : Limon homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Rares petits fragments de terre cuite, rares nodules de charbon de bois.

396 : Limon homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/4). Occasionnels nodules de charbon de bois et petits fragments de terre cuite.

397 : Argile limoneuse, homogène, compacte, marron foncé (10YR 3/3). Abondants nodules de charbon de bois et de terre cuite. Concentration de silex brûlés principalement côté nord.

428 : Limon homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Traces hydromorphiques blanchâtres en partie inférieure.

429 : Argile limoneuse homogène, très compacte marron jaunâtre (10YR 5/8).

404 : Comblement hétérogène composé de limon compact, marron jaunâtre (10YR5/6) et d'argile limoneuse et compacte marron jaunâtre (10YR 5/8) présente sous forme de litages fins (stagnation d'eau).

430 : Comblement hétérogène composé d'argile très compacte, marron jaunâtre (10YR 5/8) et de limon compact, marron jaunâtre (10YR 5/4).

431 : Limon argileux, homogène et compact marron (10YR 5/3).

Fig. 19 : Description des comblements de l'ensemble 43, E. Lecher - DA, CD 62.

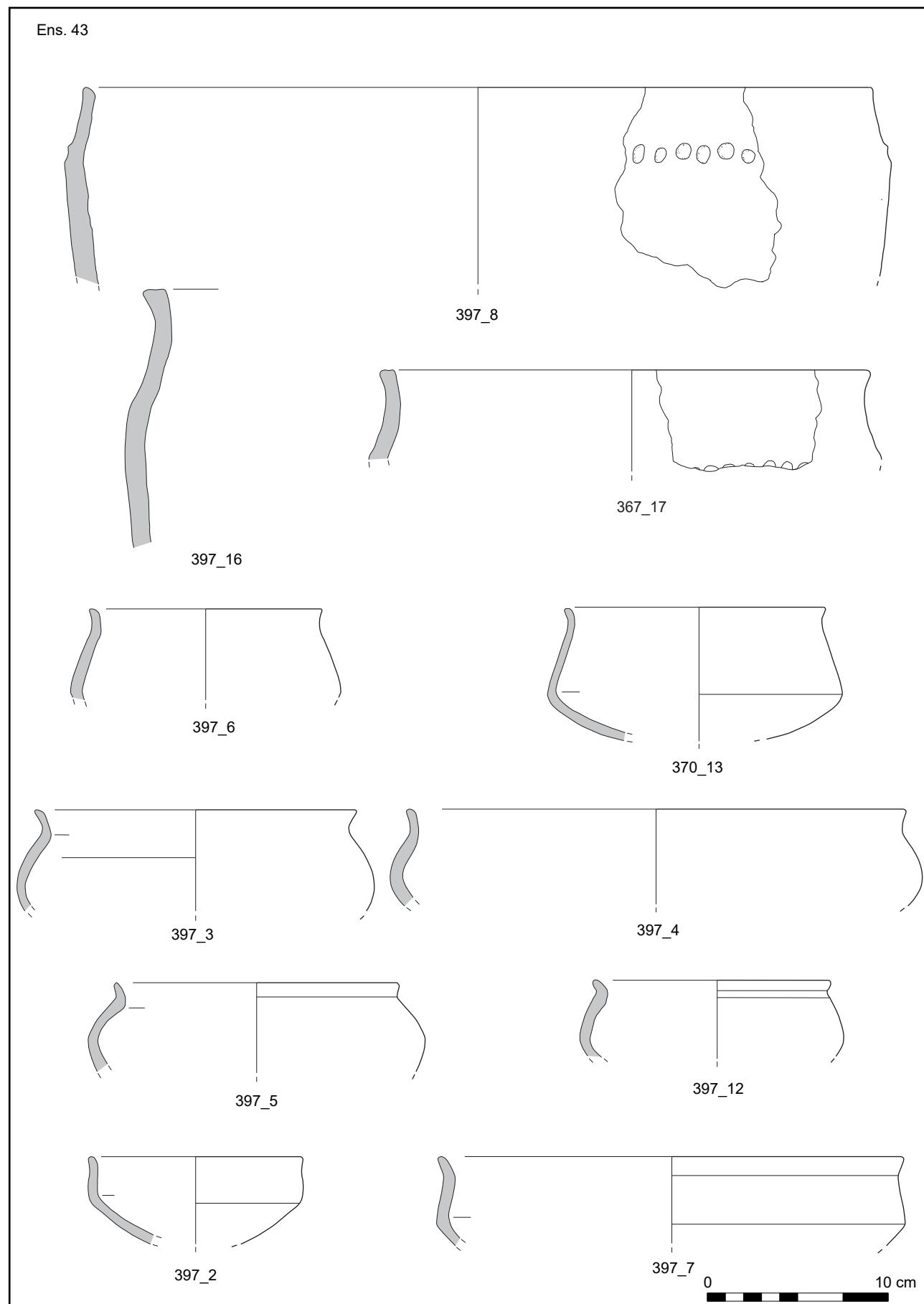
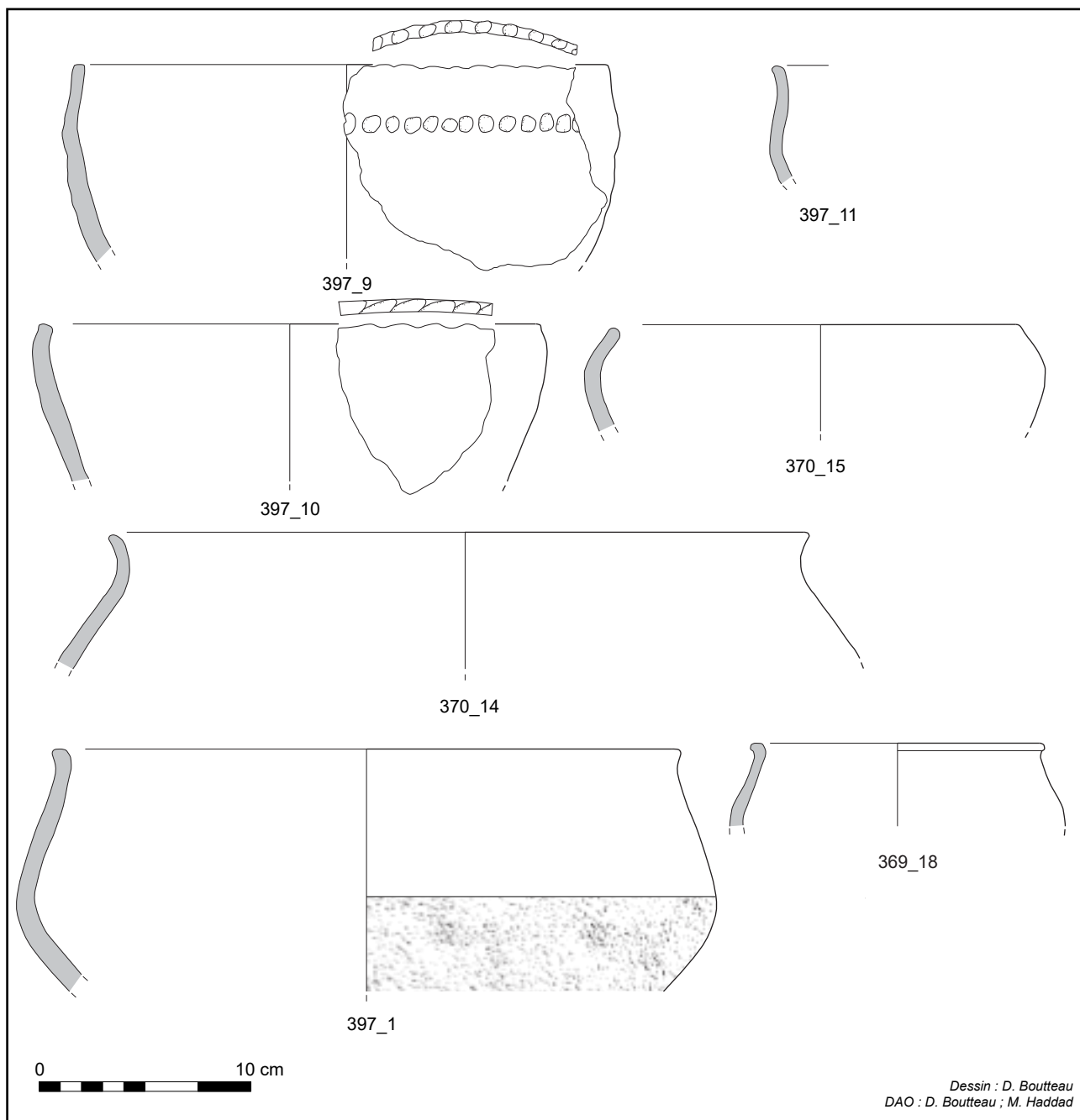


Fig. 20 : Le mobilier céramique de l'ensemble 43, D. Boutteau - DA, CD 62.



- 397_1 : jatte à épaulement médian et partie inférieure grattée (type 32210) ; d. bord 300 mm.
 397_2 : écuelle carénée (type 24200) ; d. bord 120 mm.
 397_3 : écuelle à épaulement arrondi (type 34200) ; d. bord 180 mm.
 397_4 : écuelle à épaulement arrondi (type 34200) ; d. bord 280 mm.
 397_5 : écuelle à épaulement arrondi (type 34200) ; d. bord 160 mm.
 397_6 : écuelle à profil arrondi (type 32210) ; d. bord 130 mm.
 397_7 : écuelle carénée (type 24230) ; d. bord 260 mm.
 397_8 : vase caréné à col court (type 52110) ; d. bord 440 mm.
 397_9 : vase caréné à col court (type 52110) ; d. bord 260 mm.
 397_10 : jatte à bord rentrant (type 22200) ; d. bord 240 mm.
 397_11 : vase indéterminé (type ind.) ; d. bord ind.
 397_12 : écuelle à épaulement arrondi (type 34200) ; d. bord 130 mm.
 370_13 : écuelle à profil arrondi (type 32210) ; d. bord 150 mm.
 370_14 : pot à encolure (type 61100) ; d. bord 340 mm.
 370_15 : jatte à bord rentrant (type 22200) ; d. bord 210 mm.
 397_16 : pot à ressaut (type 53110).
 367_17 : pot caréné (type 53110) ; d. bord 280 mm.
 369_18 : écuelle carénée (type ind.) ; d. bord 140 mm.

Fig. 21 : Le mobilier céramique de l'ensemble 43, D. Boutteau - DA, CD 62.

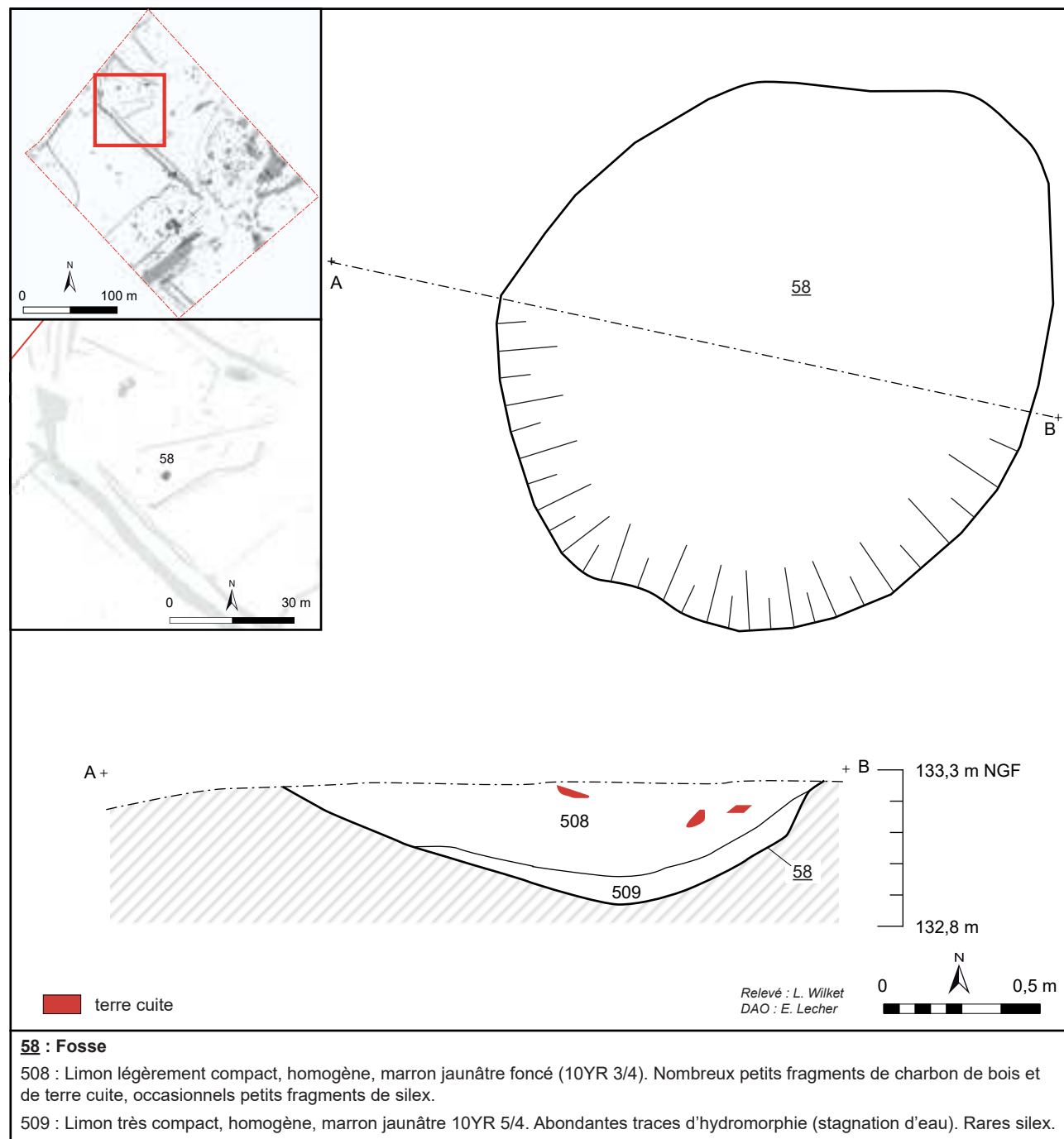


Fig. 22 : Plan et coupe de la fosse 58, E. Lecher - DA, CD 62.

3.1.1.2 La fosse 58

Il s'agit d'une petite fosse circulaire de 2,10 m de diamètre dont le profil est en cuvette. Elle jouxte dans sa partie nord une zone a priori perturbée par un chablis. Elle mesure 0,50 m de profondeur et comporte deux niveaux de comblement (Fig. 22, page 74 et Fig. 24, page 76).

Un total de 71 tessons (1845,8 g) a été recueilli au sein du comblement 508 de cette fosse 58. 6 formes ont été isolées (Fig. 23, page 75).

Les vases 508-1 et 508-2 sont des écuelles carénées (types 32220 et 32100). La lèvre est éversée pour la première alors que la seconde montre un bord plutôt droit. Ces formes sont présentes au Hallstatt moyen et final. Une coupe hémisphérique à lèvre amincie 508-3, complète le corpus sans aider à affiner la datation. Les pots 508-4 et 508-5 présentent une carène haute, marquée par une ligne d'impressions digitées pour le vase 508-4. Une autre ligne d'impressions digitées est visible sur le dessus de la lèvre. Le pot 508-6 est plus arrondi et a un bord rentrant.

Par ces formes, l'ensemble du lot pourrait être attribué de manière large au Hallstatt moyen et final (D1-D3).

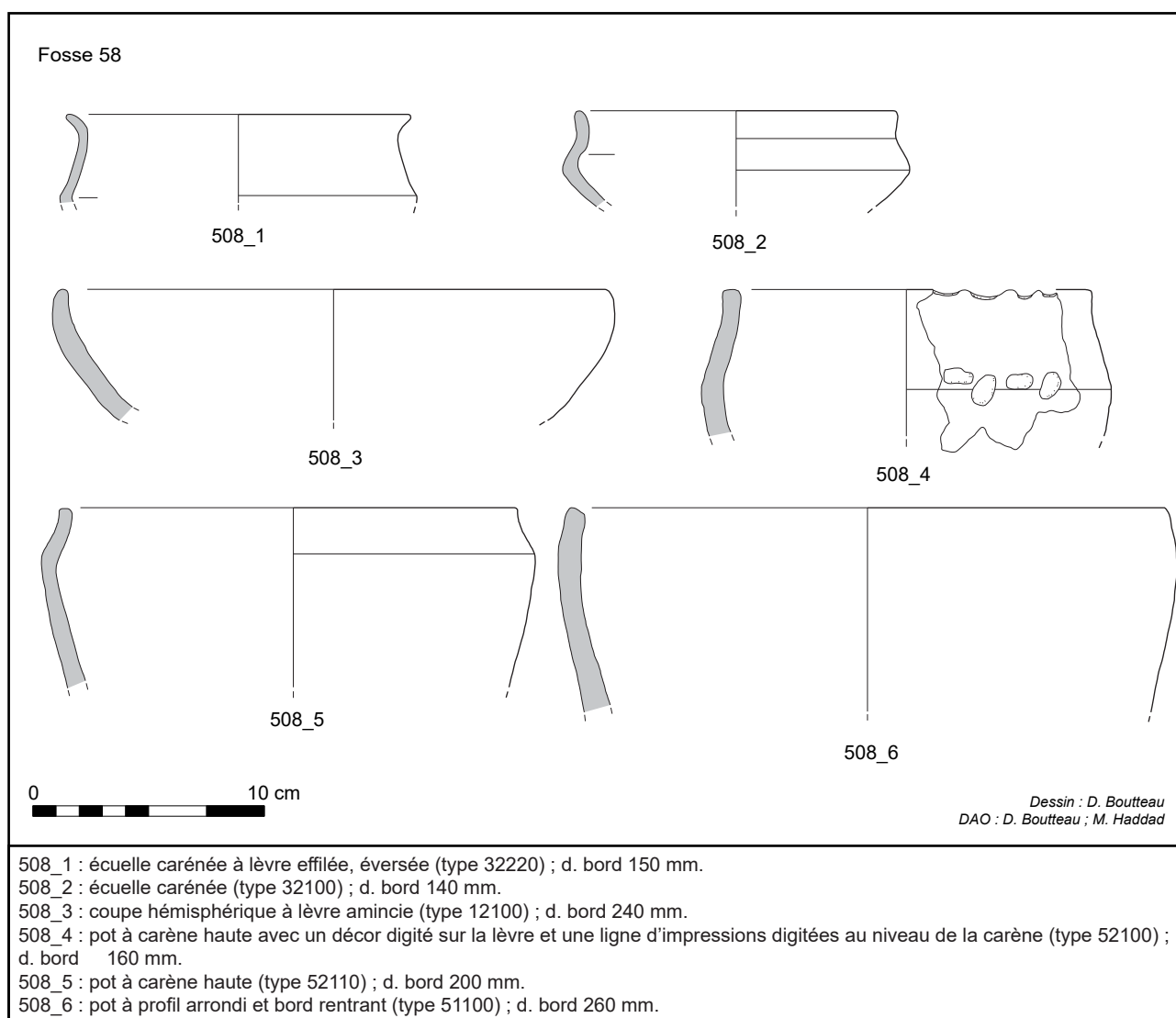


Fig. 23 : Le mobilier céramique de la fosse 58, D. Boutteau - DA, CD 62.



Fig. 24 : Vue de la fosse 58, cliché L. Wilket - DA, CD 62.

3.1.1.3 La fosse 601

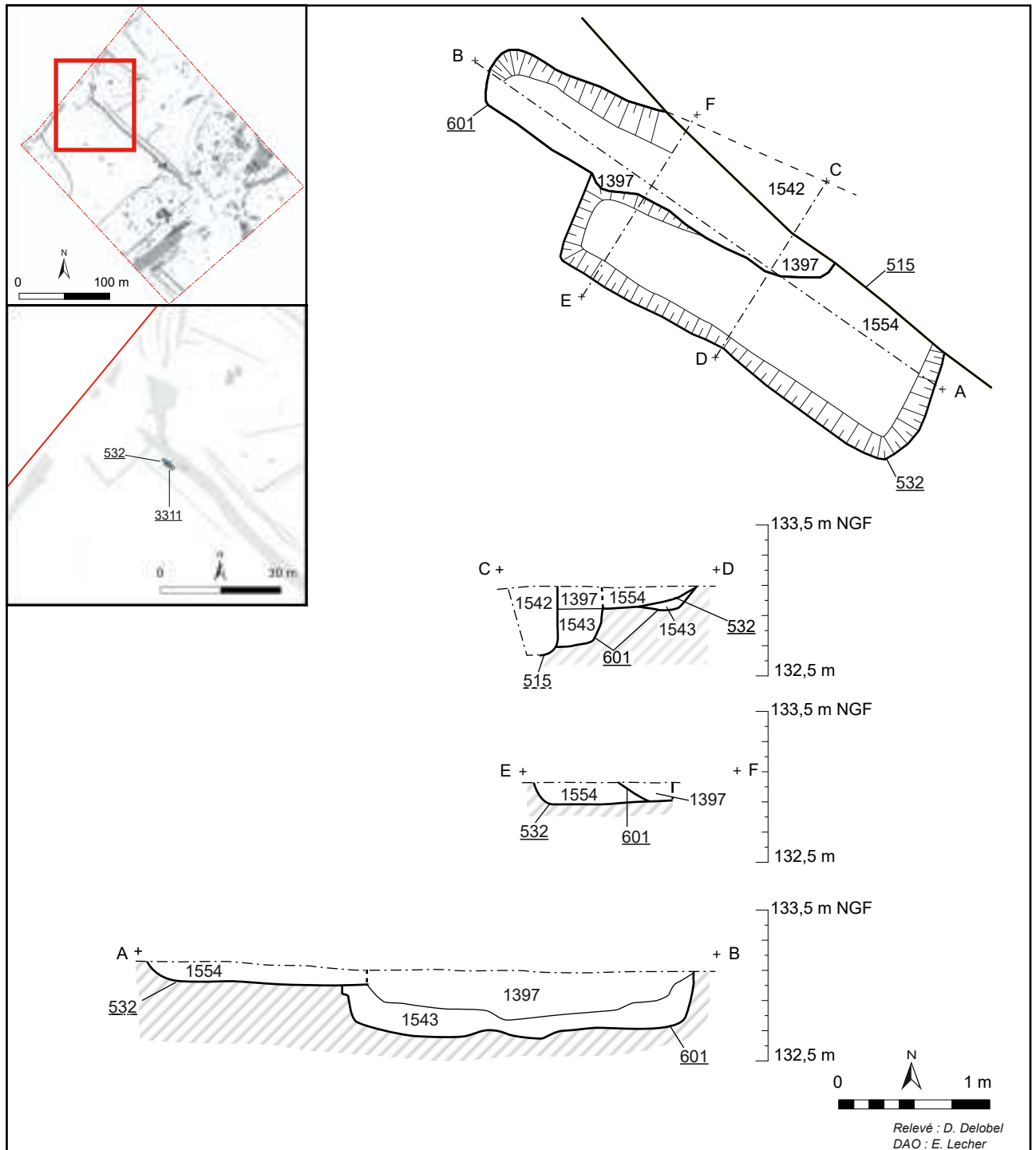
La fosse 601 voit son extrémité nord-est coupée par le chemin 515. Elle arbore un plan oblong, un profil en cuvette et des parois obliques. Son remplissage est constitué de 2 comblements (Fig. 25, page 77). Elle mesure 2,60 m de long pour 0,70 m de large et 0,40 m de profondeur (Fig. 26, page 78).

Un total de 15 tessons (169,8 g) modelés a été découvert dans le comblement de la fosse 601. Un tesson montre un décor incisé au peigne (1397-1, Fig. 28, page 79). Les incisions semblent être disposées de manière à former des figures quadrangulaires, éventuellement couvrantes sur l'ensemble de la panse. Les décors couvrant au peigne se retrouvent essentiellement à partir de la fin du Hallstatt et à La Tène ancienne.

3.1.1.4 La fosse 1738

La fosse 1738 est ovale, à profil et paroi irréguliers. Ses dimensions sont de 1,56 m de long, 1,08 m de large et 0,28 m de profondeur. Elle possède un seul comblement (Fig. 27, page 78 et Fig. 29, page 79).

La fosse 1738 comptabilise un total de 3 tessons (167,9 g). Il s'agit de fragments de céramique modelée qui présentent une pâte associant un dégraissant de chamotte et de silex. Un individu a pu être isolé (1739_1, Fig. 28, page 79), il s'agit d'un bord festonné type 14200 (Bardel et al. 2013). Cette forme apparaît au Hallstatt final et semble disparaître progressivement à La Tène ancienne.



515 : Chemin

1542 : Limon compact, hétérogène marron jaunâtre (10YR 5/8 et 10YR 5/6). Rares nodules de terre cuite et rares nodules de charbon de bois.

532 : Fosse

1554 : Limon compact, homogène, marron jaunâtre (10YR 4/5). Abondants micro nodules et nodules de terre cuite et de charbon de bois.

601 : Fosse

1397 : Limon sableux compact, hétérogène, marron jaunâtre (10YR 5/4) et marron jaunâtre foncé (10YR 5/6)/ Abondants nodules de terre cuite, abondants micro nodules et gros fragments de charbon de bois, rares gros fragments de terre cuite.

1543 : Limon sableux compact, hétérogène, marron très pâle (10YR 7/4) et marron jaunâtre (10YR 5/6). Rares petits fragments de terre cuite et occasionnels nodules et micro-nodules de charbon de bois.

Fig. 25 : Plan et coupe des fosses 532 et 601, E. Lecher - DA, CD 62.



Fig. 26 : Vue de la fosse 601, cliché D. Delobel - DA, CD 62.



Fig. 27 : Vue de la fosse 1738, cliché E. Afonso Lopes - DA, CD 62.

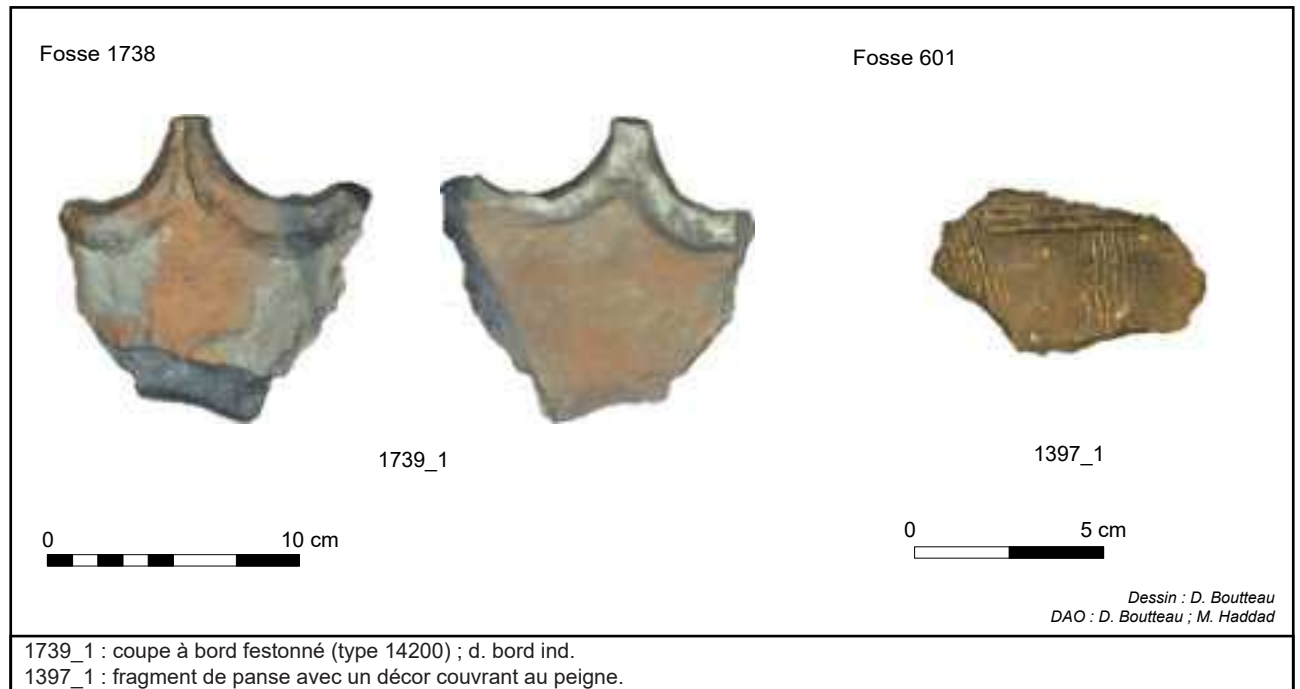


Fig. 28 : Vues du mobilier des fosses 601 et 1738, D. Boutteau - DA, CD 62.

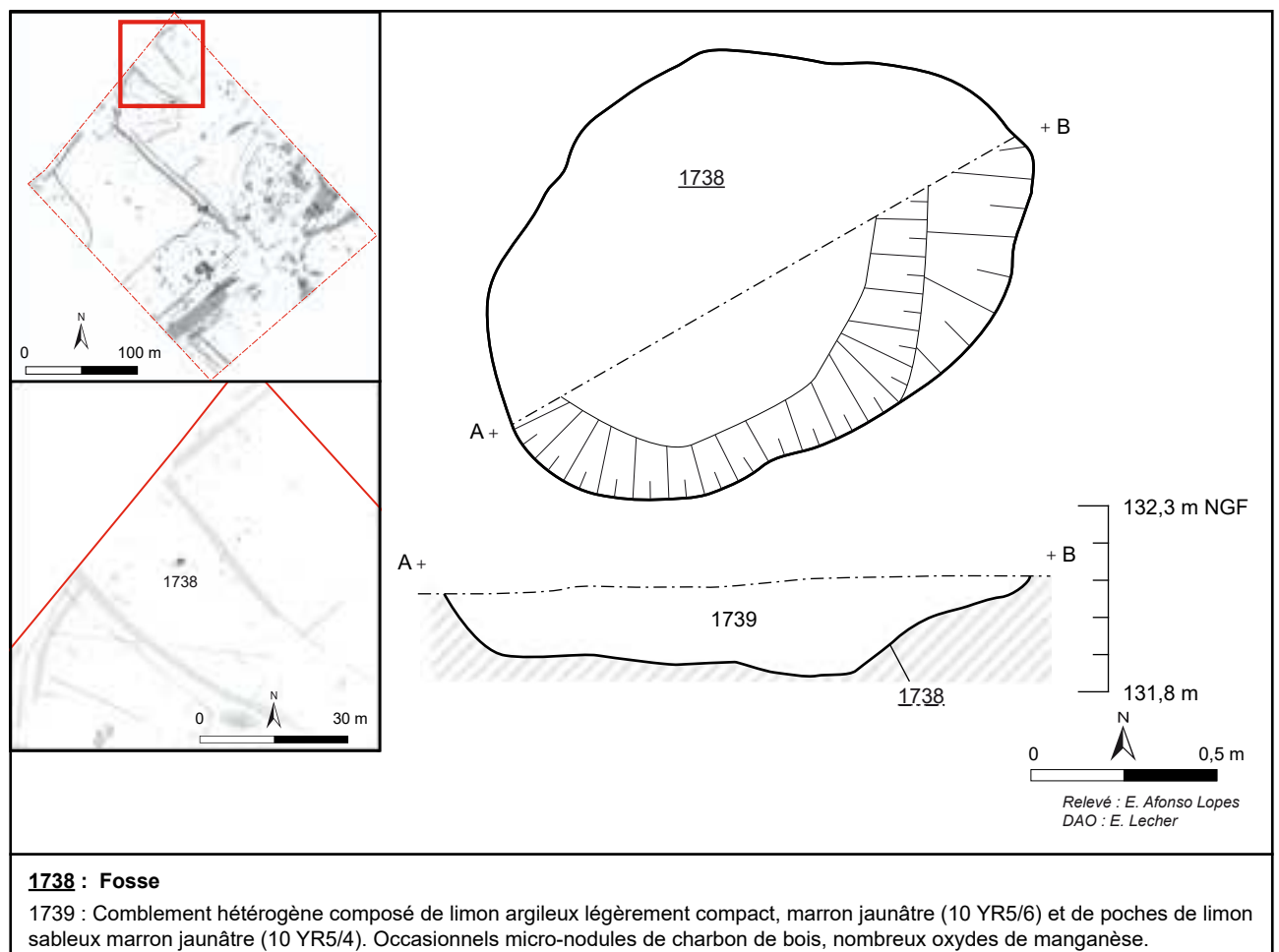


Fig. 29 : Plan et coupe de la fosse 1738, E. Lecher - DA, CD 62.

3.1.1.5 La fosse 615

De forme circulaire, la fosse 615 a un diamètre à l'ouverture de 0,85 m. Ses parois sont verticales. Le fond plat se situe à 0,75 m de profondeur. Son remplissage est constitué de 4 comblements (Fig. 30, page 80 et Fig. 31, page 81).

Un total de 57 tessons (978,3 g) provient de la fosse, essentiellement des fragments de panse. 8 NMI ont été comptabilisés et 4 individus ont été isolés pour dessin (Fig. 32, page 81), accompagnés d'une vue photographique d'un fragment décoré. La jatte 657-2 à carène haute à lèvre épaissie en petit bourrelet type 24120/24220 fait partie du répertoire caractéristique de La Tène A1 (Bardel et al. 2013 : p. 180). Le fond plat 657-1 à décor couvrant d'impressions en lunules semble confirmer cette datation, puisqu'il s'agit d'un type de décor répandu à La Tène ancienne qui tend à disparaître par la suite. 657-3 est un vase à large ouverture qui présente un bord épaissi éversé. Le profil réduit du vase n'a pas permis son identification. L'écuëlle 657-4 à carène haute à lèvre épaissie et décor de lignes d'impressions digitées se rapproche du type 32110 (Bardel et al. 2013) daté dans des contextes du Hallstatt final. Elle semble néanmoins perdurer dans le temps en suivant quelques variations morphologiques puisqu'une forme semblable a été retrouvée au site de Gérico (Jacques, Prilau 2006 : fig.151) datée de La Tène moyenne. Le tesson caréné 659-1 à décor de lignes incisées couvrantes semble bien intégrer les caractéristiques de la Tène ancienne. L'ensemble homogène permet de placer chronologiquement le lot à La Tène ancienne.

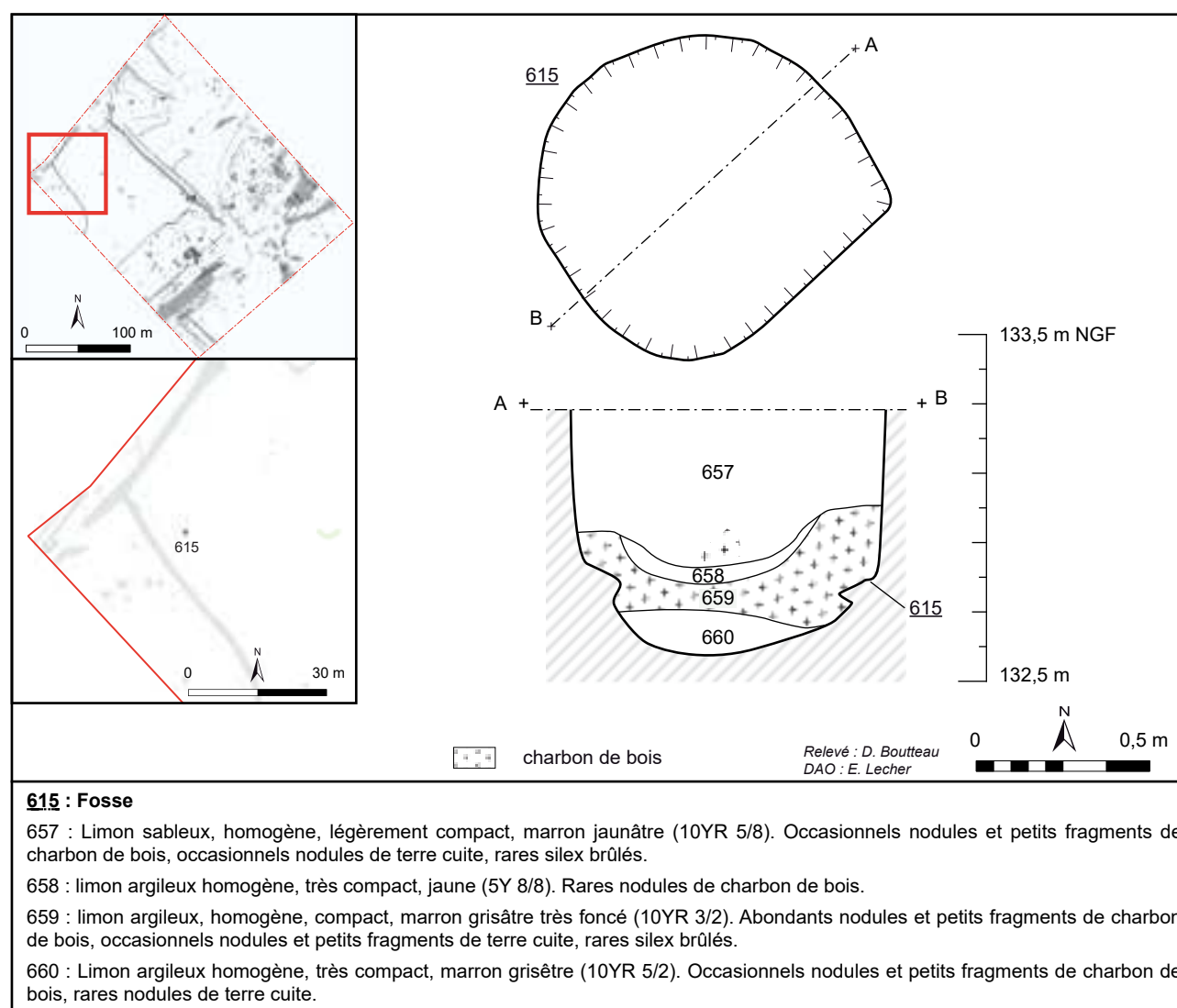
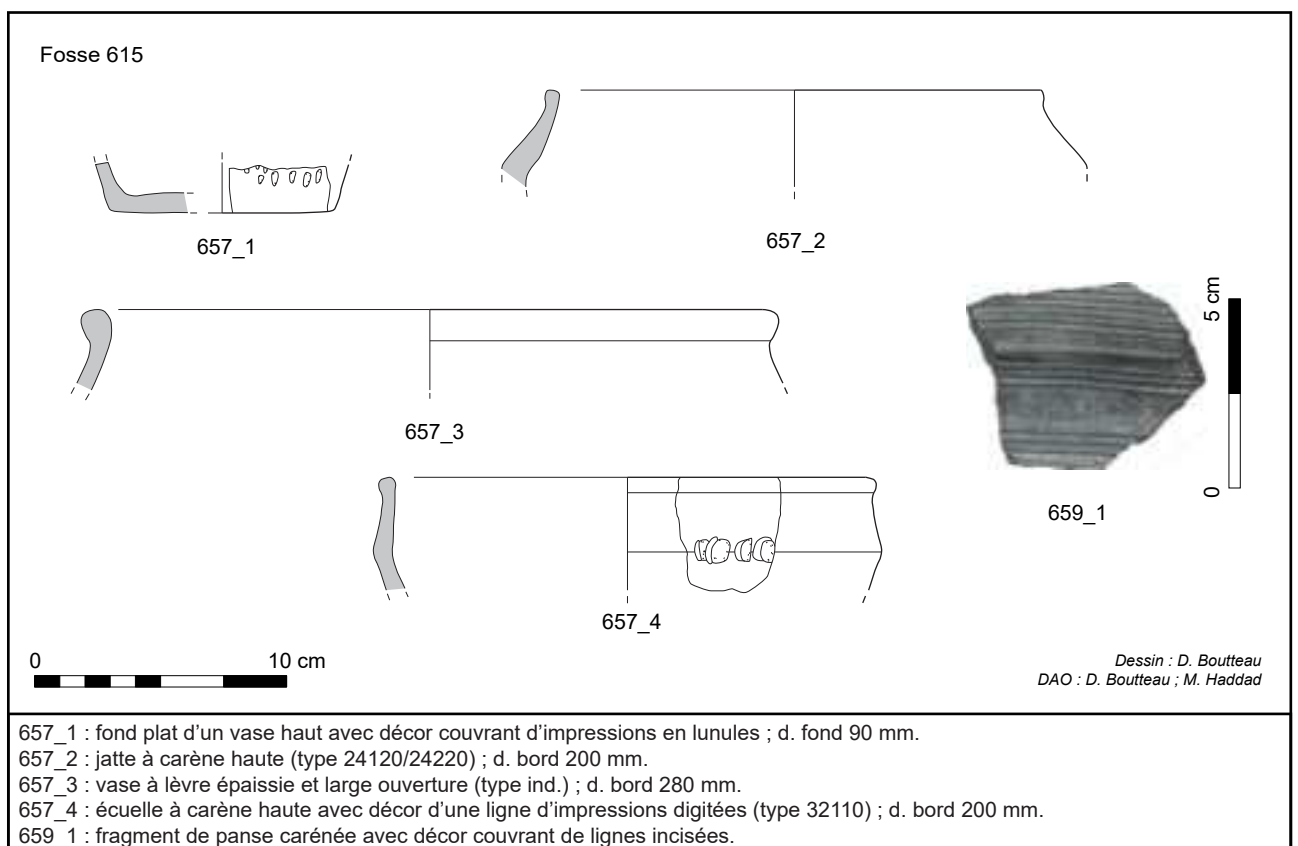


Fig. 30 : Plan et coupe de la fosse 615, E. Lecher - DA, CD 62.



Fig. 31 : Vue de la fosse 615, cliché D. Boutteau - DA, CD 62.



- 657_1 : fond plat d'un vase haut avec décor couvrant d'impressions en lunules ; d. fond 90 mm.
 657_2 : jatte à carène haute (type 24120/24220) ; d. bord 200 mm.
 657_3 : vase à lèvre épaissie et large ouverture (type ind.) ; d. bord 280 mm.
 657_4 : écuelle à carène haute avec décor d'une ligne d'impressions digitées (type 32110) ; d. bord 200 mm.
 659_1 : fragment de panse carénée avec décor couvrant de lignes incisées.

Fig. 32 : Le mobilier de la fosse 615, D. Boutteau - DA, CD 62.

3.1.1.6 La fosse 975

La fosse 975 présente une forme presque circulaire de 1,5 m de diamètre, recoupée au nord par le poteau 4011. Ses parois obliques aboutissent sur un fond irrégulier dont la profondeur maximale atteint 0,28 m. Un seul comblement a été identifié (Fig. 34, page 83 et Fig. 33, page 82).

Un total de 15 tessons (131,7 g) a été recueilli au sein de la fosse. 3 individus ont été isolés ainsi qu'un type de décor (Fig. 35, page 83). Le bord 4012-1 est droit et effilé. La forme n'a pas été identifiée. De même pour l'individu 4012-4, qui peut néanmoins être rapproché des coupes à profil tronco-elliptique. Seule l'écuelle 4012-2 à carène haute et col court, de type 32110, semble avoir un ancrage chronologique au Hallstatt final et début de La Tène ancienne (Bardel et al. 2013). Le fragment 4012-3 revêtant la trace de peinture rouge permet d'orienter dans le même sens la datation. En effet, il s'agit d'un style décoratif emblématique des répertoires du Hallstatt final et du début de La Tène ancienne (Bardel et al. 2013 : p. 156).

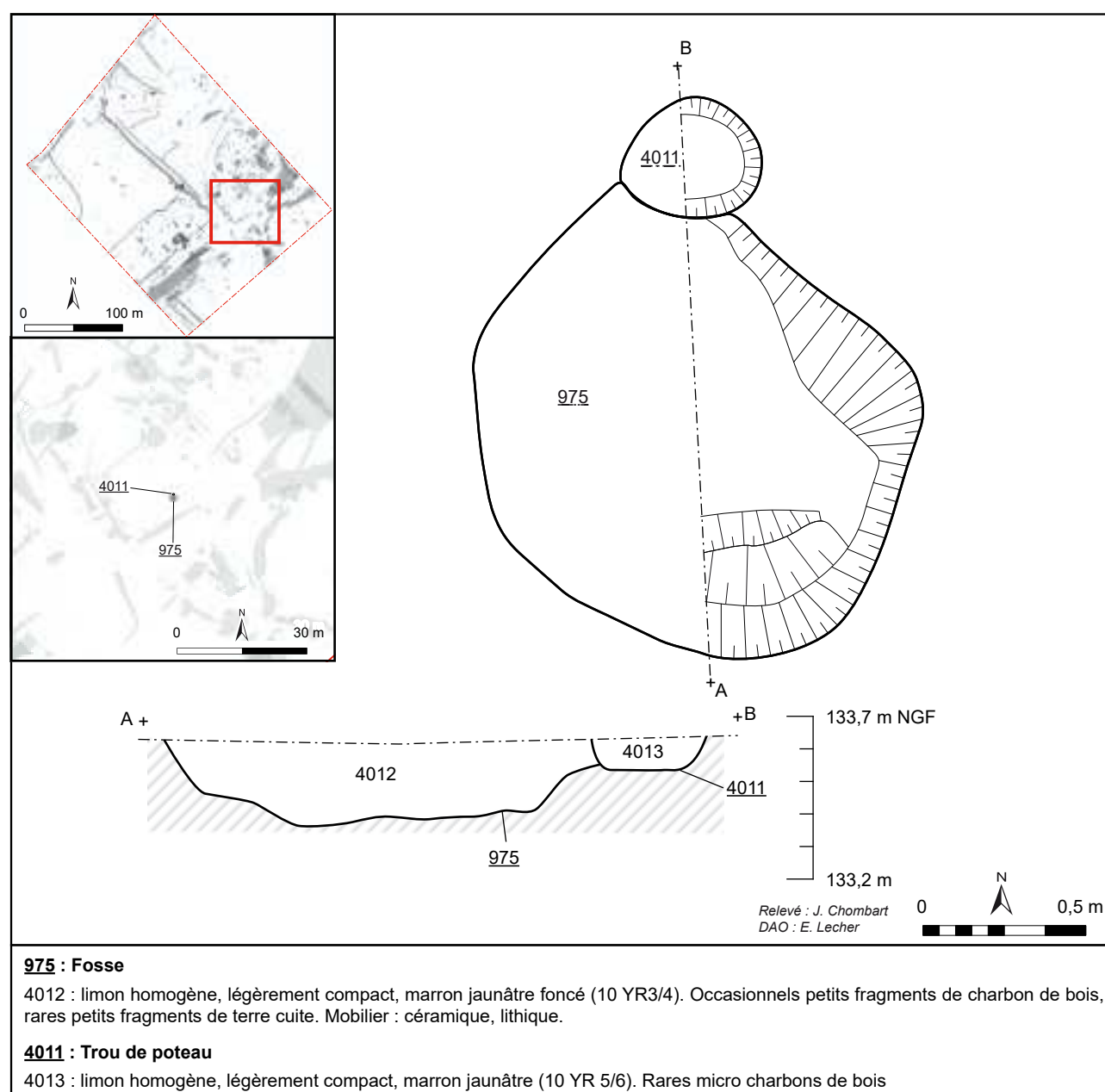


Fig. 33 : Plan et coupe de la fosse 975, E. Lecher - DA, CD 62.



Fig. 34 : Vue de la fosse 975, cliché J. Chombart - DA, CD 62.

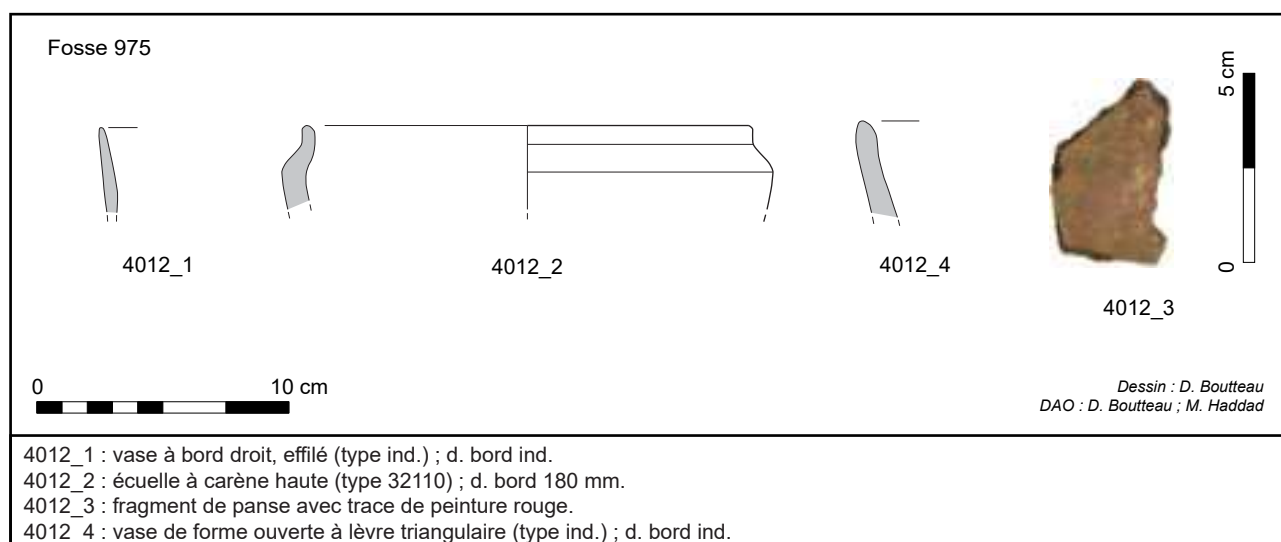


Fig. 35 : Le mobilier de la fosse 975, D. Boutteau - DA, CD 62.

3.1.1.7 La fosse 1737

La fosse 1737 est une fosse oblongue de 1,14 m de long sur 0,44 m de large, conservée sur 0,20 m de profondeur. Elle présente des parois obliques et un fond relativement plat. Son remplissage est constitué d'un seul niveau (Fig. 36, page 84 et Fig. 37, page 85).

Un pot à carène haute d'aspect grossier (Fig. 38, page 85) (5 tessons et 197,4 g) a été mis au jour dans le comblement 2034 de cette fosse. La lèvre est biseautée et le col est légèrement concave. De type 52000 (Bardel et al. 2013), il s'agit d'une forme faisant son apparition au Hallstatt moyen et qui disparaît progressivement durant La Tène ancienne.

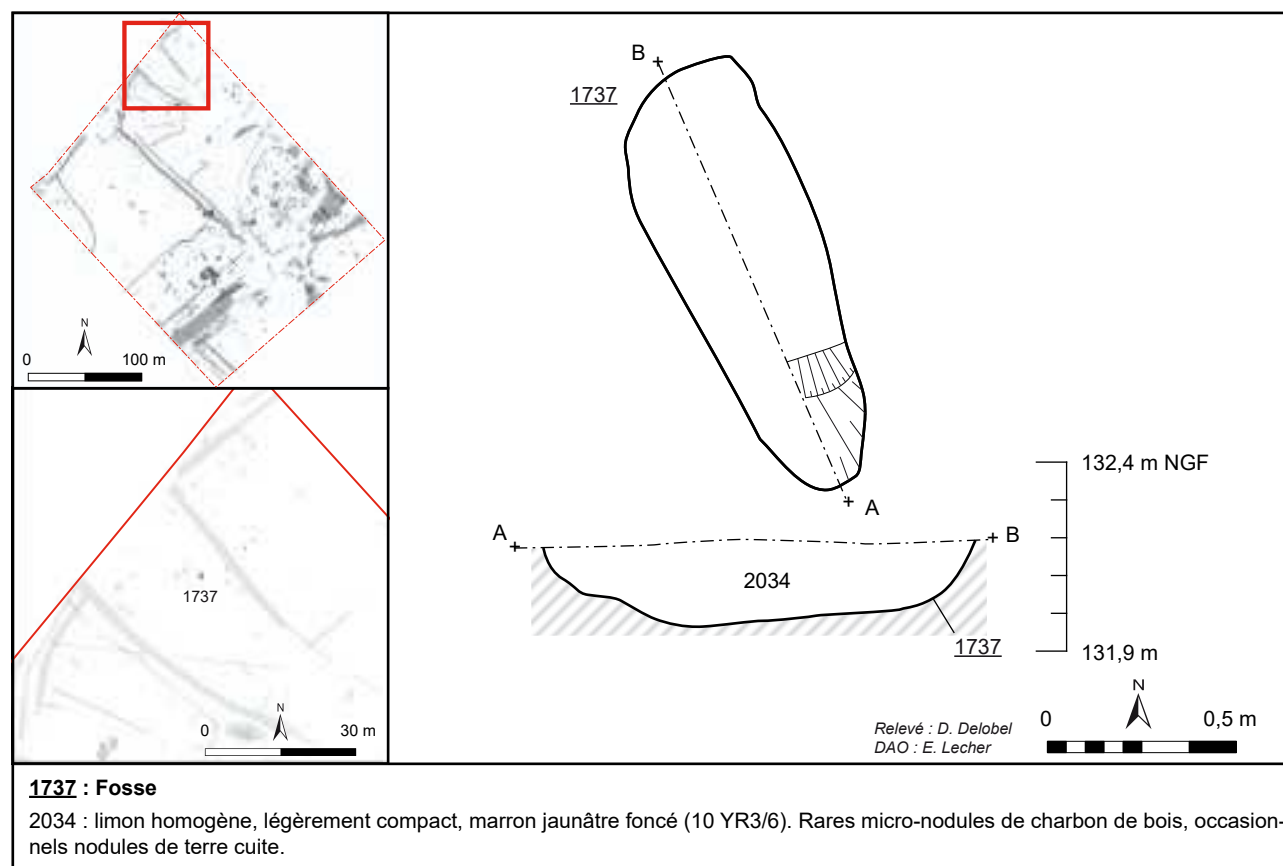


Fig. 36 : Plan et coupe de la fosse 1737, E. Lecher - DA, CD 62.



Fig. 37 : Vue de la fosse 1737, cliché D. Delobel - DA, CD 62.

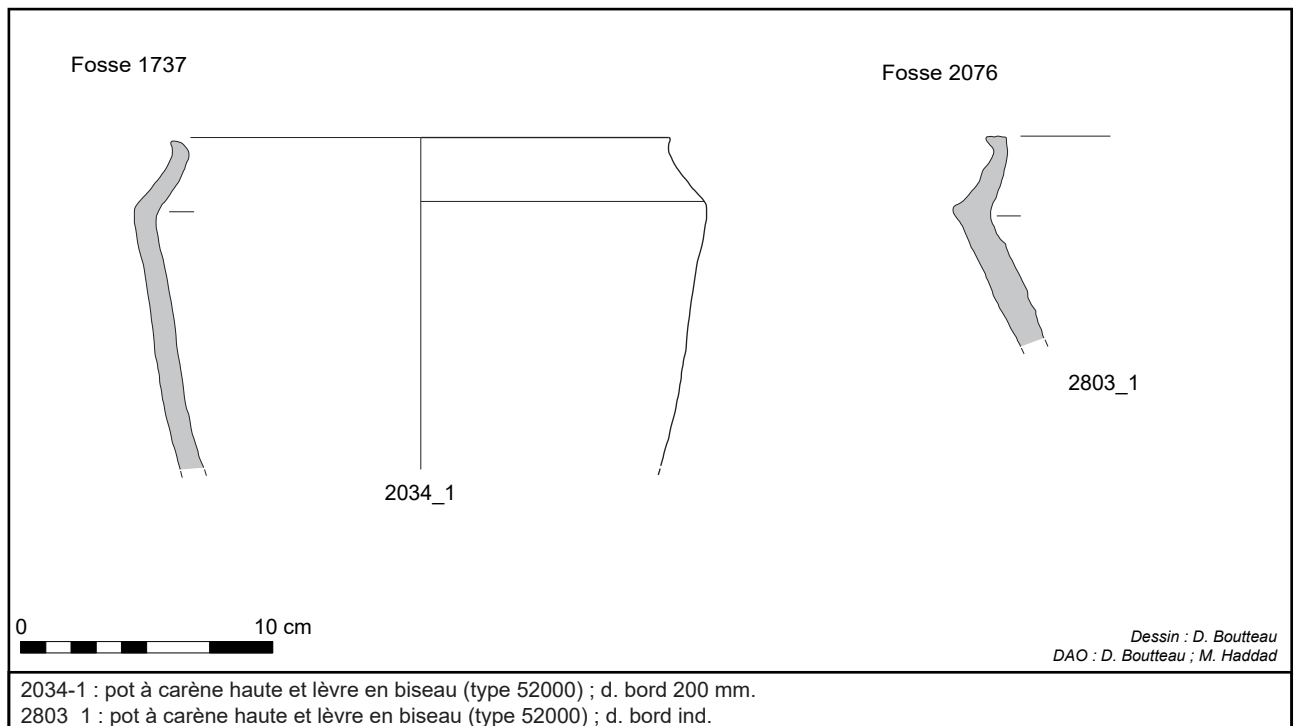


Fig. 38 : Le mobilier des fosses 1737 et 2076, D. Boutteau - DA, CD 62.

3.1.1.8 La fosse 2076

Structure ovale à parois obliques et fond irrégulier, la fosse 2076 est conservée sur 0,16 m de profondeur. D'une longueur de 1,72 m pour une largeur d'environ 1,40 m, elle présente un seul niveau de comblement (Fig. 39, page 86 et Fig. 40, page 87).

Un total de 39 tessons (360,3 g) a été récolté. Un individu a pu être isolé (Fig. 38, page 85). Il s'agit d'un pot à carène haute d'aspect très grossier à dégraissant chamotte et silex. Il correspond au type 52000 (Bardel et al. 2013) que l'on retrouve dans des contextes couvrant le Hallstatt moyen à La Tène ancienne.

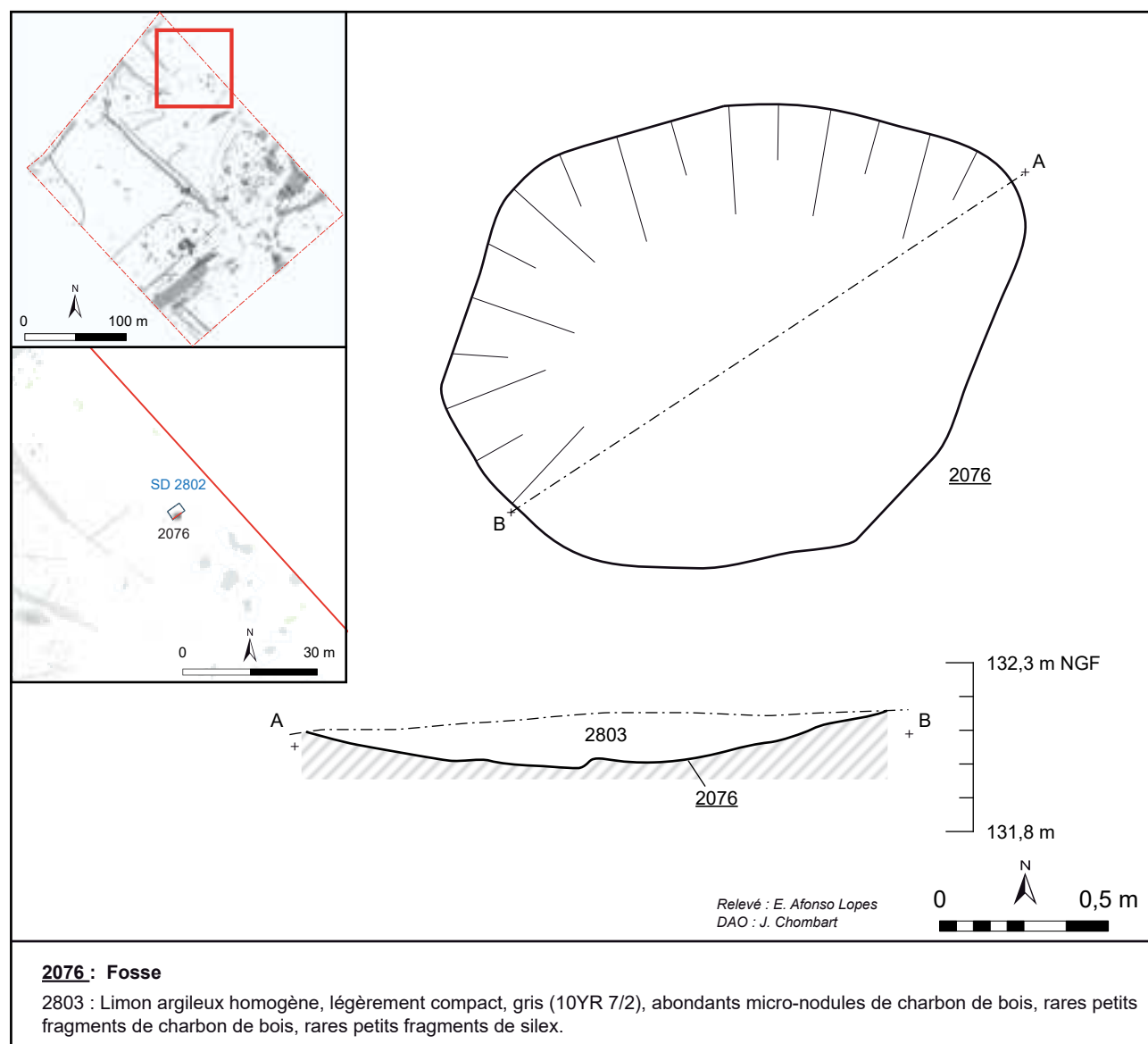


Fig. 39 : Plan et coupe de la fosse 2076, J. Chombart - DA, CD 62.



Fig. 40 : Vue de la fosse 2076, cliché E. Afonso Lopes - DA, CD 62.

3.1.1.9 La fosse 2154

La fosse 2154, située au centre de l'emprise, présente une forme oblongue de 1,36 m de long sur 0,76 m de large. Elle est recoupée à l'ouest par la fosse 3946. Ses parois obliques aboutissent sur un fond plat à 0,24 m de profondeur. Son remplissage est constitué d'un seul niveau (Fig. 42, page 89 et Fig. 43, page 89).

Son comblement a livré 97 tessons (1,8 kg). Il s'agit de 2 vases complets. Les 2 formes sont des vases hauts (Fig. 41, page 88).

L'individu 3948-1 est un vase haut à épaulement et bord court (typologie 62110, Bardel et al. 2013). De facture grossière, sa pâte est dégraissée avec des grains de chamotte abondants et de dimensions pouvant dépasser 4 mm. La surface extérieure est légèrement oxydée (marron-rouge) alors que la cuisson à cœur est réalisée en mode réducteur. Cette forme est présente durant tout le premier âge du Fer.

L'individu 3948-2 est un vase haut caréné à lèvre en bourrelet. Il est de type 52222 (Bardel et al. 2013). Cette forme apparaît plus tardivement dans les lots de céramique et correspond plutôt au Hallstatt final (2^e moitié du VI^e s. et début du V^e s. avant notre ère). Le décor couvrant réalisé au peigne, sur la panse, confirme la datation à la fin du Hallstatt. Il faut également noter, à la jonction col/panse la présence d'une perforation unique. La pâte montre une surface rouge-orangée alors que le cœur et l'intérieur sont sombres (gris noir), mettant en évidence une cuisson en mode réducteur.

Le mobilier de cette fosse est particulier puisqu'il concerne exclusivement 2 individus, fracturés dans la fosse mais dont tous les fragments semblent être conservés. Il pourrait s'agir d'un dépôt spécifique de vases entiers au moment de leur enfouissement. Aucun élément ne permet d'attribuer à la fosse une fonction funéraire (pas de présence d'ossement, pas de charbon de bois) mais l'aspect rituel ne peut être totalement exclu.

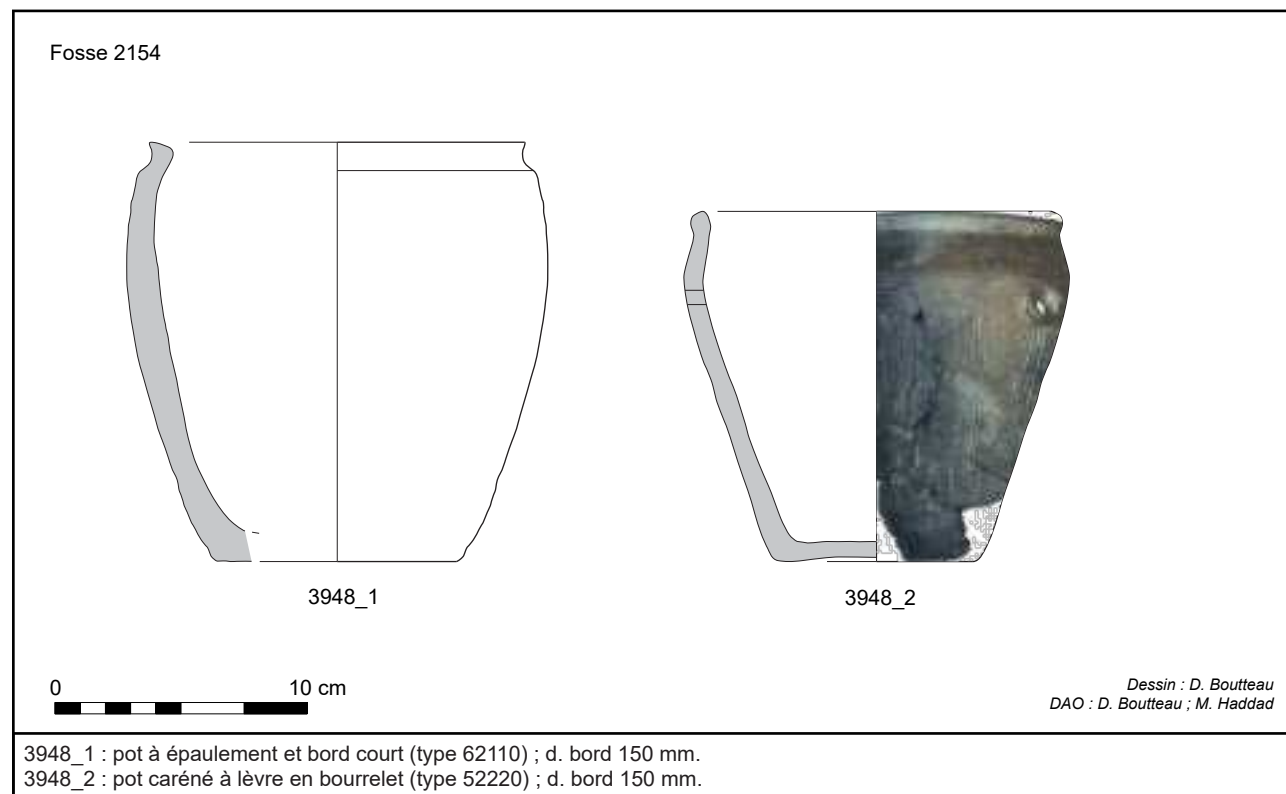


Fig. 41 : Les vases de la fosse 2154, D. Boutteau - DA, CD 62.



Fig. 42 : Vue des fosses 2154 et 3946 cliché J. Chombart - DA, CD 62.

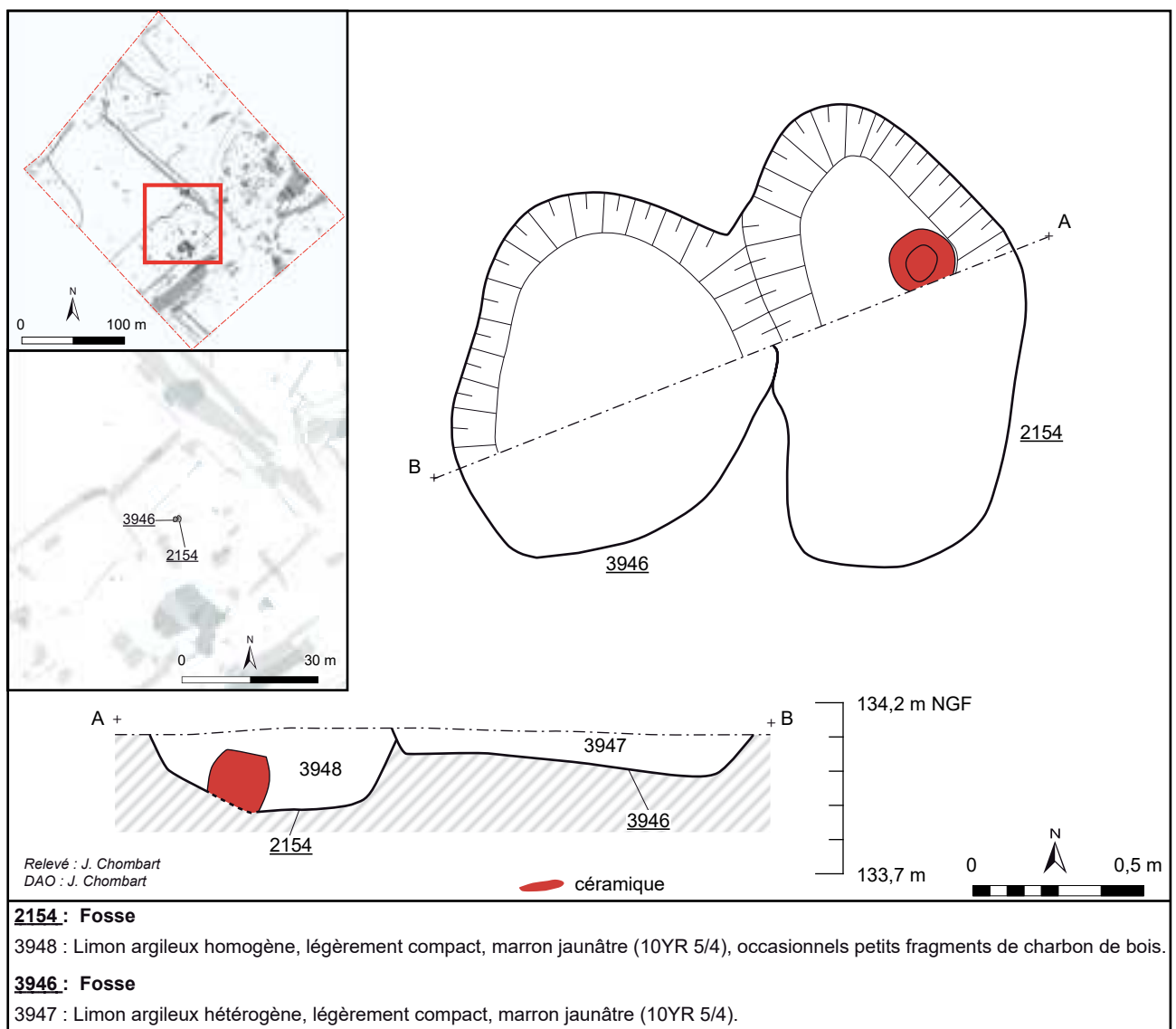


Fig. 43 : Plan et coupe des fosses 2154 et 3946, J. Chombart - DA, CD 62.

3.1.1.10 La fosse 2624

Il s'agit d'une fosse oblongue de 4,35 m de long, 1,16 m de large et conservée sur 0,32 m. Elle montre des parois obliques et un fond irrégulier. Elle est comblée par un seul niveau (Fig. 45, page 91 et Fig. 46, page 91).

La fosse 2624 a livré 177 tessons (2434,4 g). 4 individus ont pu être isolés ainsi que 2 types de décors (Fig. 44, page 90). L'individu 3714-2 est un pot à profil tronco-elliptique d'aspect grossier et de type 41100, dont la pâte est dégraissée avec un mélange de chamotte et de silex. Il s'agit d'une forme que l'on retrouve au Hallstatt final et à La Tène ancienne. Il est semblable au vase 3701-1 de Lauwin-Planque « ZAC 2 » datée de La Tène ancienne (Bardel et al. 2013). L'écuelle 3714-3 à carène haute et lèvre éversée type 32110 possède une pâte dégraissée à la chamotte accompagnée de quelques rares silex. Il s'agit d'une forme que l'on retrouve durant tout le Hallstatt jusqu'à La Tène ancienne. La jatte à ressaut 3714-6 de type 25110 est une forme présente dans les corpus dès le Hallstatt moyen, notamment à Brebières ou à Lauwin-Planque « ZAC 1 » au Hallstatt D1-D2. Le vase 3714-4 est un vase haut à lèvre en biseau aplatie de type indéterminé. Deux fragments (3714-1) présentent un décor de peinture rouge caractéristique au Hallstatt final et au début de La Tène ancienne. Enfin, un élément montre un décor couvrant au peigne (3714-5), qui semble confirmer la datation évoquée comprise entre le Hallstatt final et le début de La Tène ancienne.

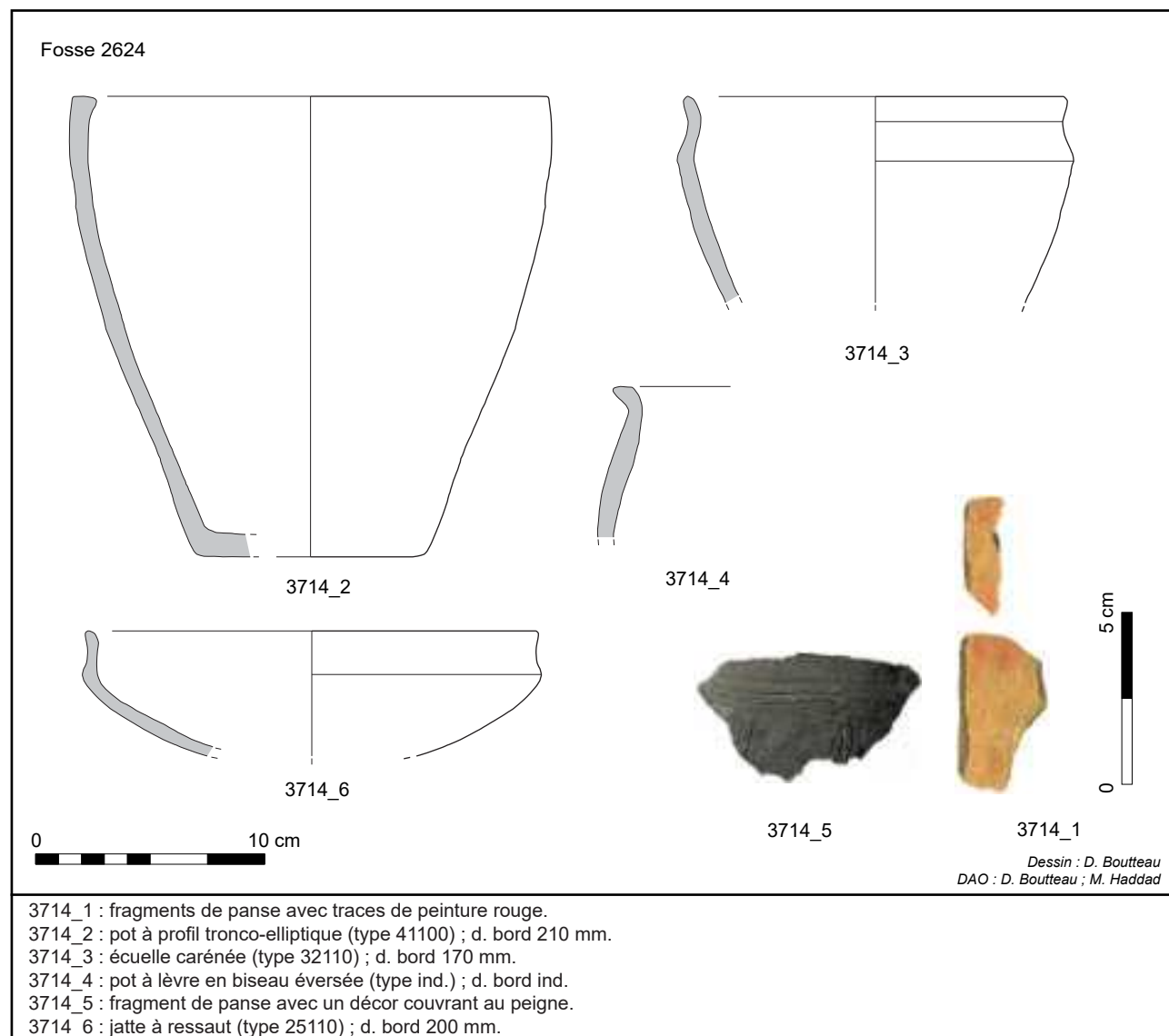


Fig. 44 : La céramique de la fosse 2624, D. Boutteau - DA, CD 62.



Fig. 45 : Vue en coupe de la fosse 2624, cliché E. Afonso Lopes - DA, CD 62.

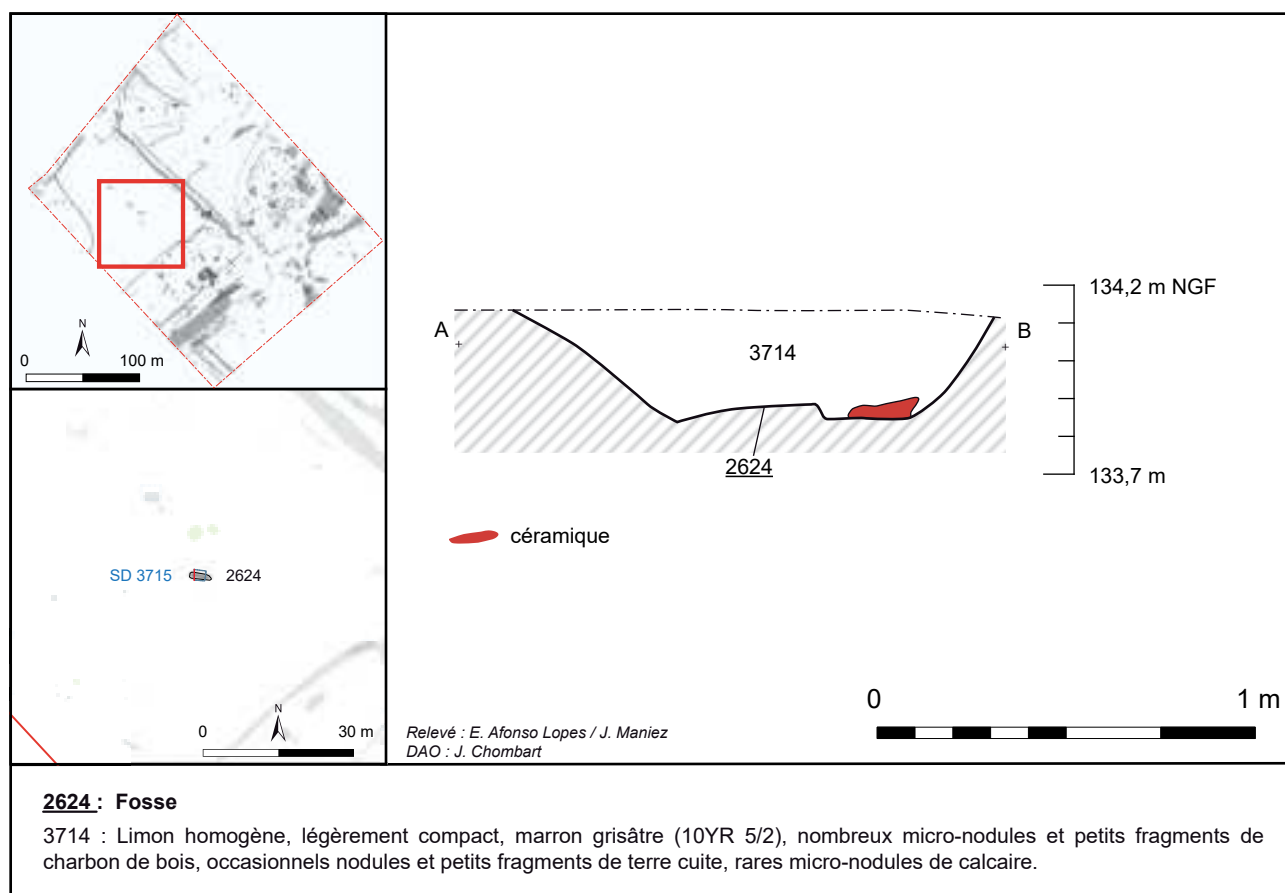


Fig. 46 : Coupe de la fosse 2624, J. Chombart - DA, CD 62.

3.1.1.11 Le trou de poteau 583

Le trou de poteau 583 possède une forme ovale, des parois obliques et un fond en cuvette. Il mesure 0,82 m de long, 0,60 m de large et 0,28 m de profondeur. 3 niveaux de comblement ont été différenciés au sein de son remplissage (Fig. 48, page 93 et Fig. 49, page 93). Cette structure appartient à un ensemble de 6 poteaux dont la disposition ne permet pas de proposer une organisation architecturale. Il est le seul à avoir livré du mobilier.

Un total de 28 fragments (601,4 g) a été recueilli au sein du comblement du poteau. 2 éléments ont été figurés (Fig. 47, page 92). Le vase 588-1 est une coupe à profil hémisphérique ou tronco-elliptique type 12110 à lèvre simple amincie et avec un décor à peine visible d'une ligne d'impressions digitées. Il s'agit d'une forme ubiquiste, difficile à dater. Seul le fragment 588-2 avec un décor couvrant en pointes de diamant (Eb40) permet un calibrage chronologique. En effet, il s'agit d'un type de décor utilisé durant La Tène ancienne qui se raréfie progressivement durant La Tène moyenne. La datation du lot est probablement à placer dans cette fourchette chronologique.

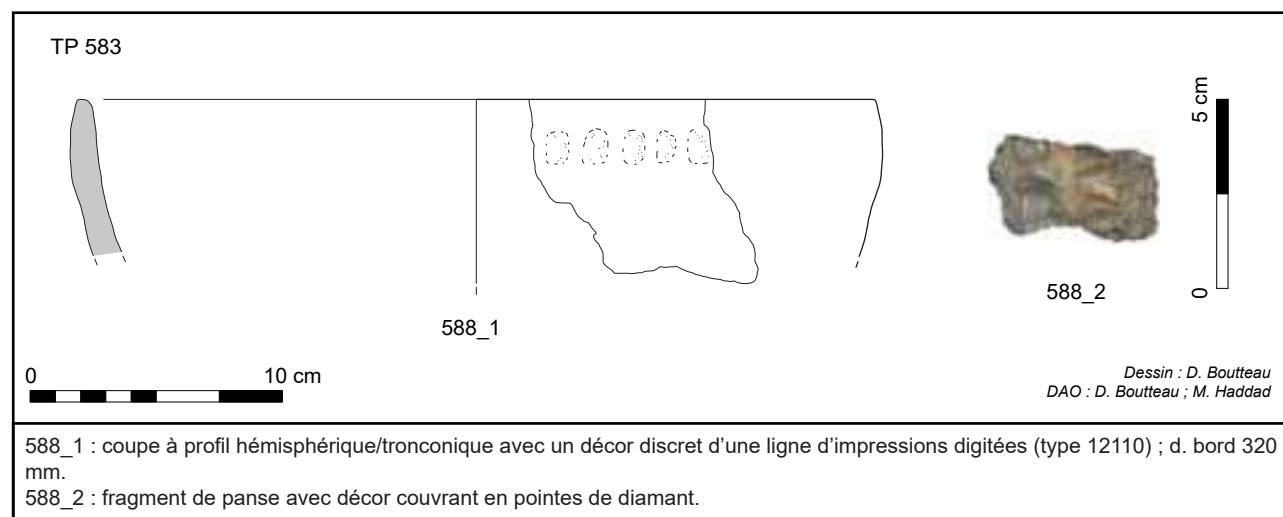


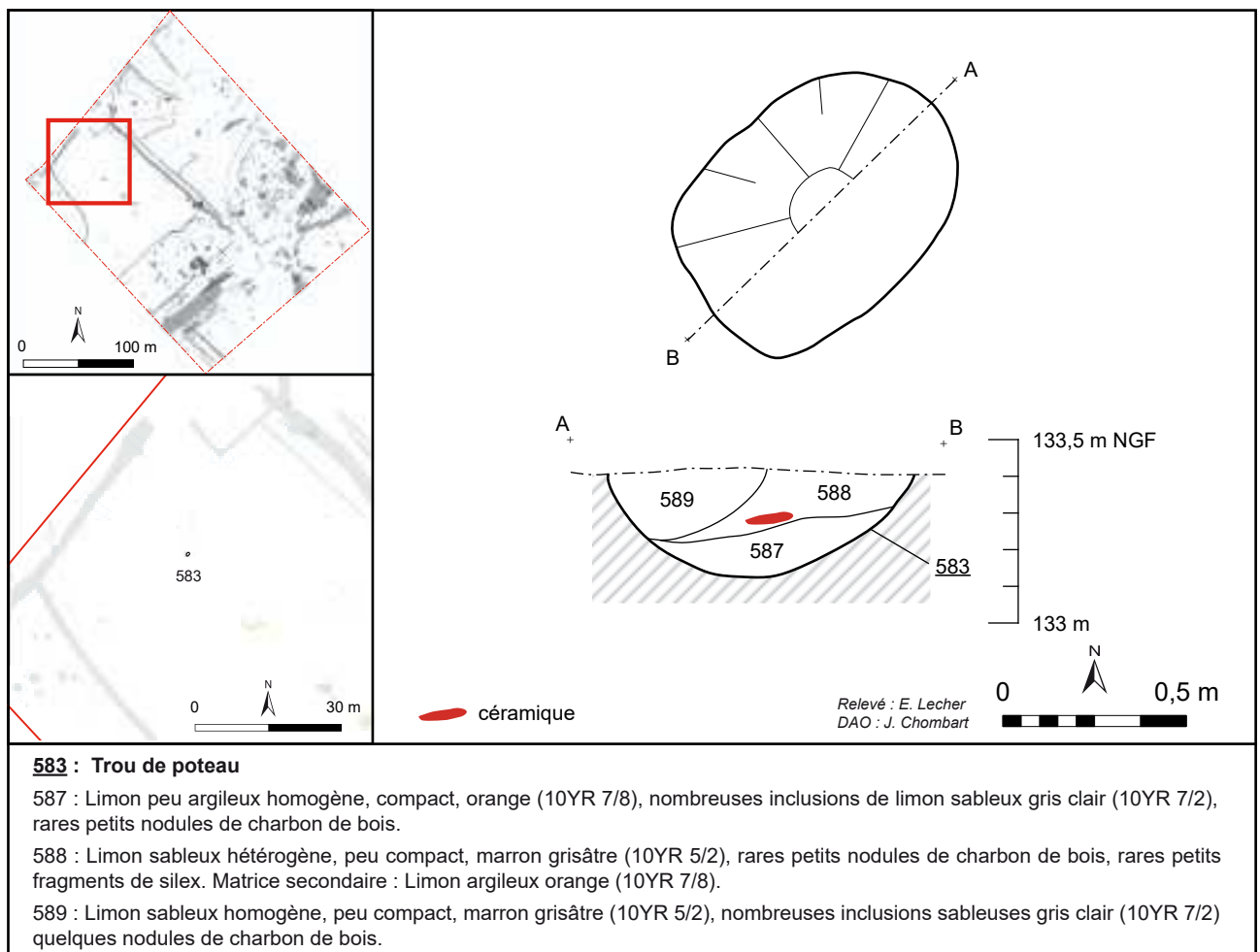
Fig. 47 : La céramique du trou de poteau 583, D. Bouteau - DA, CD 62.

3.1.1.12 Synthèse sur l'occupation de la fin du premier âge du Fer

Les fosses découvertes sur le site ayant livré de la céramique du Hallstatt final ou du début de La Tène ancienne ne permettent pas de proposer une structuration de l'occupation de cette période (Fig. 16, page 67). Leur fonction reste indéterminée hormis peut-être la structure 615 qui peut s'apparenter à une structure de stockage de type silo. Néanmoins, la répartition des vestiges sur le site fait écho aux implantations d'habitat ouvert. Si l'on associe à ces fosses tout ou partie des bâtiments sur poteaux de petit modules (6 à 9 poteaux)(Fig. 81, page 124), l'occupation, malgré sa densité plutôt faible montre une installation des hommes dès la fin du Hallstatt. Le mobilier découvert dans l'ensemble 43 est à rattacher à la sphère domestique. Il s'agit probablement d'une bordure d'un habitat ouvert dont le cœur de l'occupation se trouve probablement en dehors des limites de cette fouille. Le lot céramique, quoique restreint par sa provenance (une dizaine de fosses) reste malgré tout un ensemble important quantitativement, qui s'insère volontiers dans la typologie régionale (étapes 3 et 4 de Bardel et al. 2013). Il est, en outre, issu d'un secteur géographique pour lequel peu d'informations avaient été recueillies. Ce corpus complétera ainsi les données régionales.



Fig. 48 : Vue du poteau 583, cliché E. Lecher - DA, CD 62.



583 : Trou de poteau

587 : Limon peu argileux homogène, compact, orange (10YR 7/8), nombreuses inclusions de limon sableux gris clair (10YR 7/2), rares petits nodules de charbon de bois.

588 : Limon sableux hétérogène, peu compact, marron grisâtre (10YR 5/2), rares petits nodules de charbon de bois, rares petits fragments de silex. Matrice secondaire : Limon argileux orange (10YR 7/8).

589 : Limon sableux homogène, peu compact, marron grisâtre (10YR 5/2), nombreuses inclusions sableuses gris clair (10YR 7/2) quelques nodules de charbon de bois.

Fig. 49 : Plan et coupe du poteau 583, J. Chombart - DA, CD 62.

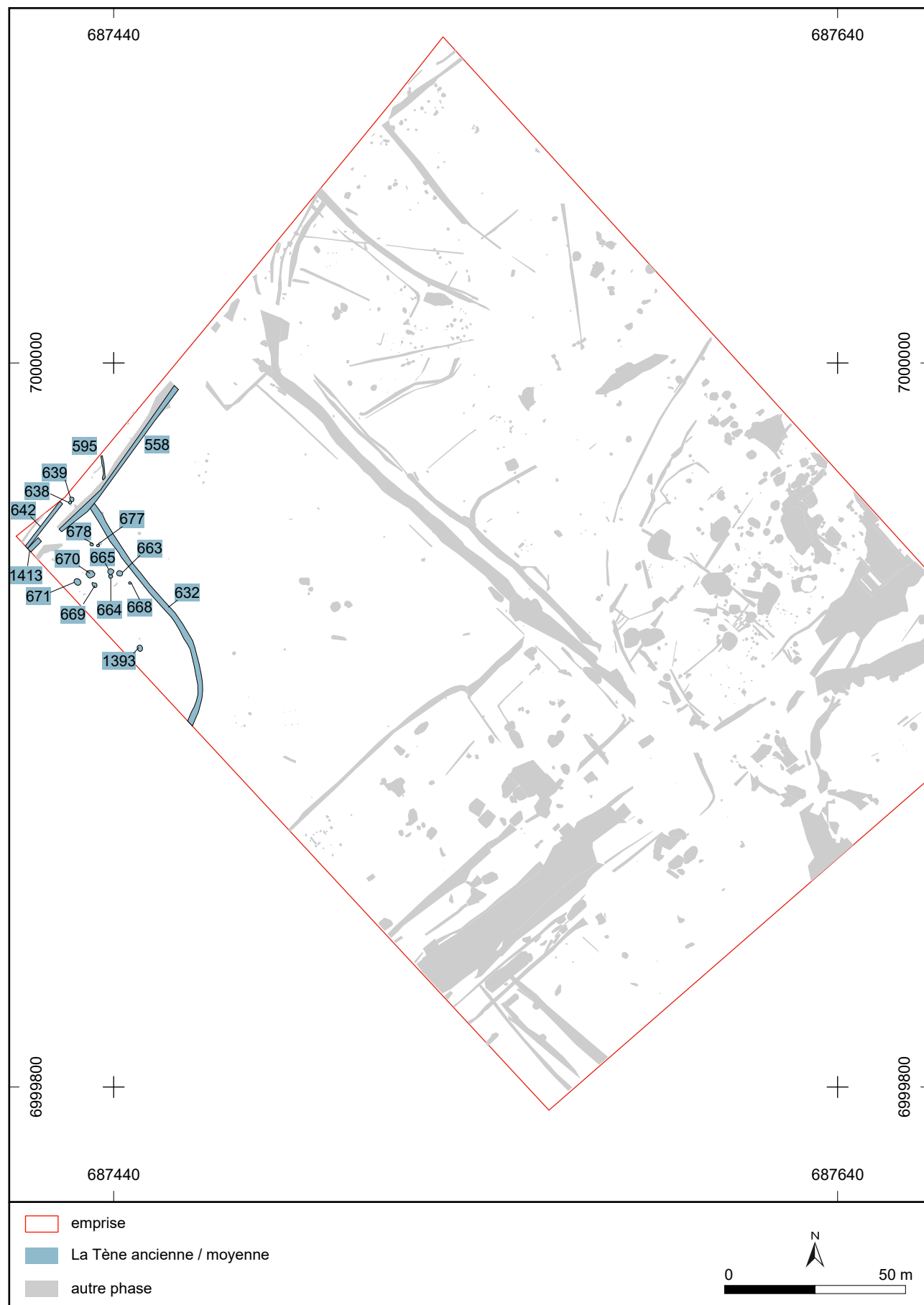


Fig. 50 : Les structures de La Tène ancienne / moyenne, L. Wilket - DA, CD 62.

3.1.2 Une zone de stockage de La Tène ancienne / moyenne

L'essentiel des vestiges attribués à cette phase se situent dans l'angle occidental du site. Un ensemble fossoyé paraît limiter l'espace (Fig. 50, page 94). Les deux fossés, 632 et 558 ont livré du mobilier céramique.

Le fossé 632: il s'agit d'un long fossé curviligne d'une largeur moyenne de 1,70 m, se prolongeant à l'ouest en dehors de l'emprise de l'opération. Reconnu sur une distance de 70 m, il a régulièrement été sondé de façon mécanique (Fig. 51, page 96, Fig. 53, page 98 et Fig. 54, page 99). Selon les sondages, son comblement se compose de 4 ou 5 niveaux. Il a livré 123 tessons (642 g). 2 formes complètes ont pu être isolées. Il s'agit d'une coupe à carène basse ou médiane (type 24400, Bardel et al. 2016) et d'une écuelle à épaulement médian ou bas (type 34300 ou 34400). Ces 2 individus sont des formes basses et de facture assez soignée. La première (Fig. 52, page 97), 649-1) est plutôt fine, en pâte sombre avec une ligne horizontale moulurée sous la lèvre. Sa surface est lissée. La seconde (Fig. 52, page 97), 649-2) est lissée également, elle présente une surface rouge sombre à cœur noir. On peut noter la présence d'une ligne incisée sous la lèvre. Le vase 649-1 est fréquemment rencontré de La Tène B2 à C2, soit entre 320 et 130 avant notre ère. Le vase 649-2 est répertorié durant toute La Tène C et D.

Si l'on prend en compte les 2 vases, il est possible de proposer une attribution chronologique du comblement à La Tène C, c'est-à-dire à La Tène moyenne. En effet, ce type de vase est présent dans des lots datés de cette période sur le site de Brebières (Pas-de-Calais, Huvelle (dir.) 2015).

Le fossé 558 : Il s'agit probablement du fossé 632 qui se prolonge vers le nord. Recoupé par plusieurs fossés plus récents, il est intégré à l'ensemble 4225. Son profil et son comblement correspondent à ceux observés dans les différents sondages de 632 (Fig. 53, page 98 et Fig. 54, page 99). De plus le mobilier céramique récolté dans les niveaux qui composent son comblement correspond au niveau typochronologique, au mobilier associé au fossé 632. Les sondages ont permis de recueillir 179 tessons (1,1 kg). Plusieurs formes ont été identifiées (Fig. 52, page 97). Une série d'écuelle est présente, soit à épaulement arrondi bas (1545-1), soit à épaulement arrondi médian (1545-2, 1548-1, 1548-2). L'écuelle 1548-2 montre un décor réalisé au brunissoir sur sa panse, sous l'épaulement. Il s'agit de lignes en zigzags rayonnantes. On trouve également un pot ovoïde à bord rentrant (1548-3) et un vase ovoïde à encolure large et décor couvrant sous le col, sur la panse. Ce décor est constitué d'impressions au poinçon ovalaire. Les écuelles à épaulement sont très présentes sur les sites occupés de La Tène B2 à D1. Les pots ovoïdes à bord rentrant, bien que plus souvent découverts dans des contextes de La Tène finale (LTD) apparaissent dans les corpus dès La Tène moyenne. Ici, ce sont surtout les décors lissés et couvrant au poinçon qui permettent d'affiner la datation et de placer l'ensemble au cours de La Tène C, ceux-ci disparaissent très largement des corpus à La Tène finale (Bardel et al. 2016).

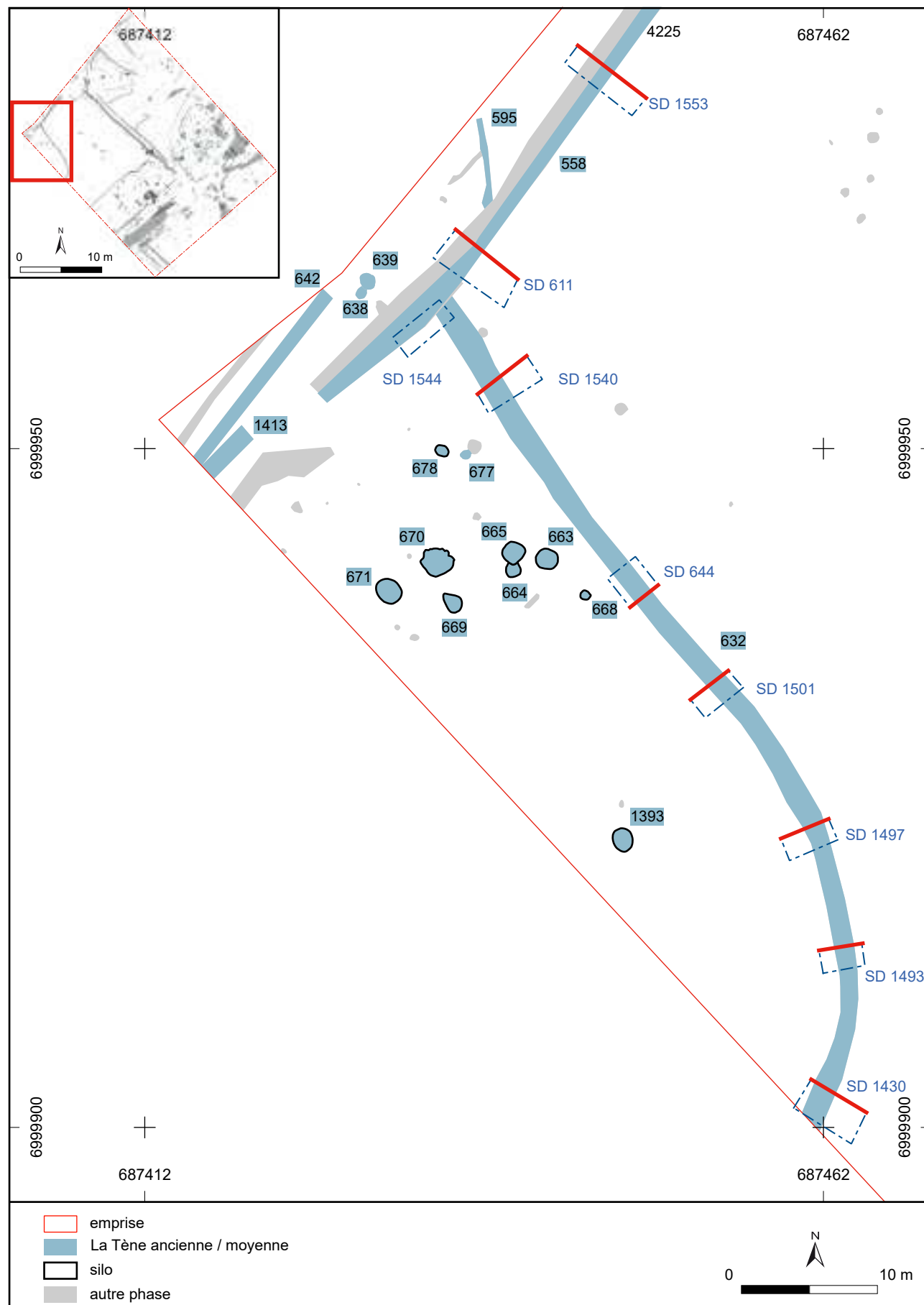


Fig. 51 : Détail de la zone de stockage de La Tène ancienne / moyenne, L. Wilket - DA, CD 62.

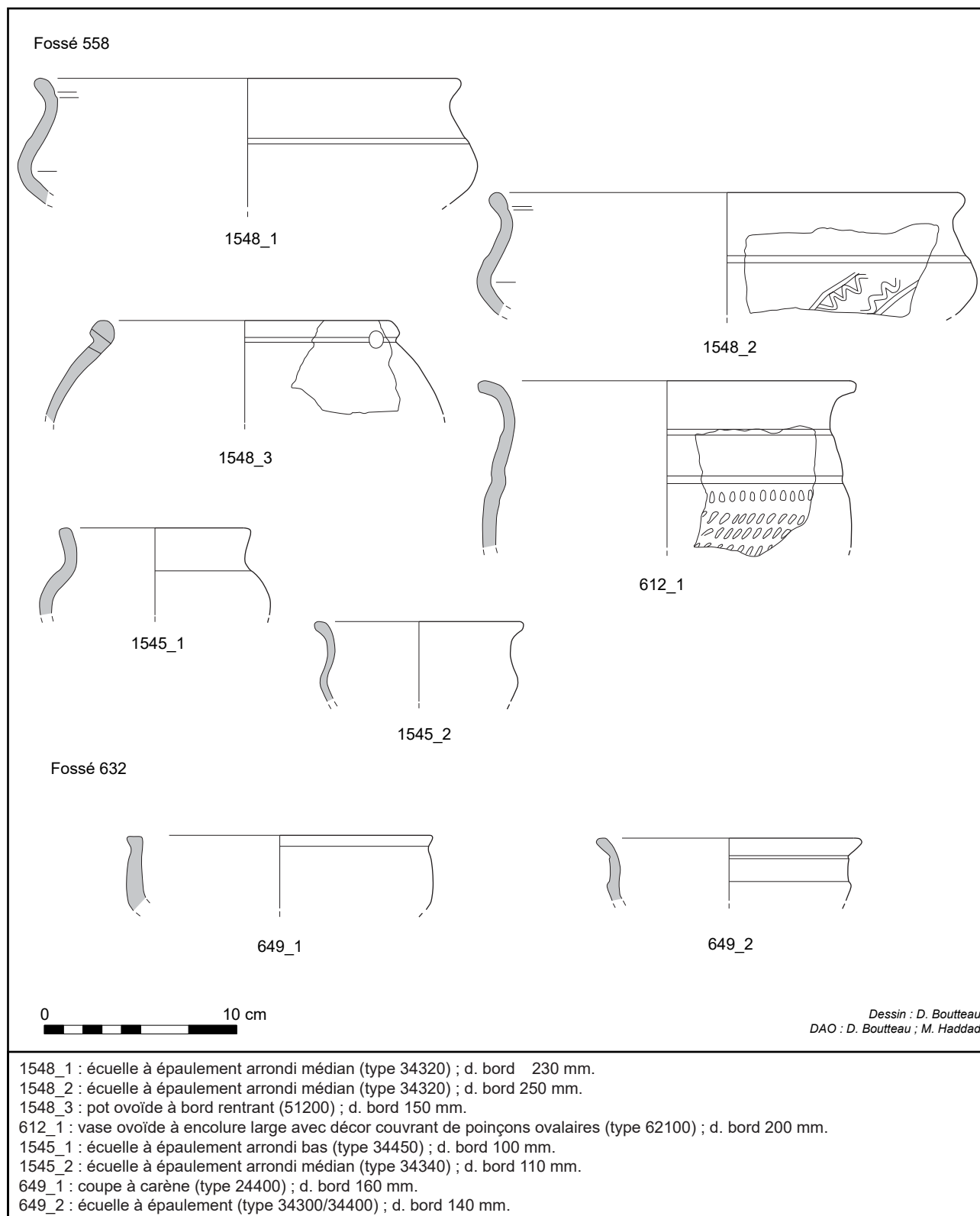
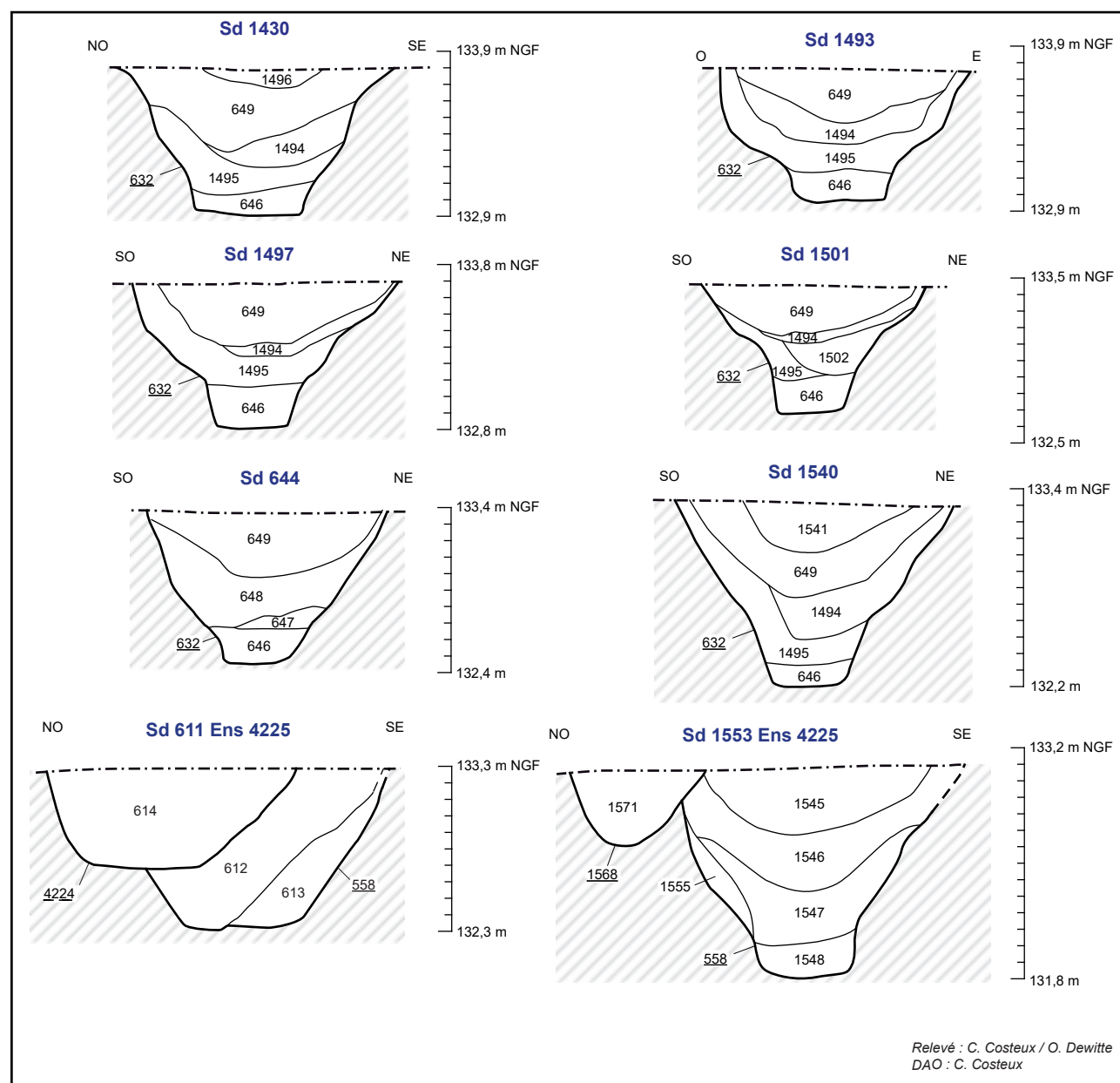


Fig. 52 : Le mobilier des fossés 558 et 632, D. Boutteau - DA, CD 62.



632 : Fossé

646 : Argile, hétérogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Rares nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon sableux, hétérogène, meuble, marron très pâle (10YR 7/4).

647 : Limon sableux, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6).

1495 : Argile, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Nombreux éléments de manganèse ; occasionnels éléments d'oxyde de fer.

1502 : Argile, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Nombreux éléments de manganèse. Matrice secondaire : Sable, marron très pâle (10YR 7/3).

648 : Limon argileux, hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Abondants éléments de manganèse. Matrice secondaire : Argile, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8); limon sableux, jaune (10YR 7/6).

1494 : Argile, hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Rares nodules de terre cuite, micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon argileux, hétérogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/8); sable, marron très pâle (10YR 7/4).

649 : Limon argileux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Éléments de manganèse ; occasionnels micro-nodules de charbon de bois, nodules de charbon de bois ; rares micro-nodules de terre rubéfiée.

1496 : Argile, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Abondants éléments d'oxyde ferro-manganique.

1541 : Limon, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Abondants éléments d'oxyde ferro-manganique ; rares micro-nodules de terre cuite, micro-nodules de charbon de bois.

1548 : Argile, hétérogène, très compact, jaune rougeâtre (7.5YR 7/6). Matrice secondaire : Argile, compact, gris clair (10YR 7/2).

Fig. 53 : Coupes des fossés 558 et 632, C. Costeux - DA, CD 62.

1547 : Limon argileux, hétérogène, compact, gris clair (10YR 7/2). Micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon argileux, hétérogène, compact, marron très pâle (10YR 7/3).

1546 : Limon argileux, hétérogène, marron très pâle (10YR 7/3). Micro-nodules de charbon de bois ; rares nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon argileux, hétérogène, jaune (10YR 7/6) ; limon argileux, hétérogène, gris clair (10YR 7/1).

1545 : Limon argileux, hétérogène, légèrement compact, marron très pâle (10YR 7/3). Diffus micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon argileux, hétérogène, légèrement compact, jaune (10YR 7/6). 1555 : Argile, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Nombreux éléments de manganèse.

558 : Fossé

613 : Limon argileux, homogène, compact, marron soutenu (7.5YR 5/8). Rares éléments de manganèse.

612 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Nombreux éléments d'oxyde ferro-manganique ; occasionnels petits fragments de terre cuite, petits fragments de charbon de bois, gros fragments de grès.

1568 : Fossé

1571 : Argile, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Nombreux éléments de manganèse ; rares micro-nodules de charbon de bois.

4224 : Fossé

614 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Occasionnels éléments d'oxyde ferro-manganique, petits fragments de charbon de bois ; rares micro-nodules de terre cuite, petits fragments de silex.

Fig. 54 : Description des coupes des fossés 558 et 632, C. Costeux - DA, CD 62.

Un ensemble de 8 silos a été mis au jour à l'ouest du fossé 632. Seuls les silos 668 et 1393 ont été fouillés à 100 %. La prescription de fouille étant essentiellement centrée sur la période romaine et la caractérisation de l'agglomération routière, il a fallu faire des choix afin de respecter le cahier des charges de la prescription. Considérant la zone comme dédiée au stockage, les autres silos identifiés ont été fouillés mécaniquement par moitié. Les différentes analyses inhérentes à ce type d'occupation n'ayant pas été prévues au budget, n'ont pas été réalisées et notamment les études carpologiques. Toutefois des prélèvements ont quand même été effectués dans l'optique d'une étude ultérieure de cette zone de stockage.

Le silo 668 présente à l'ouverture une forme circulaire de 0,63 m de diamètre. Profond de 1,22 m, il possède un fond plat et des parois tout d'abord verticales, puis qui partent très vite en sape. Le diamètre au fond du silo atteint quasiment 2,20 m. 5 niveaux de comblement ont été distingués au sein du remplissage de ce silo (Fig. 55, page 100 et Fig. 56, page 101).

Un total de 65 tessons (1,2 kg) est issu des différents niveaux de comblement du silo. Les vases découverts dans cette structure correspondent surtout à des formes hautes, de type vases de stockage (Fig. 57, page 101). Ici, ce sont les décors qui permettent d'associer le lot à une période chronologique.

Le vase 1506-1 est ovoïde à encolure large et courte (type 63100) et montre un décor couvrant situé sous l'épaule, réalisé au poinçon circulaire. Un décor couvrant au peigne est observé (1506-2) ainsi qu'un décor couvrant géométrique réalisé au poinçon ovalaire (1509-1).

Ces décors sont présents à La Tène B et C1. Les formes répertoriées semblent corroborer la fourchette chronologique proposée.

Le silo 668 a également livré une quantité importante de terre à bâtir avec près de 7 kg (6720 g). Certains des fragments découverts montrent une face plutôt lissée plane et l'autre marquée par des empreintes de clayonnage. Ces éléments pourraient correspondre à une paroi avec le système d'accroche sur une face et l'aspect lisse sur l'autre. Il peut s'agir d'une paroi de bâtiment ou éventuellement de four. Un ou deux éléments pourraient également correspondre à des fragments de peson prismatique.

Quelques éléments carpologiques ont également été mis en évidence dans les prélèvements mais non identifiés.

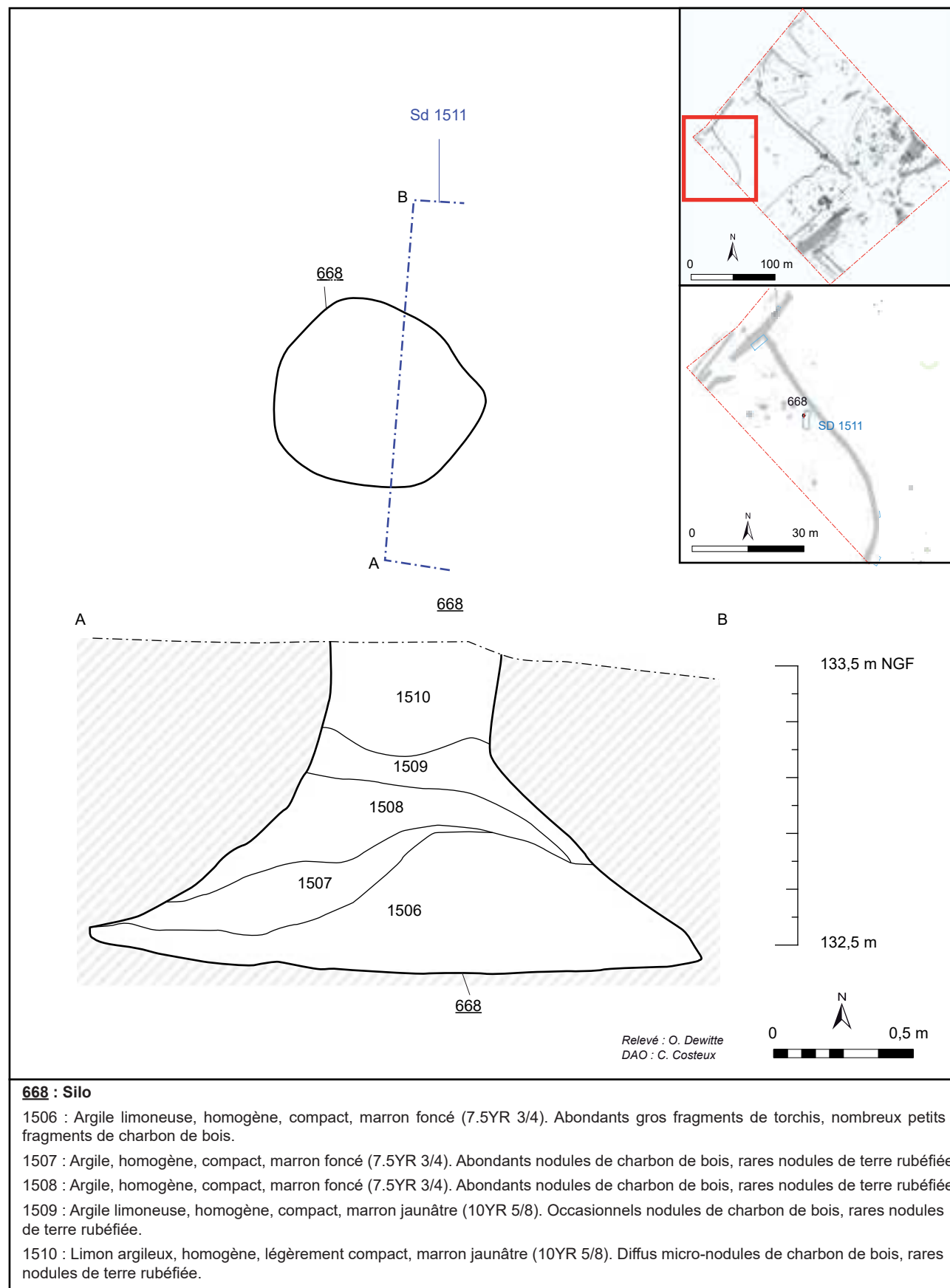


Fig. 55 : Plan et coupe du silo 668, C. Costeux- DA, CD 62.



Fig. 56 : Vue en coupe du silo 668, cliché O. Dewitte- DA, CD 62.

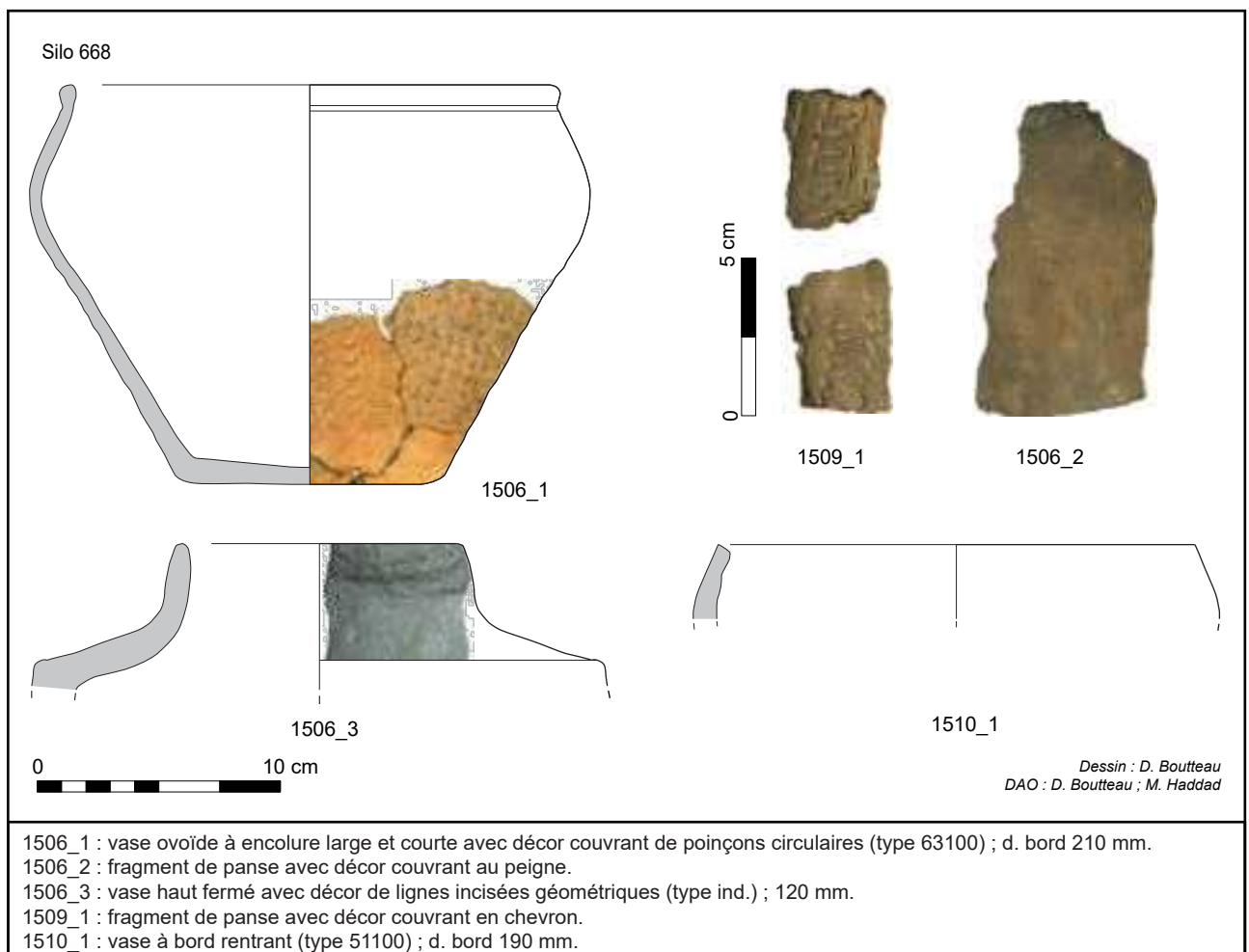


Fig. 57 : Le mobilier céramique du silo 668, D. Boutteau - DA, CD 62.

Le silo 1393

En surface, il se présente sous la forme d'un ovale de 1,75 m sur 1,40 m (Fig. 58, page 103). Ses parois sont obliques sur les trente premiers centimètres, puis verticales pendant une vingtaine de centimètres, pour enfin finir en sape sur un fond plat à 1,56 m de profondeur. Le fond du silo atteint un diamètre de 2,20 m environ, comme dans le cas du silo 668. Le remplissage de cette structure de stockage est constitué de 7 niveaux de comblement.

Un ensemble de 266 tessons de céramique y a été découvert (3,6 kg). Les formes présentes dans les différents niveaux de comblement du silo offrent des caractéristiques correspondant à la fin du Hallstatt et à La Tène ancienne. En effet, les formes répertoriées sont essentiellement des jattes ou des écuelles carénées. On observe nettement une individualisation des bords qui se détachent de la panse et sont souvent épaissis en bourrelets (Fig. 61, page 105, 1517-2, 1498-1, 1471-1, 1498-2). Les décors identifiés permettent également de caler ce lot dans la chronologie. D'une part, des décors de lignes incisées observés sur quelques tessons (Fig. 61, page 105, 1517-1) semblent parfaitement correspondre aux décors fréquemment rencontrés sur les parties hautes d'encolures de vases de type 32320 (Bardel et al. 2013). De tels vases ont été découverts dans des silos datés de La Tène ancienne sur le site de la ZAC de Lauwin-Planque par exemple. D'autre part, 2 décors couvrant sont également recensés, l'un est réalisé au poinçon ovalaire (Fig. 61, page 105, 1517-3) alors que l'autre est constitué d'un modelage plastique discontinu, dit « en pointe de diamant ».

Par ailleurs, ce silo a livré une quantité importante de pesons. Ils sont assez fragmentés pour la plupart, mais un minimum de 60 individus a été dénombré. Il s'agit de pesons prismatiques, plus ou moins fragmentés, répartis dans différents niveaux de rejets du silo mais la majorité provient des niveaux 1498 et 1517 (Fig. 60, page 104).

Les poids des pesons du silo 1393, lorsqu'ils sont complets ou quasiment complets oscillent entre 600 et 700 g. Leur épaisseur varie entre 43 et 56 mm avec une nette dominante autour de 50 mm. Leurs côtés mesurent en moyenne entre 12 et 13 cm (Fig. 63, page 107). Les pesons sont faits à partir d'une argile limoneuse. Ils sont tous bien cuits, certains portant des traces de rubéfaction. Ils semblent avoir été modelés avec soin, certaines surfaces étant lissées. La réalisation des perforations est assez nette, les bourrelets de percement ont été effacés. Les dimensions de ces perforations sont toujours comprises entre 8 et 11 mm de diamètre, montrant une récurrence dans les outils utilisés (Fig. 62, page 106).

Les découvertes de fosses à pesons se sont multipliées ces dernières années. Quelques constantes se dégagent à travers les circonstances de leur trouvaille. Le recensement de ces fosses témoigne d'une gestuelle présente depuis le Néolithique final jusqu'à la Tène finale. La mise en évidence de fosses contenant des pesons de métier à tisser est un fait déjà avéré en France septentrionale, elle montre une pratique répandue. Un article collectif qui devrait paraître prochainement liste un certain nombre de cas, les auteurs tentent de comprendre le rôle de ces creusements dans le contexte de l'artisanat du textile (Lorin et al. 2019).

Cet article recense une découverte similaire, survenue lors d'une opération de sauvetage à Dainville «Les Biefs» en 2003. Un lot de 41 pesons à double perforation se trouvaient dans une fosse de près d'1 m de diamètre. Le poids des pesons était compris entre 1 et 1,4 kg.

Les pesons prismatiques ne sont pas connus avant La Tène ancienne, ils semblent mettre en évidence un changement dans l'artisanat du textile, changement technique ou culturel qui intervient au début de La Tène ancienne dans nos régions. Le système de suspension, probablement pointe vers le bas, paraît approprié à la double perforation.

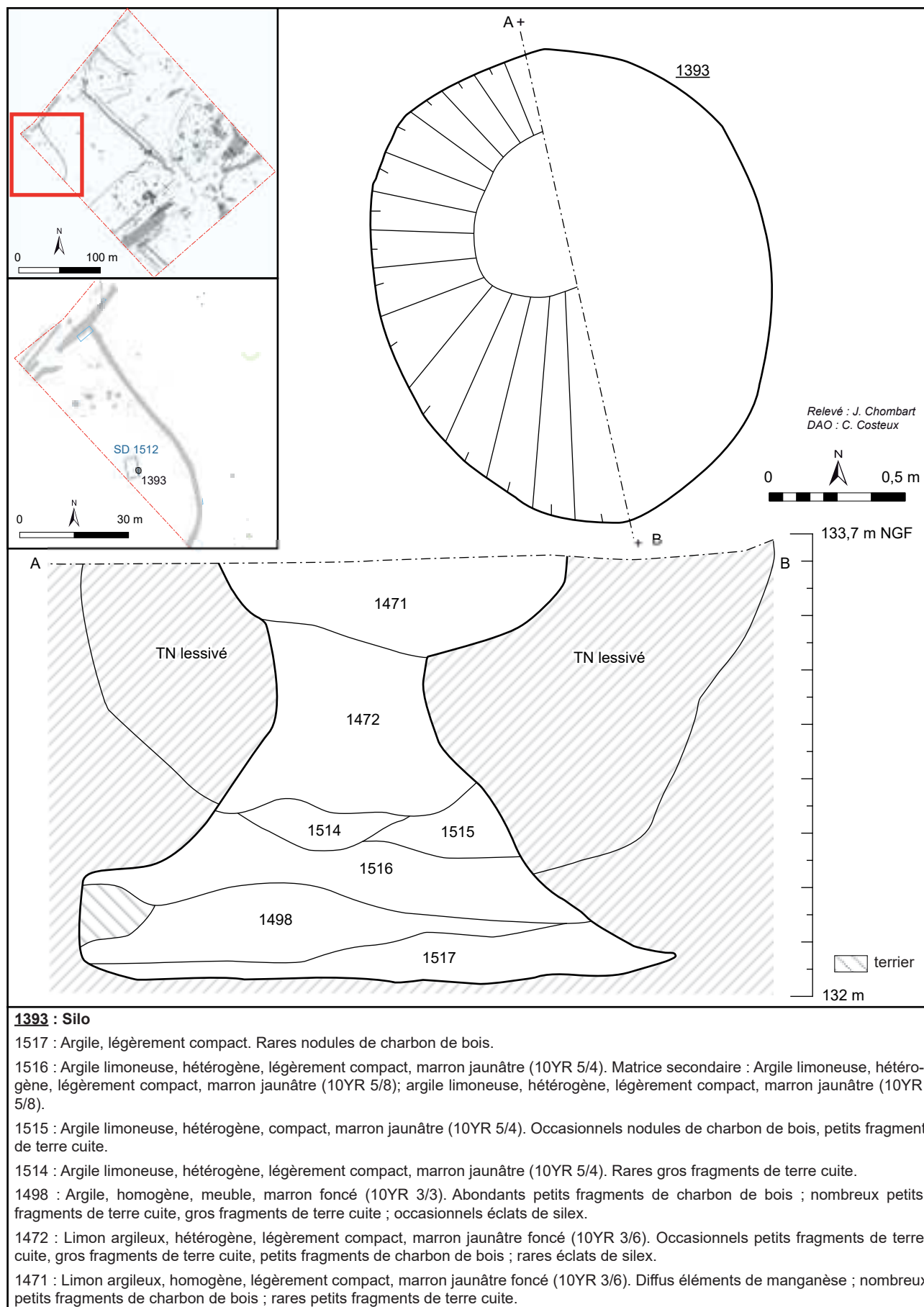


Fig. 58 : Plan et coupe du silo 1393, C. Costeux - DA, CD 62.



Fig. 59 : Vue du silo 1393, cliché J. Chombart - DA, CD 62.



Fig. 60 : Vue de détail d'une partie des pesons en place dans le silo 1393, cliché J. Chombart - DA, CD 62.

Ce dépôt de pesons met en évidence l'artisanat du textile sur le site laténien d'Avesnes-lès-Bapaume et au même titre que la céramique suggère l'aspect domestique des lieux. Il s'agit sans doute de la marque d'abandon d'un métier à tisser complet, soit dû à l'abandon du site, soit parce qu'un grand nombre de pesons étaient détruits et qu'il fallait reconstruire ou déplacer le métier.

Les autres silos ont été fouillés par moitié de façon manuelle au départ avant d'être clairement identifiés comme étant des silos. Ils ont ensuite été fouillés mécaniquement.

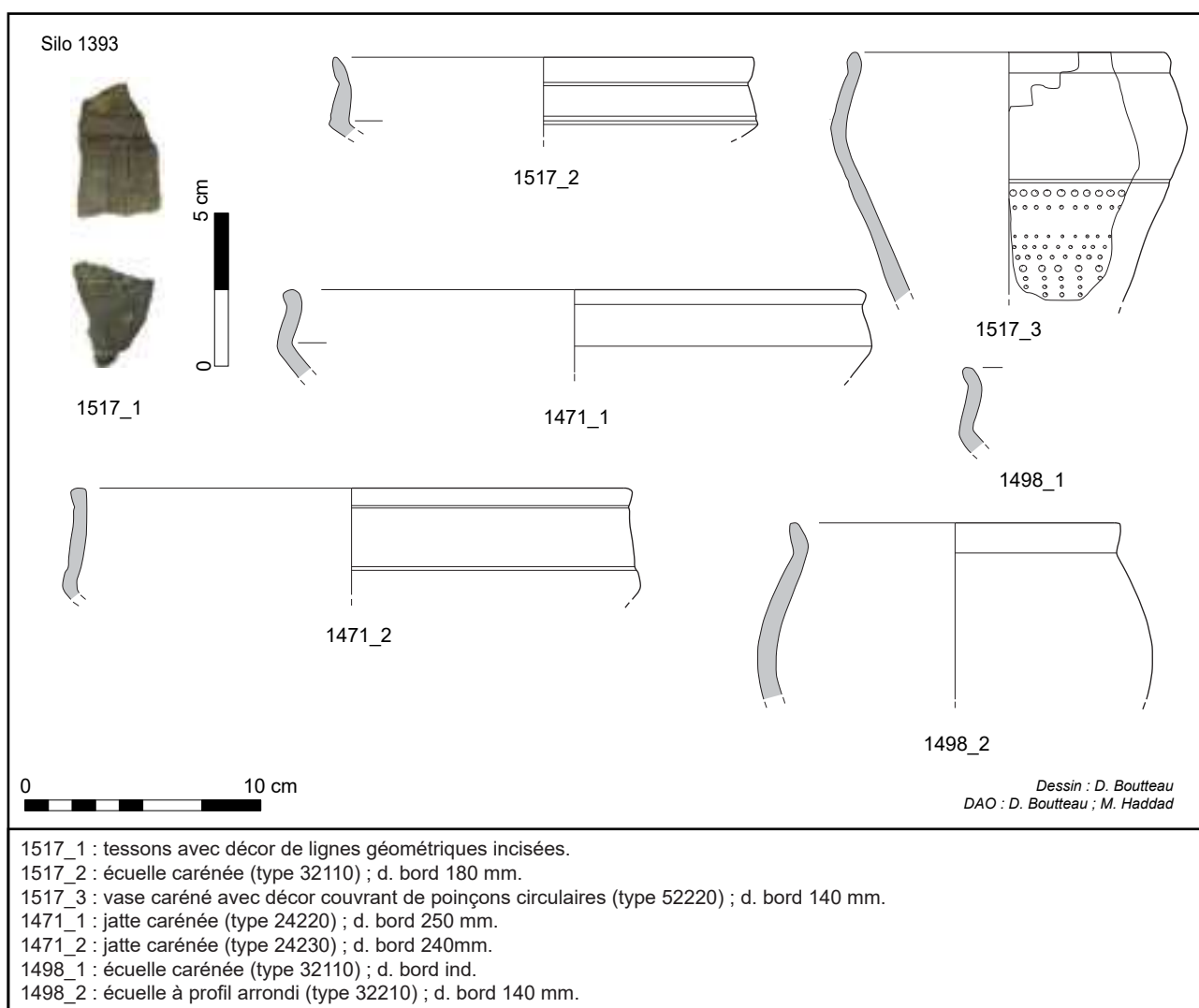


Fig. 61 : Le mobilier céramique du silo 1393, D. Bouteau - DA, CD 62.

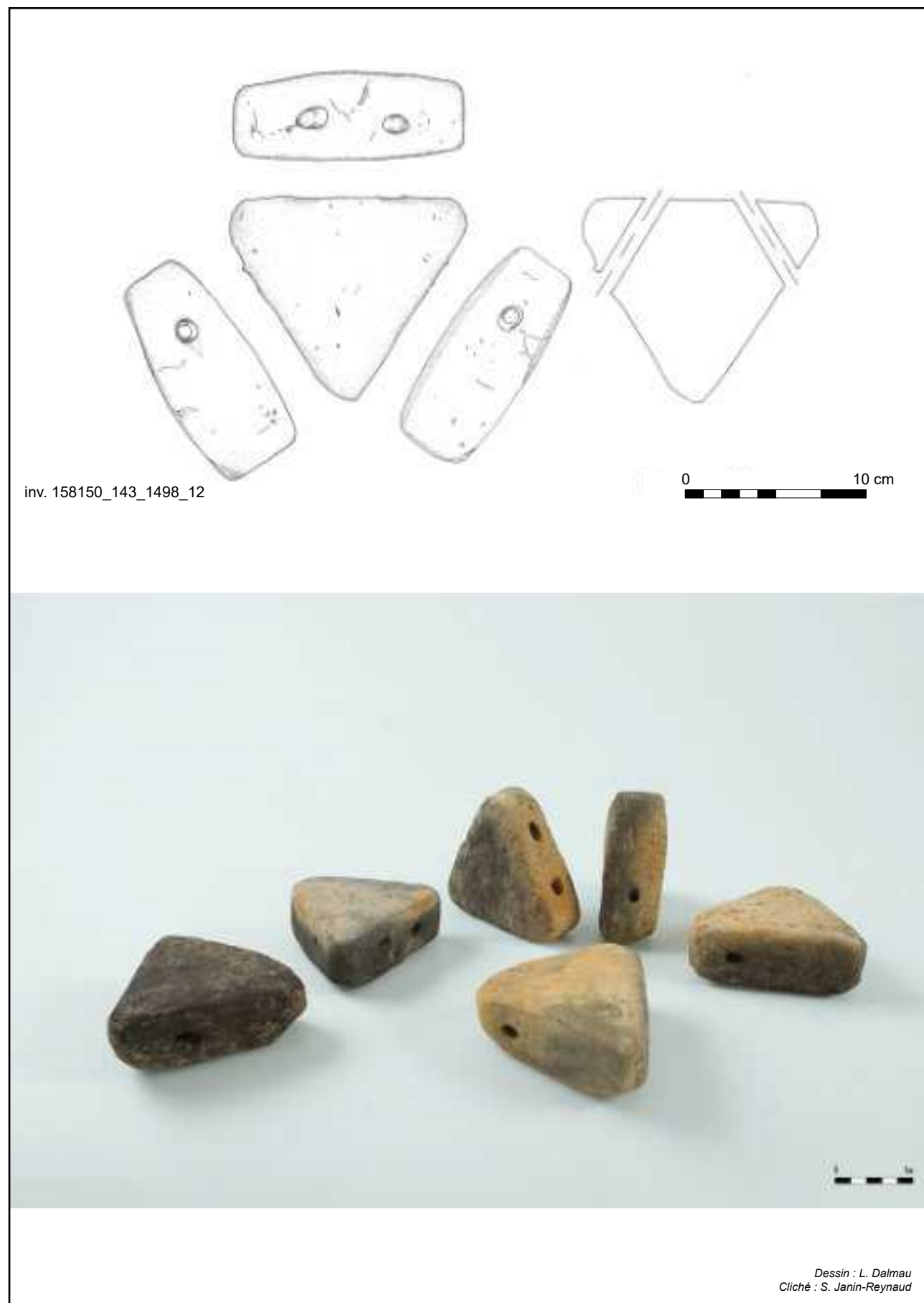


Fig. 62 : Les pesons du silo 1393, E. Leroy-Langelin - DA, CD 62.

N° inventaire de l'objet	État du peson	Taux de préservation en %	Poids en g	Dimensions en mm			perforations	
				Longueur côté	Largeur côté	Épaisseur	nombre de perforations	diamètre de perforations
158150_143_1472_1	fragmentaire	80	520	122	?	53	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1472_2	fragmentaire	95	560	131	114	56	aux trois pointes	0,9 cm
158150_143_1472_3	fragmentaire	95	640	128	?	53	pas observé	
158150_143_1472_4	fragmentaire	85	460	117	?	43	aux trois pointes	0,8 cm
158150_143_1472_5	fragmentaire	75	420	?	?	43	sur au moins 1 pointe	?
158150_143_1472_6	fragmentaire	70	460	?	?	50	sur au moins 1 pointe	0,7 cm
158150_143_1472_7	fragmentaire	?	260	?	?			
158150_143_1472_8	fragmentaire	70	520	?	?	46	sur au moins deux pointes	1 cm
158150_143_1472_9	fragmentaire	60	400	?	?	?		
158150_143_1472_10	fragmentaire	80	560	129	?	49	sur au moins deux pointes	1 cm
158150_143_1472_11	fragmentaire	95	620	130	127	50	sur deux pointes	1,1 cm
158150_143_1498_12	fragmentaire	100	640	127	123	52	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_13	fragmentaire	55	340	?	?	49	pas sur la seule pointe conservée	
158150_143_1498_14	fragmentaire	100	660	130	127	50	sur deux pointes	1,1 cm
158150_143_1498_15	fragmentaire	75	520	?	127	47	sur deux pointes	1,1 cm
158150_143_1498_16	fragmentaire	70	340	104	?	43	sur deux pointes conservées	0,7 cm
158150_143_1498_17	fragmentaire	95	660	131	124	53	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_18	fragmentaire	35	200	?	?	45	1 observée sur la pointe conservée	1 cm
158150_143_1498_19	fragmentaire	40	300	?	?	50	1 observée sur la pointe conservée	1 cm
158150_143_1498_19	fragmentaire	35	280	?	?	44	pas observé sur la seule pointe conservée	
158150_143_1498_20	fragmentaire		240	?	?	?		
158150_143_1498_21	fragmentaire	95	620	128	?	49	sur deux pointes	0,9 cm
158150_143_1498_22	fragmentaire	95	640	128	127	49	sur deux pointes	0,9 cm
158150_143_1498_23	fragmentaire	60	460	125		50	sur une pointe au moins	1,1 cm
158150_143_1498_24	fragmentaire	90	540	123	?	51	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_25	fragmentaire	85	560	127	?	50	sur deux pointes	0,9 cm
158150_143_1498_26	fragmentaire	?	450	134	?	54	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_27	fragmentaire	?	480	?	?	47	sur deux pointes au moins	0,9 cm
158150_143_1498_28	fragmentaire	?	500	?	?	?	une pointe présente perforée	1 cm
158150_143_1498_29	fragmentaire	90	680	133	?	54	sur deux pointes au moins	1 cm
158150_143_1498_30	fragmentaire	85	620	129	?	51	sur deux pointes	0,9 cm

Fig. 63 : Inventaire des pesons du silo 1393, E. Leroy-Langelin - DA, CD 62.

N° inventaire de l'objet	État du peson	Taux de préservation en %	Poids en g	Dimensions en mm			performations	
				Longueur côté	Largueur côté	Épaisseur	nombre de perforations	diamètre de perforations
158150_143_1498_31	fragmentaire	98	420	112	109	42	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_32	fragmentaire	95	700	134	130	51	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_33	fragmentaire	85	460	115	?	46	sur la seule pointe conservée	1 cm
158150_143_1498_34	fragmentaire	98	680	132	127	52	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_35	fragmentaire	98	640	127	125	48	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_36	fragmentaire	70	620	?	?	50	sur deux pointes	?
158150_143_1498_37	complet	100	660	129	122	52	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_38	complet	100	680	132	128	51	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_39	complet	100	660	130	123	49	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_40	complet	100	620	127	125	44	sur deux pointes	0,9 cm
158150_143_1498_41	fragmentaire	?	1300	?	?	?	?	
158150_143_1498_42	complet	60	480	130	?	51	sur une pointe au moins	0,8 cm
158150_143_1498_43	fragmentaire	30	200	?	?	49	sur une pointe au moins	1 cm
158150_143_1498_44	complet	100	660	130	122	46	sur deux pointes	0,9 cm
158150_143_1498_45	complet	100	680	132	127	50	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_46	fragmentaire	80	460	?	?	49	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_47	fragmentaire	90	580	126	126	47	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_48	fragmentaire	85	580	128	126	49	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_49	fragmentaire	85	440	?	?	49	?	
158150_143_1498_50	fragmentaire	?	1440	?	?	?	?	
158150_143_1498_51	complet	100	640	127	122	50	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_52	fragmentaire	90	540	127	?	46	sur deux pointes	1 cm
158150_143_1498_53	fragmentaire	90	560	127	?	51	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_54	fragmentaire	?	640	?	?	?	?	
158150_143_1498_55	complet	100	680	133	126	50	sur deux pointes	0,8 cm
158150_143_1498_56	fragmentaire	?	260	?	?	44	sur une pointe au moins	0,8 cm
158150_143_1498_57	fragmentaire	?	1120	?	?	?	?	
158150_143_1498_58	fragmentaire	?	1000	?	?	?	?	
158150_143_1498_59	fragmentaire	45	340	?	?	56	sur une pointe au moins	0,8 cm
158150_143_1498_60	fragmentaire	?	150	?	?	?	?	

Le silo 663

Le silo 663 présente un plan circulaire de 0,68 m de diamètre à l'ouverture. Les parois de cette structure, verticales au début du creusement, tendent très vite à partir en sape. Le fond, plat, est atteint à 0,48 m de profondeur et possède un diamètre d'environ 1,60 m. 9 niveaux de comblement ont été différenciés dans le remplissage de ce silo (Fig. 65, page 110 et Fig. 64, page 109).

52 tessons (309 g) proviennent de la fouille de ce silo. Les quelques tessons récupérés dans le comblement supérieur de cette structure ont révélé la présence de décors et traitements de surface caractéristiques de La Tène B-C1. Il s'agit notamment d'un décor en chevrons incisés au peigne, d'empreintes digitées sur le dessus de la lèvre et d'un traitement de surface à l'éclaboussé.



Fig. 64 : Vue du silo 663, cliché Y. Dal Canton - DA, CD 62.

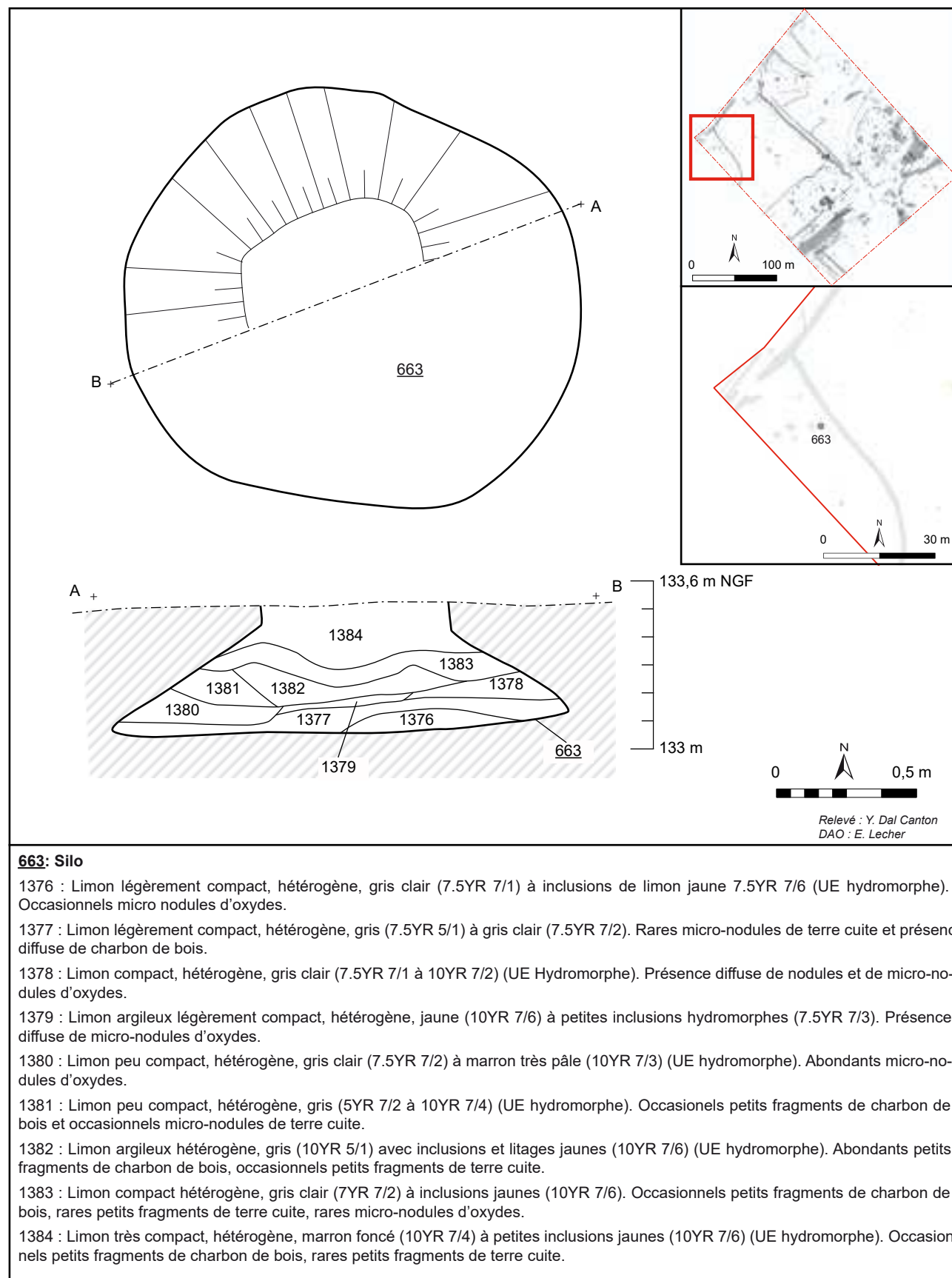


Fig. 65 : Plan et coupe du silo 663, C. Costeux - DA, CD 62.

Le silo 664

Coupé au nord par le silo 665, le silo 664 est quasi circulaire, de diamètre égal à 0,94 m. Le creusement profond de 0,47 m au maximum présente un fond irrégulier et des parois en sape. 10 niveaux de comblement ont été distingués, dont certains composés de plusieurs litages (Fig. 68, page 113 et Fig. 67, page 112).

15 tessons (194 g) ont été recueillis lors de la fouille. Un vase ovoïde à bords rentrants et lèvre individualisée a été identifié (Fig. 66, page 111, 1474-2) ainsi qu'un pied creux (Fig. 66, page 111, 1474-1), un bord avec décor d'une ligne incisée sous la lèvre éversée (Fig. 66, page 111, 1474-3) et un décor au peigne en chevrons (Fig. 66, page 111, 1474-4). Les décors ainsi que le traitement de surface à l'éclaboussé observé sur 2 tessons permettent de placer le lot à La Tène B ou C1.



Fig. 66 : Vue du silo 664, cliché Y. Dal Catton - DA, CD 62.

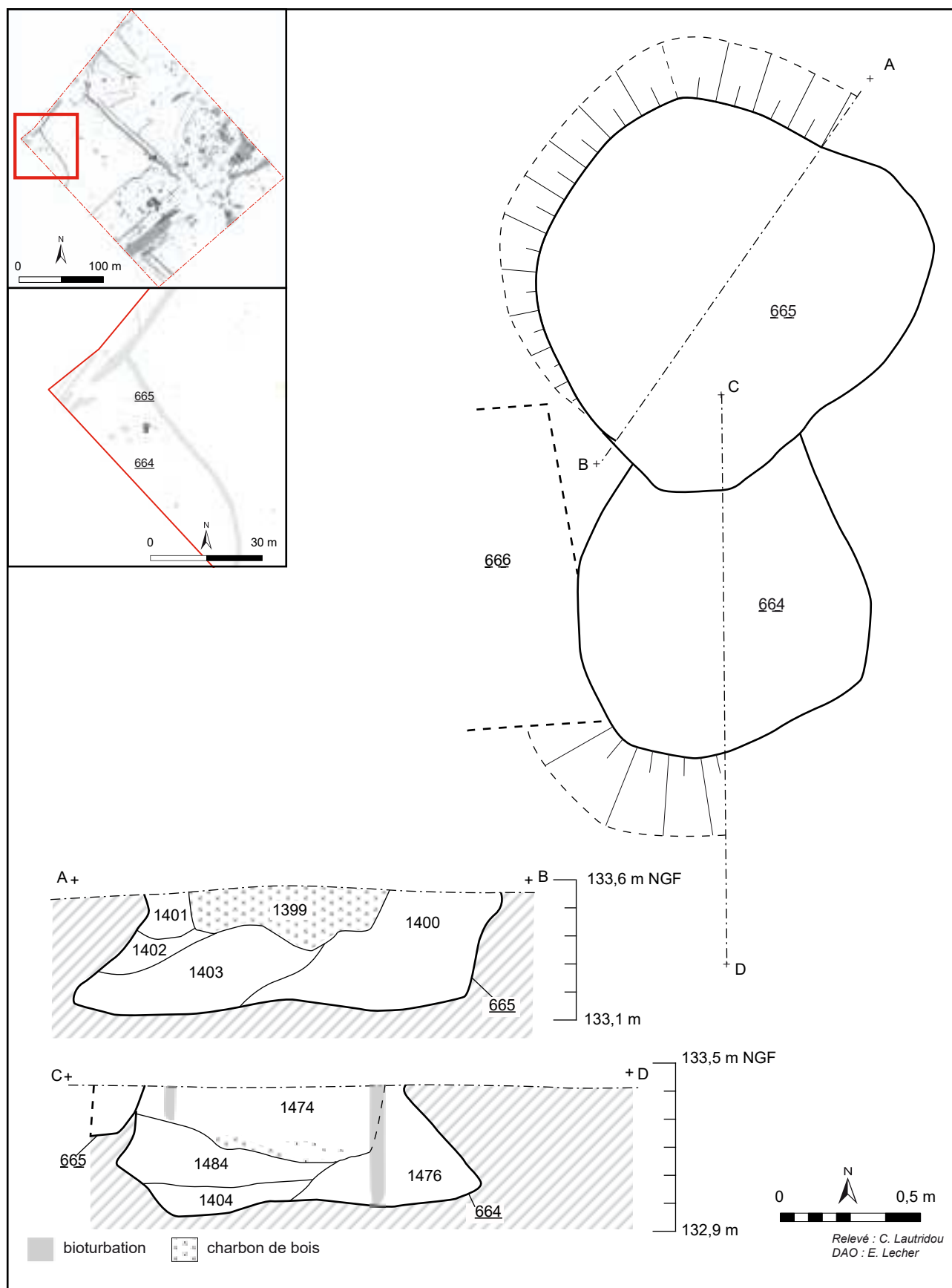


Fig. 67 : Plan et coupe des silos 664 et 665, E. Lecher - DA, CD 62.

364 : Silo

1474 : Limon argileux, hétérogène, meuble, marron (7.5YR 5/2), marron très pâle (10YR 7/4) et gris clair (10YR 7/2). Abondants gros fragments et nodules de charbons de bois. Présence diffuse de terre cuite.

1484 : Limon argileux, hétérogène, légèrement compact, gris clair (10YR 7/2) et marron très pâle (10 YR 7/2).

1404 : Limon sableux, hétérogène, meuble, marron très pâle (10YR 7/3) et gris clair (10YR 7/2). Occasionnels micro-nodules et nodules de charbon de bois, rares gros fragments et nodules de terre cuite.

1476 : Limon sableux, hétérogène, meuble, gris clair 10YR 7/2, marron très pâle (10YR 7/4) et jaune (10YR 7/6). Présence diffuse de micro-nodules et nodules de charbon de bois.

365 : Silo

1399 : Limon homogène, meuble, jaune (10YR7/6). Abondants gros fragments de charbon de bois et présence diffuse de gros fragments de terre rubéfiée.

1400 : Argile limoneuse, homogène, légèrement compact, gris clair (10YR 7/1). Rares micro-nodules de charbon de bois et de terre rubéfiée.

1401 : Limon hétérogène, meuble, rose (7.5YR 7/3). Occasionnels micro-nodules de charbon de bois.

1402 : Limon hétérogène, meuble, gris clair (7.5YR 7/1). Abondants micro-nodules de charbon de bois et présence diffuse de micro-nodules de terre rubéfiée.

1403 : Limon hétérogène, meuble, gris clair (7.5YR 7/1). Rares micro-nodules de charbon de bois.

666 : sondage dépollution pyrotechnique

Fig. 68 : Description des coupes des silos 664 et 665, E. Lecher - DA, CD 62.

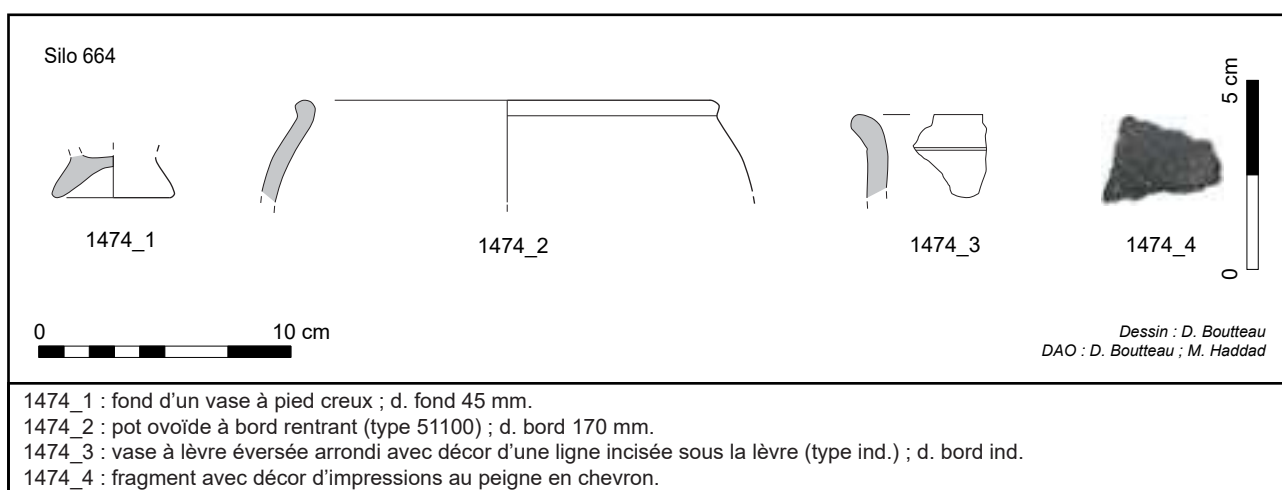


Fig. 69 : Le mobilier du silo 664, D. Boutteau - DA, CD 62.

Le silo 665

De forme ovale mesurant 1,52 m sur 1,41 m, le silo 665 présente des parois irrégulières, en sape au nord et à l'ouest, verticales à obliques au sud et à l'est. Son fond est plat. Conservé sur 0,48 m de profondeur, il contient 5 niveaux de comblement (Fig. 67, page 112 et Fig. 70, page 114).

15 tessons (131 g) ont été découverts dans le silo 665. Parmi eux, on trouve un vase caréné à lèvre épaissie et aplatie et ligne d'impressions digitées légères à la transition col-panse (Fig. 71, page 114, 1400-1). Cette forme est présente dès la fin du premier âge du Fer jusqu'à La Tène B2-C1. De tels exemples ont été retrouvés sur le site de « Gérico » à Dainville-Achicourt (Jacques, Prilaux 2006).



Fig. 70 : Vue du silo 665, cliché Y. Dal Canton - DA, CD 62.

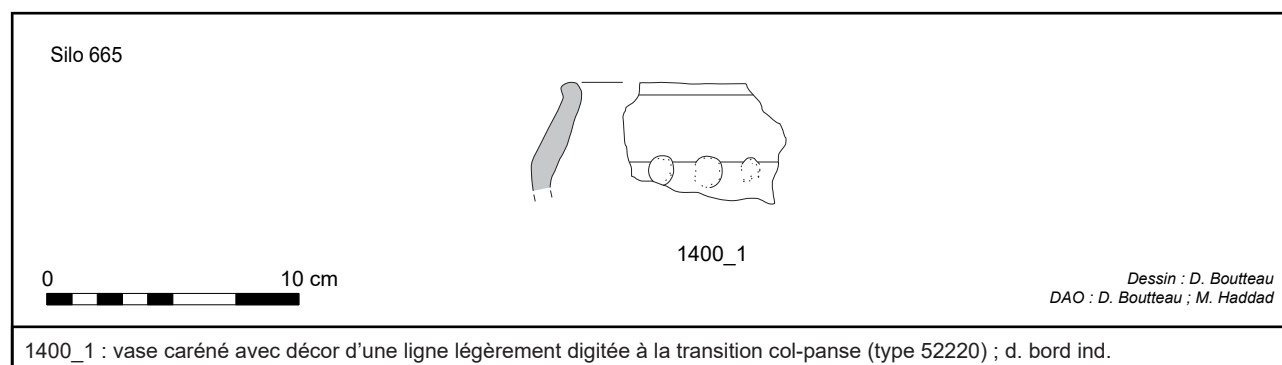


Fig. 71 : Le mobilier du silo 665, D. Boutteau - DA, CD 62.

Le silo 670

En surface, le silo 670 présente une forme irrégulière d'environ 2,60 m de diamètre. Son profil montre des parois assez verticales et un fond globalement plat. Conservé sur 1,51 m de profondeur, il renferme 8 niveaux de comblement (Fig. 73, page 116, Fig. 74, page 117 et Fig. 75, page 117).

138 tessons (2,2 kg) ont été recueillis dans ce silo. Les formes identifiées (Fig. 72, page 115) sont un vase et une écuelle carénés (1407-3 et 1407-4), une coupe basse de type passoire/faisselle (1407-5), un vase à bord rentrant (1407-7), un fond à ombilic (1407-6) et des décors couvrants, qu'il s'agisse de poinçons circulaires (1407-1), de chevrons réalisés au peigne, de décors incisés à l'outil en lunules ou encore en grains de café. Cet ensemble correspond bien, tant dans la morphologie que dans les décors repérés à de la vaisselle de La Tène B à C1.

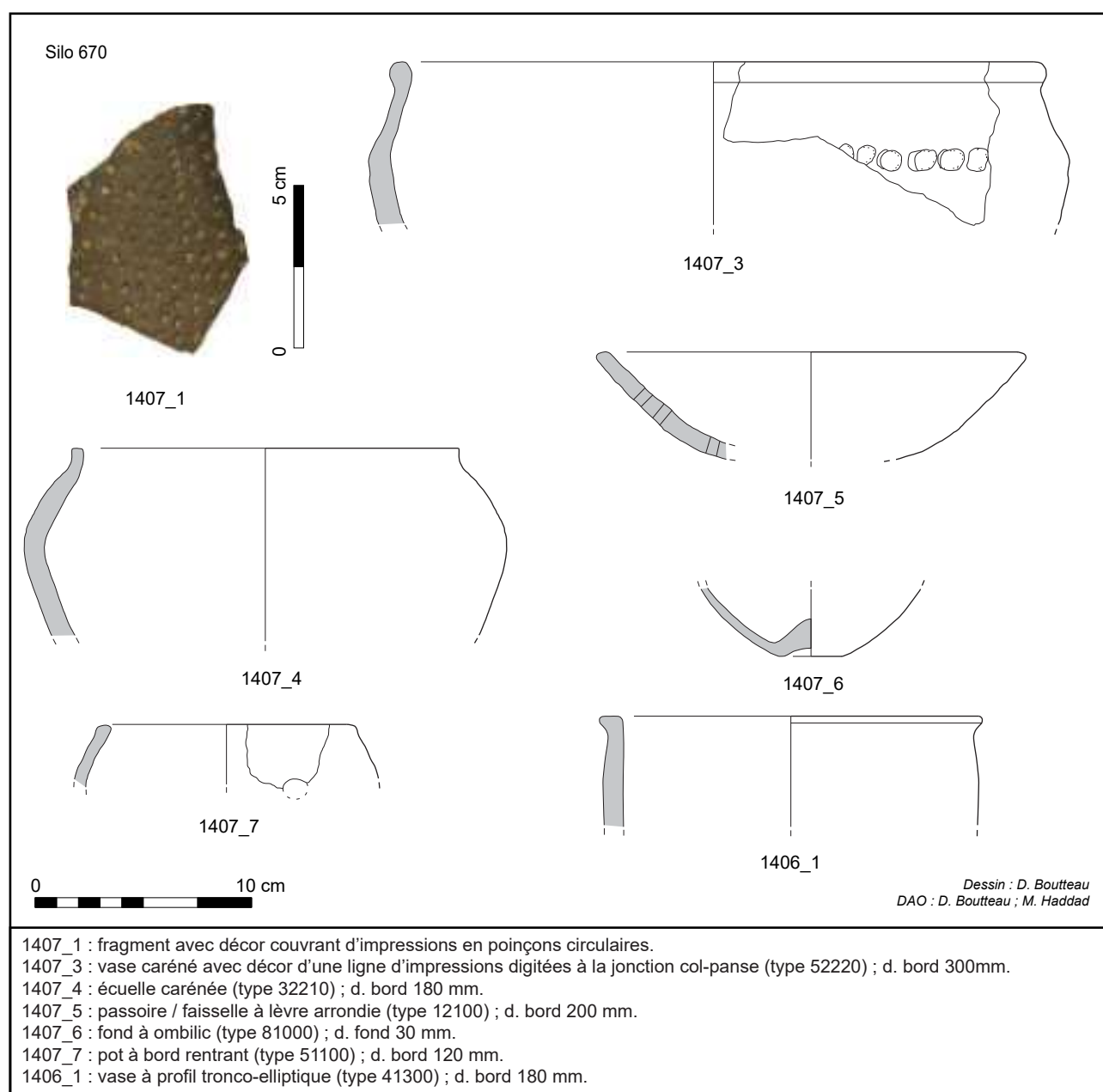


Fig. 72 : Le mobilier céramique du silo 670, D. Boutteau - DA, CD 62.

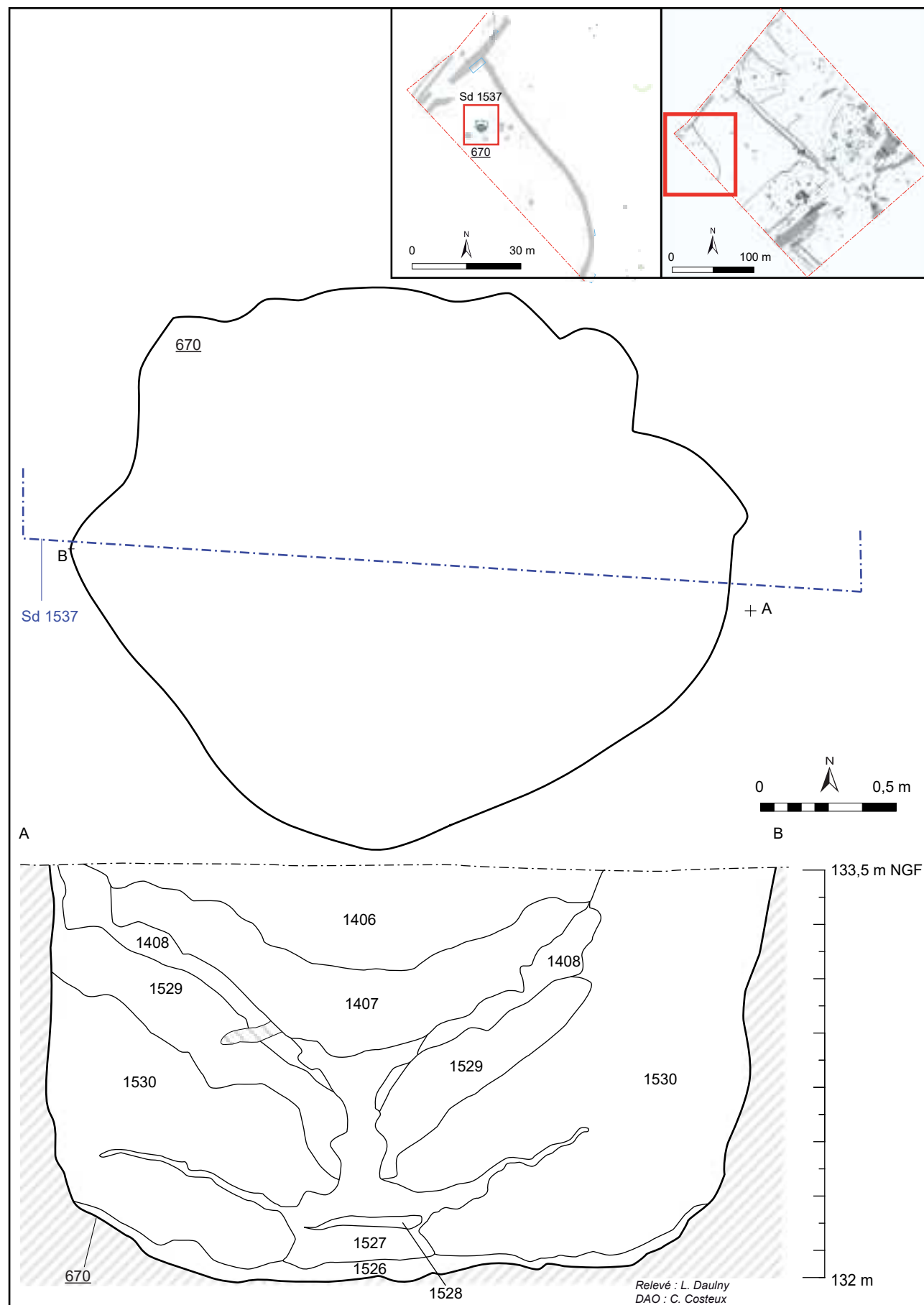


Fig. 73 : Plan et coupe du silo 670, C. Costeux - DA, CD 62.

670 : Silo

1526 : Argile limoneuse, homogène, meuble.

1527 : Limon argileux, hétérogène, meuble, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Abondants nodules de charbon de bois ; occasionnels nodules de terre cuite.

1528 : Limon argileux, homogène, meuble, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Abondants nodules de charbon de bois ; occasionnels nodules de terre rubéfiée.

1529 : Limon sableux, homogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/6). Rares nodules de charbon de bois.

1530 : Argile limoneuse, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Rares micro-nodules de manganèse.

1408 : Limon, homogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/8). Diffus micro-nodules de manganèse.

1407 : Limon, homogène, meuble, marron (10YR 5/3). Abondants petits fragments de charbon de bois ; nombreux nodules de terre rubéfiée.

1406 : Limon, homogène, meuble, marron (10YR 5/3). Occasionnels nodules de charbon de bois, nodules de terre rubéfiée.

Fig. 74 : Description du comblement du silo 670, C. Costeux - DA, CD 62.



Fig. 75 : Vue en coupe du silo 670, cliché L. Daulny - DA, CD 62.

Le silo 671

Mesurant 1,88 m de long sur 1,60 m de large, ce silo ovale possède des parois en légère sape et un fond plat, atteint à 1,36 m de profondeur. 5 niveaux composent son remplissage (Fig. 76, page 118 et Fig. 77, page 119).

5 tessons proviennent de la fouille de ce silo (52 g).



Fig. 76 : Vue en coupe du silo 671, cliché D. Boutteau - DA, CD 62.

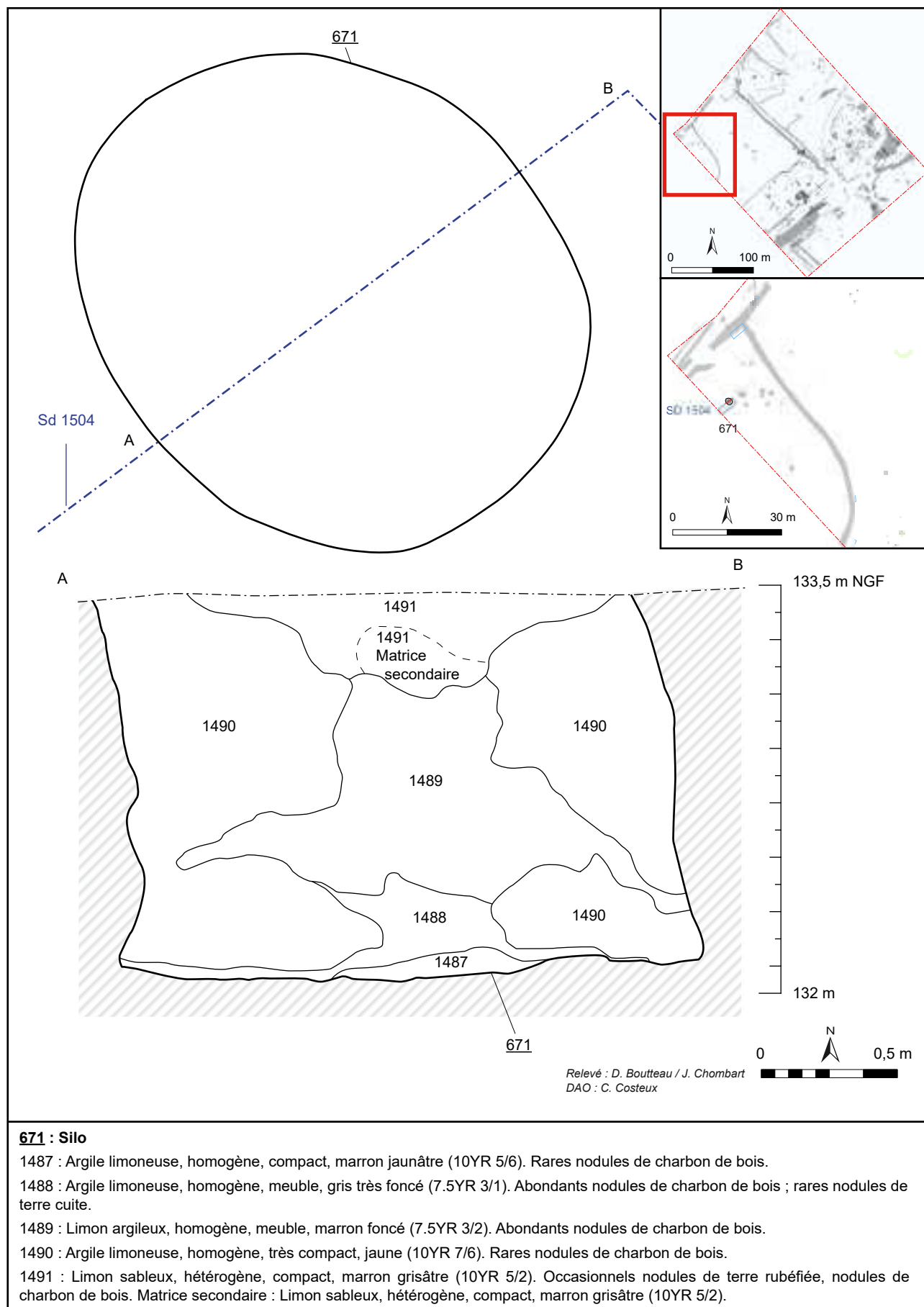


Fig. 77 : Plan et coupe du silo 671, C. Costeux - DA, CD 62.

Le silo 678

La structure 678 mesure 0,96 m sur 0,72 m, et se présente sous la forme d'un ovale. Avec des parois verticales et un fond plat, ce silo est conservé sur 1,02 m de profondeur. 9 niveaux de comblement ont pu être définis dans son remplissage (Fig. 78, page 120 et Fig. 79, page 121).

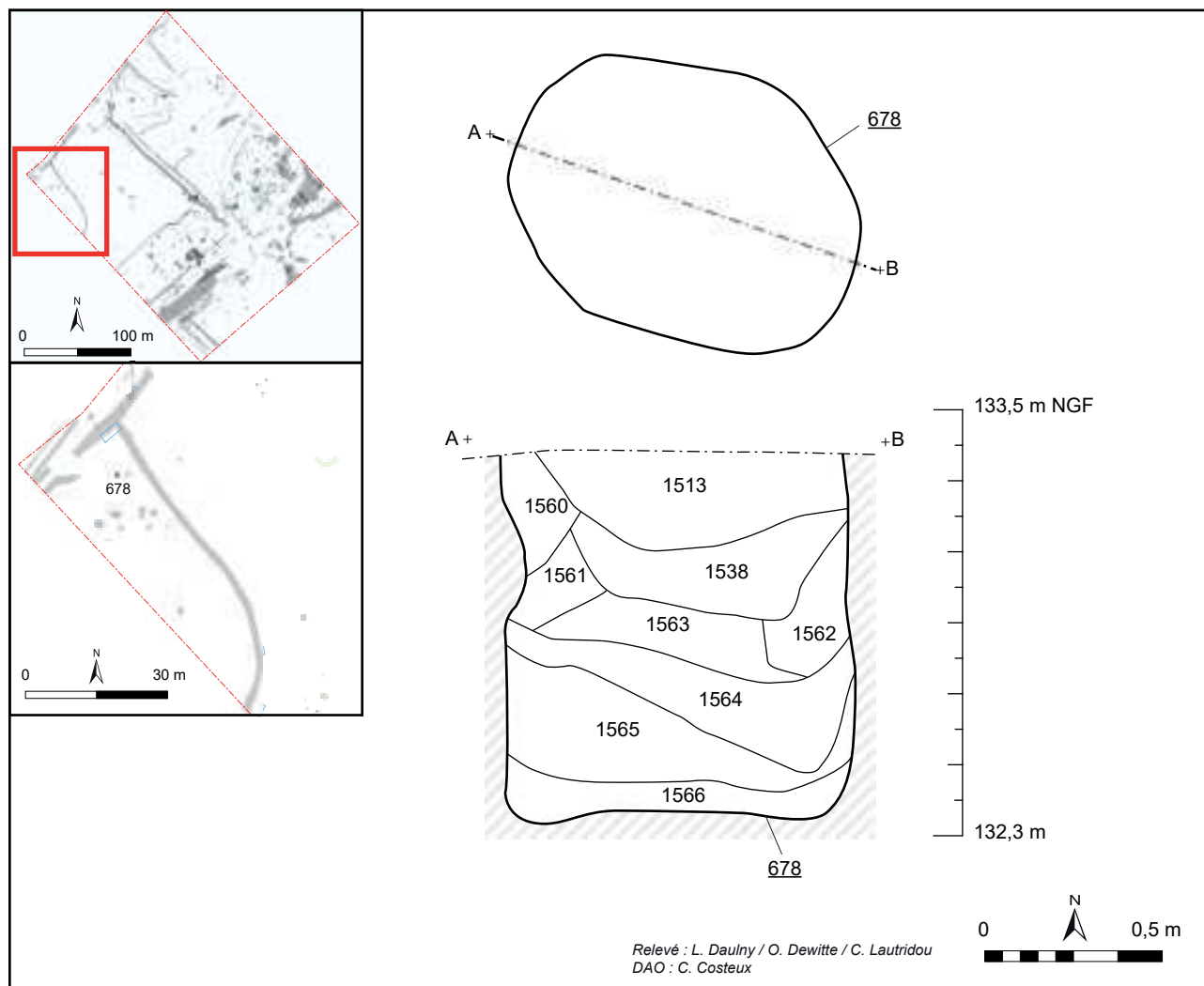
La fouille du silo 678 a permis de récupérer un total de 195 tessons (4,1 kg). Une série de tessons montre des décors couvrants (Fig. 80, page 122), réalisés à l'outil (poinçon ovalaire, 1564-1 et 1566-1 et lunules), modelés (type en pointe de diamant, 1564-2).

Les formes répertoriées (Fig. 80, page 122) réunissent une jatte à ressaut (1538-1) et des vases hauts carénés avec des empreintes digitées localisées à la jonction col-panse (1564-3, 1564-4 et 1563-1).

Ce lot trouve des comparaisons avec la céramique de l'étape 3, phase 1 du site du marais de Dourges (Blancquaert, Clavel 2003), c'est-à-dire à La Tène ancienne (LTB).



Fig. 78 : Vue en coupe du silo 678, cliché O. Dewitte - DA, CD 62.



678 : Silo

1566 : Argile limoneuse, hétérogène, légèrement compact, gris (7.5YR 5/1). Abondants petits fragments de charbon de bois, nodules de charbon de bois, gros fragments de charbon de bois ; occasionnels petits fragments de terre cuite. Matrice secondaire : Argile limoneuse, hétérogène, légèrement compact, gris clair (7.5YR 7/1) ; argile limoneuse, hétérogène, légèrement compact, marron très pâle (10YR 7/4).

1565 : Argile, homogène, très compact, jaune (10YR 7/6). Nombreux micro-nodules de charbon de bois.

1564 : Limon, hétérogène, légèrement compact, gris clair (10YR 7/2). Abondants gros fragments de charbon de bois, nodules de charbon de bois ; éléments de manganèse ; occasionnels nodules de terre cuite. Matrice secondaire : Limon, hétérogène, légèrement compact, gris (10YR 5/1) ; limon, hétérogène, légèrement compact, rose (5YR 7/3).

1563 : Limon, hétérogène, légèrement compact. Occasionnels nodules de charbon de bois ; rares micro-nodules de charbon de bois, petits fragments de torchis. Matrice secondaire : Limon, hétérogène, légèrement compact, gris (7.5YR 5/1) ; limon, hétérogène, légèrement compact, marron (7.5YR 5/2) ; limon, hétérogène, légèrement compact, jaune (10YR 7/6).

1562 : Limon argileux, hétérogène, compact, gris clair (7.5YR 7/1). Abondants micro-nodules de charbon de bois ; éléments de manganèse ; occasionnels petits fragments de terre cuite, petits fragments de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon argileux, hétérogène, compact, gris (7.5YR 5/1) ; limon argileux, hétérogène, compact, marron (7.5YR 5/3) ; limon argileux, hétérogène, compact, jaune (10YR 7/6).

1561 : Limon argileux, hétérogène, compact, marron grisâtre (10YR 5/2). Occasionnels micro-nodules de charbon de bois, petits fragments de terre cuite ; rares gros fragments de terre cuite, petits fragments de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon argileux, hétérogène, compact, gris clair (7.5YR 7/1).

1560 : Limon, hétérogène, légèrement compact, marron très pâle (10YR 7/4). Occasionnels micro-nodules de charbon de bois ; rares micro-nodules de terre cuite. Matrice secondaire : Limon, hétérogène, légèrement compact, gris clair (7.5YR 7/1).

1538 : Limon, hétérogène, légèrement compact, gris clair (7.5YR 7/1). Nombreux petits fragments de charbon de bois ; occasionnels petits fragments de terre cuite. Matrice secondaire : Limon, hétérogène, légèrement compact, marron (10YR 5/3) ; limon, hétérogène, légèrement compact, gris (10YR 5/1).

1513 : Limon, hétérogène, légèrement compact, marron très pâle (10YR 7/4). Occasionnels micro-nodules de terre cuite, nodules de terre cuite, micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon, hétérogène, légèrement compact, gris clair (7.5YR 7/1).

Fig. 79 : Plan et coupe du silo 678, C. Costeux - DA, CD 62.

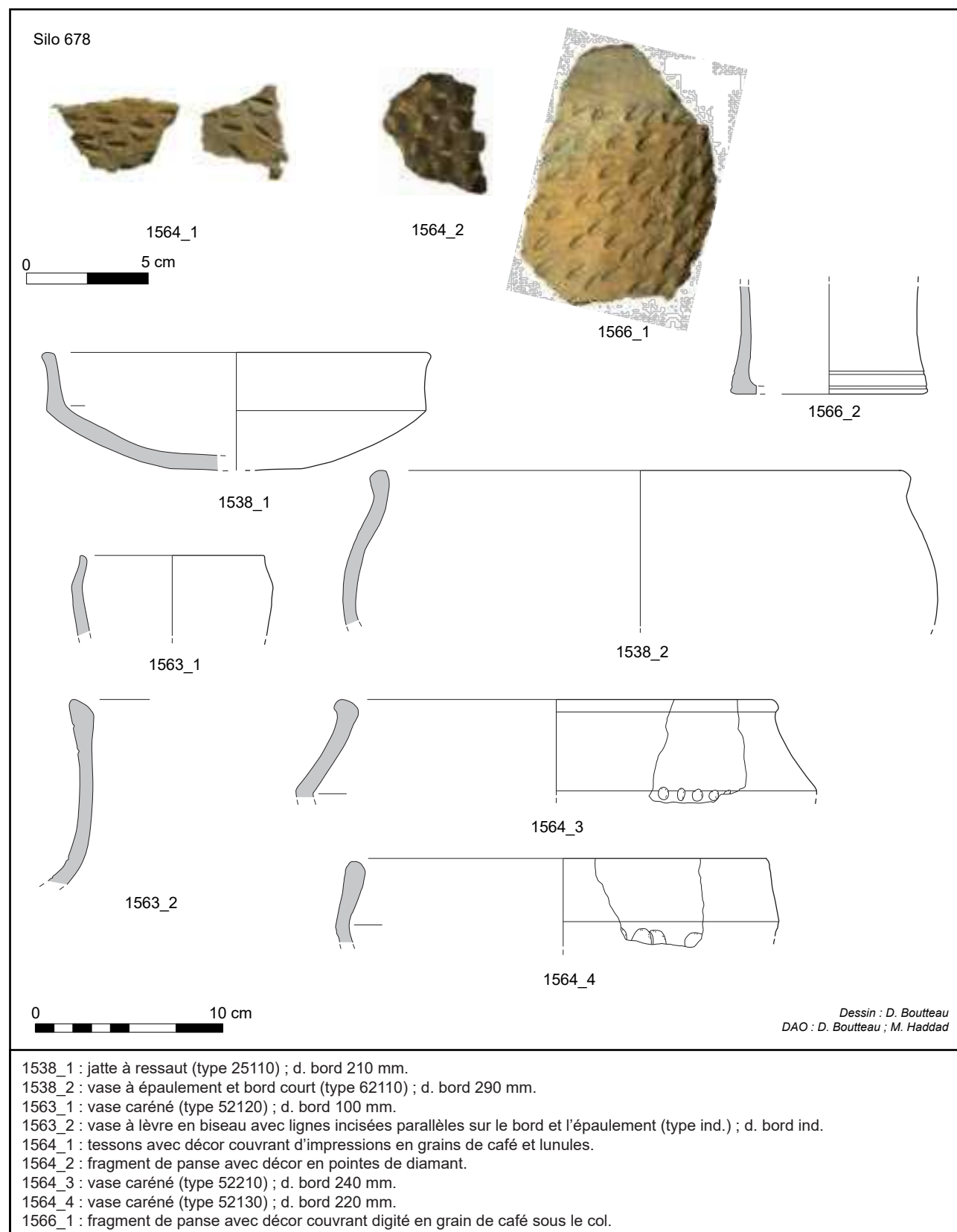


Fig. 80 : Le mobilier céramique du silo 678, D. Bouteau - DA, CD 62.

3.1.2.1 Synthèse sur le début du second âge du Fer

Les structures semblent organisées à l'intérieur de fossés (632 et 558) qui pourraient marquer une partie d'enclos se développant au-delà des limites de fouilles. À l'intérieur de cet espace, c'est principalement un ensemble de structures de stockage qui ont été repérées. Celles qui ont été fouillées de manière exhaustive ont livré une grande quantité de mobilier. Celui-ci, bien que domestique (céramique et tissage) paraît néanmoins avoir été découvert en position secondaire de rejet. En effet, le profil caractéristique des fosses les classe dans la catégorie des structures de stockage, suggérant probablement la fonction de cette partie d'enclos. Il semble assez pertinent de supposer, à proximité, mais hors des limites de fouilles, la présence d'une zone d'habitat de cet ensemble enclos. La zone d'étude étant limitée, il n'est pas possible d'aller plus loin dans les interprétations.

La céramique identifiée dans cet ensemble est relativement homogène. La présence récurrente de décors couvrants, de formes à lèvres individualisées et bien distinguées des bords permet de placer l'occupation du secteur dans une période comprise entre le début de La Tène ancienne (LTB) et La Tène moyenne (LTC1), c'est-à-dire entre -330 et -180.

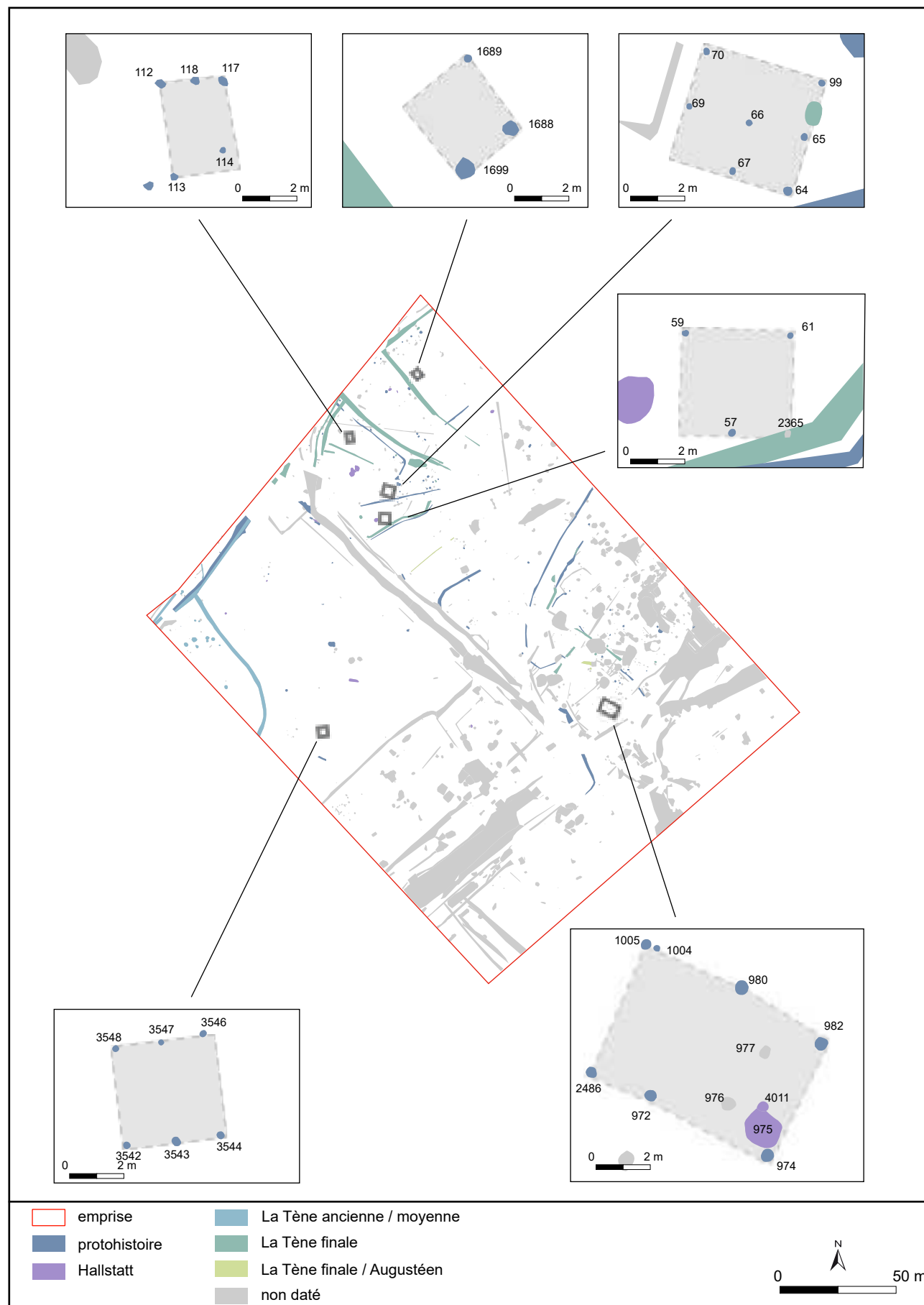


Fig. 81 : Les bâtiments protohistoriques, C. Costeux - DA, CD 62.

3.1.3 Des bâtiments protohistoriques

Plusieurs ensembles de poteaux présentaient une organisation architecturale. 6 bâtiments sur poteaux ont été mis en évidence (Fig. 81, page 124). Souvent incomplets du fait des nombreux impacts de bombe, nous nous sommes basés sur leur type et leurs dimensions ainsi que sur le mobilier retrouvé sur quelques poteaux de ces ensembles, pour proposer de les attribuer à la période protohistorique. Les bâtiments peuvent être associés, soit à la phase Hallstatt final, soit à la phase de La Tène finale. Les constructions sur 6 poteaux sont extrêmement courantes au Hallstatt (Riquier et al. 2018). Les constructions sur 4 poteaux se retrouvent à toutes ces périodes des âges des métaux et le bâtiment sur 9 poteaux, bien que plus fréquent à partir de La Tène est déjà répertorié en région au Hallstatt.

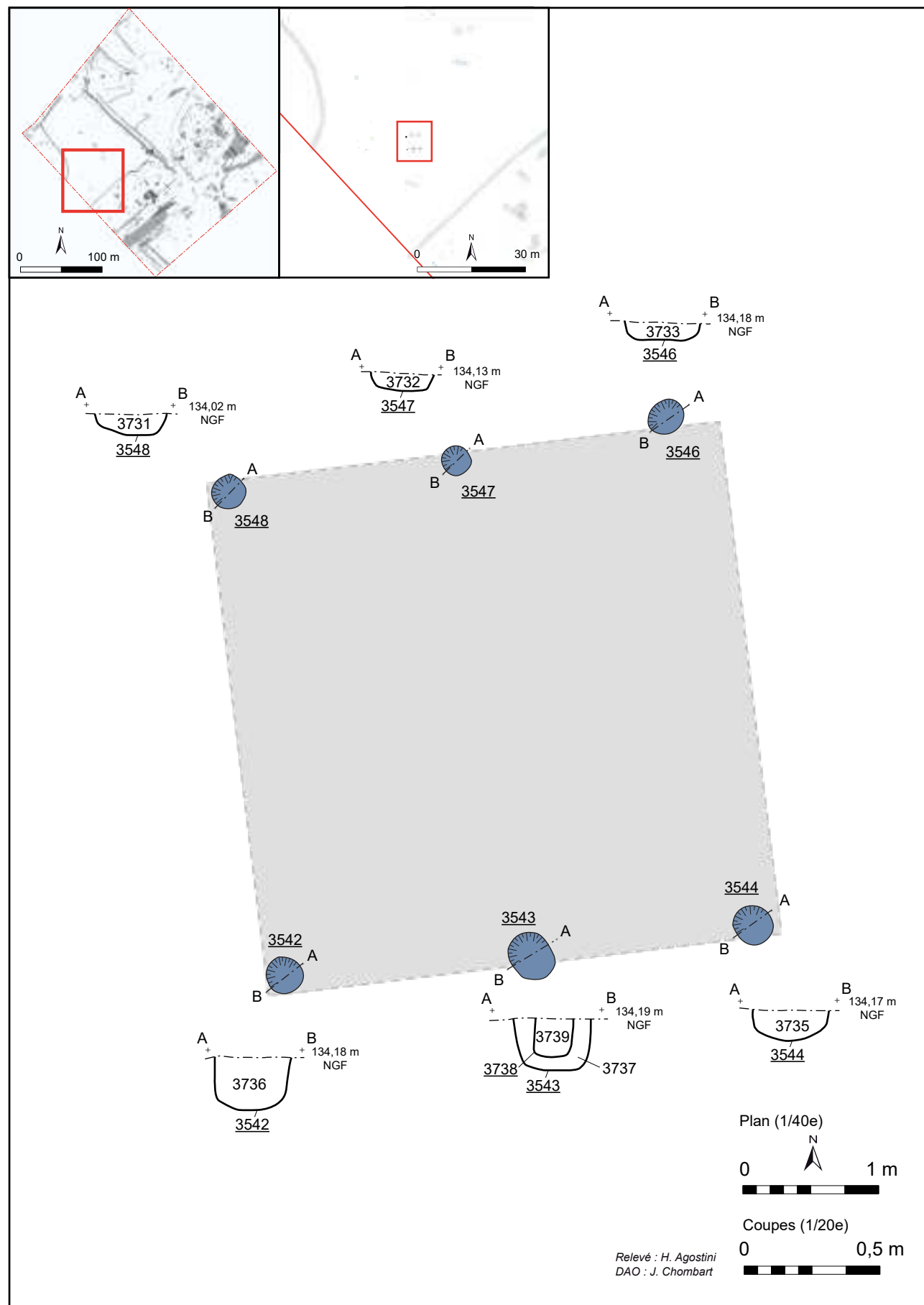
Ces 6 bâtiments semblent donc appartenir à l'une de ces 2 phases si l'on considère que l'occupation de La Tène ancienne et moyenne est circonscrite par le fossé 632.

L'ensemble 3542-3543-3544-3546-3547-3548 : sur 6 tp

(Fig. 82, page 126 et Fig. 83, page 127)

Ce premier bâtiment sur 6 poteaux, long de 3,70 m et large de 3,40 m, occupe une surface au sol d'environ 12,5 m². Orienté N / S, il montre 2 rangées de 3 poteaux circulaires à légèrement ovales dont le diamètre varie entre 0,23 m et 0,35 m. La rangée située au sud est un peu mieux conservée, les profondeurs des poteaux étant comprises entre 0,11 m et 0,20 m. Ces poteaux (3542, 3543 et 3544) présentent en outre des parois verticales et un fond en cuvette. La rangée nord (3546, 3547, 3548) quant à elle montre des trous de poteaux moins profonds (0,07 à 0,08 m) avec des parois obliques et un fond en cuvette.

Le comblement 3736 du trou de poteau 3542 a livré deux tessons de panse (16,7 g), la céramique, modelée présente une pâte à dégraissant de chamotte assez fin. Elle est attribuable de manière large à la Protohistoire.



3542 : Trou de poteau

3736 : Limon argileux homogène, compact, marron foncé (7.5YR 3/4), occasionnels micro-nodules de charbon de bois.

3543 : Trou de poteau

3737 : Limon argileux homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), rares micro-nodules de charbon de bois.

3738 : Arrachage du poteau.

3739 : Limon argileux homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6), abondants nodules et micro-nodules de charbon de bois.

3544 : Trou de poteau

3735 : Limon argileux homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8), nombreux micro-nodules de charbon de bois, rares micro-nodules de terre cuite.

5346 : Trou de poteau

3733 : Limon argileux homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8), occasionnels micro-nodules de charbon de bois.

3547 : Trou de poteau

3732 : Limon argileux homogène, compact, marron foncé (7.5YR 3/4), nombreux micro-nodules de charbon de bois.

3548 : Trou de poteau

3731 : Limon argileux homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8), rares micro-nodules de charbon de bois.

Fig. 83 : Description des coupes de l'ensemble 3542-3543-3544-3546-3547-3548, J. Chombart - DA, CD 62.

L'ensemble 57- 59- 61- 2365 et 2 tp manquants : sur 6 tp (4 conservés)

(Fig. 84, page 128)

Ce bâtiment présente un module assez semblable au précédent avec une longueur de 3,80 m et une largeur de 3,60 m, soit une superficie totale de 13,7 m², orienté E / O. Le poteau à l'angle sud-ouest et celui du milieu de la rangée nord sont manquants. 3 ont été fouillés (57, 59 et 61), circulaires à légèrement ovales, ils présentent un diamètre sensiblement identique oscillant entre 0,24 m et 0,32 m. Leur parois sont verticales à légèrement obliques et leur fond est plat, voire en légère cuvette. Ils sont de plus conservés sur une profondeur de 0,09 m à 0,14 m.

Un total de 4 tessons provient de ces poteaux, 3 ont été découverts dans le comblement de 57 (UE 464, 4,8 g), et 1 dans le comblement de 59 (UE499, 1,2 g). Il s'agit de 3 tessons de panse dont la pâte est dégraissée au silex et d'un petit fragment de bord arrondi en pâte fine, lissée. Ces fragments modelés pourraient dater de la Protohistoire.

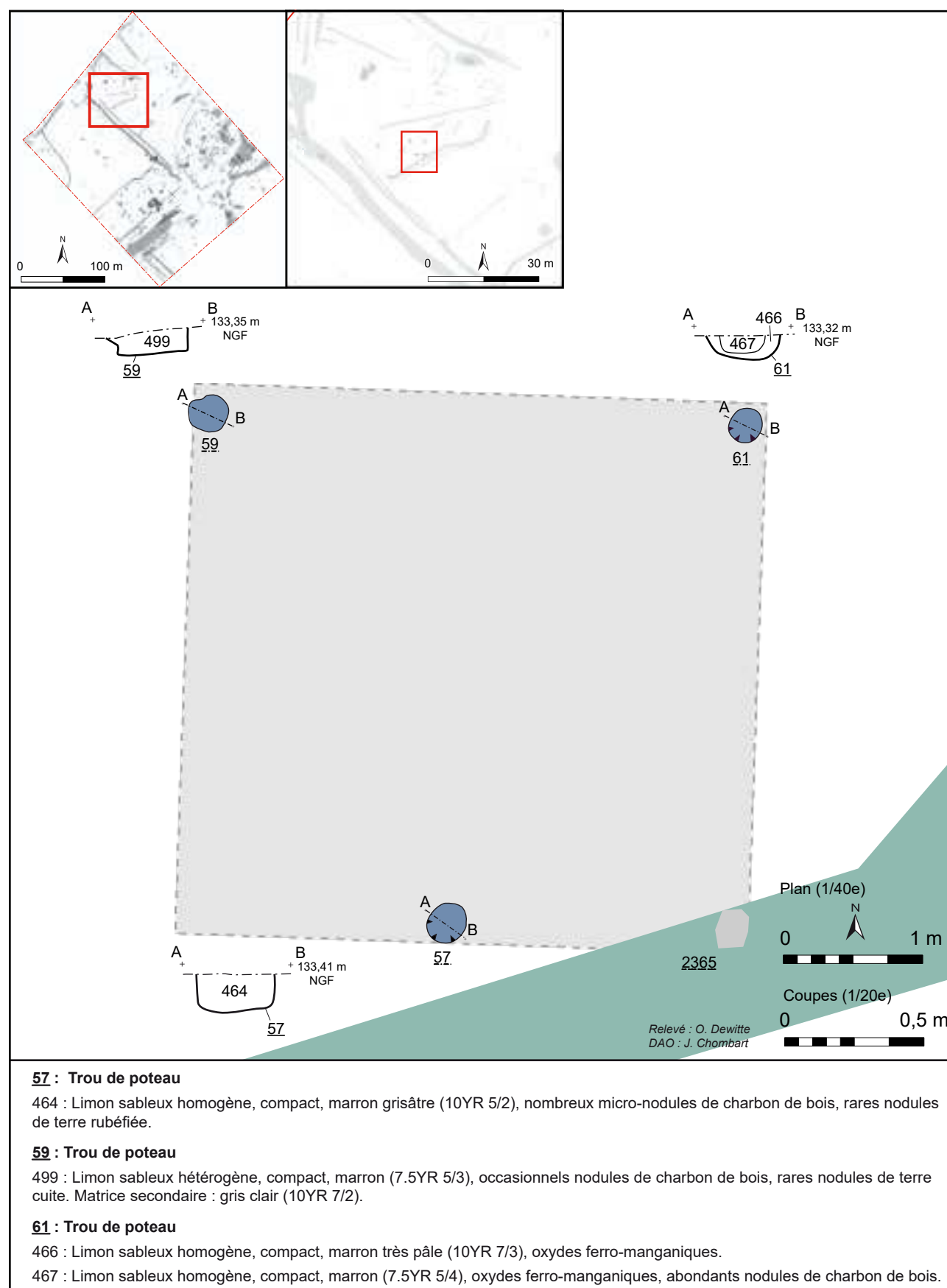


Fig. 84 : Plan et coupes de l'ensemble 57-59-61-2365, J. Chombart - DA, CD 62.

L'ensemble 64-65-66-67-69-70-99 et 2 tp manquants : sur 9 tp (7 conservés)

(Fig. 85, page 130 et Fig. 86, page 131)

Ce bâtiment localisé dans la partie nord de l'emprise mesure 4,40 m de long pour 4,15 m de large. Sa superficie est de 18,5 m². Il est orienté ONO / ESE. Il s'agit d'un plan de bâtiment sur 9 poteaux dont 2 sont manquants. Il s'agit du poteau central de la rangée nord et celui situé à l'angle est de la rangée sud. Il se compose de 3 rangées de 3 poteaux circulaires. Les diamètres varient de 0,21 m à 0,31 m. Les profondeurs sont comprises entre 0,10 m et 0,18 m. Tous ont des parois obliques et un fond en cuvette, à l'exception du poteau 69 dont le fond est plat.

Un total de 4 tessons provient de ces poteaux, 2 ont été découverts dans le comblement de 67 (UE 373, 2,9 g), 1 dans le comblement de 69 (UE 380, 0,3 g) et 1 dans le comblement de 70 (UE 382, 3 g). Il s'agit de tessons de panse dont la pâte est dégraissée avec un mélange de chamotte et silex. Un des tessons est en céramique tournée, d'époque romaine. Les autres, par leur aspect modelé et leurs pâtes sont associables à la vaste période de la Protohistoire.

L'ensemble 112- 113- 118- 117 et 2 tp manquants : sur 6 tp (4 conservés)

(Fig. 87, page 132)

L'ensemble composé par les poteaux 112, 113, 118 et 117 forme un petit bâtiment de 5,75 m² orienté N / S. De forme quadrangulaire, il mesure 2,50 m de long sur 2,30 m de large. À l'origine, il était vraisemblablement sur 6 poteaux. 2 poteaux de la rangée sud ne sont pas préservés. Cette paroi semble en effet moins bien conservée, le poteau 113 ayant une profondeur de 0,07 m, tandis que la profondeur des autres poteaux se situe entre 0,12 m et 0,24 m. Ils sont tous circulaires, le diamètre oscillant entre 0,17 m et 0,27 m. Les parois sont tantôt obliques, irrégulières ou verticales et les fonds plats ou en cuvettes.

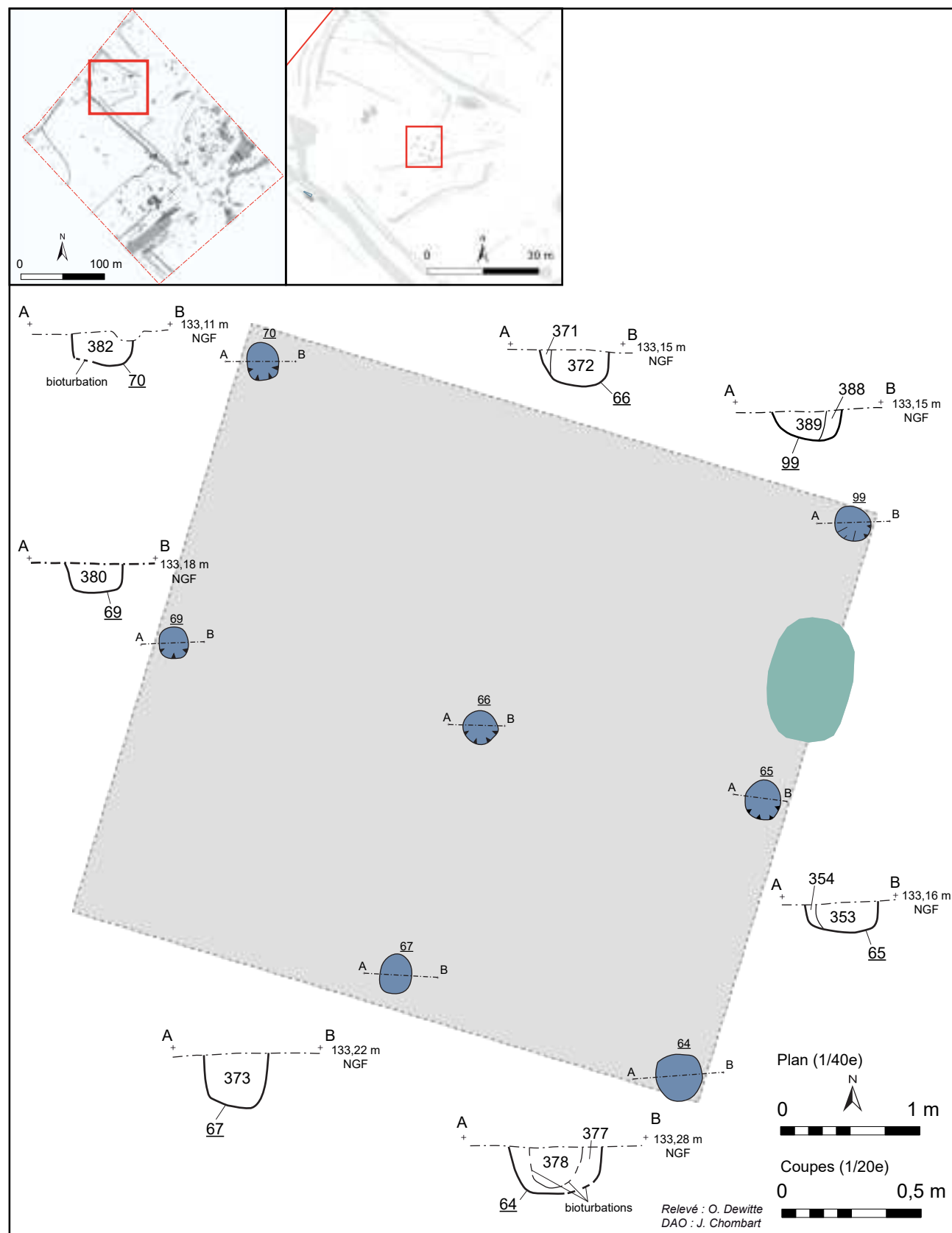
Aucun mobilier n'a été découvert lors de la fouille des ces poteaux.

L'ensemble 1688- 1689- 1699- et 1 ou 3 tp manquants : sur 6 tp (3 conservés)

(Fig. 88, page 133)

Les poteaux 1688, 1689 et 1699 pourraient former un bâtiment sur 4 poteaux orienté NO / SE dont il manquerait le poteau situé à l'angle nord-est. D'une surface de 6,6 m², les dimensions restituées seraient de 3,1 m sur 2,2 m. Les poteaux ont tous une ouverture circulaire dont le diamètre se situe dans une fourchette allant de 0,30 m à 0,53 m de diamètre. Les profondeurs sont comprises entre 0,09 m et 0,16 m. Les parois sont obliques et les fonds soit plats soit en cuvette.

Un total de 6 tessons est issu de ces poteaux. 2 d'entre eux proviennent du comblement de 1688 (UE 3745, 42,9 g), 2 du comblement de 1689 (UE 2035, 14,4 g) et 2 du comblement de 1699 (UE 3746, 12,4 g). Il s'agit de tessons de panse modelés, dont la pâte est dégraissée avec un mélange de chamotte et silex. Ils sont globalement attribuables à l'âge du Fer.



64 : Trou de poteau

377 : Limon légèrement argileux hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), oxydes de fer concentrés sur le fond.

378 : Limon sableux hétérogène, compact, gris clair (10YR 7/2), oxydes de manganèse.

65 : Trou de poteau

353 : Limon sableux hétérogène, compact, gris clair (10YR 7/2), rares nodules de terre rubéfiée, rares nodules de charbon de bois, oxydes de manganèse. Matrice secondaire : marron (10YR 5/3).

354 : Limon sableux hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Matrice secondaire : marron très pâle (10YR 7/3)

66 : Trou de poteau

371 : Limon sableux hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Matrice secondaire : gris (10YR 7/2)

372 : Limon sableux hétérogène, compact, gris (10YR 7/2), oxydes de manganèse. Matrice secondaire : marron (10YR 5/3).

67 : Trou de poteau

373 : Limon sableux homogène, compact, marron (10YR 5/3), abondants oxydes de manganèse.

69 : Trou de poteau

380 : Limon sableux hétérogène, compact, gris clair (10YR 7/2), rares micro-nodules de charbon de bois, rares micro-nodules de terre rubéfiée, oxydes ferro-manganiques.

70 : Trou de poteau

382 : Limon sableux homogène, compact, gris clair (10YR 7/2), oxydes de manganèse.

99 : Trou de poteau

388 : Limon sableux hétérogène, compact, marron grisâtre (10YR 5/2), oxydes de manganèse. Matrice secondaire : gris clair (10YR 7/2).

389 : Limon sableux hétérogène, compact, marron grisâtre (10TY 5/2), rares micro-nodules de charbon de bois, rares micro-nodules de terre rubéfiée.

Fig. 86 : description des coupes de l'ensemble 64-65-66-67-69-70-99, J. Chombart - DA, CD 62.

L'ensemble 982 – 974 – 980 – 972 – 1004-1005 – 2486 : sur 6 tp

(Fig. 89, page 134 et Fig. 90, page 135)

Situé plus au sud-ouest de l'emprise, ce dernier bâtiment est de forme rectangulaire. 2 rangées de poteaux constituent les parois, une de 3 poteaux et l'autre de 4. Le piquet 1004 semble être un renfort de 1005. L'ensemble mesure 7,50 m de long sur 5,10 m de large pour une aire de 38,25 m². Il est orienté ONO / ESE. Les poteaux 1004 et 1005 sont plus petits que les autres. Ils mesurent respectivement 0,24 et 0,38 m de diamètre pour une profondeur de 0,05 m et 0,06 m. Leurs parois sont obliques et leurs fonds en cuvette. Les autres poteaux sont plus grands. Les diamètres s'échelonnent entre 0,47 m et 0,54 m et les profondeurs entre 0,05 m et 0,13 m. Les parois sont obliques et les fonds plats, sauf pour le poteau 982 qui possède un fond en cuvette.

Aucun mobilier n'est présent dans les comblements des poteaux mais la fosse 975 Hallstatt-LTa placée dans l'enceinte du bâtiment, suggère de rattacher ce bâtiment à la Protohistoire.

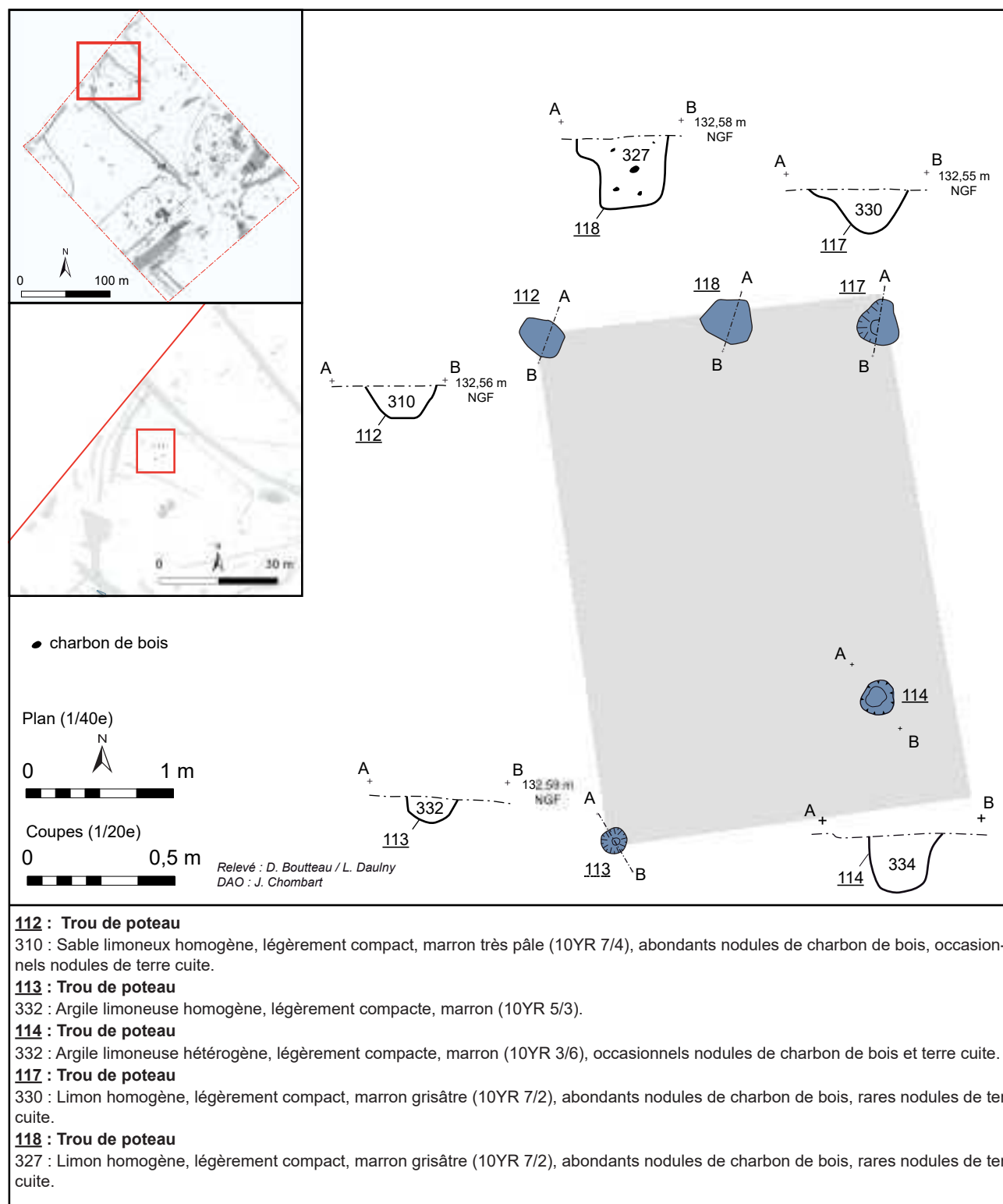


Fig. 87 : Plan et coupes de l'ensemble 112-113-117-118, J. Chombart - DA, CD 62.

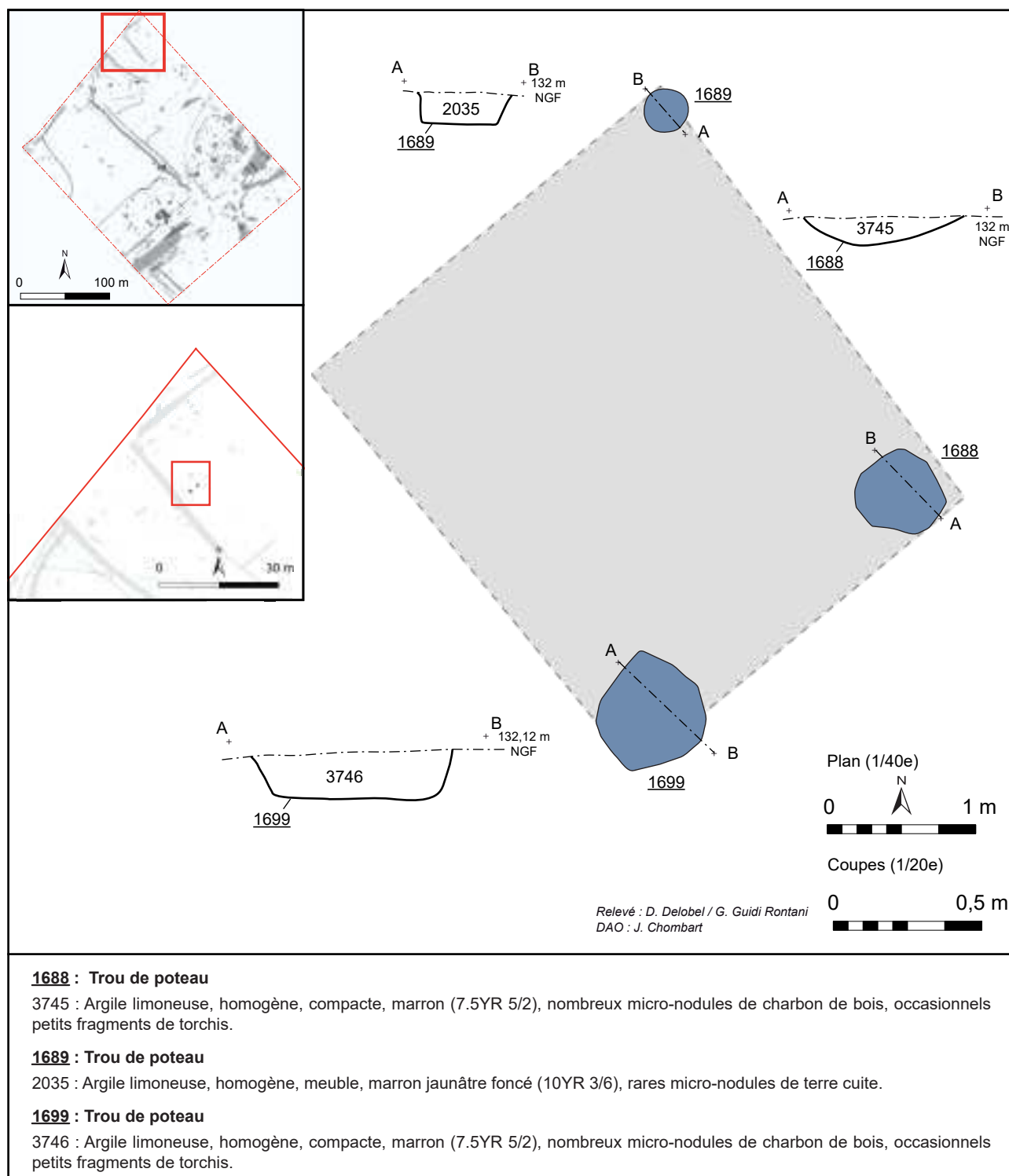


Fig. 88 : Plan et coupes de l'ensemble 1688-1689-1699, J. Chombart - DA, CD 62.

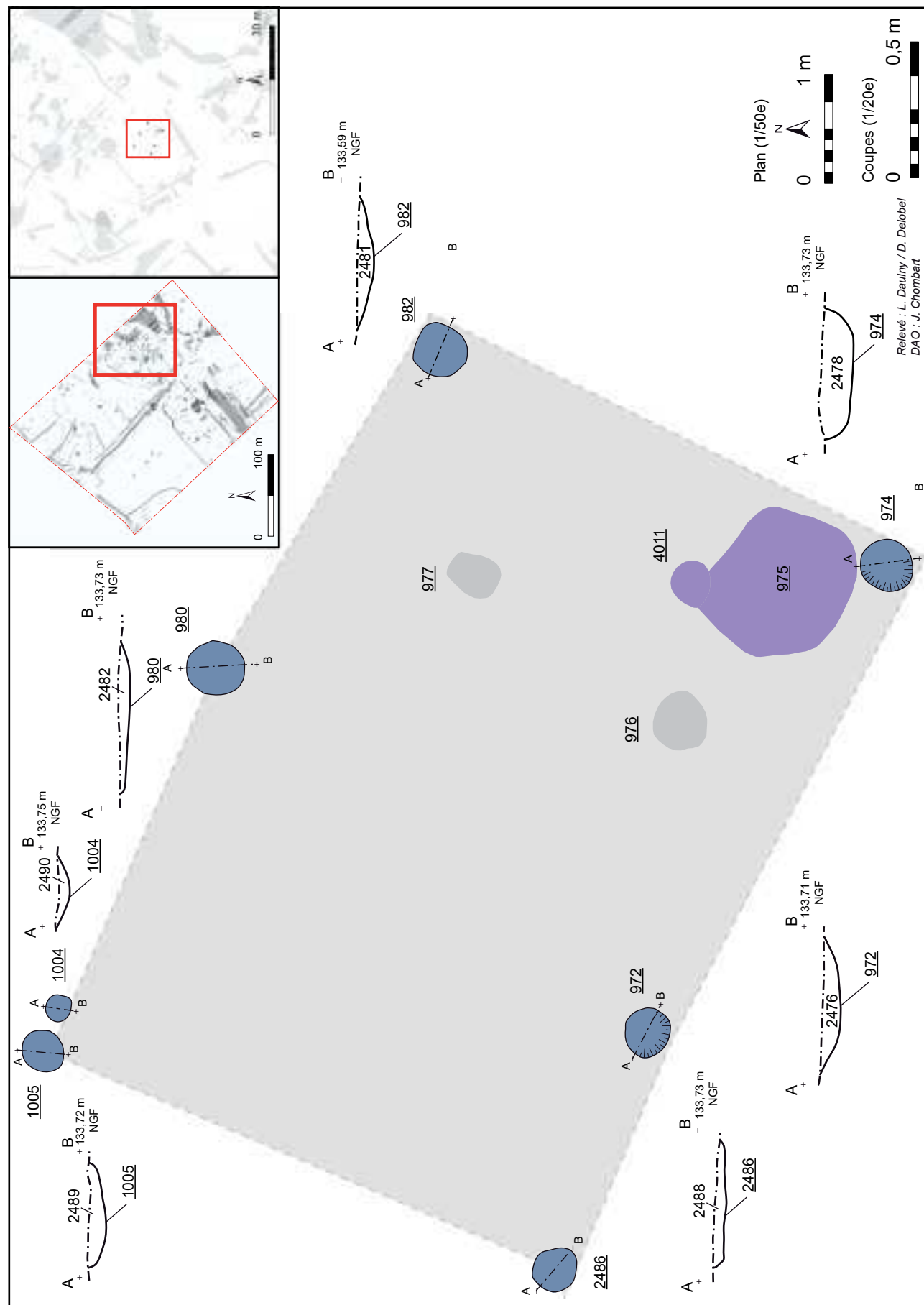


Fig. 89 : Plan et coupes de l'ensemble 972-974-980-982-1004-1005-2486, J. Chombart - DA, CD 62.

972 : Trou de poteau

2476 : Limon hétérogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/4), occasionnels micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : marron jaunâtre (10YR 5/8).

974 : Trou de poteau

2478 : Limon hétérogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/4), occasionnels micro-nodules de craie, rares micro-nodules de terre cuite. Matrice secondaire : marron jaunâtre (10YR 5/8).

980 : Trou de poteau

2482 : Limon homogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/4), rares micro-nodules de terre cuite.

982 : Trou de poteau

2481 : Limon homogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/4)

1004 : Trou de poteau

2490 : Limon hétérogène, meuble, marron jaunâtre foncé(10YR 3/6), abondants nodules de craie, nombreux nodules de terre cuite. Matrice secondaire : marron jaunâtre (10YR 5/4).

1005 : Trou de poteau

2489 : Limon hétérogène, meuble, marron jaunâtre foncé(10YR 3/6), nombreux nodules de charbon de bois et de craie, rares nodules de terre cuite. Matrice secondaire : marron jaunâtre (10YR 5/4).

2486 : Trou de poteau

2488 : Limon hétérogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/4), occasionnels micro-nodules de charbon de bois et de craie, rares micro-nodules de terre cuite. Matrice secondaire : marron jaunâtre (10YR 5/8).

Fig. 90 : description des coupes de l'ensemble 972-974-980-982-1004-1005-2486, J. Chombart - DA, CD 62.

3.1.4 Les structures protohistoriques

65 fosses dont la vocation est indéterminée et 10 fossés ont livré du mobilier attribuable à la protohistoire sans plus de précision. Le mobilier contenu dans ces structure est présenté dans le tableau suivant (Fig. 91, page 136). Les structure sont localisées sur le plan général (Fig. 92, page 141).

UE (cr euse- ment)	Numéro UE (comble- ment)	Type UE	Poids (g)	MMI	descript ion lot
1	439	TP	14,6	2	Le poteau 1 a livré 2 tessons (14,6 g). Il s'agit de deux fragments de panse en céramique modelée dont un est dégraissée au silex et le second à la chamotte. Ils sont datables de la Protohistoire.
63	405	Fosse	1	1	Un seul fragment a été découvert au sein du comblement 405 de la fosse 63. Il s'agit d'un élément de panse dont la pâte est dégraissée avec un mélange de chamotte et de silex. Il est attribuable à la période de la Proto-histoire.
75	495	Fosse	37,6	6	Ce sont 6 tessons (37,6 g) qui ont été recueillis au sein du comblement de la fosse 75. Il s'agit de 6 fragments en céramique modelée dont un bord très réduit d'un vase indéterminé. L'ensemble des éléments possède une pâte dégraissée à la chamotte. Ils sont globalement attribuables à la Protohistoire.
77	501	Fosse	17,7	1	1 fragment (17,7 g) a été retrouvé au sein du comblement 501 de la fosse. La pâte possède un dégraissant de chamotte. Il est associable à la période de la Protohistoire.
82	472	TP	8,8	3	Le poteau 82 a livré 3 fragments (8,8 g) de céramique modelée attribuables à la Protohistoire.
87	436	Fosse/ Chablis	9,1	1	1 tesson modelé (9,1g) provient de la fosse 87. Il s'agit d'un élément de panse dont la pâte est dégraissée d'un mélange de chamotte et silex. Il pourrait appartenir à la période de la Protohistoire.
88	435	Fosse	21,7	9	La fosse 88 comporte un total de 9 tessons. Il s'agit de 8 fragments de panse en céramique modelée dégraissée à la chamotte et un fragment de bord à section arrondie de type indéterminé. Cet ensemble pourrait dater de la Protohistoire.
91	496	TP	2,5	2	Ce sont 2 fragments de céramique modelée (2,5 g) qui ont été recueillis au sein du poteau 91. Ils sont attribuables à la période de la Protohistoire.
97	390	TP	1,7	1	Le comblement 390 du poteau a livré 1 fragment (1,7 g) de panse modelée dont la surface est lissée et la pâte dégraissée à la chamotte. Il est probablement attribuable à la Protohistoire.
111	311	TP	9,8	2	Le poteau 111 contient 2 fragments (9,8 g) de panse en céramique modelée, pouvant être attribués à la Proto-histoire.
114	334	TP	17	2	2 tessons (17 g) ont été recueillis dans le comblement du poteau 114. Il s'agit de 2 fragments de panse à dégraissant principal de chamotte, datables de la Protohistoire.
133	277	Fosse	5	2	Un total de 2 fragments (5 g) de panse modelée provient de la fosse, datable de la Protohistoire.
179	1103	Fosse	60,5	4	Le comblement 1103 de la fosse a livré 4 fragments (60,5 g) de panse, pouvant dater de la Protohistoire.
234	1063	TP	13,2	3	3 tessons (13,2 g) de panse à dégraissant chamotte sont issus du poteau 234. Ils pourraient dater de la Proto-histoire.
235	996	Fosse	3,6	1	1 tesson (3,6 g) a été recueilli au sein du comblement 996 de la fosse 235. Il s'agit d'un fragment de panse à dégraissant chamotte datable de la Protohistoire.
249	266	Fosse	22,8	2	La fosse 249 a livré 2 fragments (22,8 g) de céramique modelée, attribuables à la Protohistoire.
325	457	Fosse	5,1	1	Le comblement 457 de la fosse 325 a livré 1 tesson modelé (5,1 g), attribuable à la Protohistoire.
326	459 / 471	Fosse	176,8	6	Un total de 6 tessons (176,8 g) a été découvert dans les comblements de la fosse. 4 tessons modelés dans le comblement 459 et 2 dans le comblement 471. Il s'agit de fragments de panse, pouvant dater de la Protohistoire.
410	412	TP	45,4	11	Un total de 11 tessons (45,4 g) modelés sont issus du poteau. 1 NMI a été comptabilisé. Il s'agit d'un petit fragment de bord arrondi de type indéterminé. Le lot appartient semblablement à la Protohistoire.

Fig. 91 : Description des lots céramiques protohistoriques par structure, D. Boutteau - DA, CD 62.

UE (creusement)	Numéro UE (comblement)	Type UE	Poids (g)	MMI	descriptif lot
442	451	Fosse	40,8	2	La fosse 442 a livré 3 tessons (40,8 g). Il s'agit de 2 fragments de panse dégraissés à la chamotte et 1 fragment dégraissé d'un mélange de chamotte et silex. Ils pourraient appartenir à la Protohistoire.
526	1366	Fossé	14,9	3	Un total de 3 tessons (14,9 g) modelés a été découvert dans le fossé 526. Ils semblent pouvoir appartenir à la période protohistorique.
531	602	Fosse	411,1	2	Le comblement 602 de la fosse 531 a livré un total de 18 tessons (411,1 g) en céramique modelée. Le MMI s'élève à 2 individus. Il s'agit d'un bord de vase à lèvres arrondies, amincies dans le prolongement de la paroi, dont la forme n'a pu être identifiée. Ainsi que d'un vase à lèvres éversées biseauté qui s'apparente à une écuelle à segmentation arrondie haute. L'état réduit du fragment ne permet pas d'identification typologique précise, mais il est attribuable, au regard de la forme, à l'âge du Fer.
532	1554	Fosse	17,4	2	Le comblement 1554 de la fosse 532 a livré 2 fragments de céramique (17,4 g). Il s'agit d'éléments de panse modelés, dégraissés à la chamotte, attribuables à la Protohistoire.
545	546	Fosse	46,5	11	La fouille de la fosse 545 a permis de recueillir 11 fragments (46,5 g) de panse en céramique modelée. Ils pourraient dater de la Protohistoire.
698	3083	Fossé	39,8	3	3 tessons (39,8 g) de panse ont été retrouvés dans le comblement du fossé. Ils peuvent être datés de la Protohistoire.
701	3100	Fosse	9	2	Seuls deux fragments de céramique modelée (9 g) à dégraissant chamotte ont été découverts dans le comblement de la fosse 701. Leurs aspects et leurs pâtes permettent de les attribuer à la Protohistoire.
711	920	TP	13,1	1	C'est uniquement 1 fragment (13,1 g) de panse en céramique modelée qui a été découvert dans le poteau 711. Il est attribuable à la vaste période de la Protohistoire.
720	4030	TP	4,8	1	Un seul tesson (4,8 g) modelé a été recueilli dans le comblement du poteau 720. Il pourrait appartenir à la vaste période de la Protohistoire.
764	3141	Fossé	19,8	1	1 fragment de panse (19,8 g) en céramique modelée est issu du comblement 3141 du fossé 764. Il pourrait dater de la Protohistoire.
771	1013	Fosse	112,8	15	Le comblement 1013 de la fosse a procuré 15 tessons (112,8 g) modelés, pouvant dater de la Protohistoire.
918	919	Fosse	4	1	1 fragment (4 g) de panse en céramique modelée, à dégraissant chamotte, a été découvert dans le comblement de la fosse. Il est attribuable à la période de la Protohistoire.
950	3994	TP	14,9	2	Le poteau 950 a révélé 2 fragments (14,9 g) de panse en céramique modelée associables à la période de la Protohistoire.
951	3997	TP	190,4	14	Le lot comporte un total de 14 tessons (190,4 g). Il s'agit de 5 fragments de panse en céramique modelée dégraissés à la chamotte, et 2 fragments à dégraissant mêlant chamotte et végétaux disparus. 7 éléments appartiennent à un vase à fond plat à surface lissée et dont la pâte présente un dégraissant de chamotte. L'ensemble de ces éléments est datable de la Protohistoire.
958	2498	TP	17,1	4	Le poteau 958 a livré 4 fragments (17,1 g) de panse en céramique modelée datables de la période protohistorique.
959	2496	Fosse	22,3	2	Le comblement de la fosse 959 comporte 2 tessons modelés (22,3 g) attribuables à la Protohistoire.
1092	3984	Fosse	43,6	4	La fouille de la fosse a révélé 4 fragments (43,6 g) de panse en céramique modelée attribuables à la Protohistoire.

UE (creusement)	Numéro UE (comblement)	Type UE	Poids (g)	MMI	descriptif lot
1269	3595	Fossé	7	1	Seul 1 fragment en céramique modelée (7 g) a été ramassé au sein du comblement 3595 du fossé 1269. Il s'agit d'un fragment de bord très réduit, à lèvre sortante à section arrondie de type indéterminé. Le fragment est attribuable à la période de la Protohistoire.
1316	2813	Fosse	142,1		Un total de 8 fragments (142,1 g) de panse ont été retrouvés au sein de la fosse 1316. Il s'agit de tessons en céramique modelée pouvant être attribués à la Protohistoire.
1342	Surface	Silo	35	1	2 fragments de panse en céramique modelée ont été ramassés en surface du silo. En pâte fine et semi-fine à dégraissant chamotte, ils sont attribuables à la Protohistoire.
1363	1364	TP	2,8		Ce sont 3 tessons (2,8 g) qui proviennent du comblement 1364 de ce poteau. Il s'agit de 3 fragments de panses dont la pâte est dégraissée à la chamotte. Ces fragments pourraient dater de la Protohistoire.
1394	1518 / 1521	Fosse	230,2	1	Un total de 22 tessons (230,2 g) provient de la fosse 1394. 18 ont été découverts dans le comblement 1518 et 4 du comblement 1521. 1 seul bord a été récupéré, mais la forme n'a pas pu être déterminée. Le lot se place vraisemblablement à la période protohistorique.
1552	1556	Fossé	41,5	11	Un total de 11 fragments (41,5 g) de panse en céramique modelée compose le lot recueilli dans le comblement de la fosse. Ces éléments sont attribuables à la Protohistoire.
1570	1569	Fossé	14,2	2	2 tessons (14,2 g) sont issus du sondage 1569 réalisé dans le fossé 1570. Il s'agit de 2 fragments de panse en céramique modelée dégraissée à la chamotte, attribuables à la période de la Protohistoire.
1580	1600	Fosse	89,4	3	Le lot céramique issu du comblement de la fosse comporte 3 tessons (89,4 g) de panse de céramique modelée, attribuable à la période protohistorique.
1593	1594	Fosse	23,8	4	Un total de 4 fragments de panse (23,8 g) en céramique modelée, dégraissés à la chamotte, provient de la fosse. Ils pourraient dater de la Protohistoire.
1709	2610	Fosse	136,8	8	Un total de 8 fragments (136,8 g) de panse en céramique modelée a été recueilli au sein de la fosse 1709. Ils pourraient dater de la Protohistoire.
1711	2611	Fosse	5,7	1	1 seul tesson (5,7 g) a été découvert dans le comblement de la fosse. Il correspond à un fragment de panse en céramique modelée à dégraissant silex et chamotte. Il date probablement de la Protohistoire.
1716	1717	Fosse	389,4	15	La fouille de la fosse 1716 a permis de recueillir un total de 15 tessons modelés (389,4 g). Parmi ces tessons il y a 14 fragments de panse dont 5 ont une pâte dégraissée à la chamotte et au quartz et 9 un dégraissant de chamotte et silex. 1 individu a été observé. Il correspond au bord d'un vase de facture soignée à lèvre éversée biseauté, dont le type n'a pas été déterminé. Ce lot est datable de la Protohistoire.
1741	2412	Fosse	74,3	17	Le lot découvert dans la fosse 1741 comptabilise 17 éléments (74,3 g) de céramique modelée. Il s'agit de fragments de panse de couleur sombre, à surface lissée, dégraissés à la chamotte. Ils sont attribuables de manière large à la Protohistoire.
1833	2301	TP	22,8	2	Ce sont 2 tessons (22,8 g) de panses en céramique modelée qui ont été découverts dans le comblement du poteau. Ils appartiennent vraisemblablement à la période de la Protohistoire.
1848	2858	Fosse	78	16	La fouille de la fosse 1848 a permis de découvrir un total de 16 tessons (78 g). L'ensemble présente une pâte dégraissée à la chamotte. Le Nombre Minimum d'Individus s'élève à 2 éléments, il s'agit de 2 bords rentrant épaissis trop réduits pour une identification de la forme. Ce lot est attribuable à la Protohistoire.
1850	2212	Fosse	2,5	2	La fosse 1850 a livré 2 tessons (2,5 g) modelés dégraissés à la chamotte, pouvant appartenir à la période protohistorique.

UE (creusement)	Numéro UE (comblement)	Type UE	Poids (g)	MMI	descriptif lot	
1851	2877	Fosse	6,5	4	Le comblement 2877 de la fosse 1851 a révélé un total de 4 tessons (6,5g) en céramique modelée dont un dégraissé à la chamotte et les trois autres avec un mélange de chamotte et de restes végétaux disparus. Ces fragments sont associables à la vaste période de la Protohistoire.	
1852	2863	Fosse	16,3	2	1	Un total de 2 tessons (16,3 g) est issu de la fosse. Il s'agit d'un fragment de panse en céramique modelée et d'un bord à section arrondie d'un vase indéterminé. Ils sont datables de la Protohistoire.
1854	2869	Fosse	39,3	8	1	Un total de 8 tessons (39,3 g) provient du comblement 2869 de la fosse. Il s'agit de 7 fragments de panse en céramique modelée, et un bord d'un vase à lèvre aplatie indéterminé. La fosse est attribuable de manière large à la Protohistoire.
1919	4215	Fosse	24,4	4		Un total de 4 fragments (24,4 g) de panses de céramique modelée ont été découverts dans le comblement de la fosse. Il s'agit de tessons pouvant dater de la Protohistoire.
1975	1979	Fossé	5	1		Seul 1 fragment (5 g) de panse en céramique modelée a été recueilli dans le comblement du fossé. Il est éventuellement attribuable à la Protohistoire.
2016	surface	Fossé	37,6	6		6 tessons (23 g) modelés attribuables à la Protohistoire, ont été recueillis en surface du fossé.
2026	2027	TP	67,8	4		4 fragments (67,8 g) de panse en céramique modelée sont issus du poteau 2026. Ils se placent chronologiquement à la période protohistorique.
2096	3836	Fosse	75,6	6	1	Le lot céramique recueilli dans la fosse 2096 comporte 6 tessons (75,6 g). Il correspond à 5 fragments de panse et un bord en céramique modelée. Ce dernier présente une lèvre aplatie, mais la forme n'a pu être identifiée en raison de son état fragmenté. Ces éléments pourraient dater de la Protohistoire.
2106	2018	Fosse	13,7	1		1 tesson en céramique modelée (13,7 g) dégraissé à la chamotte a été retrouvé. Il pourrait dater de la Protohistoire.
2109	2017	TP	15,6	3		Un total de 3 tessons (15,6 g) provient de ce poteau. Il s'agit de fragments de panse en céramique modelée dégraissée à la chamotte, attribuables à la Protohistoire.
2238	2570	Fosse	879,4	17		La fosse 2238 a livré 17 éléments (879,4 g) de céramique modelée attribuables à la Protohistoire.
2276	2460	Fosse	13,9	1		La fosse 2276 comprend 1 fragment (13,9 g) de panse de céramique modelée qui pourrait appartenir à la Protohistoire.
2331	2467	Fosse	394,4	23	2	Le comblement 2467 de la fosse 2331 comporte 23 tessons (394,4 g). Tous réalisés en céramique modelée, 7 éléments possèdent un dégraissant siliceux, 7 autres un dégraissant de quartz et le reste un dégraissant chamotte. 2 individus ont été comptabilisés, mais leur état très fragmenté et réduit ne permet pas d'identification. Ce lot est à placer chronologiquement à la Protohistoire.
2348	2472	Fosse	7,4	1		Le lot ne comporte qu'un seul élément (7,4 g) de panse en céramique modelée. La pâte révèle un dégraissant mêlant chamotte et silice. Il est attribuable à la Protohistoire.
2608	2609	Fosse	115,5	13		Le lot qu'a livré le comblement 2609 de la fosse 2608 se compose de 13 tessons modelés (115,5 g). L'ensemble des éléments présentent un aspect grossier et une pâte dégraissée à la chamotte. Ils sont attribuables à la Protohistoire.
2612	3718	Fosse	122,4	10	2	La fosse 2612 comprend un total de 10 tessons (122,4 g). Il s'agit de 8 fragments de panses en céramique modelée et de 2 bords de jatte festonnée de taille réduite. Ils sont attribuables à la Protohistoire.
3138	3143	Fossé	19	2		Le comblement du fossé a livré 2 fragments (19 g) d'un fond annulaire bas en céramique modelée, qui pourrait dater de la Protohistoire récente.

UE (creusement)	Numéro UE (comblement)	Type UE	Poids (g)	MMI	descriptif du lot
3289	3299	Fossé	46,9	6	6 fragments de céramique modelée (46,9 g) intègrent le comblement de la fosse. Ils présentent une surface lissée et un dégraissant de chamotte. Ils sont attribuables à la période de la Protohistoire.
3317	3318	Fosse	26,5	2	Le comblement 3318 de la fosse a révélé 2 éléments (F, 5 g) de céramique modelée datables de la Protohistoire.
3349	3356	Fossé	8,3	1	Seul un fragment de panse (8,3 g) en céramique modelée a été découvert. Il s'agit d'un tesson modelé à surface lissée et dégraissant de chamotte datable de la Protohistoire.
3540	3757	Fossé	114,3	1	Le fossé 3540 a livré 6 tessons (114,3 g) modelés. Il s'agit de 5 fragments de panse et 1 bord à section arrondie non identifiable. Ces fragments modelés pourraient dater de la Protohistoire.
3607	3608	Fosse	9,9	1	Un fragment de panse (9,9 g) en céramique modelée dégraissée à la chamotte a été retrouvé au sein du comblement 3608 de la fosse. Il est associable à la période de la Protohistoire.
4224	614	Fossé	41,9	1	Le lot mis au jour dans le fossé 4224 se compose de 5 fragments de panse en céramique modelée et d'un bord (41,9 g) épais de section ronde d'un vase indéterminé. Cet ensemble date probablement de la Protohistoire.

3.2 Une occupation plus dense à La Tène finale : aux origines de l'agglomération ?

Dans la partie nord-est du site, un ensemble fossoyé va se mettre en place (Fig. 93, page 143). Ces fossés matérialisent une occupation dont la nature reste mal définie : agricole, artisanale ou habitat ? Au total 17 portions de fossés et une grande fosse ont livré des lots de mobilier cohérents et attribuables à La Tène finale. Ils vont structurer cette partie du site en «cellules ou parcelles» dans lesquelles des activités plus facilement identifiables vont se développer à la période augustéenne. Plusieurs structures ont pu être datées de la fin du I^{er} s. av. et du début du I^{er} s. ap J.-C. Elles se situent dans la partie nord et nord-est du site même si on en trouve également dans le secteur plus dense du site. Elles sont dans la continuité de la période précédente. Il s'agit pour l'essentiel de fossés, de chemins et de fours de potier. C'est également à cette période que la voie romaine Amiens-Bavay vient structurer l'espace et sert de point d'ancrage au développement de l'occupation aux périodes suivantes. Les bâtiments attribués à la période protohistorique sans plus de précision présentés précédemment peuvent également appartenir à cette période allant du I^{er} s. av. J.-C. au I^{er} s. ap J.-C.

3.2.1 L'ensemble fossoyé 23 – 15 – 16 – 152 – 161 et 1698 – 1295

Un ensemble fossoyé délimite l'espace dans l'angle nord-ouest du site. Cet ensemble se compose du fossé 23, prolongé par les fossés 15 et 16, orienté nord-ouest / sud-est. Le fossé 161 orienté sud-ouest / nord-est joint à la perpendiculaire le fossé 23. Les fossés 1698 et 1295 présentent la même organisation plus au nord, en effet miroir au premier ensemble. Cet ensemble pourrait matérialiser l'entrée d'un grand enclos et implicitement un axe de circulation SO / NE mais sa localisation en limite de fouilles ne nous permet pas d'appréhender les fossés dans leur totalité.

3.2.1.1 Les fossés 23 – 15 – 16 – 152 – 161

(Fig. 95, page 146 et Fig. 96, page 147)

Le fossé 23 comptabilise un total de 320 tessons (2789,8 g) avec un Nombre Minimum d'Individus (NMI) s'élevant à 29. Parmi ces individus, 10 formes ont été dessinées, accompagnées de 2 types de décors (Fig. 94, page 145).

Le fragment 25-1 présente une surface brossée (Da21) et le tesson 25-10 revêt un décor au peigne en chevron (Db31), vraisemblablement couvrant. Ce type de décor réalisé à la pointe du peigne se rencontre fréquemment durant La Tène B2 et tend à disparaître au cours de La Tène C1-C2 (Bardel et al. 2016). Un fragment présentant le même décor a été retrouvé sur le site de « Gérico » à Achicourt/Dainville, il est daté de La Tène moyenne (Jacques, Prilaux 2006 p. 115).

Parmi les formes identifiées, 4 coupes/écuelles composent la dotation. 25-5 est une écuelle à épaulement caréné bas type 32420 dont l'épaulement est marqué par une ligne moulurée. Une forme semblable a été retrouvée à Hordain « FL06 » dans la tombe 4020, datée de la fin de La Tène C1 et de La Tène C2 (Severin, Gaillard 2005). Le vase 25-8 est une coupe à carène médiane type 24330. Elle fait partie des formes à carène plus ou moins marquée faisant leur apparition au cours de La Tène C2 (Bardel et al. 2016). Plusieurs exemplaires similaires sont connus à La Calotterie « La fontaine aux Linottes » datés de La Tène moyenne (Desfossés, Blancquaert, Le Goff 2000 : p.385, fig. 22).

Le vase 25-9 est une coupe à carène haute semblable au type 24610 apparaissant dans les corpus à partir de La Tène C2. Enfin, seule la coupe 1434-1 ne présente pas un profil à épaulement ou caréné. Il s'agit d'une coupe hémisphérique type 12110/12210. Cette forme est plutôt ubiquiste durant tout l'âge du Fer.

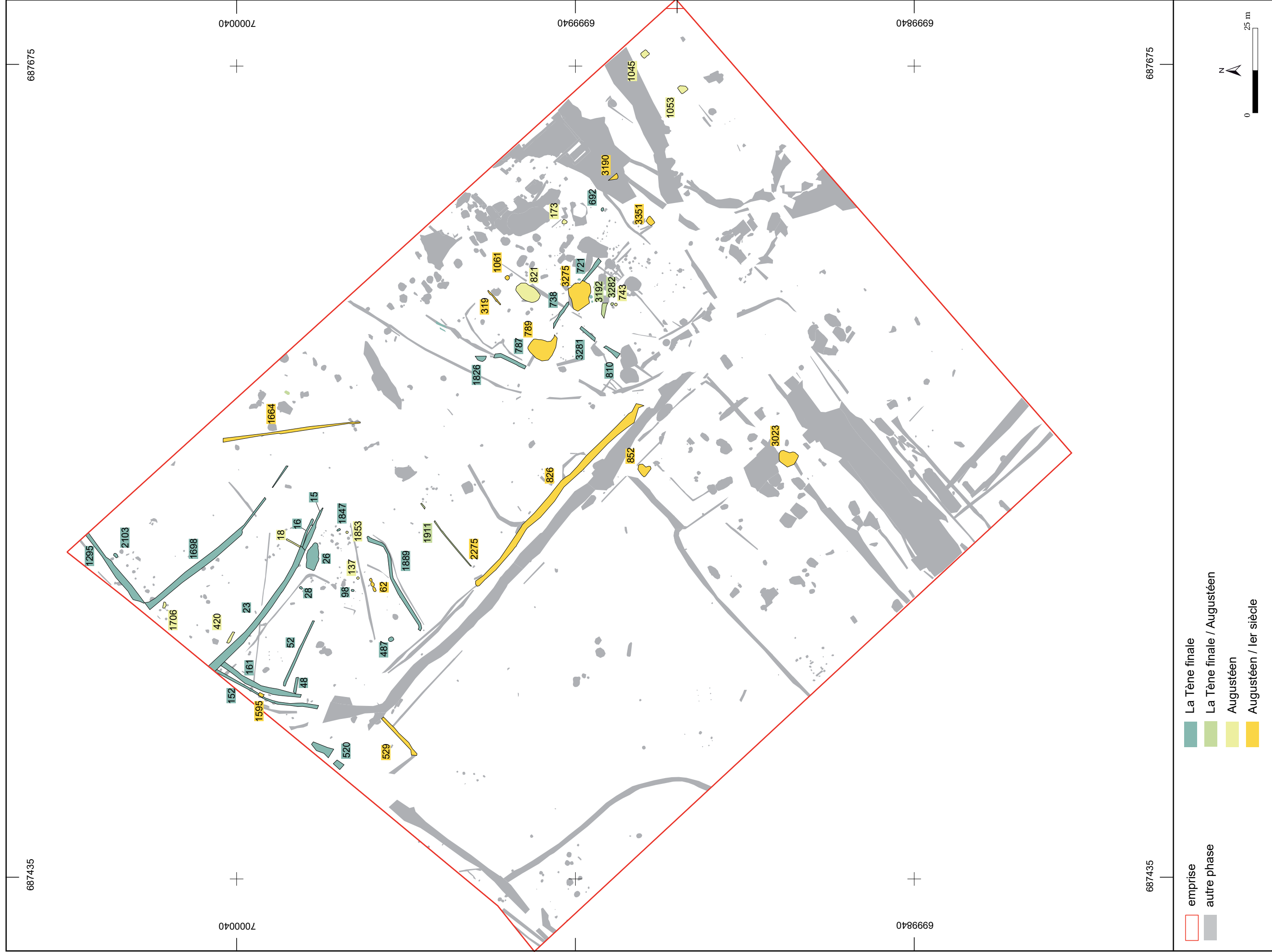


Fig. 93 : Les structures de La Tène finale / Augustéen, L. Wilket - DA, CD 62.

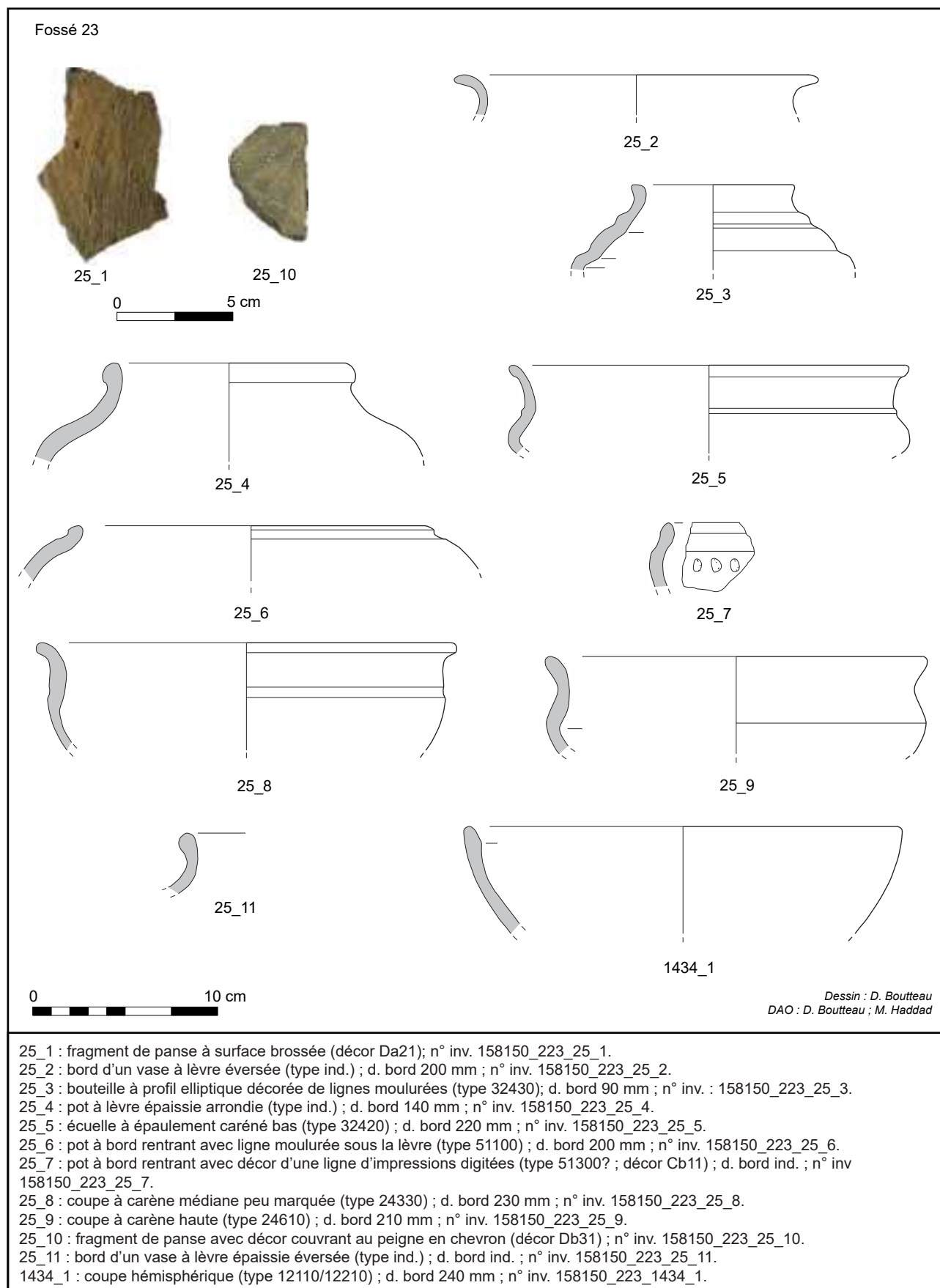


Fig. 94 : Le mobilier céramique du fossé 23, D. Boutteau - DA, CD 62.

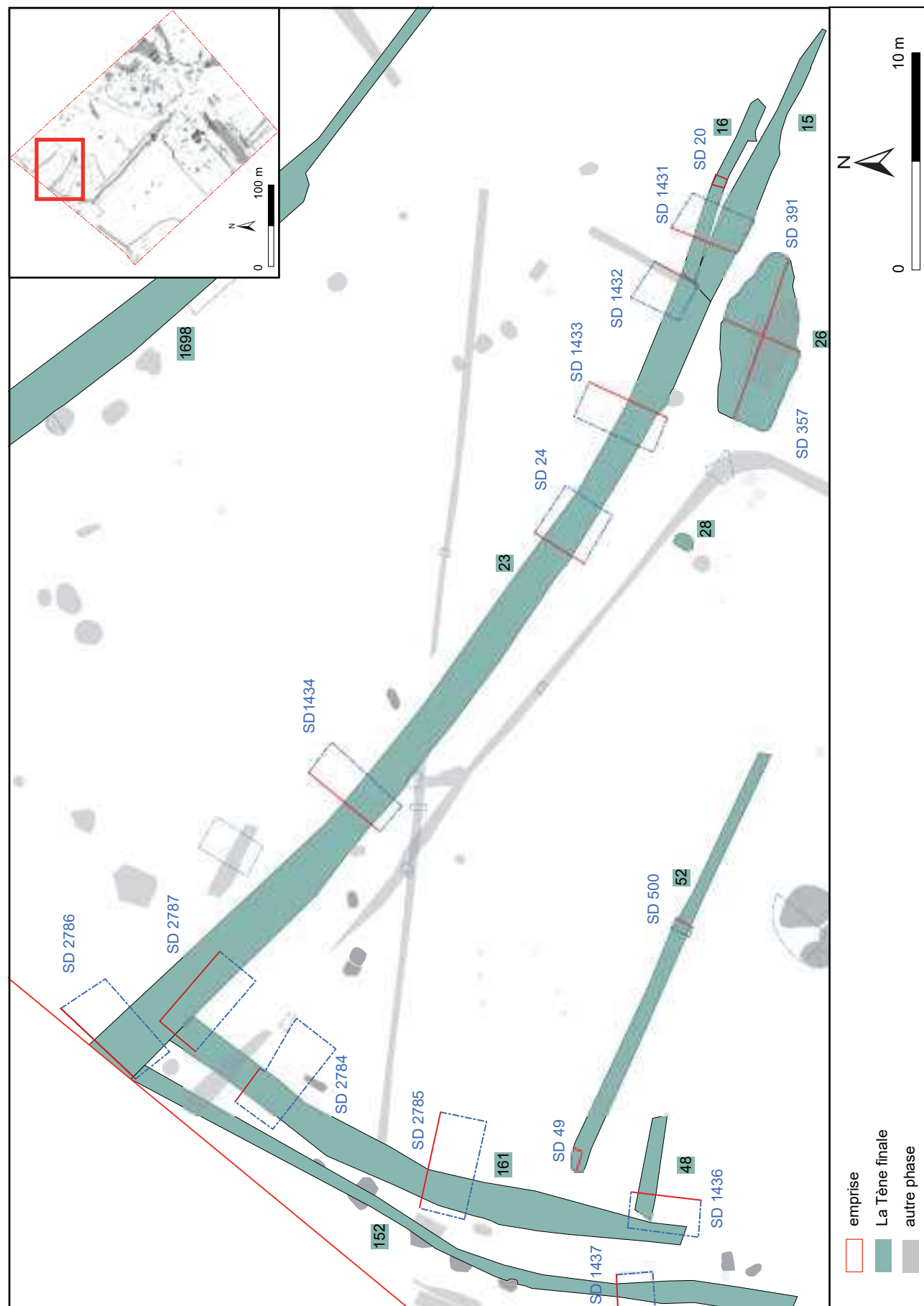
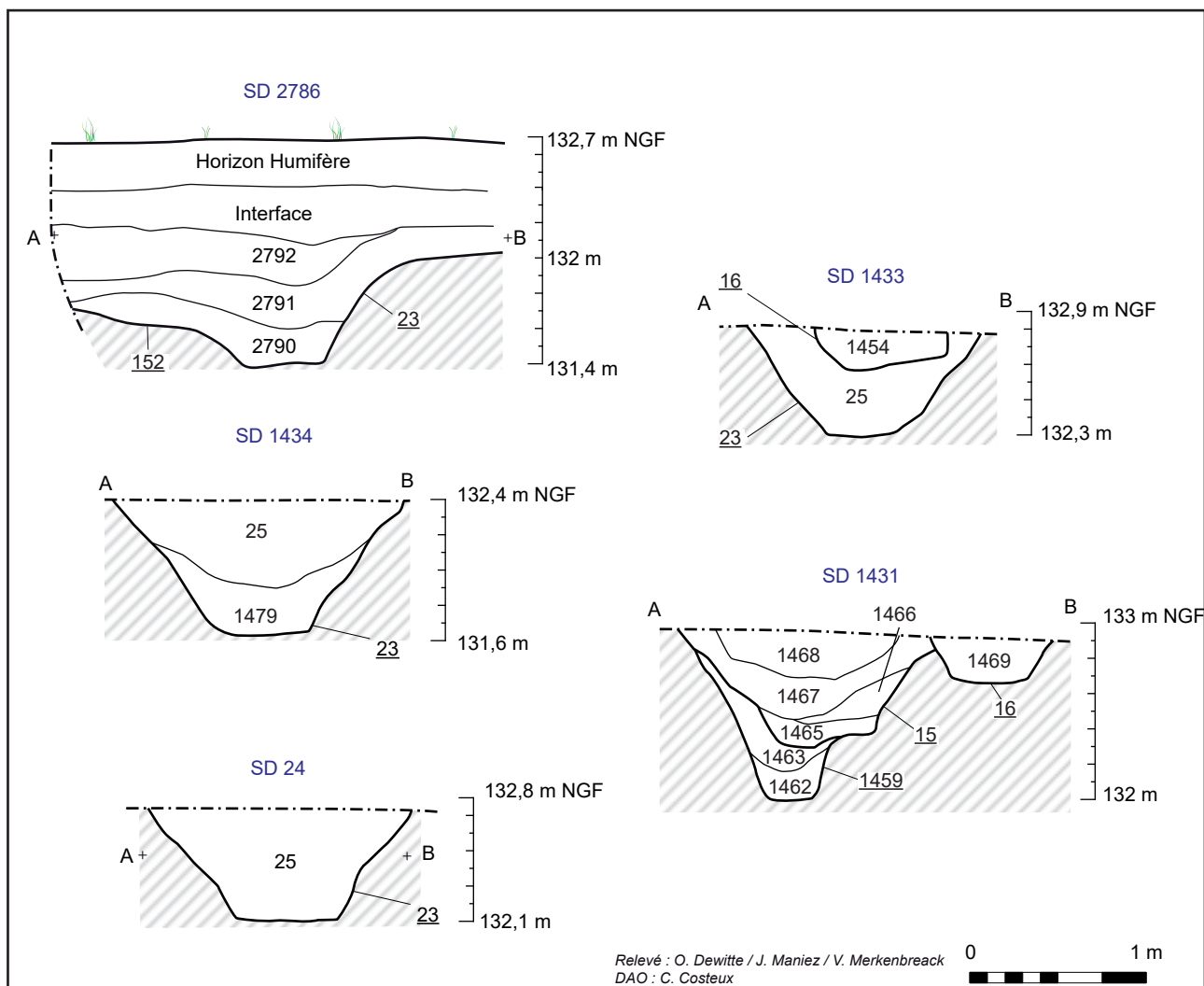


Fig. 95 : Localisation des sondages dans les fossés 15, 16, 23, 152, 161 et 1459, C. Costeux - DA, CD 62.



23 et 152 : Fossé

2790 : Limon argileux, homogène, compact, marron grisâtre (10YR 5/2). Nombreux micro-nodules d'oxyde ferro-manganique.

2791 : Limon argileux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Occasionnels micro-nodules d'oxyde ferro-manganique.

2792 : Limon argileux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Rares micro-nodules de charbon de bois, nodules d'oxyde ferro-manganique.

23 : Fossé

1479 : Limon sableux, hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6).

25 : Limon argileux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Abondants micro-nodules d'oxyde ferro-manganique, micro-nodules de charbon de bois ; occasionnels éléments de silex.

15 = 23 : Fossé

1464 : Limon, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Rares micro-nodules de charbon de bois.

1465 : Limon, hétérogène, légèrement compact. Nombreux micro-nodules de charbon de bois, nodules de charbon de bois ; occasionnels micro-nodules de terre cuite. Matrice secondaire : Limon, marron jaunâtre (10YR 5/8).

1466 : Limon argileux, hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Rares micro-nodules de charbon de bois, micro-nodules de terre cuite. Matrice secondaire : Limon argileux, hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6).

1459 : Fossé

1462 : Limon argileux, hétérogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Éléments de traces d'hydromorphie ; rares nodules de charbon de bois, micro-nodules de manganèse, micro-nodules de terre cuite, micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon argileux, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/8); limon argileux, légèrement compact, marron très pâle (10YR 7/4).

1463 : Argile limoneuse, homogène, très compact, marron soutenu (7.5YR 5/8). Diffus éléments de manganèse.

16 : Fossé

1454 = 1469 : Limon, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/8).

Fig. 96 : Coupes des fossés 15, 16, 23, 152 et 1459, C. Costeux - DA, CD 62.

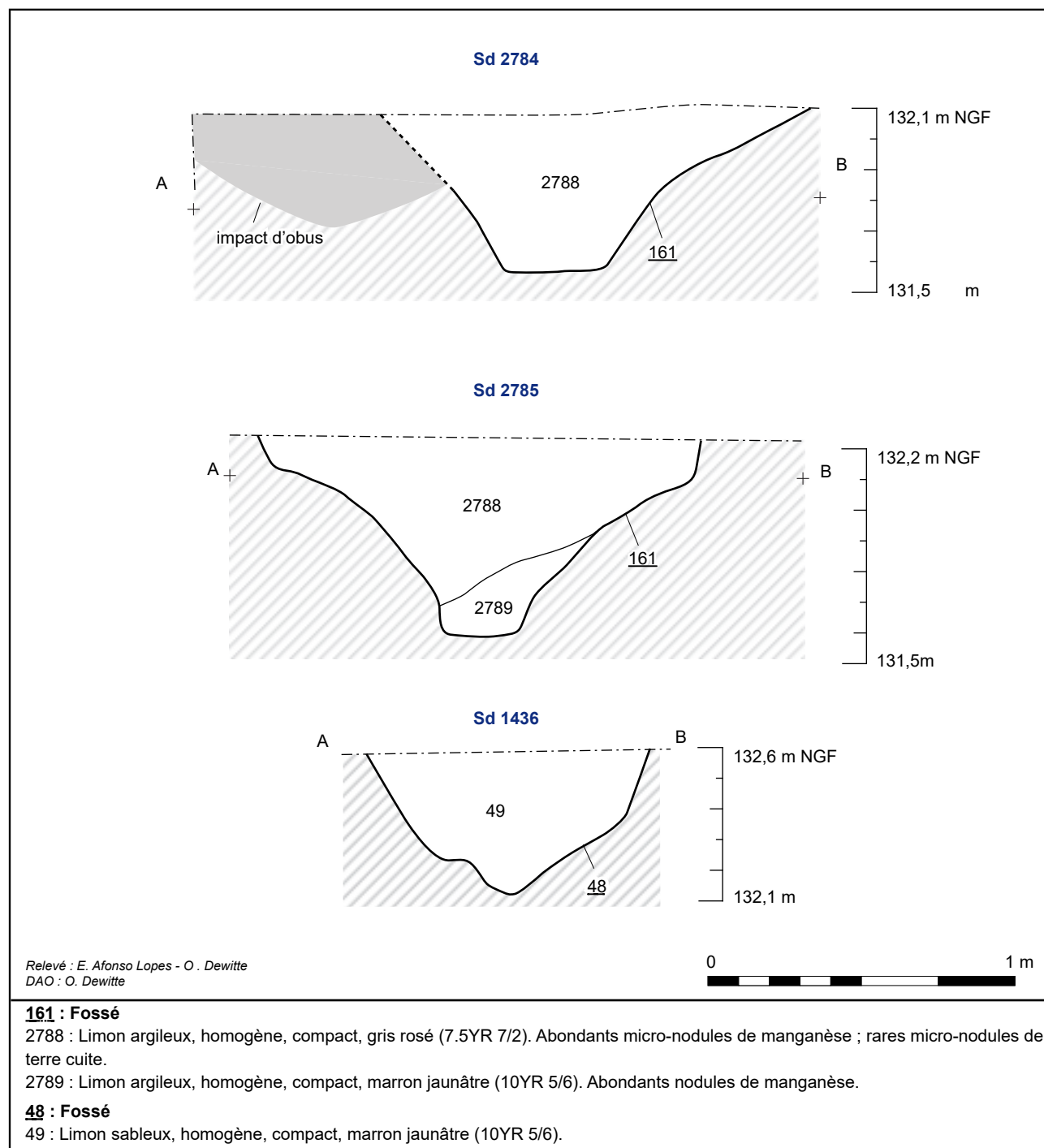


Fig. 97 : Coupes des fossés 161 et 48, O. Dewitte - DA, CD 62.

La bouteille 25-3 présente un profil piriforme/elliptique fermé. La partie supérieure de la panse est décorée d'une succession de lignes moulurées sur une surface totalement lissée. Cette forme se retrouve au sein de contexte daté de La fin de la Tène moyenne et de La Tène finale dans plusieurs ensembles régionaux. Notamment à Raillencourt-Sainte-Olle « A2 » dans les tombes 516 et 354 datées respectivement de La Tène C2 et de La Tène D2 (Bardel et al. 2016), ou encore à La Calotterie « La fontaine aux Linottes » datée de La Tène moyenne (Desfossés, Blancquaert, Le Goff 2000 : p. 375, fig. 13).

3 pots ont été identifiés au sein du comblement du fossé. 25-4 est un pot à lèvre épaissie dégraissée à la chamotte de type indéterminé. Le vase 25-6 est un pot à bord rentrant de type 51100 avec une ligne moulurée sous la lèvre. Cette forme apparaît au cours de La Tène C2 et est bien représentée tout au long de La Tène finale (Bardel et al. 2016). Le pot 25-7, très fragmentaire, présente aussi un profil rentrant. Un décor d'une ligne d'impressions digitées (Cb11) est présent sous le bord. La forme est à rapprocher du type 51300 qui revêt généralement le même type de décor attribuable à La Tène moyenne/finale.

Enfin, 2 individus n'ont pas été identifiés typologiquement. Il s'agit de l'objet céramique 25-2 qui correspond au bord d'un vase à lèvre éversée dont la surface est lissée et la pâte dégraissée à la chamotte. Il s'agit peut-être d'une coupe. Le vase 25-11 présente un profil fermé avec une lèvre épaissie. Il s'agit possiblement d'un pot. Au regard de l'assemblage du mobilier céramique, le fossé peut être daté dans une fourchette chronologique couvrant la fin de La Tène moyenne et La Tène finale (LTC2 – LTD).

Les sondages des fossés 15 et 16 (Fig. 96, page 147) ont livré 192 tessons (2021,1 g) pour un NMI s'élevant à 14. L'essentiel du mobilier provient du fossé 15, en particulier du sondage 1431. Plusieurs formes ont été identifiées (Fig. 98, page 150). Le vase 1431-1 est un pot de stockage à lèvre éversée arrondie dit « proto-dolium ». Un parallèle peut être fait avec le type 65200 présent à La Tène finale. Le pot 1431-2 et 1468-7 à lèvre éversée présente une mouluration du col. Cette forme est à rapprocher du type 62300, connue à Bourlon « F2 » au sein de la tombe 84 datée de la fin de La Tène C1 et de La Tène C2 (Lamotte 2012). Le pot à bord rentrant 1431-3 intègre le corpus des pots à cuire ovoïdes (type 51000) qui fournit un ancrage à partir de la fin de La Tène C et durant La Tène D. Cette forme se retrouve dans les contextes sépulcraux de La Tène C2/D et de La Tène D1, à l'exemple de ceux de Raillencourt-Sainte-Olle « Actipole A2 » au sein des tombes 516 et 656 (Bardel et al. 2016) ou encore dans l'enclos 6 de Brebières « ZAC des Béliers » (Huvelle 2015, p. 97 fig.42). Les vases 1431-5 et 1431-6 n'ont pu être identifiés avec certitude par l'absence d'un départ de panse suffisant. Néanmoins, il s'agit vraisemblablement de coupes à épaulement ou à carène. De même l'objet 1431-4 à lèvre éversée et très fragmentaire n'a pu être identifié typologiquement.

Le sondage dans le fossé 48 (Fig. 97, page 148) a livré un lot de 15 tessons (210 g) en céramique modelée. Ils correspondent à 8 fragments de panse et 2 fragments de fond dont le dégraissant se compose d'un mélange de chamotte et d'éléments végétaux disparus. Le reste des tessons appartiennent à une jarre (Fig. 99, page 150) à lèvre épaissie avec un col évasé qui présente un ressaut à la transition col-panse. La pâte est identique aux autres tessons. Des formes semblables ont été retrouvées à Brebières ZAC « Les Béliers » datés de La Tène finale (Huvelle 2015). Cette forme est datable de la même période.

Les sondages dans le fossé 161 (Fig. 97, page 148) a révélé 161 tessons (335,9 g). Une forme a été identifiée (Fig. 101, page 152). Il s'agit d'un pot de stockage à large encolure à lèvre épaissie se rapprochant du type 65200 (2788-1). Doté d'un dégraissant mêlant chamotte et restes végétaux disparus, il présente en surface des traces de lissage. La transition col-panse est marquée par un léger ressaut. Une forme proche à lèvre éversée a été mise au jour à Raillencourt-Sainte-Olle et datée de La Tène D1 (Bardel et al., p. 509, fig. 9). L'ensemble de ces formes s'inscrivent dans une fourchette chronologique couvrant La Tène C2 et La Tène D.

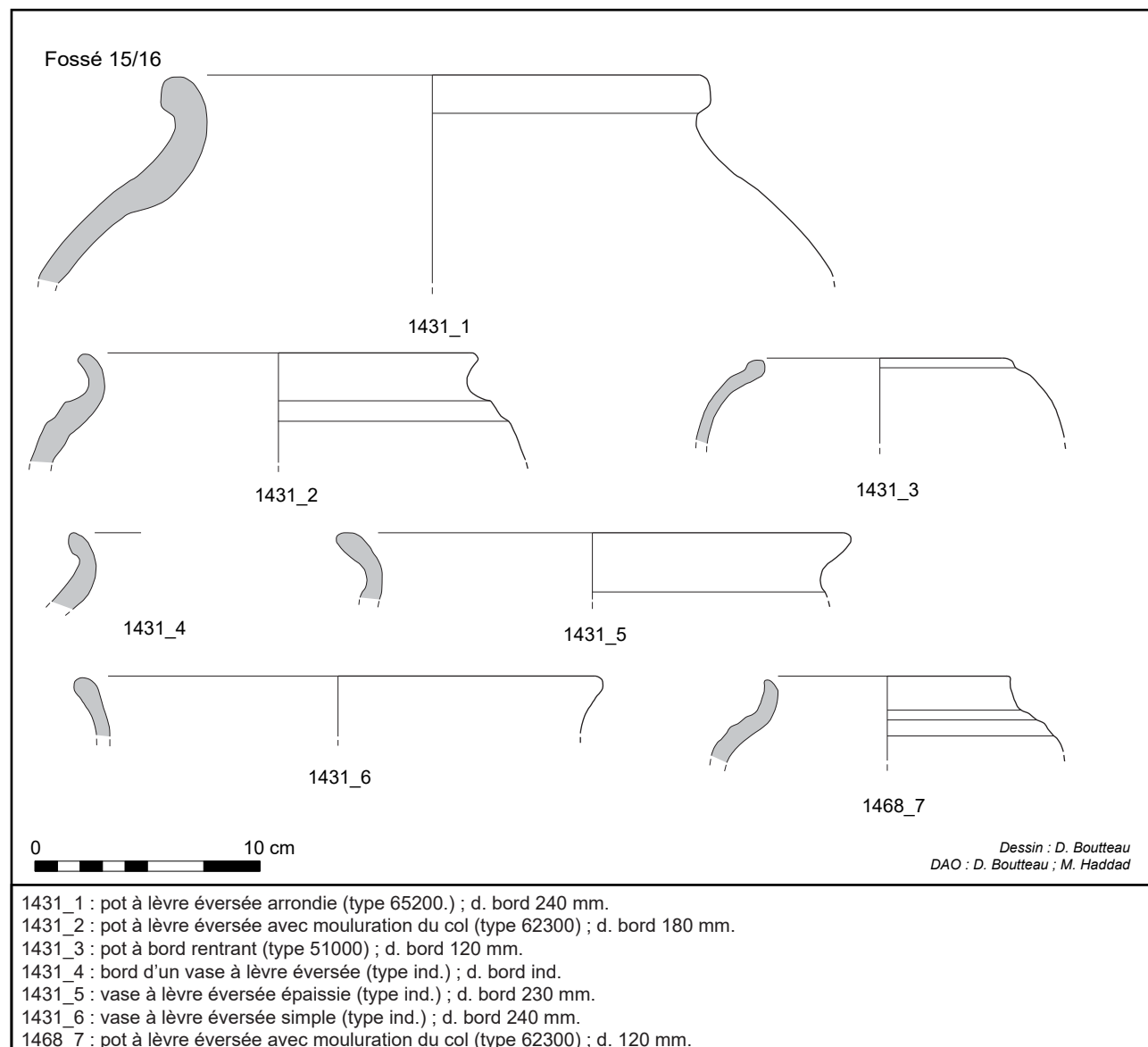


Fig. 98 : Le mobilier céramique des fossés 15 et 16, D. Boutteau - DA, CD 62.

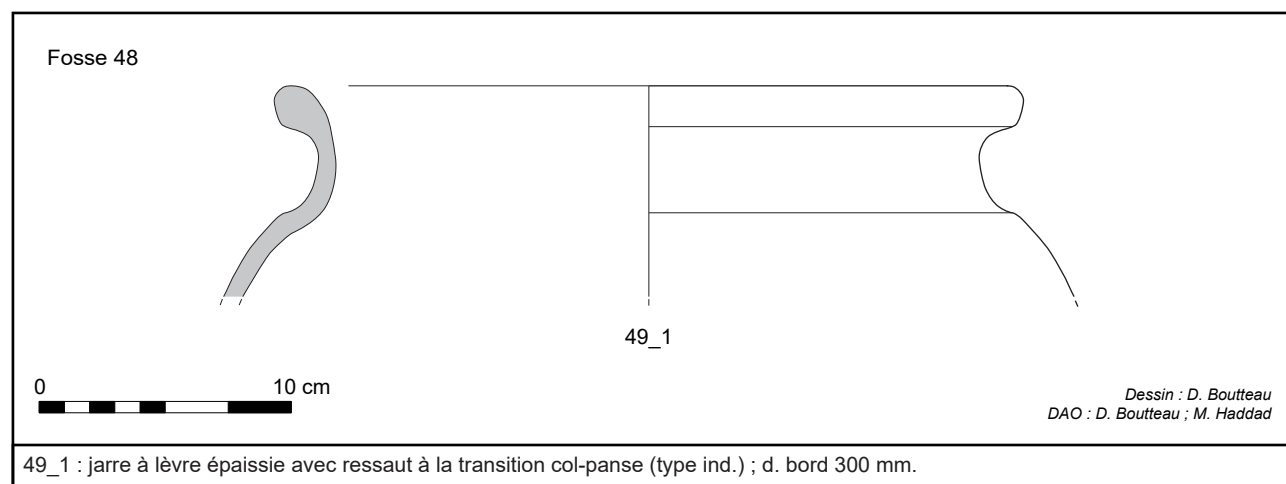


Fig. 99 : Mobilier issu du fossé 48, D. Boutteau - DA, CD 62.

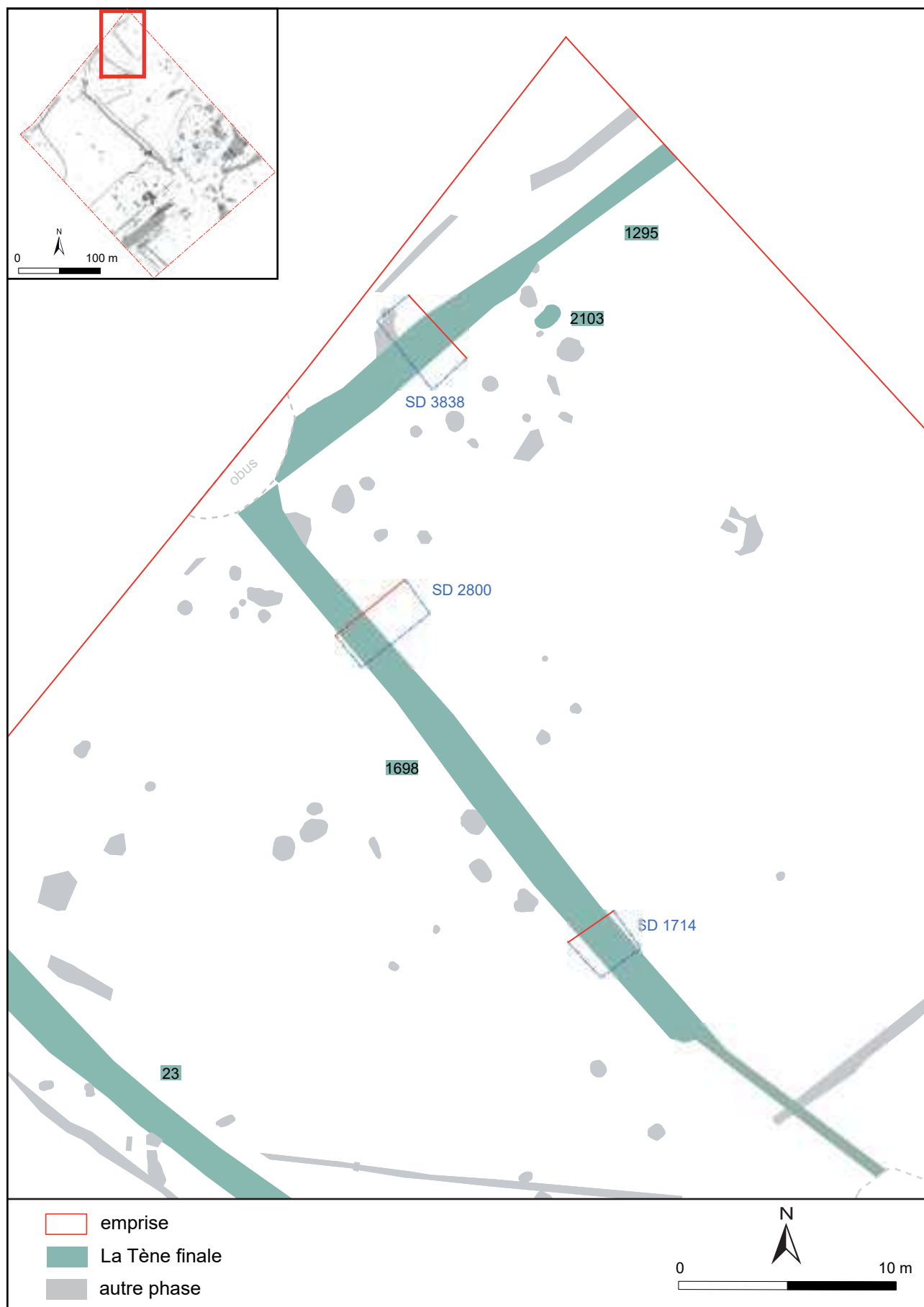


Fig. 100 : Localisation des sondages dans les fossés 1698 et 1295, C. Costeux - DA, CD 62.

Le corpus céramique de l'ensemble fossoyé permet de proposer une datation allant de l'extrême fin de La Tène moyenne à La Tène finale.

3.2.1.2 Les fossés 1698 – 1295

(Fig. 100, page 151 et Fig. 103, page 153)

Le fossé 1698 a livré un total de 75 tessons (980,9 g), 39 au sein du comblement 1723 et 36 dans le comblement 2801. C'est dans ce dernier niveau que trois formes ont pu être isolées (Fig. 102, page 152). Le premier individu s'apparente à un vase de forme fermée dont la lèvre est éversée et de section ronde (2801-1). La surface orange est lissée et la pâte est dégraissée à la chamotte. Le type n'a pu être déterminé en raison de l'absence d'un départ de panse suffisant. Le deuxième individu (2801-2) est un fragment de bord de vase de stockage, dit « proto-dolium », dont l'état de représentativité inférieur à 5 % ne permet pas d'envisager le diamètre d'ouverture. Le vase 2801-3 présente une large ouverture avec un bord épaissi et éversé. La surface brun-orangée est lissée et la pâte est dégraissée avec un mélange de chamotte et d'éléments végétaux disparus. Cette forme est à rapprocher des formes de jattes.

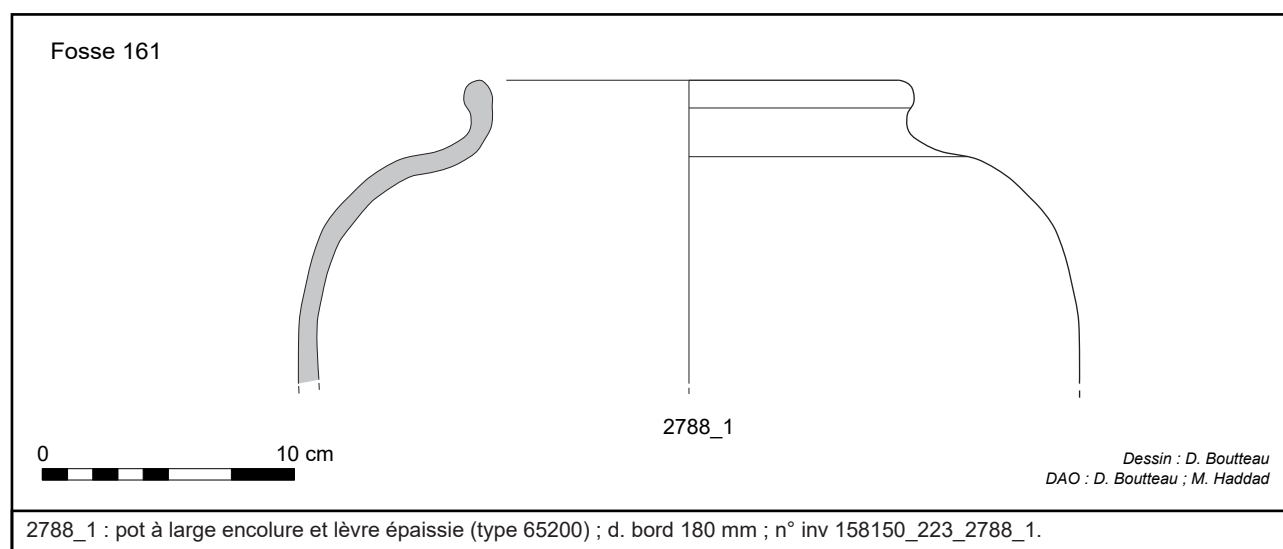


Fig. 101 : Le mobilier céramique du fossé 161, D. Boutteau - DA, CD 62.

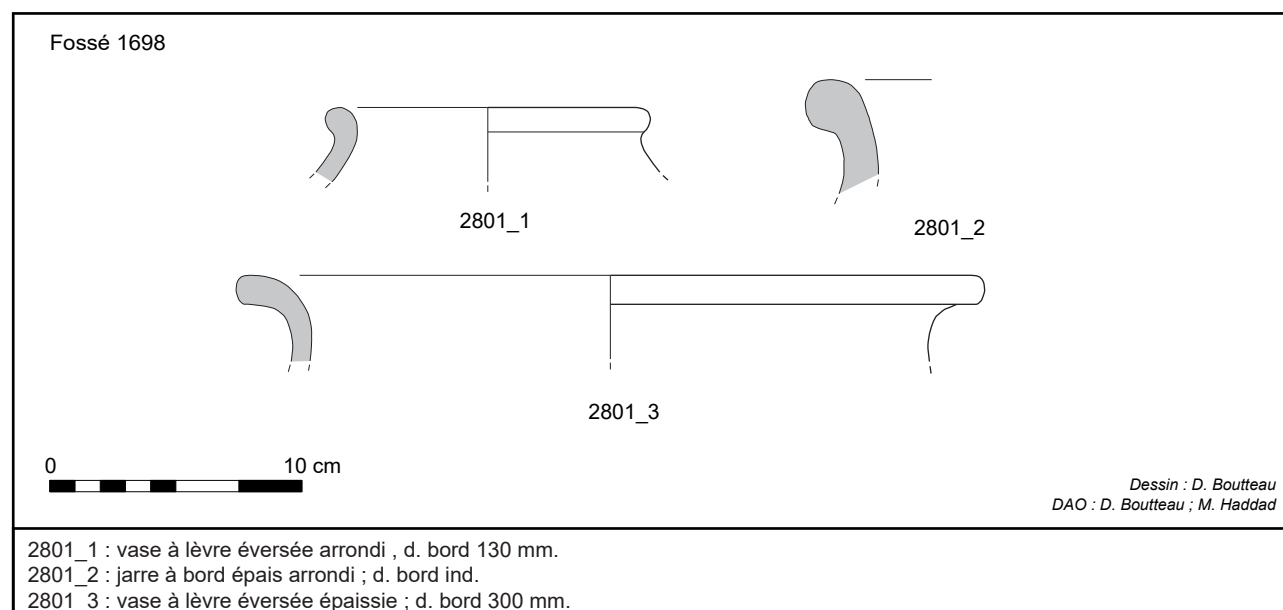


Fig. 102 : Le mobilier céramique du fossé 1698, D. Boutteau - DA, CD 62.

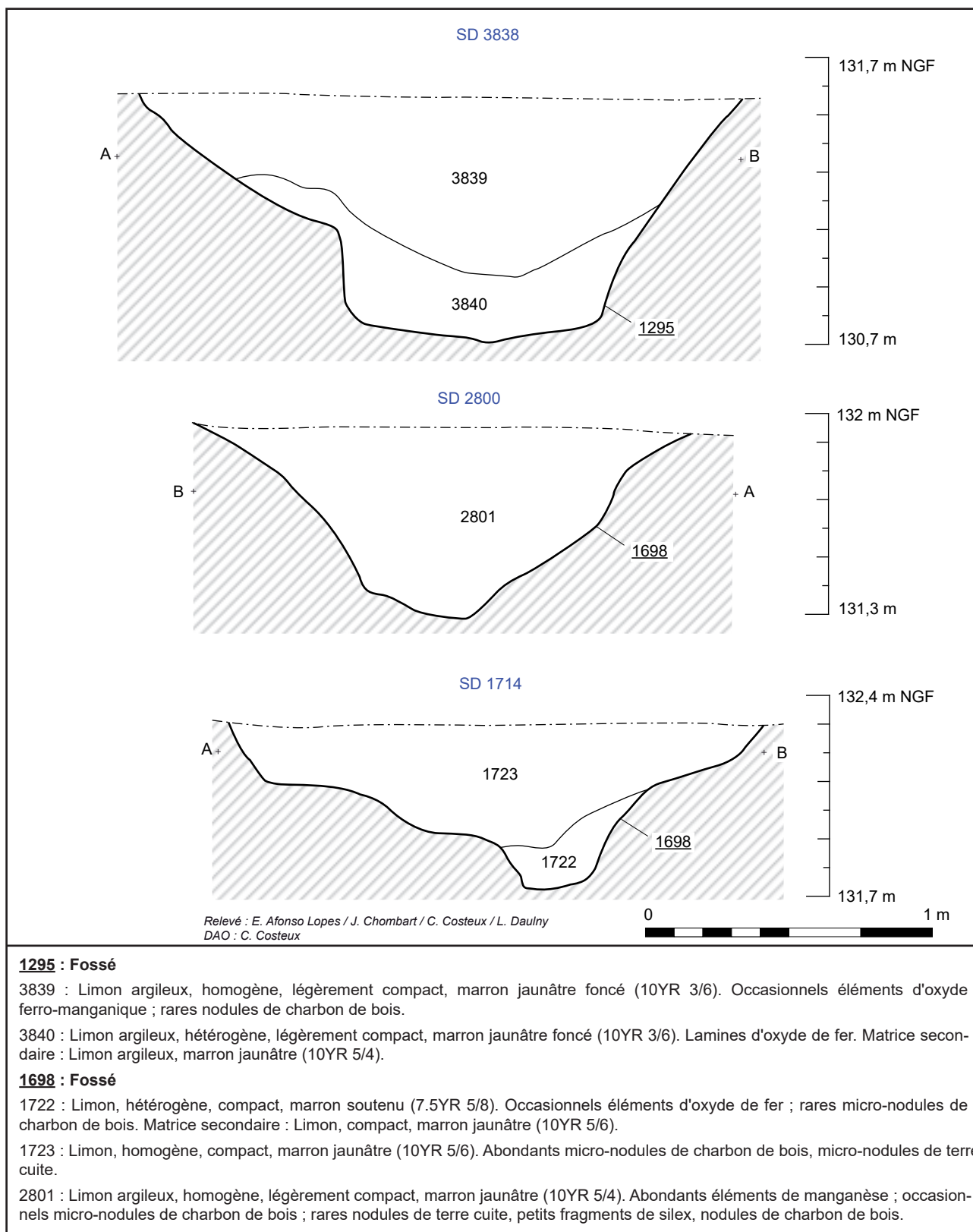


Fig. 103 : Coupes des fossés 1295 et 1698, C. Costeux - DA, CD 62.

Le comblement du fossé 1295 a livré 4 tessons (48,3 g) dont 3 à dégraissant chamotte et un à dégraissant silex permettant une attribution à la Protohistoire.

L'ensemble fossoyé est attribuable à la Protohistoire récente et présente des caractéristiques homogènes avec le mobilier céramique du premier ensemble fossoyé, suggérant une datation commune entre la fin de La Tène moyenne et La Tène finale.

3.2.2 Des Fossés parcellaires ?

8 portions de fossés semblent délimiter des espaces qui s'apparentent à des parcelles (Fig. 93, page 143) et qui semblent s'organiser le long du fossé 515.

3.2.2.1 Le fossé 52

(Fig. 105, page 156)

Un total de 30 tessons (386,4 g) en céramique modelée pour 3 NMI provient du comblement du fossé. Un individu a pu être isolé (Fig. 107, page 158). C'est un pot ovoïde à bord rentrant et lèvre épaissie de section ronde bien démarquée de la panse (53-2). Il est de type 51200, forme qui trouve un ancrage chronologique à La fin de La Tène C et de La Tène finale, avec de nombreux exemplaires régionaux similaires à Brebières ZAC « Les Béliers » (Huvelle 2015), ou Marquion/Sauchy-Lestrée (Prilaux et al. 2016 Fig. 144 p.179). Le fossé se place donc chronologiquement entre la fin de La Tène moyenne et La Tène finale.

3.2.2.2 Le fossé 1889

Trois sondages dans 1889 (Fig. 104, page 155) ont permis de révéler un total de 200 tessons (2076,9 g) modelés. 5 éléments ont été isolés (Fig. 106, page 157).

Les vases 1943-1, 1943-2 et 1943-4 sont des jarres à lèvre épaissie éversée. Les objets 1943-2 et 1943-4 possèdent la particularité d'avoir une partie supérieure lissée et une surface brossée sous l'épaule. Un parallèle peut être fait avec les jarres 2C22 de Brebières « Les Béliers » (Huvelle 2015 : p. 454) qui présentent les mêmes caractéristiques et sont datées de La Tène finale. Le pot à bord rentrant 1943-5, de type 51200/51300 possède un ancrage chronologique à La Tène finale. Enfin, le fragment de panse à décor géométrique en chevron réalisé au peigne (Db31) est plutôt de tradition La Tène ancienne et moyenne, ce qui oriente la datation plutôt autour de la Tène D1.

3.2.2.3 Le fossé 1911

(Fig. 104, page 155 et Fig. 105, page 156) :

C'est un total de 3 fragments d'un pot qui ont été recueillis (Fig. 108, page 158). Il s'agit d'un pot à bord rentrant à lèvre épaissie bien démarquée de la panse (2554-1). De type 51200, il est attribuable à la fin de La Tène moyenne et à La Tène finale. Il présente les mêmes caractéristiques que l'individu 53-2 du fossé 2.

3.2.2.4 Le fossé 738

Un total de 24 tessons a été découvert dans le sondage du fossé (Fig. 110, page 160). Un individu a pu être identifié (Fig. 112, page 162). Il s'agit de l'écuelle 3298-1 à lèvre épaissie et épaulement arrondi médian. Le col est décoré de plusieurs lignes moulurées. Cette forme à col droit se rapproche du type 34300 (Bardel et al. 2016) présent dans les corpus de La Tène finale. Des formes assez proches, datées de La Tène moyenne,

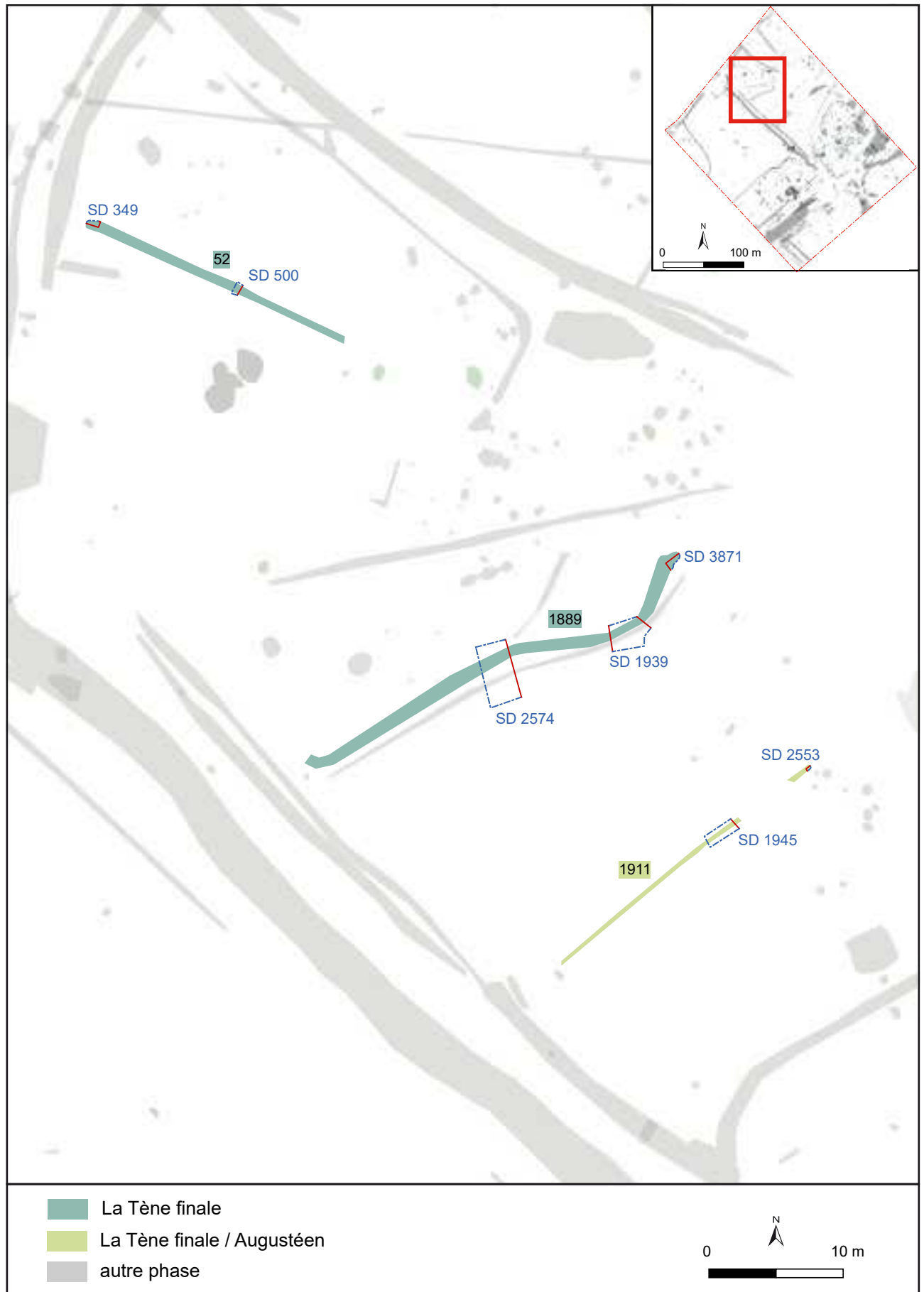
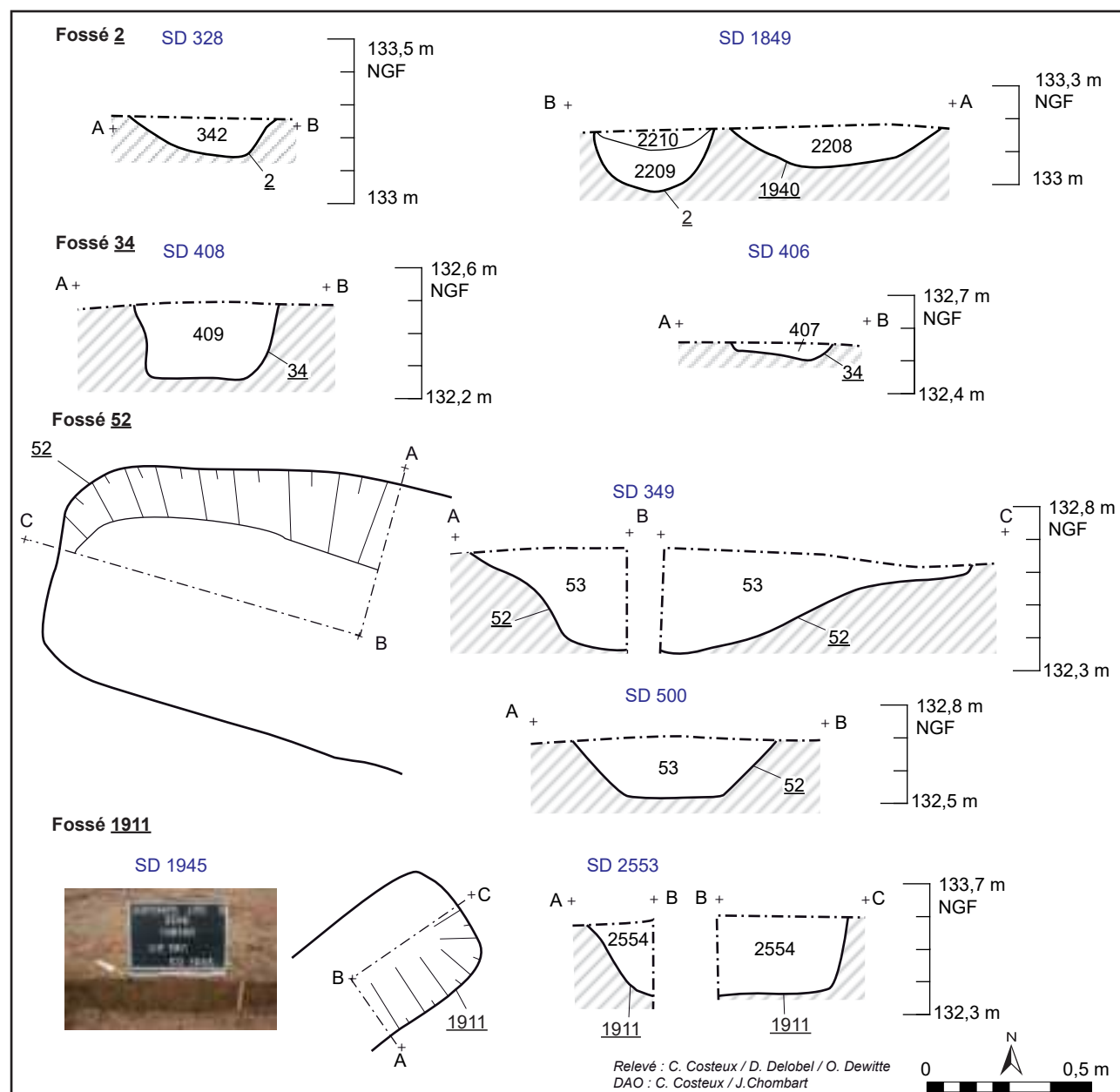


Fig. 104 : Localisation des sondages dans les fossés 52, 1889 et 1911, O. Dewitte - DA, CD 62.



2 : Fossé

2209 : Limon sableux, hétérogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Occasionnels éléments de charbon de bois ; rares éléments de terre cuite. Matrice secondaire : Limon sableux, marron jaunâtre (10YR 5/8).

2210 = 342 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Occasionnels éléments de charbon de bois ; rares éléments de terre cuite, occasionnels petits fragments de manganèse.

1940 : Fosse

2208 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Rares éléments d'oxyde ferro-manganique.

34 : Fossé

409 = 407 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Rares micro-nodules de terre cuite, micro-nodules de charbon de bois.

52 : Fossé

53 : Limon, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6).

1911 : Fossé

2554 : Limon, homogène, légèrement compact, marron (7.5YR 5/2). Occasionnels micro-nodules de terre cuite, micro-nodules de charbon de bois.

Fig. 105 : Plans et coupes des fossés 2, 34, 52 et 1911, J. Chombart - DA, CD 62.

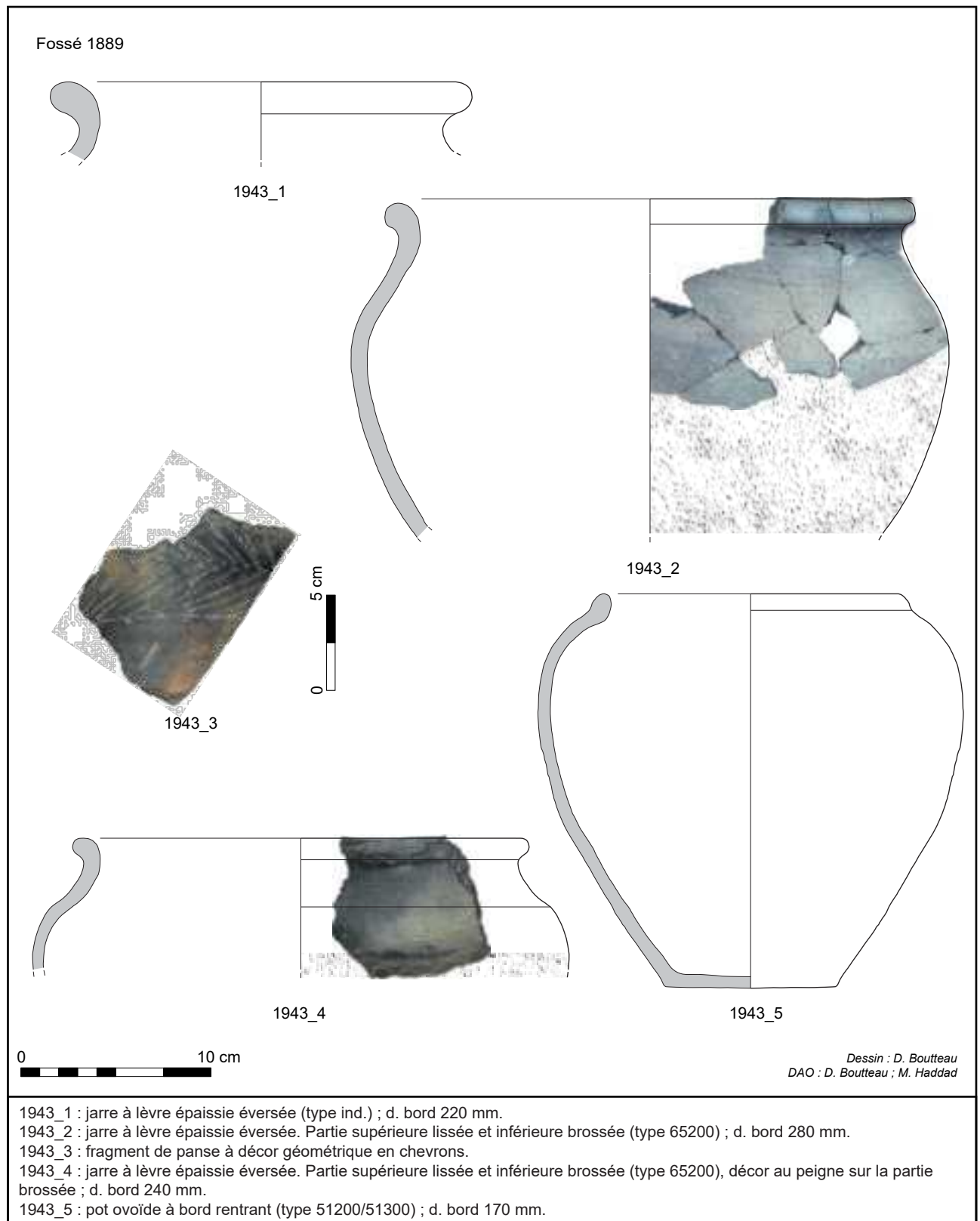


Fig. 106 : Le mobilier céramique du fossé 1889, D. Boutteau - DA, CD 62.

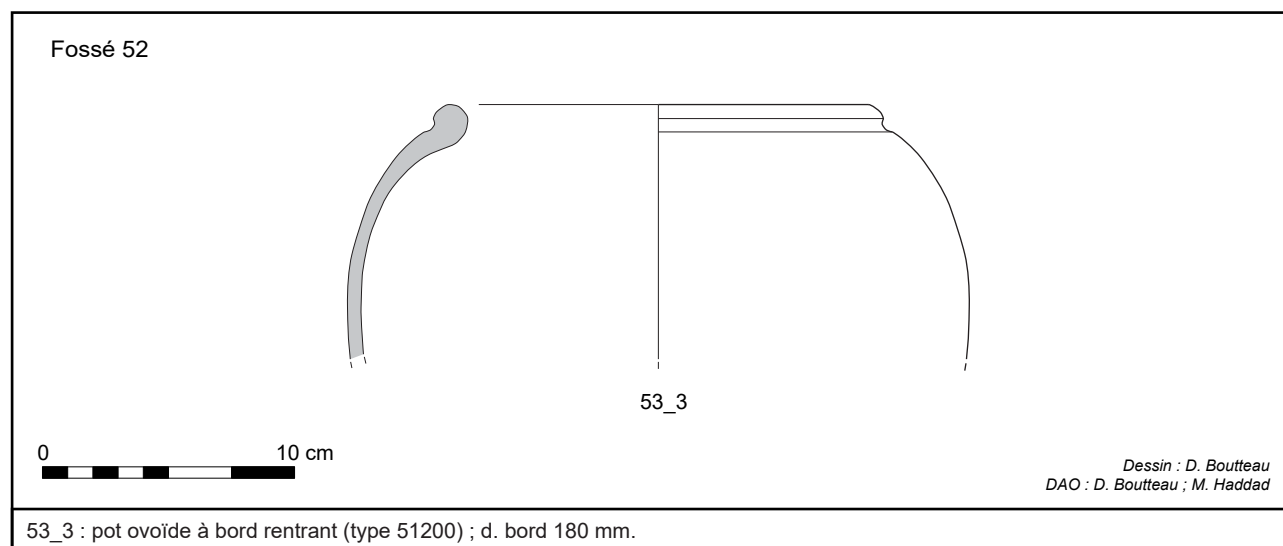


Fig. 107 : Le mobilier céramique du fossé 52, D. Boutteau - DA, CD 62.

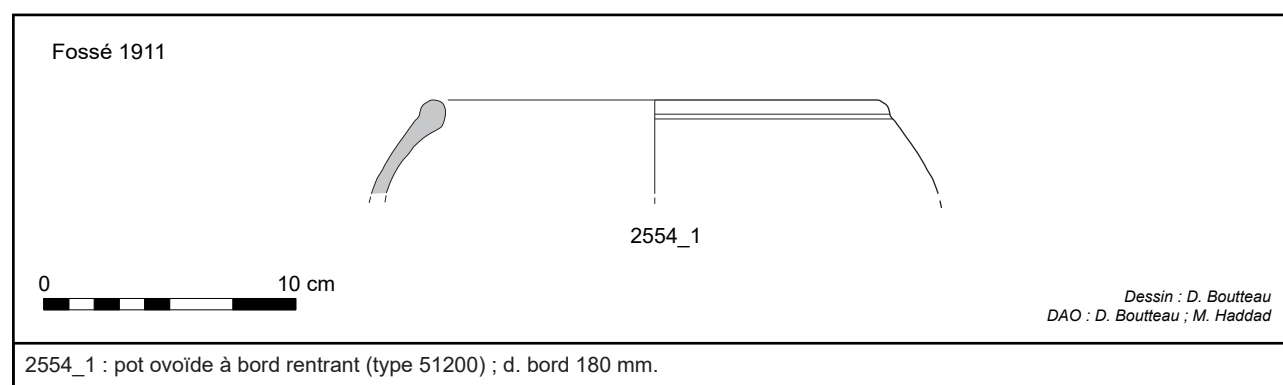
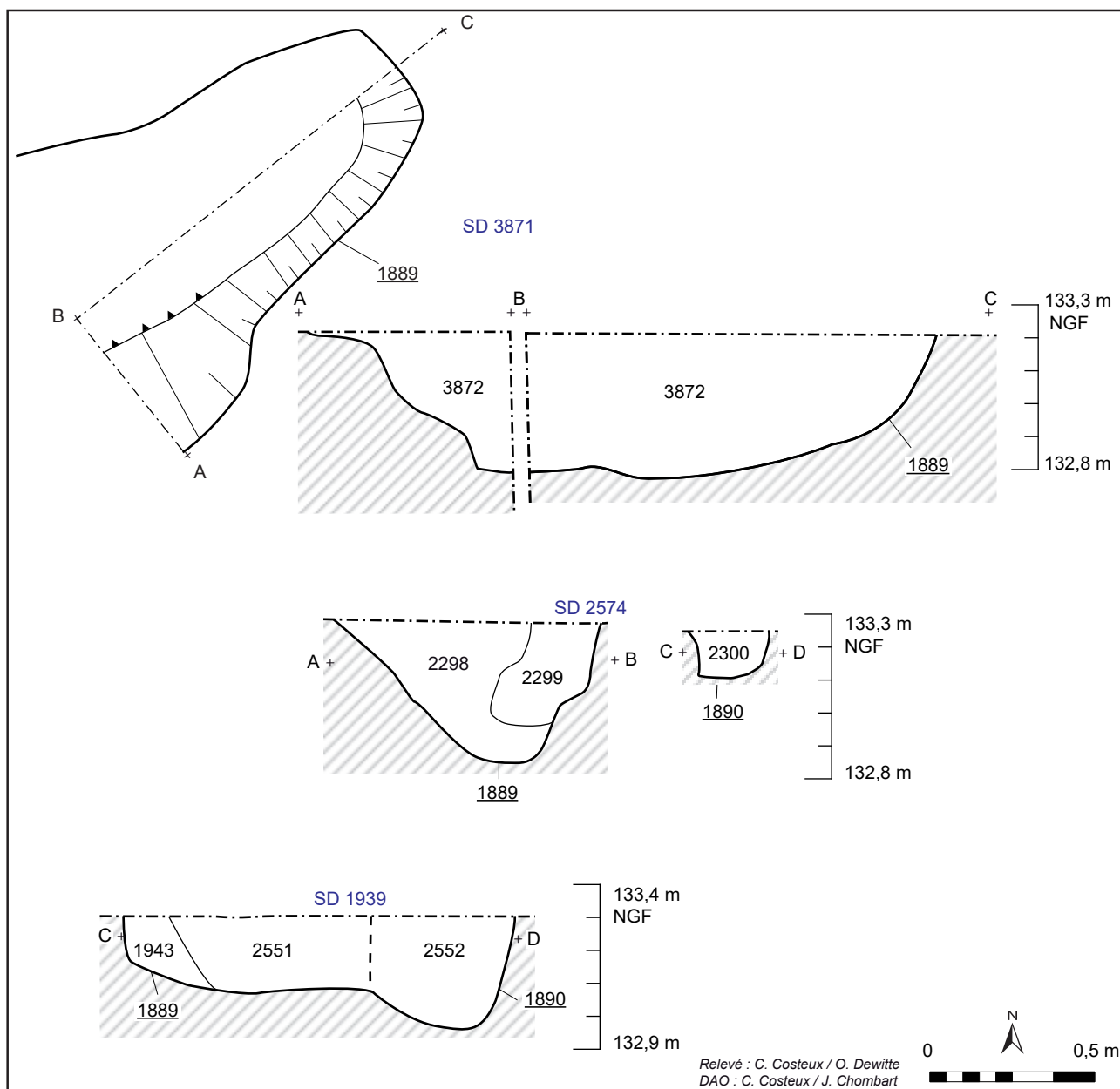


Fig. 108 : Le mobilier céramique du fossé 1911, D. Boutteau - DA, CD 62.

sont recensées à Brebières « Les Béliers » (Huvelle 2015) avec un décor similaire. L'individu permet de suggérer une datation englobant La Tène moyenne et finale.

3.2.2.5 Le fossé 810

Un total de 35 tessons (462,2 g) provient du sondage du fossé (Fig. 110, page 160 et Fig. 111, page 161). Le Nombre Minimum d'Individu s'élève à 12, et 3 ont pu être isolés et dessinés (Fig. 113, page 162). 3147-1 est un vase à forme fermée, à lèvre éversée, de type indéterminé. 3147-3 est une jatte à paroi épaisse, avec une lèvre épaissie et de section ronde. A Brebières (Huvelle 2015 Fig. 186 n°5 p. 352) une forme semblable au sein de l'enclos 5 est datée de La Tène finale. Le vase 3147-2 est une écuelle à épaulement caréné médian-haut de type 32220. La lèvre est éversée et le col présente un décor de lignes moulurées. Il s'agit d'une forme à segmentation haute, que l'on retrouve essentiellement au cours de La Tène finale (Bardel et al. 2016 : p. 508). Un parallèle peut être fait avec le vase X14-10 n°60 de Marquion/Sauchy-Lestrée (Prilau et al. 2016 : fig. 142 p. 177) du secteur 5, datée de La Tène finale. Enfin, outre les 3 formes isolées, un fragment de panse présente un décor couvrant en poinçon circulaire. Ce type de décor le plus souvent retrouvé dans des contextes de la fin de La Tène ancienne et de La Tène moyenne, disparaît



1889 : Fossé

2298 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Nombreux nodules de charbon de bois ; occasionnels micro-nodules de terre cuite.

2299 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Nombreux éléments d'oxyde ferro-manganique ; rares micro-nodules de terre cuite, micro-nodules de charbon de bois

1943 : Limon, homogène, compact, marron (10YR 5/3). Éléments d'oxyde ferro-manganique ; nombreux micro-nodules de charbon de bois ; rares nodules de terre cuite.

2551 : Limon, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Abondants petits fragments de charbon de bois, micro-nodules de charbon de bois ; nombreux nodules de terre cuite.

3872 : Limon, hétérogène, compact, marron (10YR 5/3). Abondants éléments d'oxyde ferro-manganique ; nombreux nodules de charbon de bois ; occasionnels petits fragments de charbon de bois ; rares micro-nodules de terre cuite, petits fragments de terre cuite. Matrice secondaire : Limon, marron grisâtre (10YR 5/2) ; marron jaunâtre (10YR 5/8).

Fig. 109 : Plans et coupes des fossés 1889 et 1890, J. Chombart - DA, CD 62.

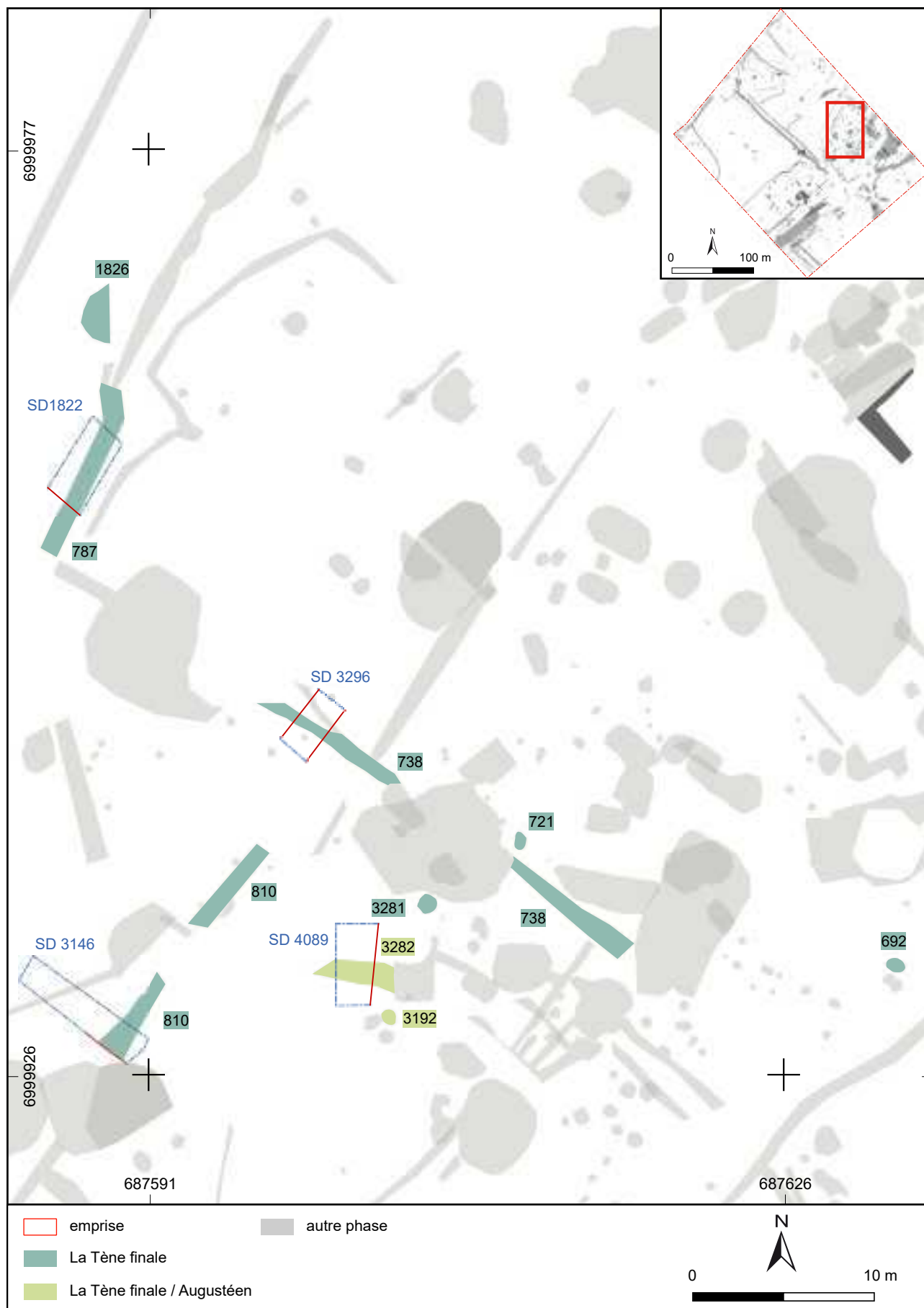
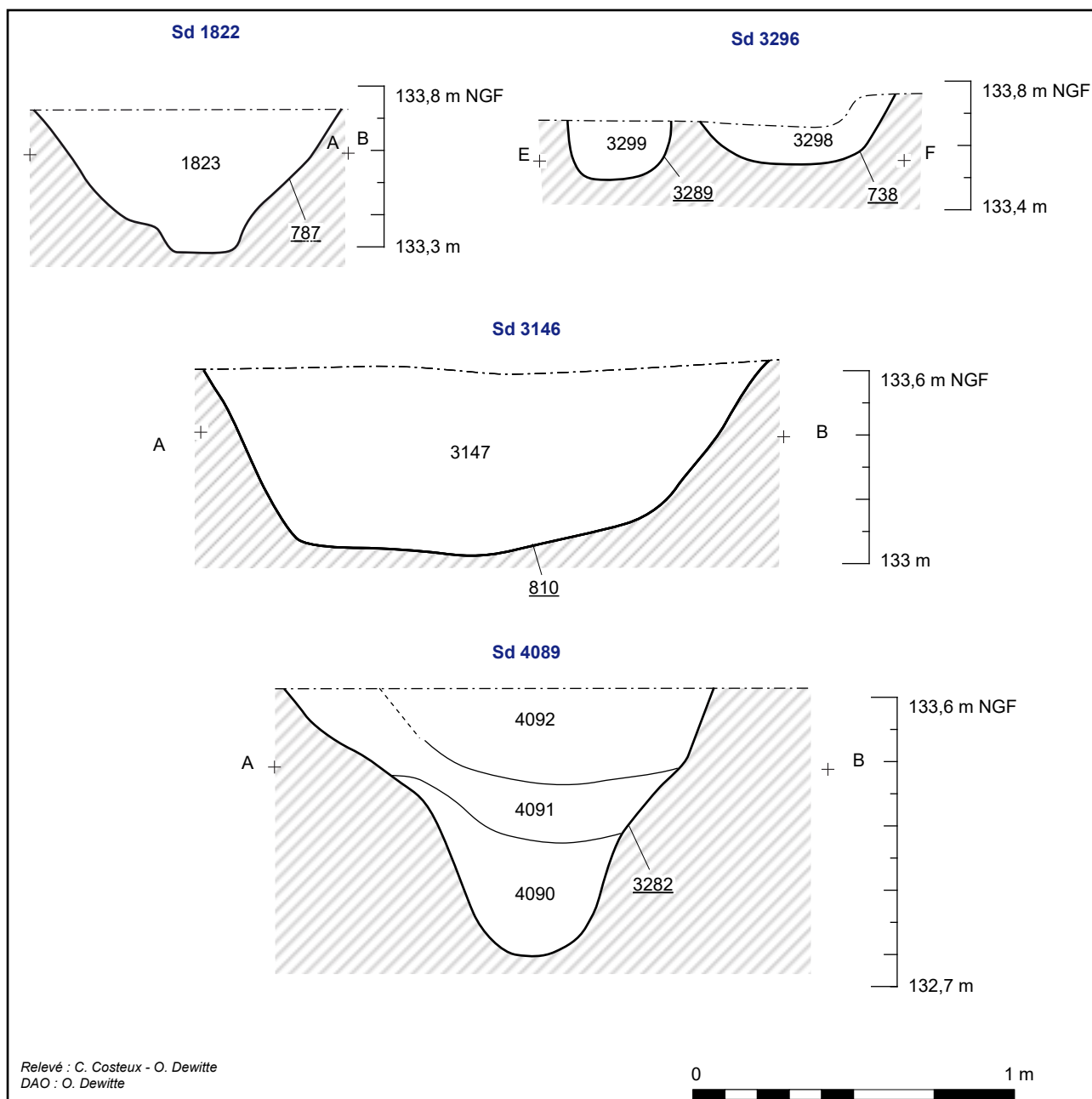


Fig. 110 : Les fossés 738 et 810, O. Dewitte - DA, CD 62.



787 : Fossé

1823 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Nombreux éléments de manganèse ; occasionnels micro-nodules de charbon de bois, micro-nodules de terre cuite.

738 : Fossé

3298 : Limon, hétérogène, compact, marron foncé (10YR 3/3). Occasionnels micro-nodules de charbon de bois, micro-nodules de terre cuite.

3289 : Fossé

3299 : Limon, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/4). Nombreux nodules de charbon de bois, nodules de terre cuite.

810 : Fossé

3147 : Limon, homogène, légèrement compact, marron (10YR 5/3). Occasionnels petits fragments de charbon de bois, micro-nodules de charbon de bois.

4090 : Limon argileux, hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Éléments de traces d'hydromorphie ; nombreux éléments d'oxyde ferro-manganique.

4091 : Limon, hétérogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Occasionnels éléments d'oxyde ferro-manganique.

4092 : Limon sableux, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Éléments d'oxyde ferro-manganique.

Fig. 111 : Coupes dans les fossés 738 et 810, O. Dewitte - DA, CD 62.

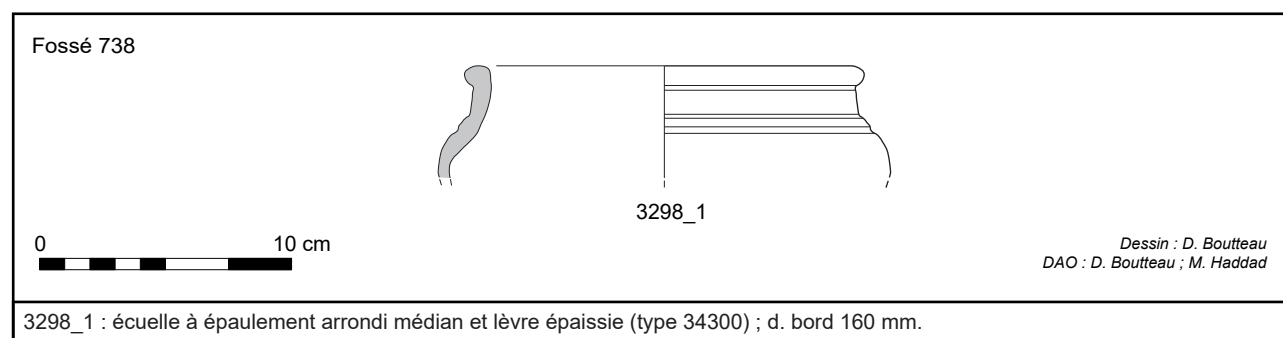


Fig. 112 : Mobilier céramique du fossé 738, D. Boutteau - DA, CD 62.

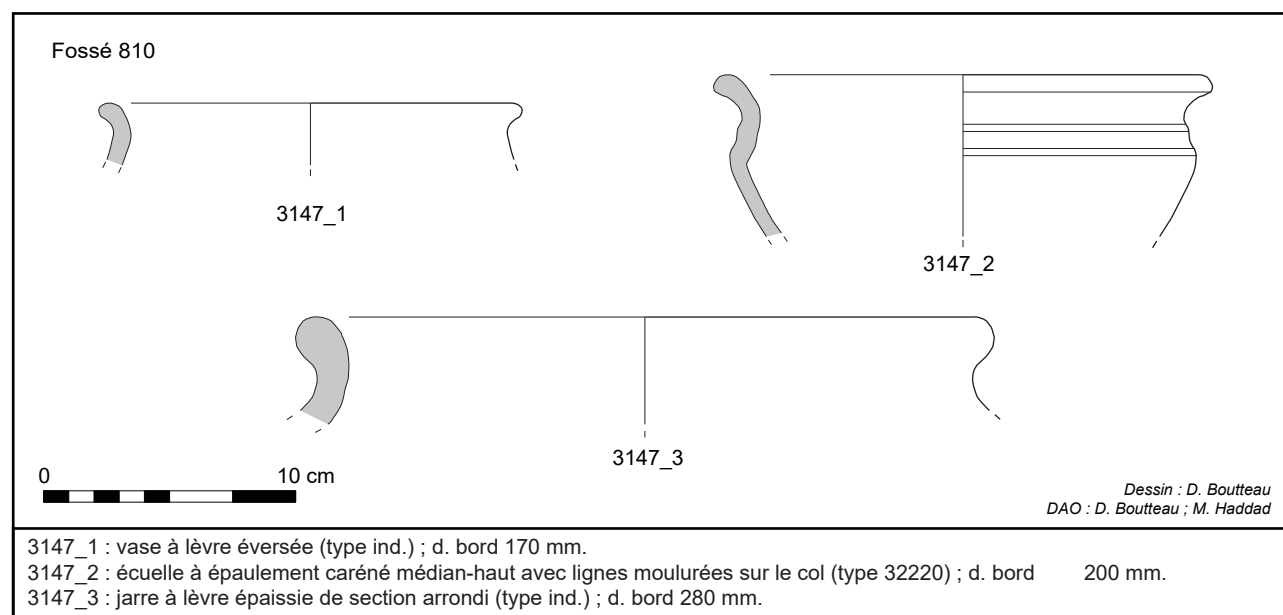


Fig. 113 : Mobilier céramique du fossé 810, D. Boutteau - DA, CD 62.

progressivement au cours de La Tène finale. Au regard du lot céramique, la datation est à placer entre la fin de La Tène moyenne et plus probablement durant La Tène finale.

3.2.3 Trois fosses remarquables

Un certain nombre de fosses ont été datées de La Tène finale. Il s'agit pour l'essentiel de petites fosses à la fonction indéterminée et ayant livré assez peu de céramique. Seules les structures 26, 487 et 3281 ont livré un lot conséquent de mobilier.

3.2.3.1 La fosse 26

Il s'agit d'une grande fosse ovale de 7,80 m sur 3,58 m dont la hauteur conservée est de 0,60 m (Fig. 114, page 163). Sespairoisen gradins aboutissent sur un fond irrégulier. 2 niveaux composent son remplissage (Fig. 115, page 164). Tout d'abord, on trouve le comblement limoneux 356, hétérogène, compact, marron jaunâtre 10YR 5/6. Il contenait de rares petits fragments de charbon de bois, de la céramique, du lithique, du grès, de la faune et un fragment de perle en verre bleu à décor jaune. Le comblement 255 est, pour sa part, un limon homogène, compact, marron jaunâtre 10YR 5/8, avec de rares micro-charbons de bois. Là encore il a livré un peu de céramique, de faune et de lithique. Un total de 527 tessons provient de la fosse 26 (4053,4 g), 343 ont été découverts dans le comblement 355 et 184 dans le comblement 356. 13 formes ont été isolées (Fig. 116, page 165 et Fig. 117, page 166).

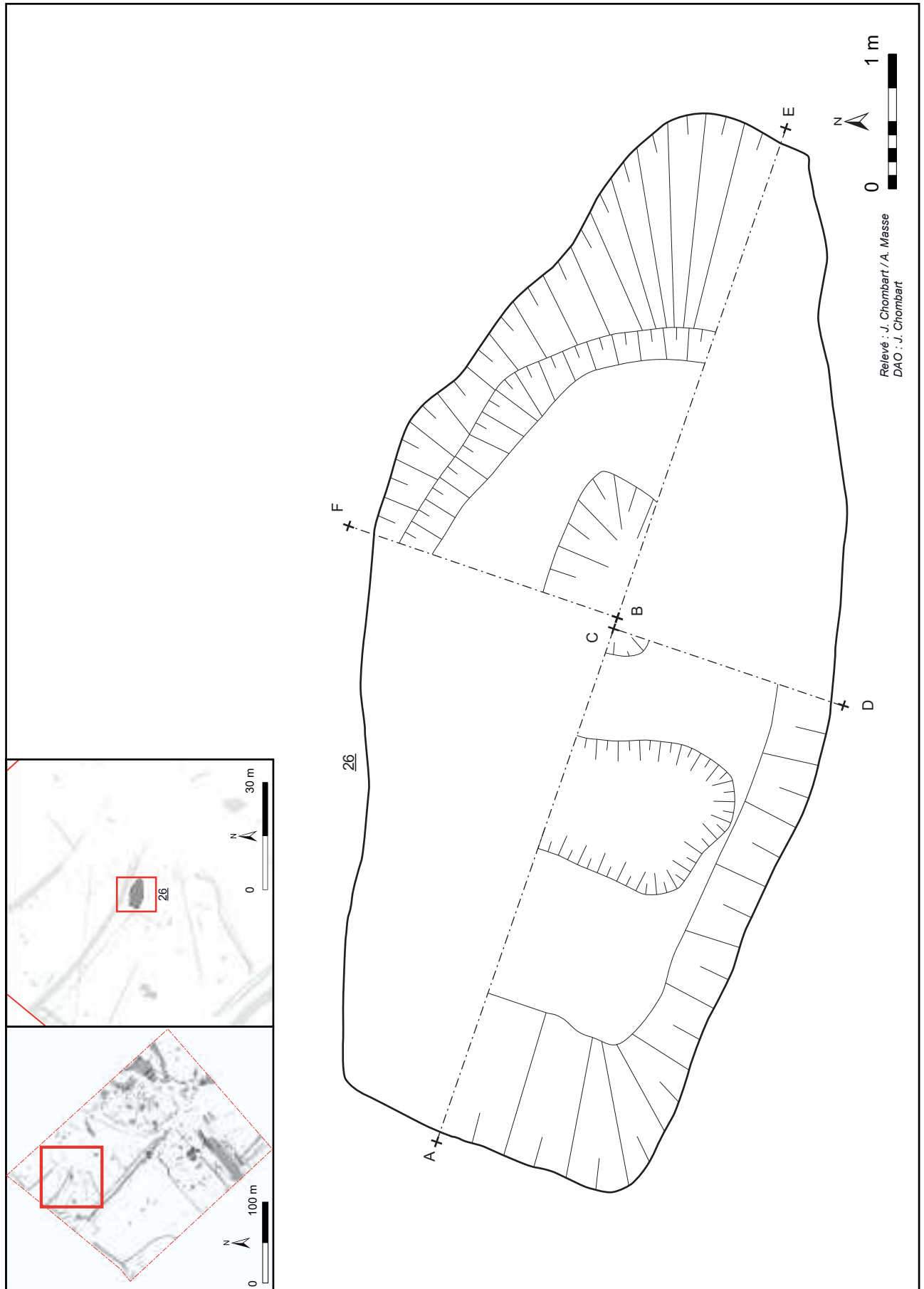


Fig. 114 : Plan de la fosse 26, J. Chombart - DA, CD 62.

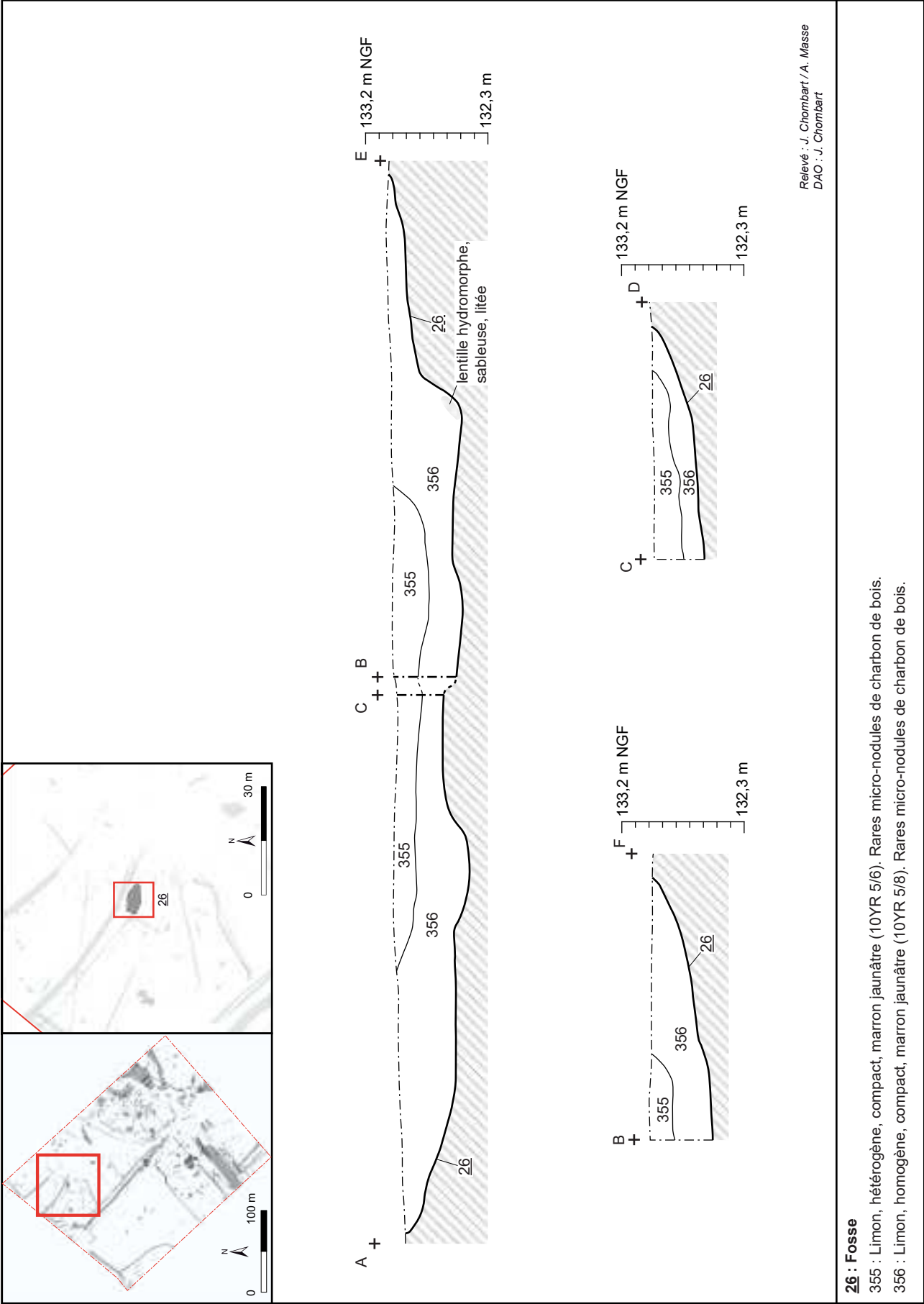


Fig. 115 : Coupes de la fosse 26, J. Chombart - DA, CD 62.

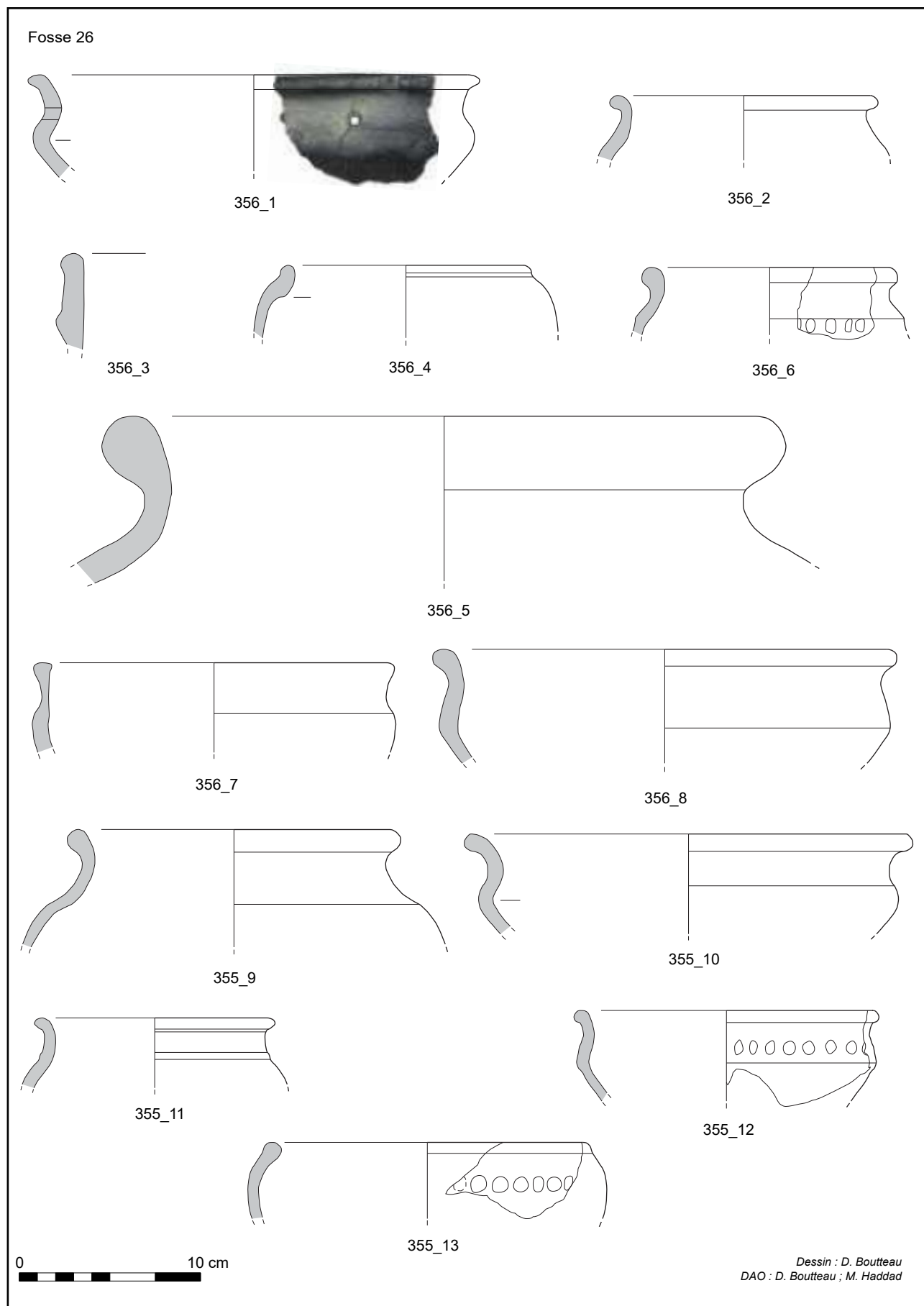


Fig. 116 : Le mobilier céramique de la fosse 26, D. Boutteau - DA, CD 62.

356_1 : écuelle à épaulement arrondi médian-haut (type 34300) ; d. bord 250 mm.
356_2 : vase à bord rentrant et lèvre éversée (type ind.) ; d. bord 150 mm.
356_3 : vase à bord droit (type ind.) ; d. bord ind.
356_4 : pot ovoïde à bord rentrant (type 51200/51300) ; d. bord 140 mm.
356_5 : jarre à lèvre épaissie (type ind.) ; d. bord 360 mm.
356_6 : pot à épaulement haut avec un décor de ligne d'impressions digitées (type ind.) ; d. bord 140 mm.
356_7 : coupe à carène médiane (type 24310) ; d. bord 200 mm.
356_8 : écuelle à profil caréné (type 32210/32230) ; d. bord 260 mm.
355_9 : pot à épaulement haut (type ind.) ; d. bord 180 mm.
355_10 : écuelle à épaulement arrondi médian-haut (type 34300) ; d. bord 250 mm.
355_11 : vase à encolure (type ind.) ; d. bord 130 mm.
355_12 : écuelle à profil caréné avec un décor de ligne d'impressions digitées (type 32210/32230) ; d. bord 170 mm.
355_13 : pot ovoïde à bord rentrant avec un décor de ligne d'impressions digitées (type 51200/51300) ; d. bord 180 mm.

Fig. 117 : Description du mobilier céramique de la fosse 26, D. Boutteau - DA, CD 62.

On dénombre 2 écuelles à lèvre éversée et épaulement arrondi médian-haut (356-1 et 355-10). Il faut noter la présence d'une perforation sur le vase 356-1 (de suspension ?) en partie inférieure du bord. Cette forme appartient au type 34300 qui intègre les formes à segmentation haute ou médiane qui inaugure le renouveau du répertoire à partir de la fin de La Tène moyenne et qui sont bien présentes durant toute La Tène finale (Bardel et al. P. 506). 2 écuelles présentent un profil caréné (356-8 et 355-12). De type 32210/32230, l'une d'entre elles révèle un décor de ligne d'impressions digitées (décor Cb11). Il s'agit d'une forme fréquente durant La Tène finale. Le lot comporte une cinquième écuelle dont le profil présente un ressaut caréné (356-3). Il s'agit d'une forme similaire au type 1B41 retrouvé à Brebières ZAC «Les Béliers »(Huvelle 2015 p.428) et datée de La Tène moyenne. Une dernière écuelle présente un bord droit aminci (356-7). Le type n'a pas été déterminé.

Les vases 355-9 et 356-6 sont des pots à épaulement haut. Le second présente la particularité d'avoir un décor de lignes d'impressions digitées sous le col. Ils peuvent être comparés aux formes trouvées à Brebières, en particulier aux formes du type 2C11 datées de La Tène finale (Huvelle 2015 p. 450). 2 pots ovoïdes à bord rentrant complètent l'assemblage. Il s'agit des vases 356-4 et 355-13. Ce dernier présente un décor de lignes d'impressions digitées en partie supérieure de la panse (Cb11). De type 51200/51300, ces pots se rencontrent dès la fin de La Tène moyenne, mais possèdent un réel ancrage chronologique à La Tène finale.

Les vases 356-2 et 355-11 sont des gobelets/pots à col droit semblables au type 2C22 de Brebières (Huvelle 2015 p. 454) de La Tène finale.

Enfin, le lot est complété d'une jarre à lèvre épaissie (356-5) datable de La Tène finale.

L'assemblage du mobilier céramique dévoile quelques formes anciennes que l'on retrouve dans les corpus régionaux durant La Tène moyenne mais l'essentiel des formes trouvent des comparaisons chronologiques à La Tène finale.

Cette fosse a de plus fourni 301 restes osseux, soit plus de la moitié des restes attribués à la protohistoire, dont un grand nombre de restes de chevaux et de bœuf (70 et 54), et en particulier de restes dentaires souvent très fracturés. L'état de conservation des ossements dans cette fosse apparaît moins bon que dans le reste du site, avec beaucoup d'os pulvérulents qui n'ont pas pu être prélevés, ce qui explique la prédominance des restes dentaires, moins fragiles, dans le décompte. Les autres espèces présentes, caprinés, porcs et chien sont également représentées dans la majorité des cas par des restes dentaires.

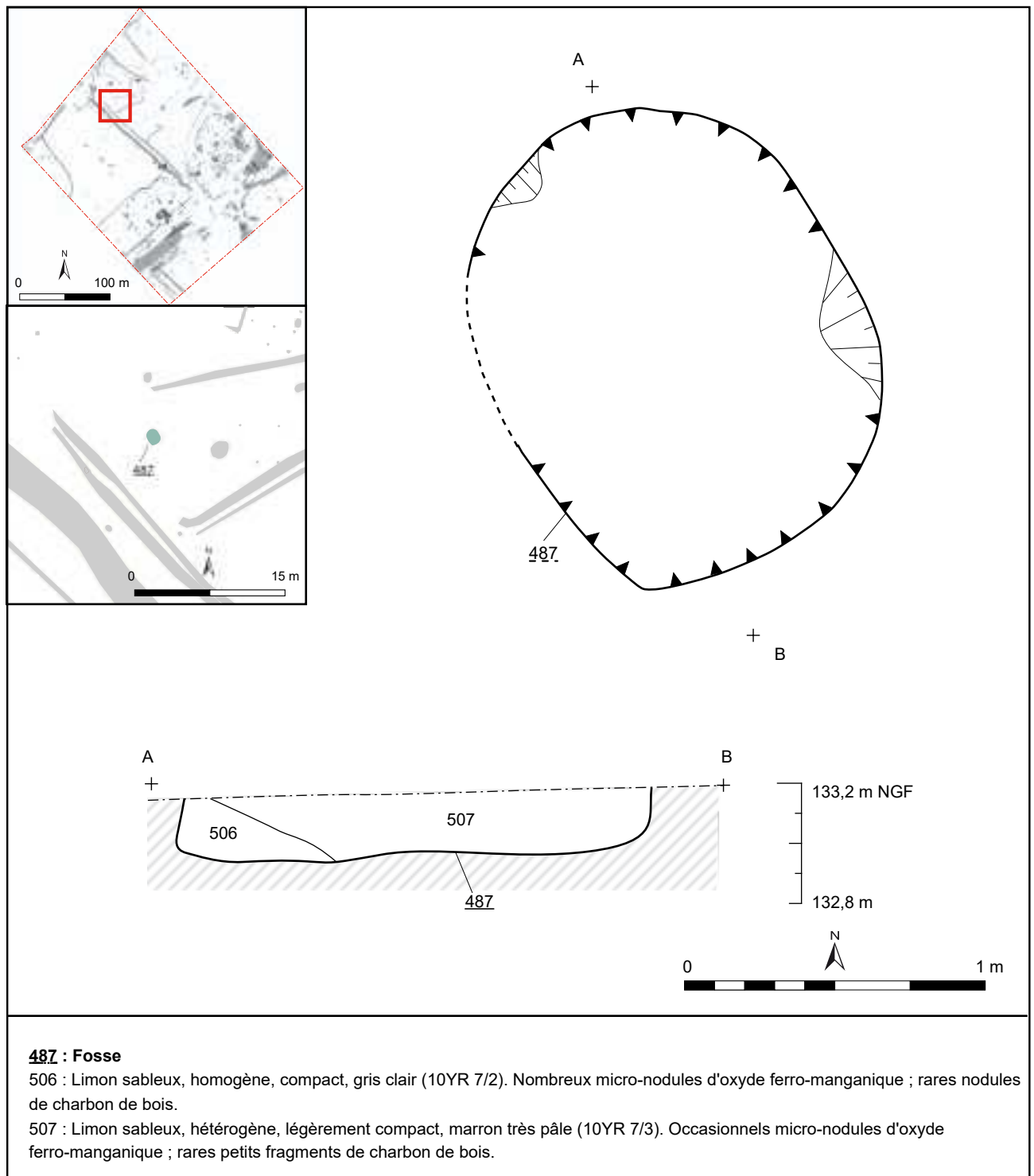


Fig. 118 : Le plan et la coupe de la fosse 487, O. Dewitte - DA, CD 62.



Fig. 119 : Vue de la fosse 487 D. Boutteau - DA, CD 62.

3.2.3.2 La fosse 487

De forme ovale, la fosse 487 présente une longueur maximale de 1,56 m, pour une largeur de 1,24 m. Elle dispose d'un fond plat et de parois verticales, voire légèrement en sape. Profonde de 0,23 m, elle a été fouillée en totalité, révélant 2 comblements distincts : 506 qui tapisse la paroi et le fond du nord de la structure et 507 plus largement présent (Fig. 118, page 167 et Fig. 119, page 168).

Les comblements de la fosse ont livré un total de 27 tessons (111,4 g) modelés. 25 au sein du comblement 507 et 2 dans le comblement 506. Un individu a pu être isolé (Fig. 121, page 169). 507-1 est un pot ovoïde à bord rentrant de type 51200/51300. De nombreux exemplaires sont dénombrés à Brebières «Les Béliers» (Huvelle 2015) entre autres. Il est datable de la fin de La Tène moyenne et de La Tène finale.

3.2.3.3 La fosse 3281

La fosse 3281 est circulaire, son diamètre atteint 1,04 m. Elle a un fond plat et des parois verticales (Fig. 120, page 169 et Fig. 122, page 170). Elle est conservée sur 0,3 m de profondeur et est coupée au sud-ouest par une fosse postérieure 742, datée du XX^e s., quant à elle très peu profonde, seulement une dizaine de centimètres dans la portion observée. Le comblement 3305 de 3281 est unique.

La fouille de la fosse 3281 a permis de recueillir un total de 82 tessons (3506,5 g) en céramique modelée. Un total de 4 NMI a été comptabilisé et 3 formes ont pu être isolées (Fig. 123, page 170). La jarre 3305-1 à lèvre épaissie et ouverture resserrée trouve un ancrage chronologique à La Tène finale. Elle est semblable au type 2C26 de Brebières ZAC «Les béliers» (Huvelle 2015 : p.459) et présente un même traitement de

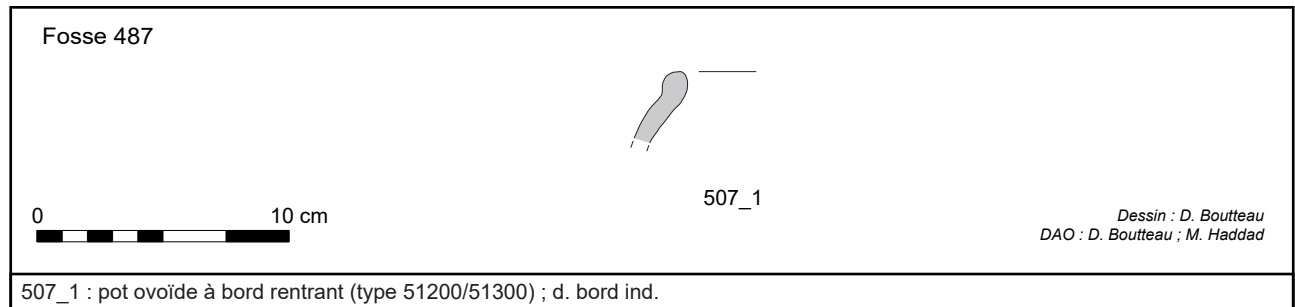


Fig. 121 : Le mobilier céramique de la fosse 487 D. Boutteau - DA, CD 62.

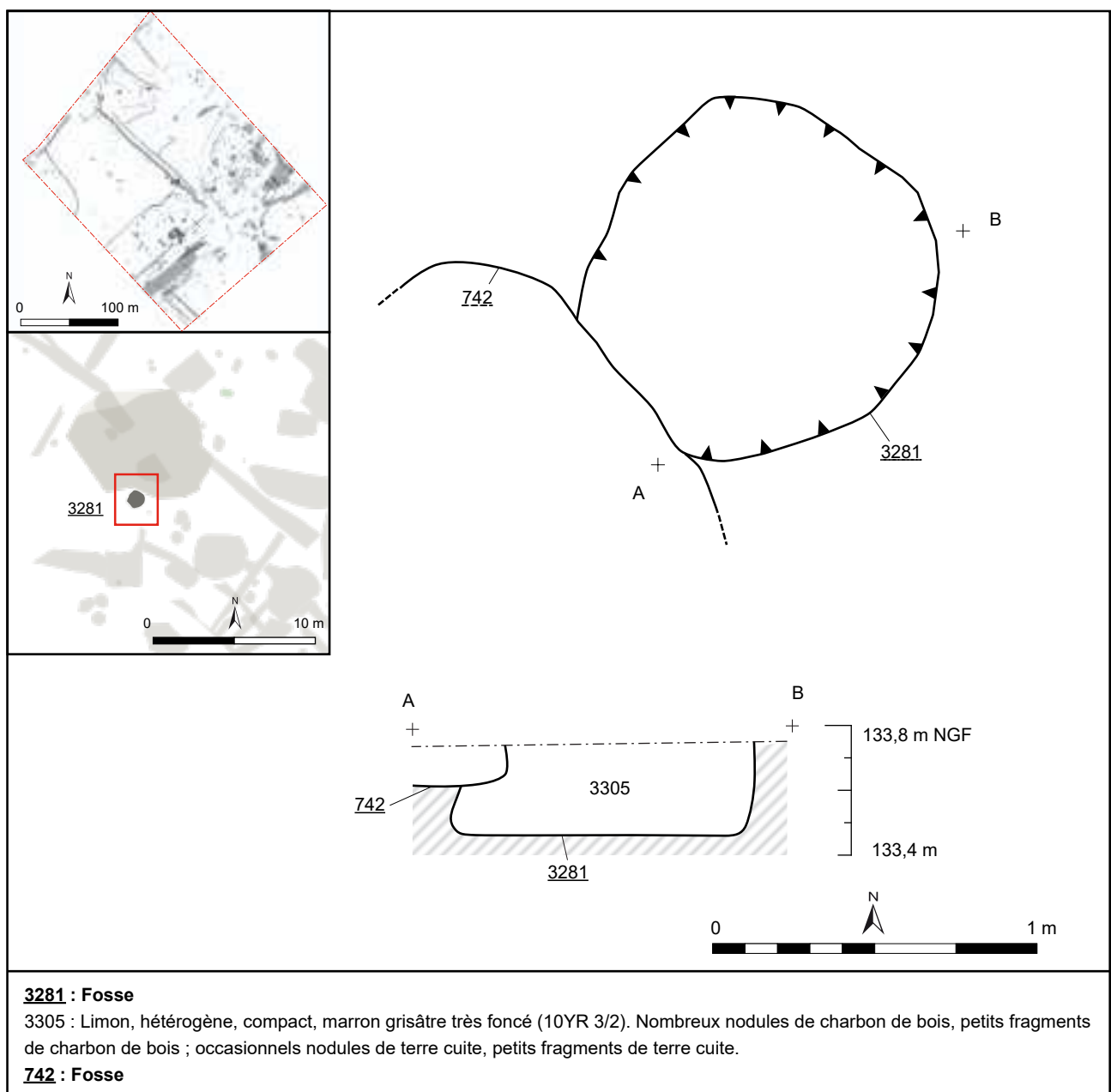


Fig. 120 : Le plan et la coupe de la fosse 3281, O. Dewitte - DA, CD 62.



Fig. 122 : Vue de la fosse 3281 D. Boutteau - DA, CD 62.

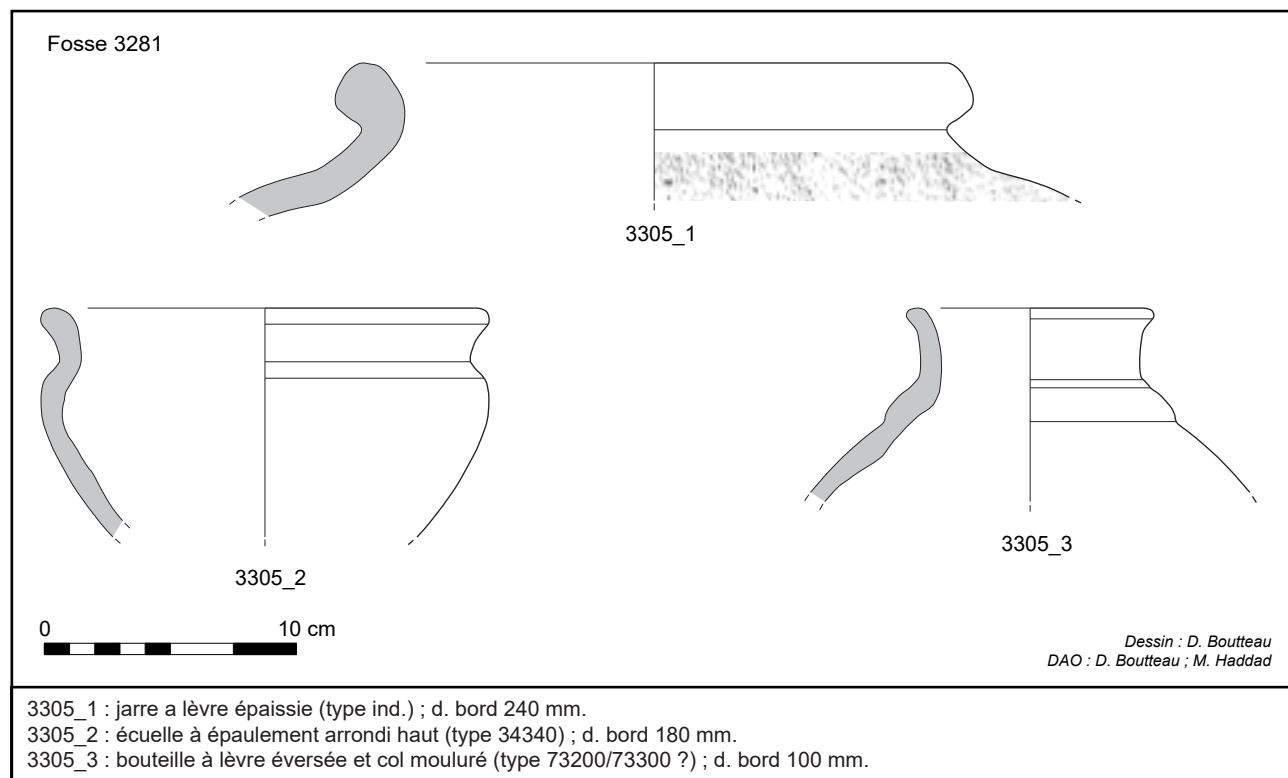


Fig. 123 : Le mobilier céramique de la fosse 3281,D. Boutteau - DA, CD 62.

surface, à savoir gratté. Le vase 3305-2 est une écuelle à épaulement arrondi haut de type 34340 (Bardel et al. 2016). Il s'agit d'une forme présente dans les corpus de La Tène finale. Enfin la bouteille 3305-3 à lèvre éversée, épaissie, possède un décor de bandes moulurées sur le col. Il s'agit d'un vase à profil elliptique qui se rapproche des types 73200/73300. Ces formes sont connues à La Tène ancienne et surtout à La Tène moyenne, l'exemplaire ici est donc un peu plus ancien que le reste du lot.

3.2.4 Les axes de circulation

L'implantation humaine de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine semble s'organiser autour d'axes de circulation. Deux principalement sont d'importance majeure et vont marquer de façon durable l'organisation de cette occupation. Il s'agit du chemin 515 orienté NO / SE et de la voie Amiens-Cambrai orientée SO / NE. Un troisième axe venant du NE et s'embranchant au chemin 515 pourrait exister et serait matérialisé par les fossés 1654 et 1759 (Fig. 124, page 173).

3.2.4.1 Un chemin pré-romain : le fossé 515

Il se présente sous la forme d'un gros fossé irrégulier venant du nord et obliquant au sud-est. Il est encadré par deux fossés plus étroits qui s'apparentent à des fossés bordiers (UE 533 et 826). Sondé à de nombreuses reprises, il présente chaque fois un profil différent avec de nombreux recreusements. C'est cette caractéristique qui invite à le considérer comme un chemin creux dit « en cavée » (Fig. 125, page 174, Fig. 126, page 175 et Fig. 127, page 176) même si de nombreux petits fossés sont visibles dans les coupes les plus méridionales. Il pourrait s'apparenter aux chemins creux bordés de fossés « de tradition gauloise » comme les décrit R. Agache (Agache 1978). D'ailleurs sa longue période d'utilisation amène également à le considérer comme un probable chemin. En effet les différents sondages ont livré du mobilier céramique daté de La Tène finale au IV^e s. ap. J.-C. Enfin un dernier élément qui plaide en faveur de l'interprétation d'un chemin est la présence de 17 sépultures, datées du I^{er} au IV^e s. ap. J.-C., qui s'égrènent le long de son parcours. Sa mise en place semble dater de La Tène finale puisque les fossés 52, 1889 et 1911 décrits précédemment (Fig. 104, page 155) semblent suivre son tracé.

Une particularité est à noter : une très grande quantité de mobilier céramique daté des III^e et IV^e s. ap. J.-C. a été mise au jour dans le sondage 2775, ainsi que dans le curage du fossé entre les sondages 2775 et 2778. Cette zone très riche en mobilier se situe dans la partie nord-ouest du fossé entre les sondages 2775 et 1585 (Fig. 125, page 174).

Le sondage 2775 (Fig. 126, page 175) contient un des lots céramiques les plus importants du site, avec 5065 tessons réduits à 490 individus qui proviennent essentiellement du comblement 2777. Ce lot est composé à 77,5 % de céramique commune sombre, suivi de 9 % de fine régionale, 7,2 % de commune claire et 2,4 % de terre sigillée. Les autres catégories sont quasi-anecdotiques, moins de 1 %, ou 1,6 % pour les dolia (Fig. 128, page 177, Fig. 129, page 179 et Fig. 131, page 182).

En ce qui concerne la vaisselle fine, la terre sigillée se compose de 119 tessons réduits à 12 individus. 6 individus sur les 12 sont du Centre Gaule et les 6 autres sont d'Argonne. Les formes identifiées pour la sigillée d'Argonne sont les mortiers Drag. 45, des coupes Drag. 33, et une coupe Drag. 37. La coupe Drag. 33 est une forme plutôt de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 380-381). Les mortiers et la coupe Drag. 37 sont dominants quant-à-eux au III^e s. ap. J.-C. (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 380-381). Pour la sigillée du Centre Gaule, le répertoire est constitué également des coupes Drag. 33 et 37 ainsi que de l'assiette Bet49/Ve B2. Ces types du Centre Gaule se retrouvent dans les contextes de la fin du II^e et début III^e s. ap. J.-C. à Famars (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 188). La présence de la terra nigra est anecdotique : un tesson a été clairement identifié. Une panse a été formellement reconnue comme de la céramique dorée aux micacées. La céramique fine régionale comprend 457 tessons réduits à 16 individus. Le répertoire se compose essentiellement de pot à col légèrement bombé présentant une moulure à la liaison col/panse de type NPic33 (11 NMI sur 16) et un pot à col concave à lèvre simple de type NPic10 à 12, proche de TN P54/55. Le pot NPic33 semble être un précurseur des vases bilobés NPic34 qui apparaissent plutôt à la fin du IV^e s. ap. J.-C. (Tuffreau-Libre, Jacques 1994b). Ce pot NPic33 ressemble fortement au type Ia : vase à panse aplatie connu à Graincourt-les-Havrincourt

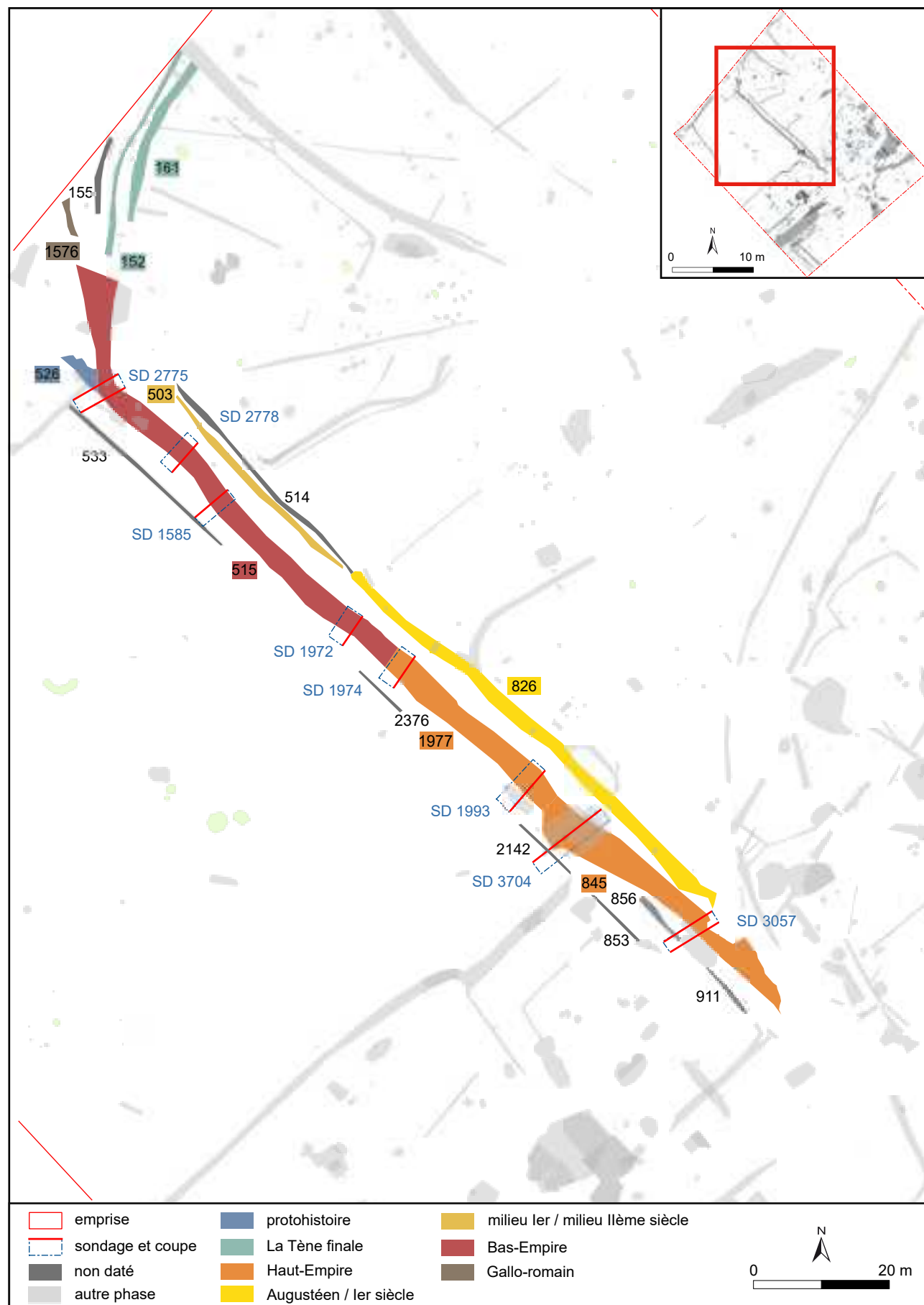
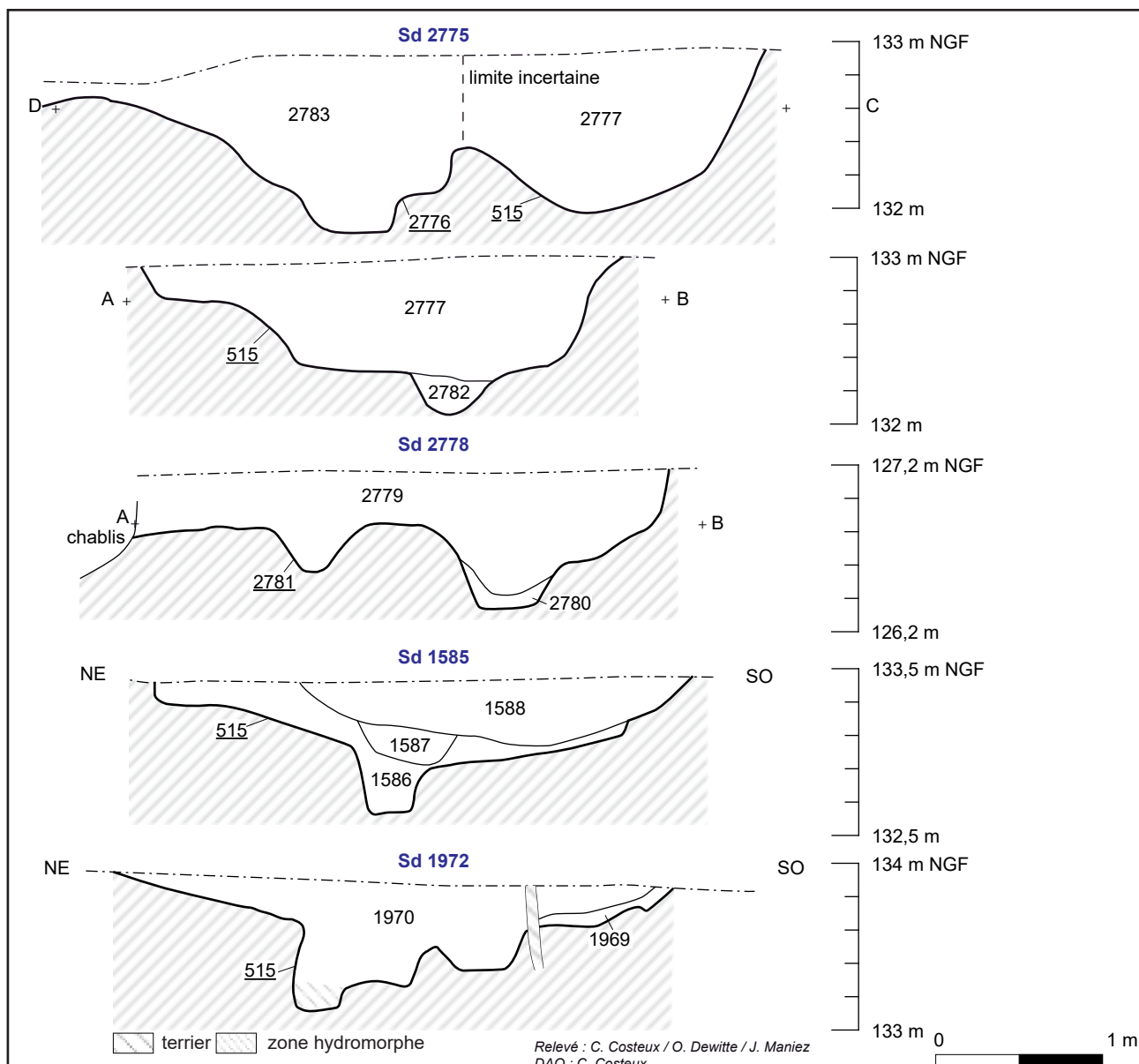


Fig. 125 : Les sondages dans le chemin / fossé 515, C. Costeux - DA, CD 62.



515 : Fossé

1587 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Occasionnels micro-nodules de manganèse, micro-nodules de charbon de bois ; rares micro-nodules de terre rubéfiée.

1586 : Limon argileux, homogène, compact. Diffuse micro-nodules d'oxyde ferro-manganique.

1588 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Occasionnels micro-nodules de manganèse ; rares micro-nodules de terre rubéfiée, micro-nodules de charbon de bois.

1969 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/4). Nombreux éléments d'oxyde ferro-manganique ; rares micro-nodules de terre cuite.

1970 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Traces laminaires d'hydromorphie ; nombreux oxydes de manganèse ; occasionnels micro-nodules de charbon de bois ; rares micro-nodules de terre cuite.

2777 : Limon, homogène, compact. Occasionnels micro-nodules de manganèse ; rares nodules de terre rubéfiée.

2782 : Limon argileux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Nombreux micro-nodules d'oxyde ferro-manganique.

2776 : Fosse

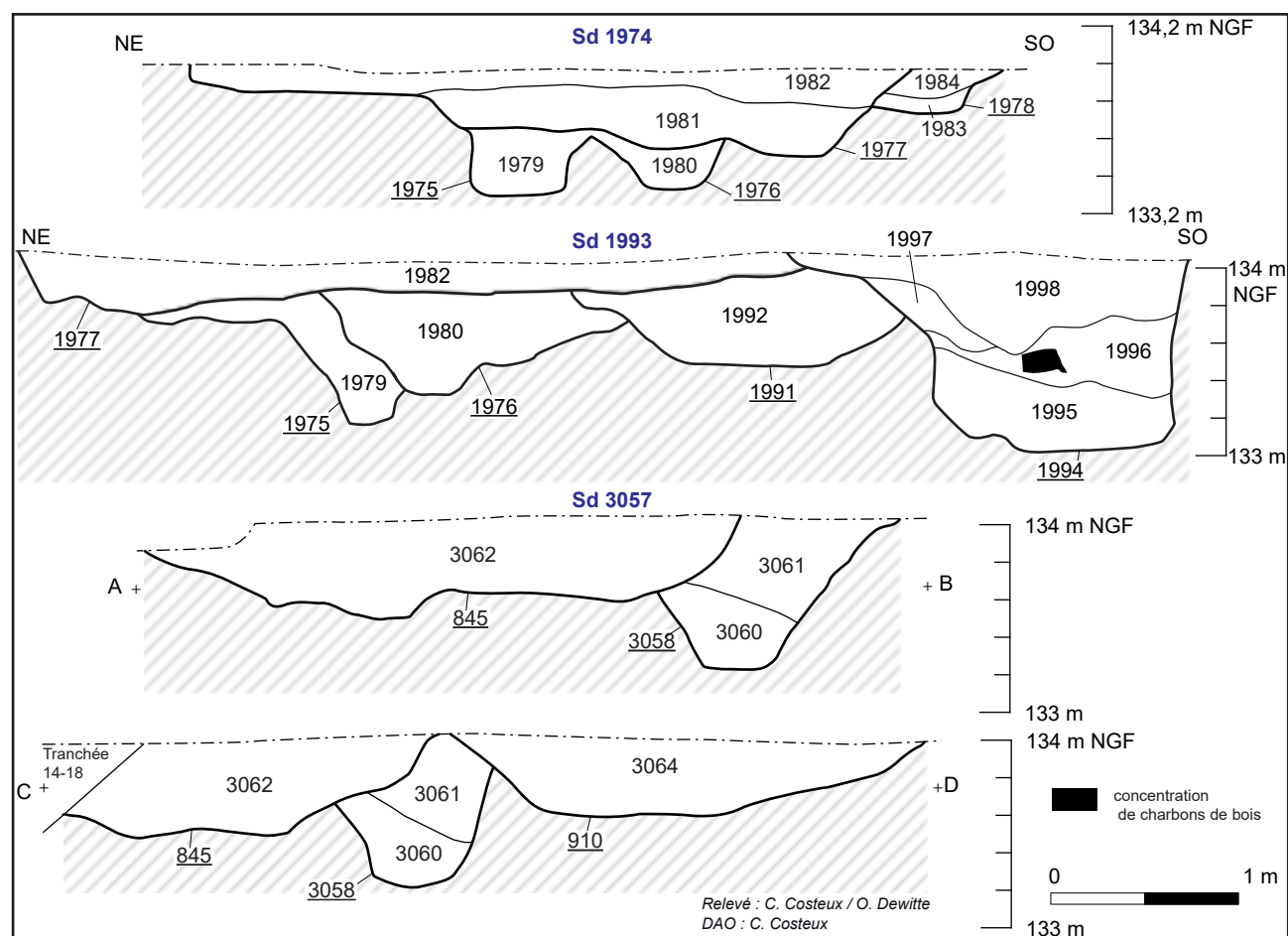
2783 : Limon, homogène, compact, marron foncé (7.5YR 3/4). Occasionnels micro-nodules d'oxyde ferro-manganique ; rares petits fragments de terre cuite.

2781 : Fossé

2779 : Limon, homogène, compact, marron foncé (7.5YR 3/4). Rares nodules de manganèse, nodules de terre cuite.

2780 : Limon, homogène, compact, marron foncé (7.5YR 3/4). Traces d'hydromorphie ; rares nodules de manganèse, nodules de terre cuite.

Fig. 126 : Coupes du chemin 515 C. Costeux - DA, CD 62.



845 : Fossé

3062 : Limon, homogène, légèrement compact, marron (10YR 5/3). Occasionnels gros fragments de silex, nodules de charbon de bois, oxydes ferro-manganeux ; rares nodules de terre cuite.

910 : Fosse

3064 : Limon argileux, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/4). Oxydes ferro-manganeux ; nombreux micro-nodules de charbon de bois ; occasionnels micro-nodules de terre cuite.

1975 : Fossé

1979 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Nombreux oxydes ferro-manganeux ; occasionnels micro-nodules de charbon de bois.

1976 : Fossé

1980 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Nombreux oxydes ferro-manganeux ; rares micro-nodules de charbon de bois.

1977 : Fossé

1981 : Limon organique, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Nombreux oxydes ferro-manganeux ; occasionnels micro-nodules de charbon de bois.

1982 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Occasionnels oxydes de manganèse ; rares micro-nodules de charbon de bois.

1978 : Tombe à crémation

1983 : Limon, hétérogène, légèrement compact. Abondants petits fragments de charbon de bois, nodules de terre cuite ; occasionnels gros fragments de terre cuite. Matrice secondaire : Limon, marron jaunâtre (10YR 5/6).

1984 : Limon, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/4). Nombreux nodules de charbon de bois, micro-nodules de charbon de bois.

1991 : Fossé

1992 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Occasionnels oxydes ferro-manganeux ; rares micro-nodules de charbon de bois ; micro-nodules de terre cuite, petits fragments de silex.

1994 : Fosse

1995 : Limon sableux, hétérogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Occasionnels oxydes ferro-manganeux, micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon sableux, marron soutenu (7.5YR 5/8).

1996 : Limon, hétérogène, compact, marron soutenu (7.5YR 5/8). Rares micro-nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon sableux, marron jaunâtre (10YR 5/6) ; limon sableux, gris foncé (N 4/).

1997 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Occasionnels oxydes ferro-manganeux ; rares micro-nodules de terre cuite.

1998 : Limon sableux, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Occasionnels nodules de charbon de bois ; rares petits fragments de silex.

3058 : Fossé

3060 : Limon argileux, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/4). Occasionnels nodules de charbon de bois. Matrice secondaire : Argile, homogène très compact, marron jaunâtre (10YR 5/8).

3061 : Limon argileux, homogène, compact, marron (10YR 5/3). Nombreux nodules de charbon de bois ; occasionnels oxydes ferro-manganeux, nodules de terre cuite.

Fig. 127 : Coupes du chemin 515 C. Costeux - DA, CD 62.

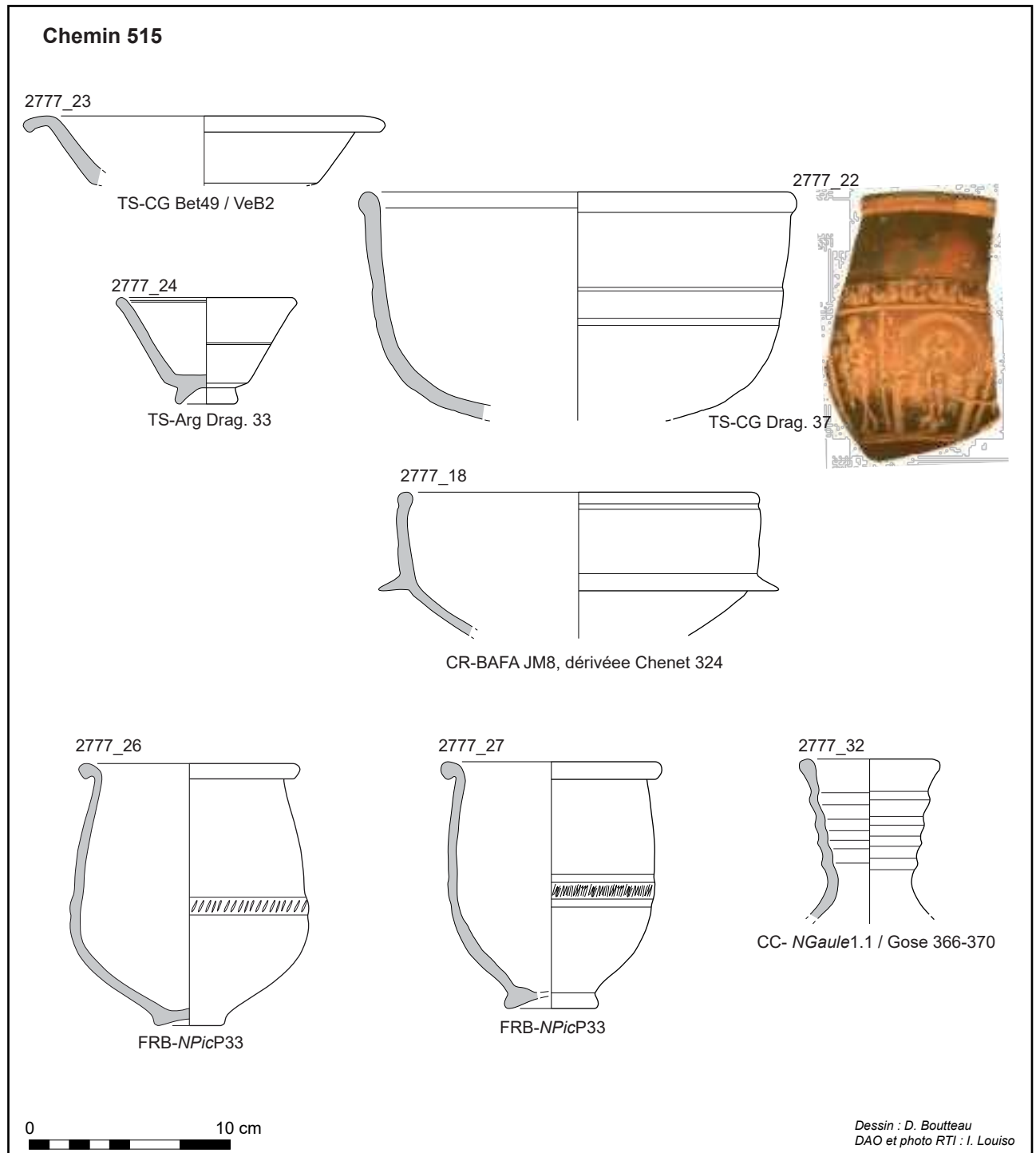


Fig. 128 : Le mobilier céramique du sondage 2775, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

daté de 274 ap. J.-C. par le trésor monétaire qu'il contenait et à Etaples au IV^e s. ap. J.-C. (Tuffreau-Libre 1980 : 91-93). 14 fragments de panse en céramique dorée ont été mis au jour, sans plus de précision.

La céramique commune claire comprend 363 tessons. Il s'agit essentiellement de fragments de panse, 346 au total. Seuls 5 individus ont été clairement identifiés. Il s'agit de cruche de type CAM 143 à lèvres bifides et de cruche à goulot cannelé de type Gose 366-370.

La céramique commune sombre est la catégorie la plus importante du lot. Elle représente 77,5 % du corpus du chemin 515. 438 NMI ont été définis. 8,2 % des bords identifiés sont des assiettes de type NPicA8.

14,8 % des bords sont des jattes. Les formes reconnues sont les jattes carénées NPicJ11 (18 sur 65 NMI) et J12 (6 sur 65 NMI), la jatte à bord en bandeau NPicJ20 (9 sur 65 NMI), la jatte hémisphérique à collerette détachée de la paroi NPicJ21 (15 sur 65 NMI), la jatte à bord en légère poulie BAFA JM7 et les jattes en S NPicJ30 (15 sur 65 NMI). Les types pot/jatte à col tronconique NPicP4/J12 et jatte en S NPicJ30 représentent le répertoire classique du Haut-Empire, dominant au milieu du II^e s. ap. J.-C. La jatte NPicJ21 est connue dans la région à la fin du II^e s. et début du III^e s. ap. J.-C. sur le site de la ZAC de Lauwin-Planque (Leroy-Langelin et Pernin, 2015) et au IV^e s. ap. J.-C. sur le site d'Harnes « La motte au bois » (Masse, 2010) ou bien dans l'Ouest de l'Ostrevent (Corsiez, 2006). La jatte NPicJ20 est populaire durant tout le Haut-Empire. Elle est produite à Famars à la fin du II^e s. ap. J.-C. (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 457). Elle est abondante dans les contextes de la fin de la première moitié du III^e s. ap. J.-C. à Famars (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 457). Une jatte à collerette BAFA JM8, dérivée du type Chenet 324, a été identifiée. Elle est présente en un seul exemplaire. Il s'agit d'une nouveauté du III^e, qui perdure jusqu'au IV^e s. J.-C. (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 462).

9,8 % des bords sont des pots. Il s'agit de pot à panse aplatie de type NPicP7 (10 NMI sur 43) et de pot à col tronconique de type NPicP4 (31 NMI sur 43). Le pot NPicP7 correspond au type BAFA P4-5 (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1) ou bien au type Ia-b (Tuffreau-Libre 1980 : 91-93) qu'on retrouve dans les contextes de la fin du II^e s. jusqu'au IV^e s. ap. J.-C. Certains de ces pots présentent un décor de bandes horizontales groupées en 2 ou 3 séries. Ce type de décor apparaît au cours du III^e s. ap. J.-C. (Tuffreau-Libre, Jacques 1994b : 13). Les vases tronconiques du type NPicP4 ont tendance à diminuer progressivement au cours des III^e et IV^e s. ap. J.-C. (Tuffreau-Libre, Jacques 1994a : 26).

7 fragments de céramique rugueuse de l'Eifel ont été mis au jour, typique du Bas-Empire. 10 fragments de panse d'amphore ont été reconnus, sans plus de précision. 91 tessons de dolia ont été identifiés, pour seulement 4 NMI. Il s'agit de vase de stockage avec bord en bourrelet rentrant et épaule marquée. Une petite quantité de céramique non tournée a été découverte, environ 42 tessons (MD/DO). Il faut souligner leur présence tout au long du Haut-Empire et Bas-Empire (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 481). 20 tessons en céramique à vernis rouge pompéien ont été identifiés. La forme reconnue est le plat Blicquy 5.

Le lot céramique mis au jour dans le comblement 2777 du chemin 515 semble provenir de la fin du II^e s. au III^e s. ap. J.-C. (absence d'imitation de sigillée, de décor à la molette, et formes clairement tardives).

Les monnaies mises au jour dans ce sondage semblent corroborer la datation apportée par l'étude du mobilier céramique. Il s'agit de 9 monnaies, à savoir 7 asses et 2 dupondii. Les asses dominent largement l'ensemble. La monnaie la plus récente est un dupondius de Marc Aurèle (cat. 5), daté de 161-180, mais dont l'indice d'usure (7/8) nous reporte au plus tôt en 200/230. À cette date, l'absence de tout sesterce peut paraître curieuse, malgré la taille réduite de l'échantillon. On peut dès lors le considérer, lui aussi, comme atypique. Il est difficile de déterminer s'il s'agit de pertes occasionnelles de la plus petite dénomination

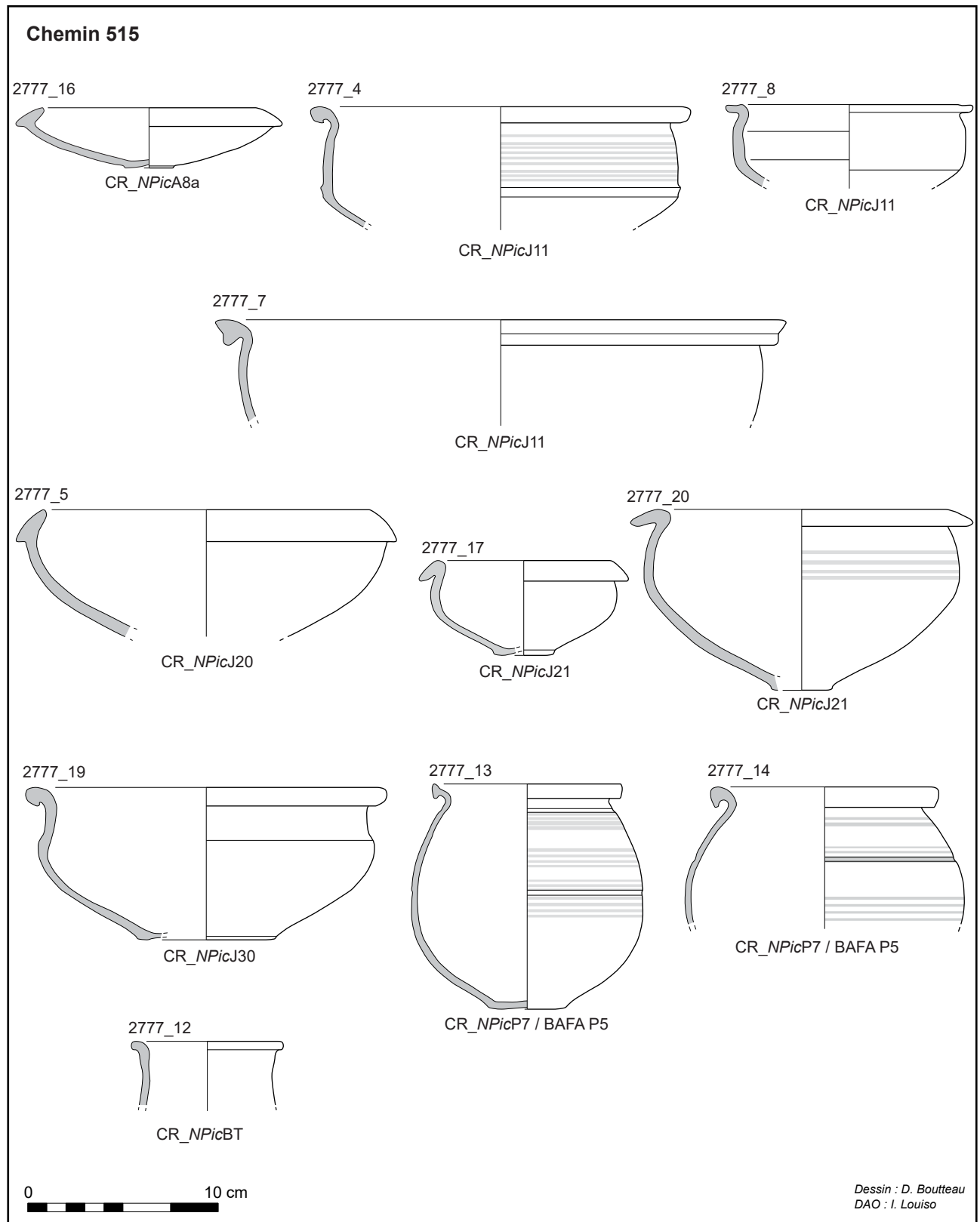


Fig. 129 : Le mobilier céramique du sondage 2775, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

alors en usage, ou s'il s'agit d'un petit pécule dispersé, servant aux achats journaliers, comme il en existe de nombreux à Reims par exemple (Doyen 2007, p. 431, « Reims 28 » ; p. 452-453, « Reims 25 »).

Au vu de la quantité de mobilier récolté dans le sondage 2775, il a été décidé de curer la portion de fossé au sud du sondage (UE 4239) qui semblait (en surface) également très riche en mobilier céramique.

Ce curage a mis au jour le corpus céramique le plus important du site avec 9419 tessons : 1050 bords réduits à 761 NMI, 7961 panses, 406 fonds et 2 anses. 75 % du lot est de la céramique commune grise, 15,7 % de la fine régionale et 6,9 % de la céramique commune claire (Fig. 130, page 181, Fig. 132, page 183 et Fig. 133, page 184).

En ce qui concerne la vaisselle fine, la terre sigillée représente 0,55 % du corpus céramique, 0,2 % semble être de la métallescente, 0,6 % de la FRA. La céramique fine régionale est dominante pour le service de table (15 %). La terre sigillée provient pour moitié de l'Argonne et l'autre moitié du Centre et Est Gaule. Les formes identifiées sont le mortier Drag. 45 et la coupe hémisphérique Drag. 37, dominantes durant le III^e s. ap. J.-C. Aucune forme en céramique métallescente n'a été reconnue. La céramique fine régionale, qui fait son apparition dans le Nord de la Gaule au cours de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C., est composée de 95 individus. Seuls 26 ont pu être clairement identifiés. Il s'agit quasi-exclusivement de pots de type NPicP31-33. Les bords sont en bourrelets ou en crochets et des décors de guillochis sont présents sur la moulure à la base du col. Ces types sont présents dès la fin du II^e s. ap. J.-C. et dominant au III^e s. ap. J.-C. Ces pots ne permettent pas une datation tardive dans le III^e voire le IV^e s. ap. J.-C. car la lèvre n'est pas écrasée (Bayard 1980 : 198). Un bol à lèvre en crochet NPicB5 et un bol hémisphérique à lèvre en bourrelet NPicB2 ont été également reconnus.

Concernant la vaisselle culinaire mode A, les cruches et les mortiers, 648 tessons ont été recueillis. Une seule forme a été clairement reconnue. Il s'agit du mortier à lèvre en marteau Gose 451 qui fait son apparition au III^e s. ap. J.-C. (Deru 2014 : 232).

La vaisselle culinaire en mode B est la plus représentée. 7056 tessons en céramique commune sombre ont été dénombrés pour 651 NMI. 56 assiettes ont été recensées. Il s'agit des plats carénés NPicA8 et des plats à parois évasées NPicA9 ou BAFA A6. 112 jattes ont été identifiées : 12 jattes carénées à col bombé à lèvre en crochet NPicJ11 ou BAFA B5/JM5, 14 jattes carénées à col tronconique à lèvre en crochet NPicJ12, 28 jattes à bord en bandeau NPicJ20 ou BAFA B16, 25 jattes hémisphériques à collerette détachée de la paroi NPicJ21, 1 jatte hémisphérique BAFA B22, 32 jattes en S NPicJ30. La forme BAFA B22 est peu fréquente et se rencontre dans les contextes du IV^e s. ap. J.-C. (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 457). 97 pots ont été mis au jour. 36 pots à col tronconique NPicP4 à lèvre en crochet et 61 pots à panse aplatie à lèvre en crochet NPicP7 ont été comptés. Ce type à panse aplatie domine les vases tronconiques. Il s'agit de la variante tardive que l'on rencontre abondamment au IV^e s. ap. J.-C. à Arras (Tuffreau-Libre, Jacques 1994 : 13-15). Certains de ces pots présentent un décor de bandes horizontales groupées en 2 ou 3 séries. Ce type de décor apparaît au cours du III^e s. ap. J.-C. (Tuffreau-Libre, Jacques 1994b : 13). Cette version des pots tronconiques à paroi bombée se rencontre à Famars dans les contextes de 260 à 320 ap. J.-C. (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 470). Ce répertoire en commune sombre est représentatif des périodes de la fin II^e s. au III^e voire début du IV^e s. ap. J.-C.

40 fragments de panse imitant la céramique rugueuse de l'Eiffel ont été inventoriés. 37 fragments de céramique à vernis rouge pompéien ont été reconnus dont 1 plat Blicquy 5. Aucune forme n'a pu être définie. 58 tessons de dolium ont été recensés. 2 types ont été identifiés : le dolium à lèvre épaissie rentrant que l'on retrouve dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C. à Lauwin-Planque (Leroy-Langelin et Pernin, 2015) et le type Reims 2 que l'on rencontre dès la fin de l'âge du Fer et à la période augustéenne (Deru 2014 : 316-317). 13 panses d'amphore ont été inventoriées sans plus de précision.

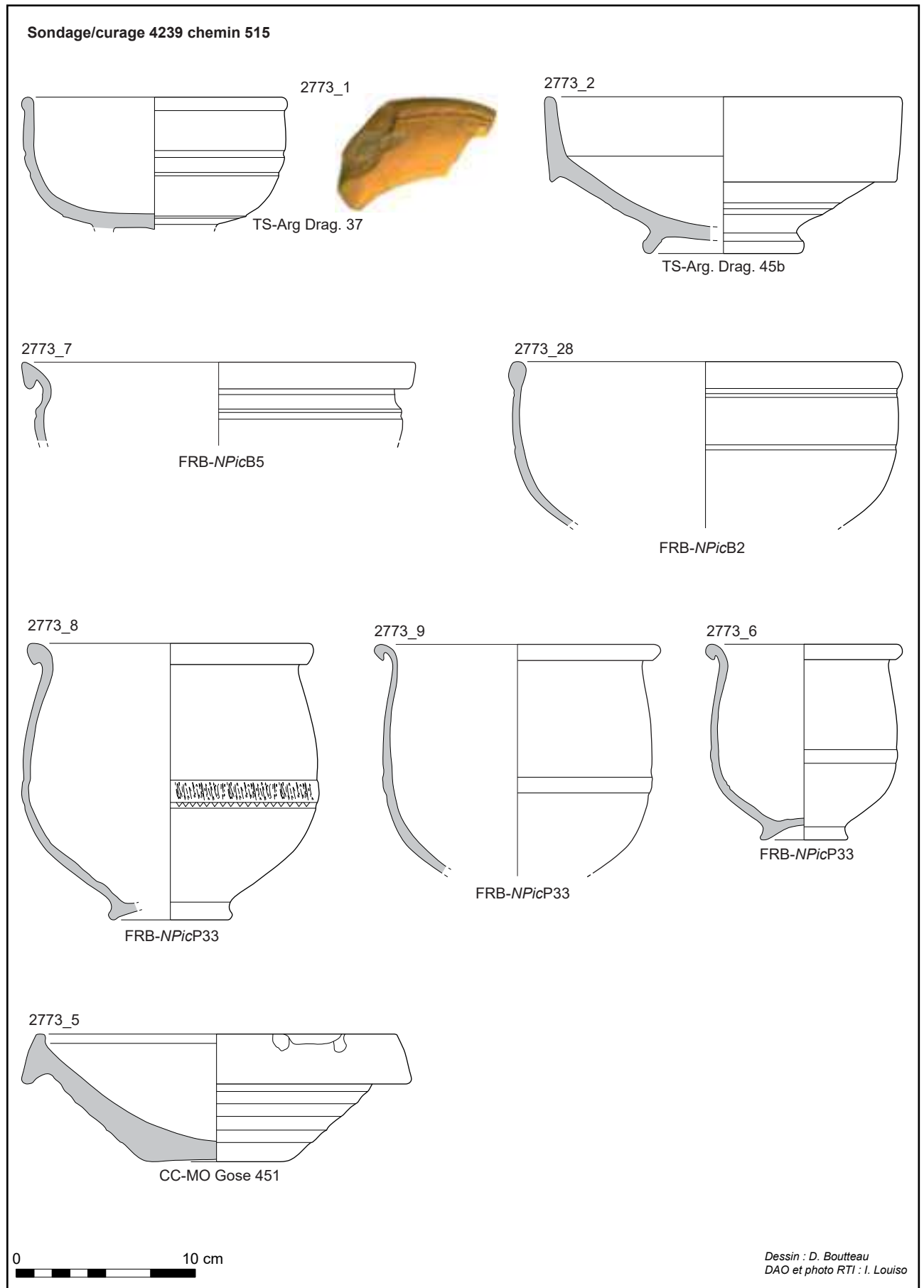


Fig. 130 : Le mobilier céramique du curage 4239 dans le fossé 515, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

Le corpus céramique du curage d'une partie du chemin 515 semble appartenir à la période de la fin du II^e au III^e s. ap. J.-C. De rares éléments proviennent de la période augustéenne, voire de la fin de l'âge du Fer et quelques tessons sont datés de la fin du IV^e s. ap. J.-C. voire début du V^e s. ap. J.-C. tels que les imitations de l'Eifel.

27 monnaies ont également été découvertes lors du curage. Tout comme la céramique, elles présentent un spectre chronologique assez large puisque les monnaies identifiées ont été frappées, pour la plus ancienne, à la fin de la République ou au début de l'empire et pour la plus récente en 209 ap. J.-C. Contrairement à la céramique, aucune monnaie du IV^e s. ap. J.-C. n'a été mise au jour. L'examen du tableau (Fig. 134, page 184) montre des anomalies dans la répartition entre les différentes dénominations. En effet, nous relevons une très faible représentation du sesterce (3,7 %) et une surreprésentation des asses (55,6 %). L'absence de toute monnaie d'argent ou de billon est curieuse dans un contexte aussi tardif, typiquement sévérien et post-sévérien. En effet, bien que la plupart des monnaies soient d'époque antonine, voire flavienne ou même julio-claudienne, le terminus post quem fourni grâce aux indices d'usure nous place dans la période 210-260 (Fig. 135, page 185). La monnaie la plus récente – en date de frappe – est un rarissime as de Géta émis à Rome en 209, à l'état de neuf et sans doute perdu peu après sa date de frappe.

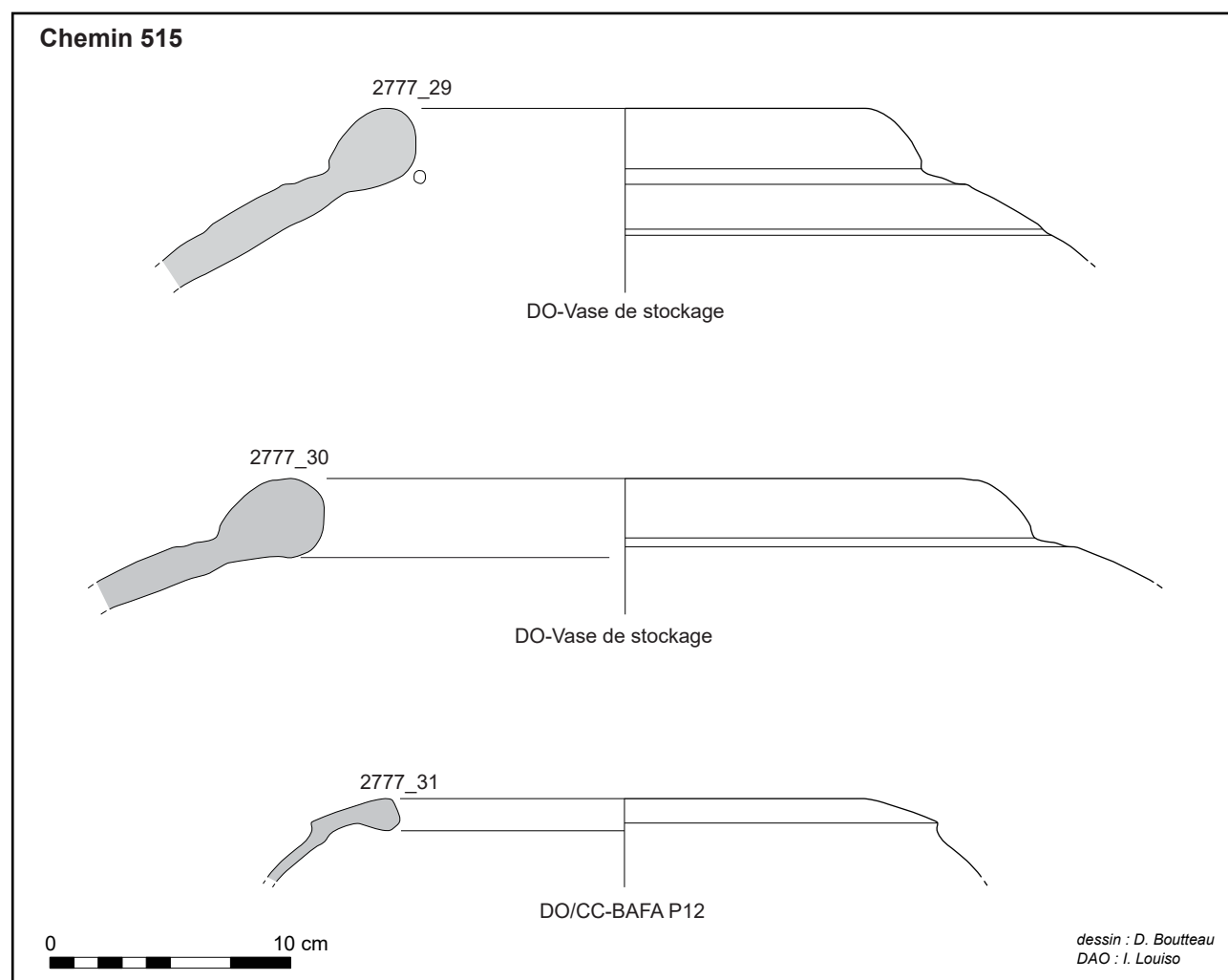


Fig. 131 : Le mobilier céramique du sondage 2775, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

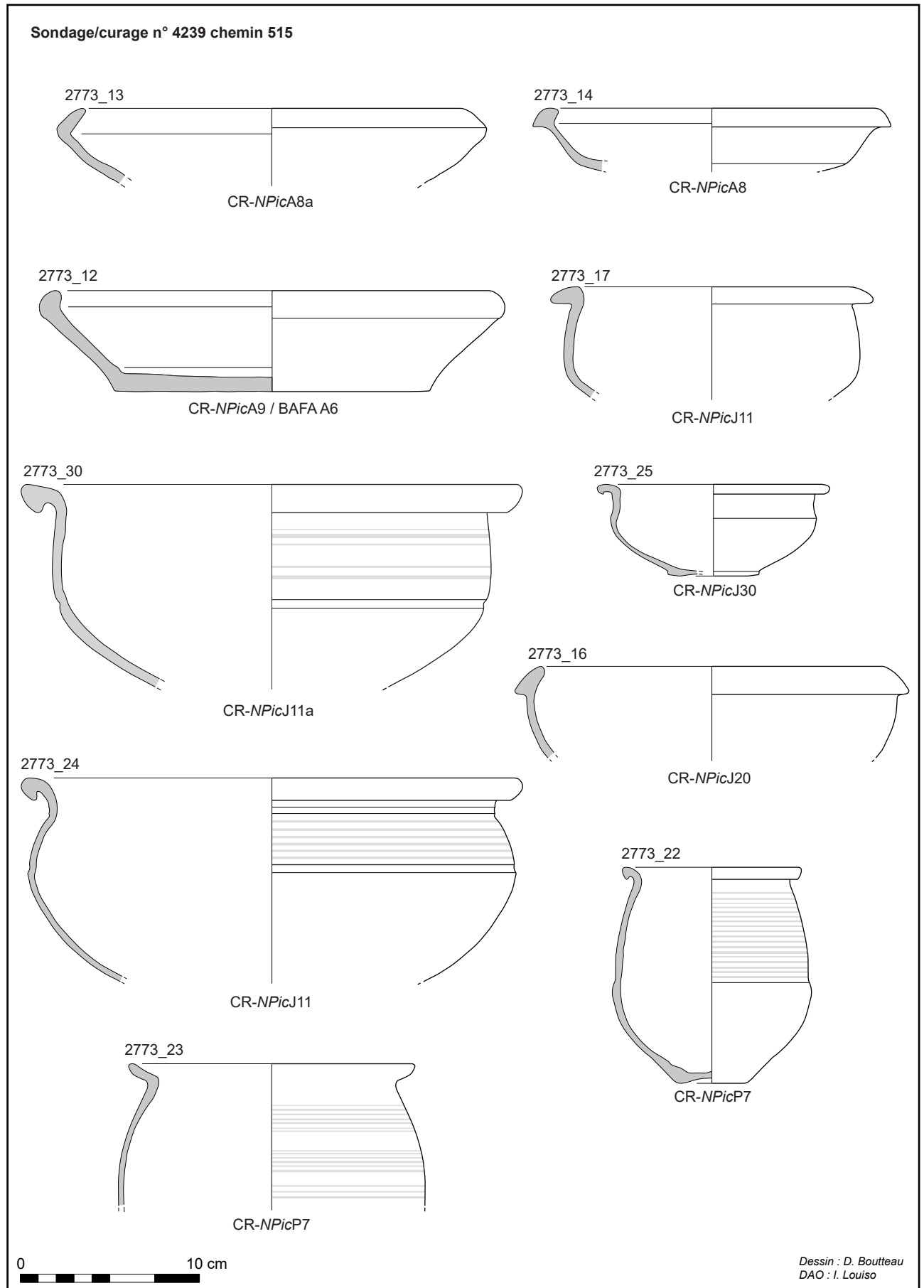


Fig. 132 : Le mobilier céramique du curage 4239 dans le fossé 515, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

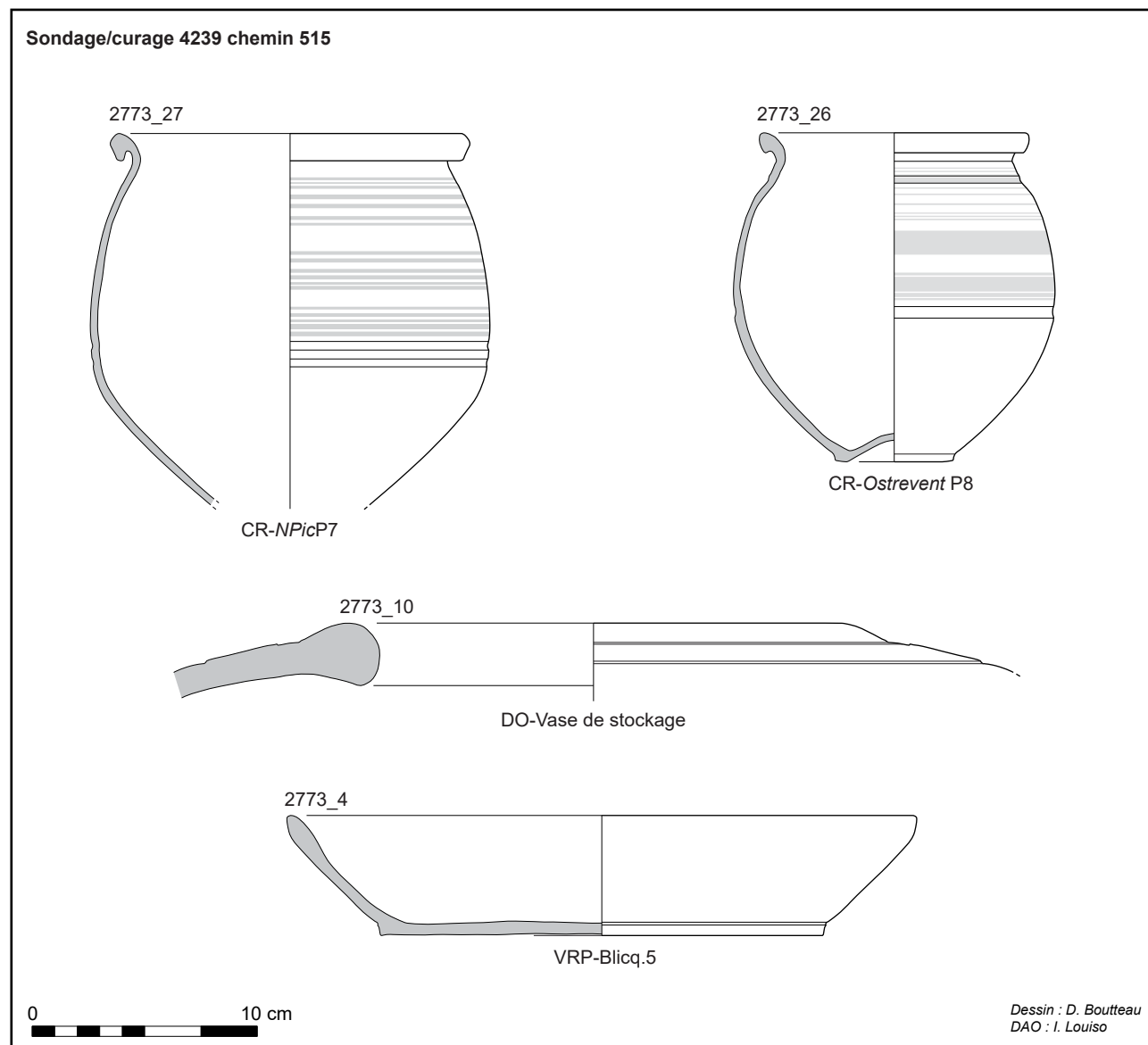


Fig. 133 : Le mobilier céramique du curage 4239 dans le fossé 515, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

Dénominat i o n	N ^b re
sesterce	1
<i>dupondius</i>	9
as	14
as ?	1
1/2 as	2
Total	27

Fig. 134 : Curage 4329, distribution des monnaies en fonction des dénominations, J.-M. Doyen.

N°	Règne	Dat es	Dénominat ion	Usur e	TPQ
3	Néron	63-65	dupondius	?	63
4	Néron	64-68	as	?	64
15	?	69-192	as	?	69
5	Domitien ?	81-96	as	?	81
6	Domitien ?	81-96	as	6	81
11	Marc Aurèle	161-180	dupondius	7-8	205
14	Géta	209	as	0	209
7	Faustine I diva	post 147	sesterce	8	210
12	Commode	180	dupondius	7-8	225
13	Commode	192	as	6-7	230
9	Faustine II	161-178	dupondius	9	240
8	Faustine II	161-178	dupondius	9-10	255
10	Marc Aurèle	170-171	dupondius	9-10	260

Fig. 135 : curage 4329, distribution des tpq en fonction de la DMP, J.-M. Doyen.

L'absence de toute monnaie d'argent – sur malgré tout près d'une trentaine d'exemplaires – doit être le témoin d'un type d'activité, peut-être commerciale, faisant appel aux petites dénominations, alors qu'une distribution statistiquement « normale » pour cette période montrerait une surabondance de sesterces et une bonne représentation des deniers des Antonins et des Sévères.

La concentration d'une telle quantité de mobilier sur une si longue période sur une zone aussi réduite pose question. Le dépôt a-t-il été régulier ? Dans ce cas, il pourrait-être lié à des habitudes : dépotoir commun ou à un rite : restes de banquets funéraires par exemple. Ce qui serait exceptionnel sur une aussi longue période. Ou alors il s'agit d'un remblai provenant des niveaux d'occupation de l'agglomération, suggérant que ce chemin creux fut comblé au IV^e s. ap. J.-C., peut-être au moment où ce secteur de l'agglomération cessa d'être occupé. La question reste ouverte.

Les autres sondages ont livré une quantité beaucoup moins importante de céramique :

Le sondage 2778 : le comblement 2779 a livré 1 panse de mortier et 3 panses en céramique commune grise. Il s'agit de céramique gallo-romaine, sans plus de précision.

Le sondage 1585 : le comblement 1588 a livré uniquement 2 panses en céramique commune grise. Il s'agit de céramique gallo-romaine, sans plus de précision.

Le sondage 1972 : le comblement 1970 a livré 28 tessons : de la céramique fine régionale (3 panses), céramique commune grise (11 NR, 1 NMI), et de la céramique modelée (14 NR, 3 NMI). Le comblement 1960 a livré quant à lui 2 tessons en fine régionale. Il s'agit de céramique gallo-romaine, sans plus de précision.

Le sondage 1974 : le comblement 1979 a livré 1 panse en céramique modelée dégraissée aux silex et chamottes. Il s'agit d'un tesson sans doute de la période protohistorique.

Le sondage 1993 : le comblement 1982 a livré 6 tessons, soit 2 panses et 3 fonds en commune grise et 1 panse d'amphore. Il s'agit de céramique gallo-romaine, sans plus de précision. Le comblement 1992 a livré 1 panse en céramique modelée. Le comblement 1998 contient 9 panses en céramique commune grise. Il s'agit de céramique gallo-romaine, sans plus de précision.

Le sondage 3057 : le comblement 3062 a permis de mettre au jour 21 tessons. Il s'agit de terra nigra (1 panse et 1 fond), terra rubra (1 panse), céramique commune grise (1 panse, 1 fond et 1 bord de type indéterminé), commune claire (2 panses), modelée/dolium (13 NR, 1 NMI). Il s'agit de céramique gallo-romaine, sans plus de précision. 1 panse en céramique modelée et 1 bord de type indéterminé en commune grise ont été recueillis dans le comblement 3061. Le comblement 3064 a livré 2 bords de type indéterminé en céramique commune grise et fine régionale.

Ce fossé 515, que nous interprétons comme un chemin creux dont l'origine semble laténienne, se présentait comme un encaissement sans doute lié à l'usage puisqu'aucune trace de creusement n'a été mise en évidence. Les bords ne présentent en effet pas de trace nette et volontaire. Aucun niveau de roulage n'a clairement été observé. Il s'agit peut-être d'un sentier non carrossable qui donne un accès soit à la voie s'ils sont contemporains soit à un secteur plus méridional du site qui échappe à nos investigations (peut-être la source située de l'autre côté de la RD 929). Il a sans doute été comblé à une date tardive avec des remblais provenant de l'agglomération.

3.2.4.2 Les fossés 756, 773, 787, 1010, 1305, 1654, 1759 et 3124 , un embranchement au chemin 515 ?

Venant du nord-est, plusieurs portions de fossés parallèles semblent se connecter au chemin 515 en formant un arc de cercle (Fig. 136, page 187, Fig. 137, page 188, Fig. 138, page 189 et Fig. 139, page 190). L'espace compris entre ces fossés est quasiment vide de structures archéologiques. Il pourrait donc s'agir d'un espace de circulation. Les sondages réalisés dans les fossés n'ont livré que très peu de mobilier. Seul le comblement 3780 du fossé 1654 a livré 2 tessons en céramique modelée. Ce mobilier ne permet pas de proposer une hypothèse de datation. Bien que la jonction entre les fossés 1654/1759 et le fossé 515 soit complètement détruite par la tranchée de la Première Guerre mondiale, il est tentant de voir une contemporanéité de ces 2 axes de circulation probablement dans leurs phases les plus précoces au vu du mobilier récolté.

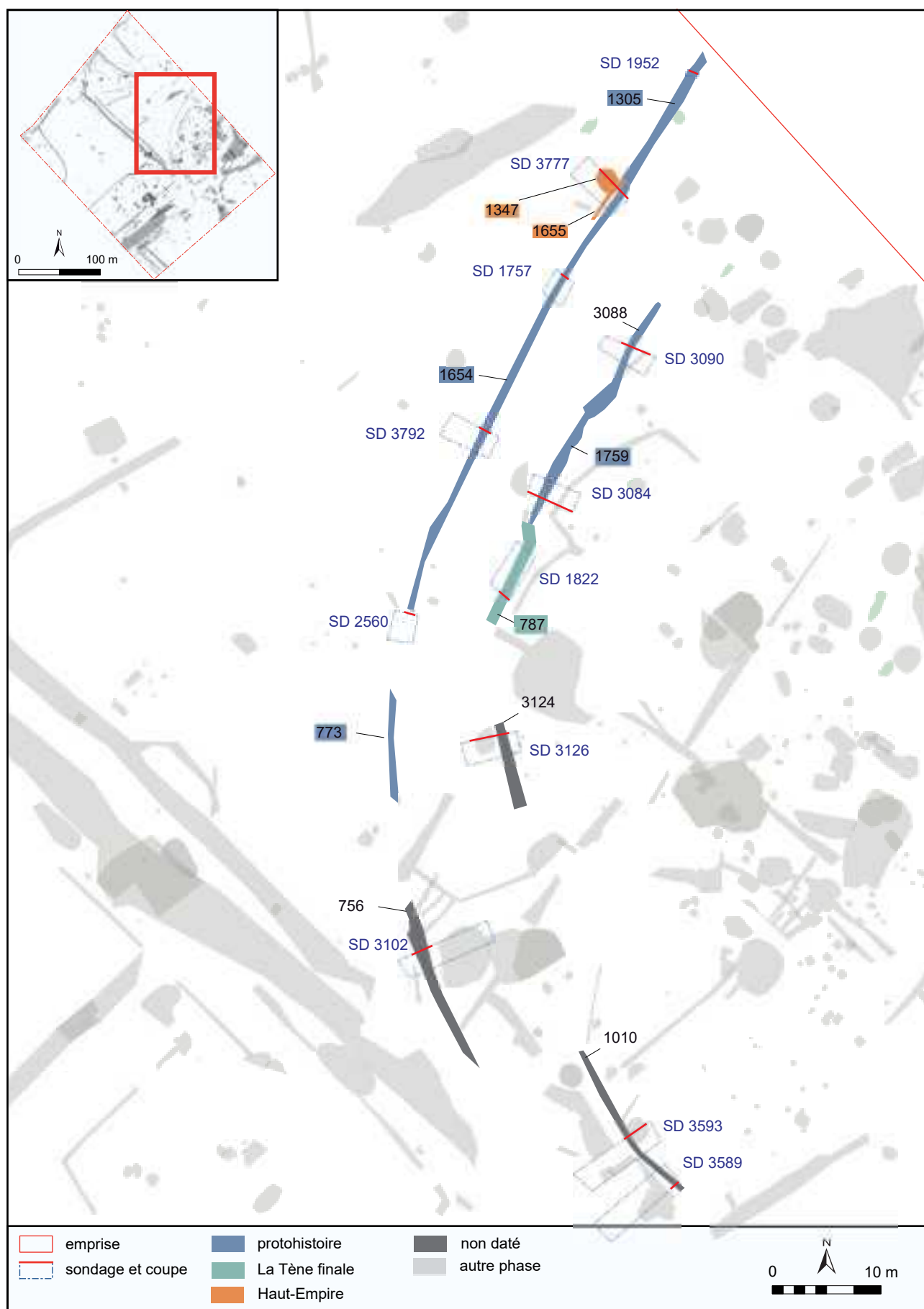


Fig. 136 : Plan des sondages dans les fossés 1654 et 1759, J. Chombart - DA, CD 62.

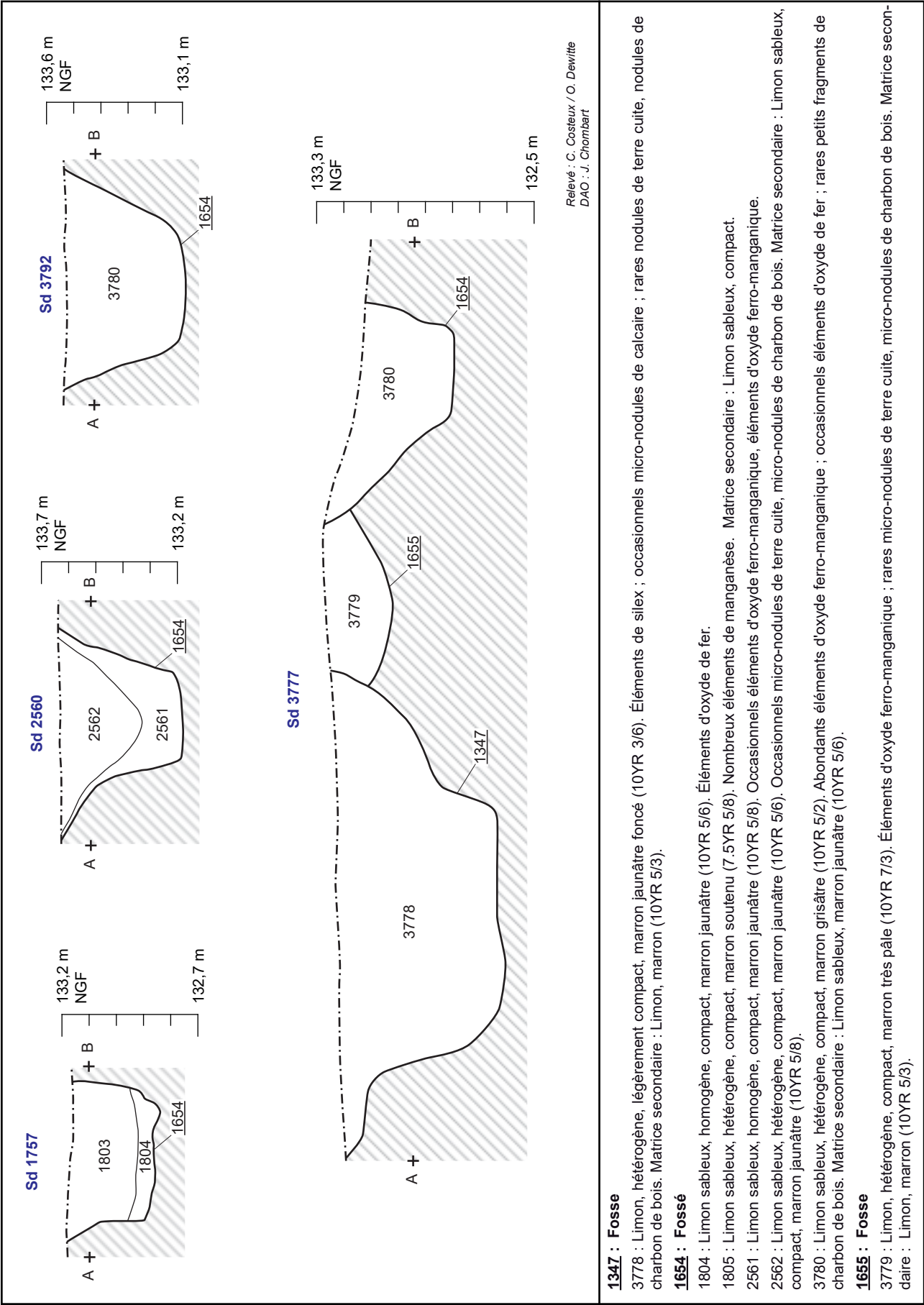


Fig. 137 : Coupes du fossé 1654, J. Chombart - DA, CD 62.

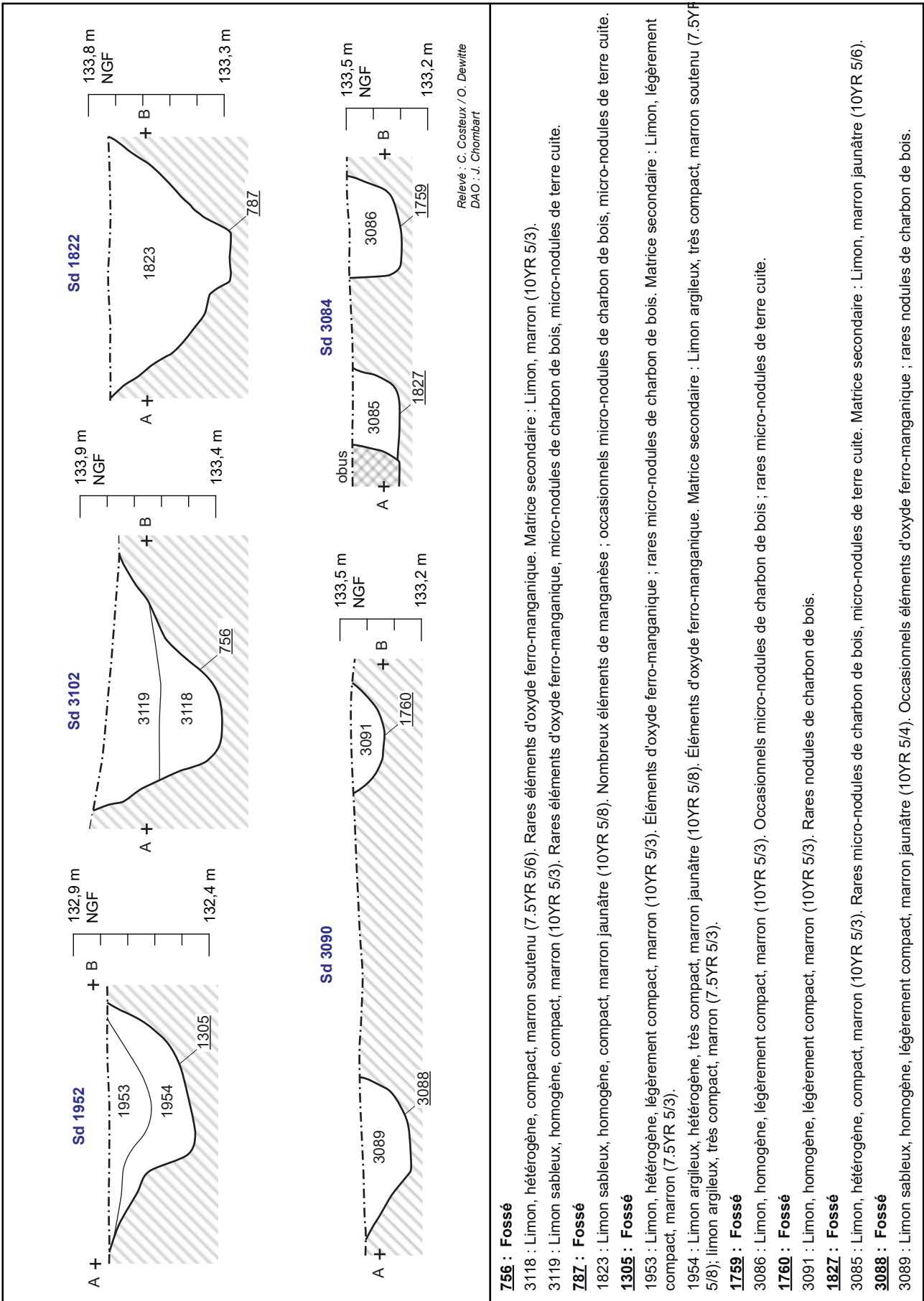


Fig. 138 : Coupes des fossés 756, 787, 1305, 1759 et 3088, J. Chombart - DA, CD 62.

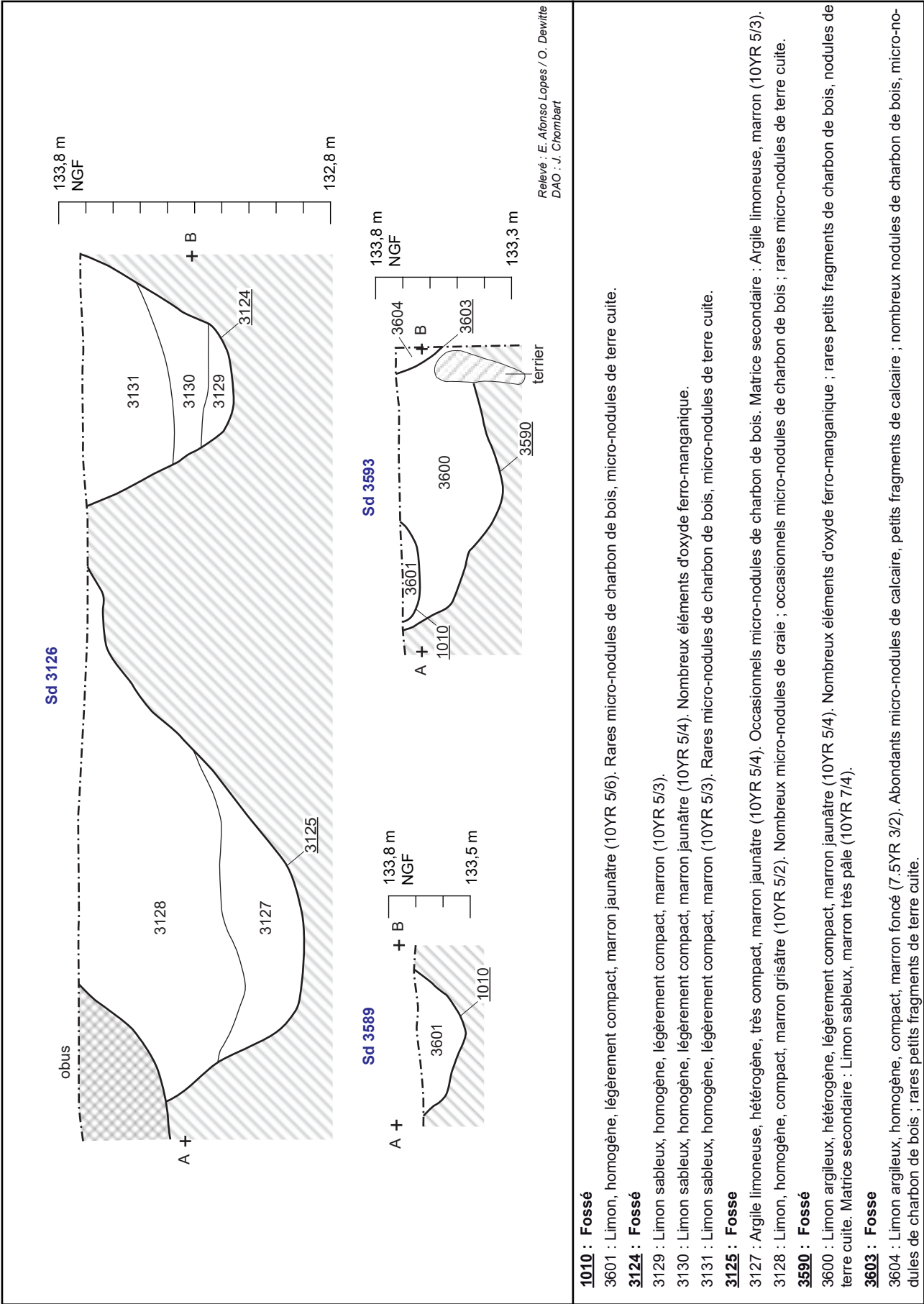


Fig. 139 : Coupes des fossés 1010 et 3124, J. Chombart - DA, CD 62.

3.2.4.3 La voie Amiens - Bavay

Dans la partie sud du site a été mis au jour un axe de circulation important. D'orientation SO / NE, il a été dégagé sur l'emprise de la fouille soit sur une distance de 180 m. Il prend appui sur la ligne de crête qui marque le partage des eaux entre les bassins versants de la Somme au sud et de celui de l'Escaut au nord. Large d'environ 20 m, cet axe de circulation se compose d'une bande de roulement de 10 m de large à laquelle s'ajoutent des fossés bordiers. La bande de roulement, très érodée, est matérialisée par un cailloutis dans lequel de nombreuses ornières étaient visibles (Fig. 140, page 191). Les sondages réalisés dans cet axe de circulation, et notamment le sondage 2708 (Fig. 143, page 194), ont permis d'aborder la bande roulement (UE 4232) et les fossés bordiers (Fig. 141, page 192 et Fig. 142, page 193). On distingue dans cette coupe les possibles traces du creusement d'un sillon central et de sillons latéraux (UE 4230) ayant pu guider la linéarité de la chaussée lors de sa construction (Fig. 144, page 194) comme on le trouve parfois sur d'autres voies comme sur la chaussée Jules-César dans le Vexin français (Poirier, Robert 2014) ou comme dans le poème de Stace (Chevallier 1997, Leman 2010) qui expose clairement les étapes de l'édification de la voie domitienne (95 ap. J.-C.). Cette couche (4230) pourrait s'apparenter aux couches de fondation de la voie dans la typologie mise en place par S. Robert et N. Verdier (Robert, Verdier 2014). 2 fossés bordiers de chaque côté ont également été mis en évidence, distants de 2,5 m l'un de l'autre et de moins d'1 m de la bande de roulement. Ils sont conservés sur une profondeur de 0,30 m et sont comblés de façon assez similaire par un limon gris-brun compact avec peu de mobilier (Fig. 142, page 193).



Fig. 140 : Vue générale des ornières et du cailloutis piégé dans ces dernières, cliché L. Malutta - DA, CD 62.



Fig. 141 : Une portion de la voie Amiens-Cambrai mise au jour sur le site, C. Costeux - DA, CD 62.

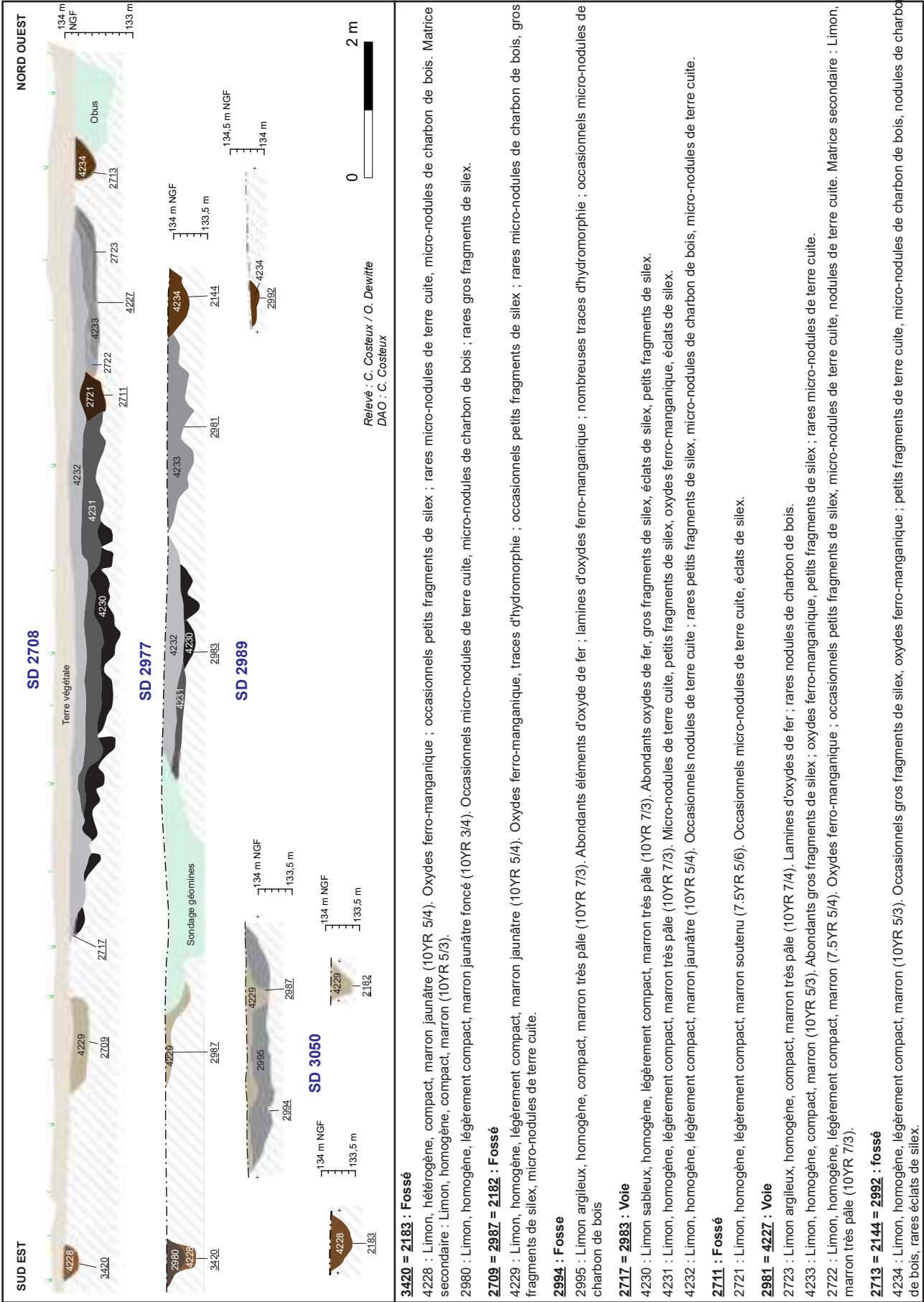


Fig. 142 : Coupes dans la portion la mieux conservée de la voie Amiens-Cambrai, C. Costeux - DA, CD 62.



Fig. 143 : Vue du sondage 2708 dans la voie Amiens-Cambrai, cliché C. Costeux - DA, CD 62.



Fig. 144 : Vue photogrammétrique de détail du sondage 2708 dans la voie Amiens-Cambrai, cliché C. Costeux - DA, CD 62.

Ces fossés sont considérés dans la littérature comme des fossés de drainage pour ceux situés en bordure immédiate de la voie et comme des fossés-limites pour les plus éloignés qui matérialiseraient l'emprise publique avec interdiction d'y cultiver, planter, construire, etc. (Chevalier 1998). La partie ouest de la voie se révèle la mieux conservée, ailleurs on devine sa présence par la décoloration et l'induration du sol et par la présence ténue du cailloutis de silex. Il faut également ajouter les structures de la Première Guerre mondiale (tranchées, impacts et nivellement avant remise en culture) qui ont fortement perturbées le site et qui rendent difficiles l'identification de la voie notamment dans sa partie centrale. On l'observe à nouveau de façon assez nette dans la partie SE du site. Les coupes réalisées dans cette portion de voie montrent un état de conservation moins bon que dans la partie ouest (Fig. 145, page 195 et Fig. 146, page 196). Au contact de l'encaissant, des sillons parallèles comblés de silex étaient clairement visibles il s'agit plutôt de sillons directeurs que d'ornières.

Aucun mobilier datant n'a été mis au jour lors de la réalisation des sondages dans la voie. Il est donc impossible d'avancer une date précise pour sa création. Cependant ce type de structure avec les fossés bordiers parallèles de part et d'autre de la voie semble être, pour la Gaule, des aménagements précoces voire augustéens (Chevalier 1998, p. 311). D'ailleurs si l'on considère cette portion de voie comme le prolongement vers Amiens de la grande voie Cologne-Bavay, elle a probablement été construite à la même époque (sous le règne d'Auguste) afin de relier de façon transversale les 2 grandes routes d'Agrippa qui partent de Lyon vers Boulogne via Amiens à l'ouest et vers Cologne à l'est.



Fig. 145 : Vue de la voie Amiens-Cambrai dans son extrémité est (sd. 3071), cliché C. Costeux - DA, CD 62.

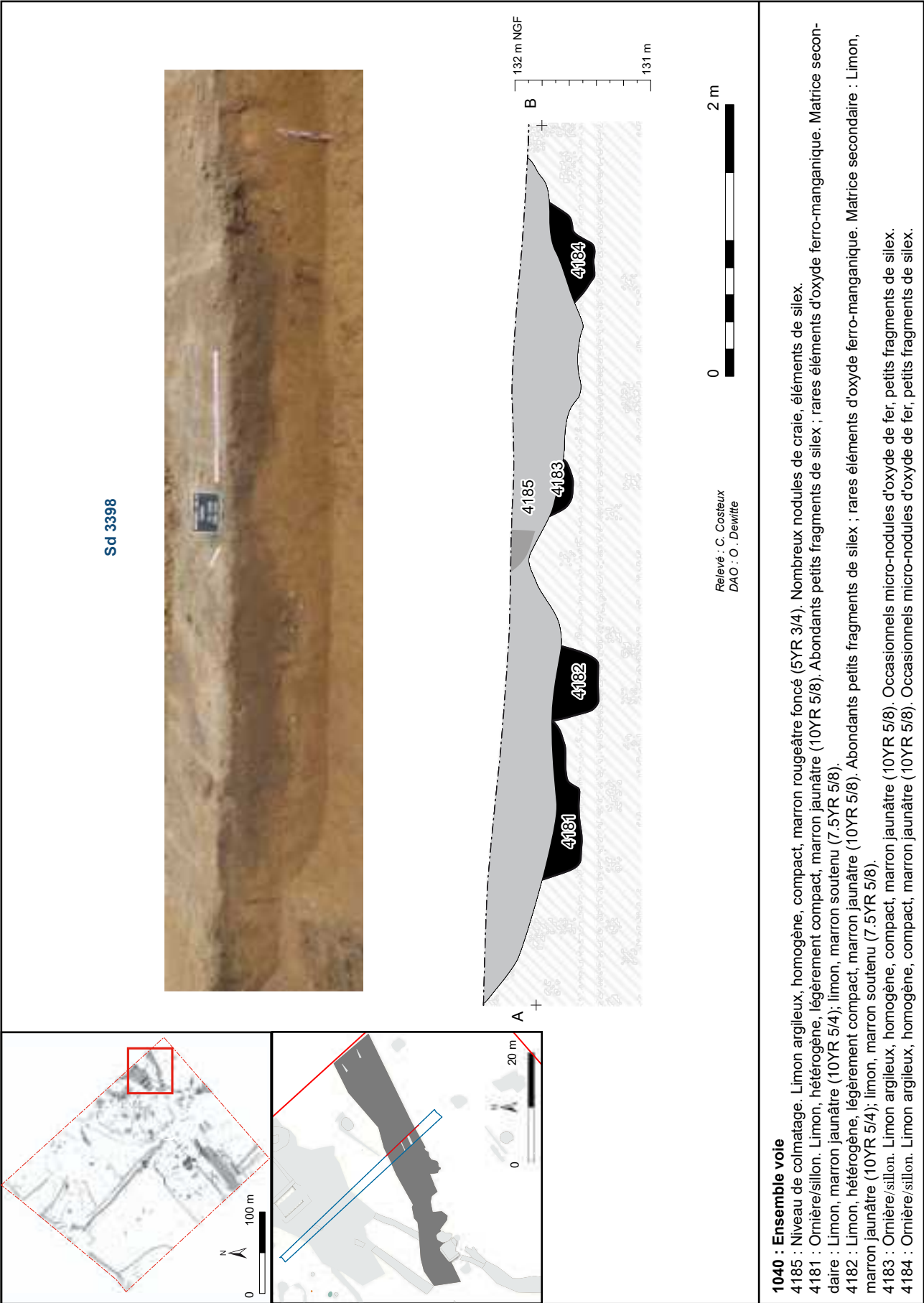


Fig. 146 : Sondage 3398 dans la partie est de la voie Amiens-Cambrai, cliché O. Dewitte - DA, CD 62.

Nous sommes donc ici en présence d'un axe important de circulation. Il s'agit très certainement de la voie romaine Amiens-Bavay qui passe par Cambrai. Cette voie qui ne figure sur les sources qu'entre Bavay et Cambrai (Table de Peutinger) n'est connue pour sa portion Cambrai-Amiens que par l'archéologie à un seul endroit, avant cette opération, à l'est de Bapaume lors de l'installation de l'autoroute A1 en 1966 (Dégardin 1984, Delmaire 1996). Il est difficile de dire ici si nous sommes en présence d'une voie principale ou d'une voie secondaire car, bien que reliant 2 capitales de cité (Amiens-Bavay puis Amiens-Cambrai), ce tronçon n'est mentionné sur aucun des itinéraires connus pour la région. Cette voie, dont la création pourrait être précoce du fait de son mode de construction (doubles fossés bordiers), a sans doute pris beaucoup d'importance au Bas-Empire avec l'essor de Cambrai qui va devenir chef-lieu de la cité des Nerviens au détriment de Bavay. Ainsi devenant l'axe principal de circulation entre les deux capitales de cité, la voie a très certainement contribué à l'essor de l'agglomération routière d'Avesnes-lès-Bapaume en facilitant l'accès aux biens qui circulaient entre Amiens et Cambrai mais également en permettant d'écouler les diverses productions de cette agglomération. Plusieurs types de productions ont d'ailleurs été mises en évidence lors des fouilles. Certaines comme la production de céramique sont attestées dès le début du I^{er} s.

3.2.5 Le développement de l'agglomération routière

Les axes de circulation en place, une petite activité potière se développe au nord du site dès le début du I^{er} s. ap. J.-C. Un des fours semble encore en activité au III^e s ap. J.-C. L'agglomération se développe sans qu'il soit possible de mettre en évidence de véritables phases d'expansion marquées. Il semblerait que l'agglomération se développe de façon stable et régulière au cours des II^e, III^e et IV^e s. ap. J.-C. Il faut rappeler que nous n'avons qu'une vision partielle du site. Il est possible qu'une fouille sur un autre secteur nous apporte une vision différente de son développement. Sur la zone qui nous concerne, le développement se traduit par une concentration des structures en creux le long de la voie ainsi que par l'apparition de structures maçonnées notamment 2 petites caves et un grand bâtiment sur fondations de craie. Plusieurs activités artisanales ont également été mises en évidence. Outre la poterie une activité économique liée à l'exploitation du boeuf se met également en place au I^{er} s. Une activité de mouture semble également présente au vu des nombreux fragments de meule présents sur site. La plupart de ces fragments étaient néanmoins réutilisés comme abraseurs. De nombreuses scories ont également été mises au jour avec les abraseurs ce qui suggère la présence d'une activité métallurgique. Peut-être la production et la réparation d'outils.

3.2.5.1 Un grand bâtiment sur fondations de craie pilée (ensemble 2834)

Dans la partie est du site, au nord de la voie, un grand bâtiment sur fondations de craie damée a été mis au jour. Orienté NO / SE, il mesure 32 m de long et 14 m de large en prenant en compte le pavillon situé à l'extrême sud-est de l'ensemble (Fig. 148, page 199 et Fig. 147, page 198). Le pavillon seul mesure 4,5 m sur 6,4 m. Sur le côté ouest du bâtiment, l'interruption de la fondation et la présence de plots pourraient marquer l'emplacement d'une grande entrée de type portail ou porche. La profondeur conservée des fondations est inégale et varie de 0,55 à 0,15 m. Sa partie nord est mal conservée et la jonction du mur gouttereau est et du mur pignon nord a disparu. Aucune séparation interne n'a été mise au jour. Le mauvais état de conservation du bâtiment en est peut-être la cause mais la présence de contreforts extérieurs sur le mur gouttereau est pourrait suggérer qu'il s'agissait d'un grand bâtiment à une seule nef. Il est difficile d'apporter une datation pour ce bâtiment, les niveaux d'utilisation ayant disparu et le mobilier recueilli dans les fondations étant insignifiant. Cependant les coupes réalisées dans le bâtiment montrent que celui-ci a été construit dans un niveau d'occupation antérieur (UE 4205) (Fig. 150, page 201). Le mobilier

céramique mis au jour dans ce niveau est relativement pauvre et est datable du Haut-Empire sans plus de précision. La construction du bâtiment est sans doute postérieure au I^{er} s sans qu'il soit possible d'affiner cette datation. Un bâtiment similaire mis au jour à Poix-de-Nord est attribué au II^e s. ; il en va de même pour les bâtiments de Oudenaarde, de Seclin dont l'apparition est plutôt datée de la fin du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. Une évolution de ce type de bâtiments est désormais reconnue pour nos régions septentrionales et plutôt datée de la fin du I^{er} à la première moitié du II^e s. (Habermehl 2013).

La présence de gros poteaux s'alignant sur les fondations en craie suggère un état antérieur en matériaux périssables (Fig. 149, page 200). De dimension plus modeste il mesure 20 m de long et 5 m de large pour une surface au sol d'environ 105 m². 13 creusements assimilables à des trous de poteaux pourraient faire partie de son architecture (Fig. 151, page 202 et Fig. 152, page 203). Dans la plupart des bâtiments de ce type connus pour la Gaule belge un état antérieur en bois a été mis en évidence (Ferdrière 2017).



Fig. 147 : Vue zénithale du bâtiment 2834, T. Nicq - HALMA – UMR 8164.



Fig. 148 : Plan du bâtiment 2834, L. Wilket - DA, CD 62.

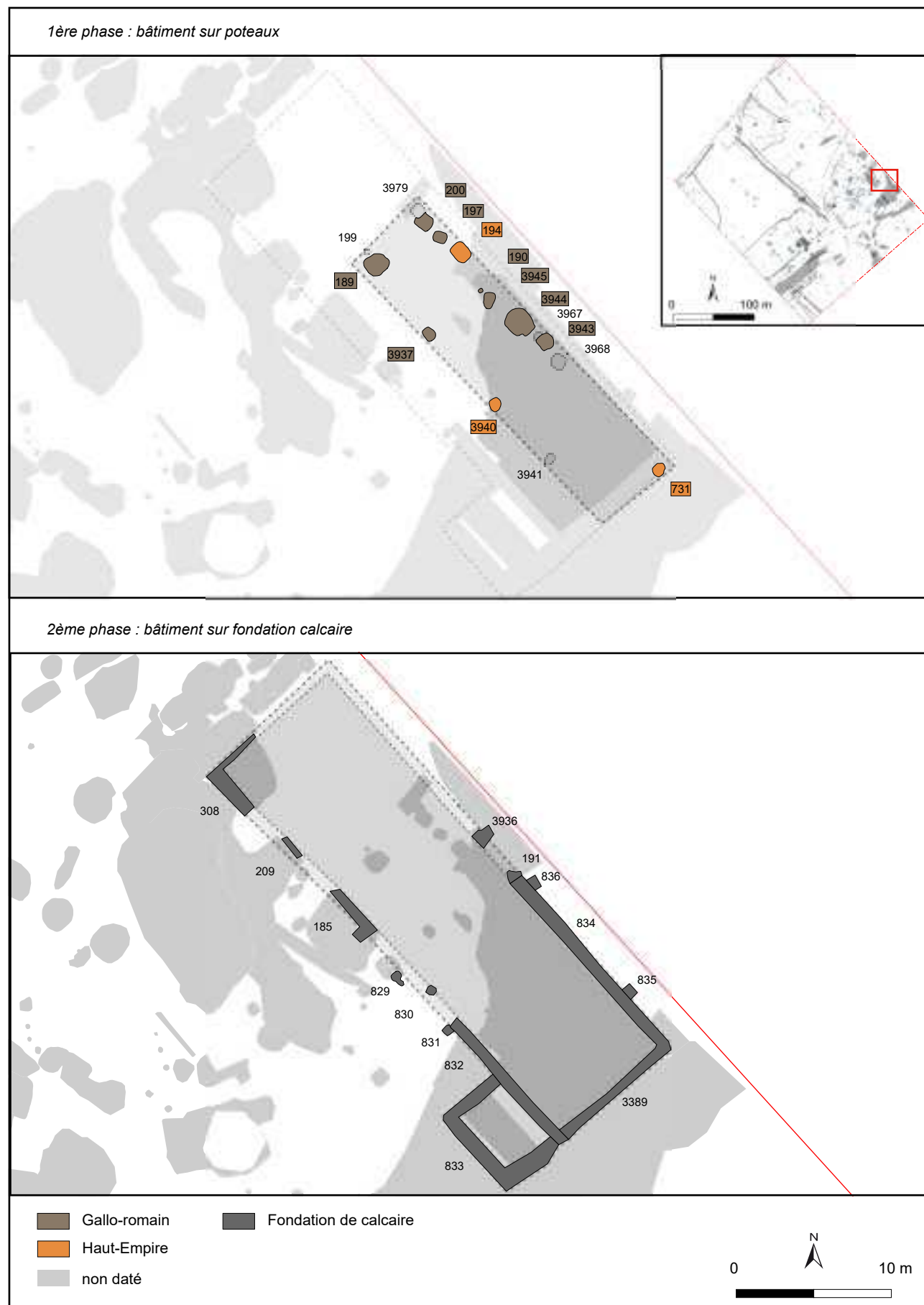


Fig. 149 : Les deux états du bâtiment 2834, L. Wilket - DA, CD 62.

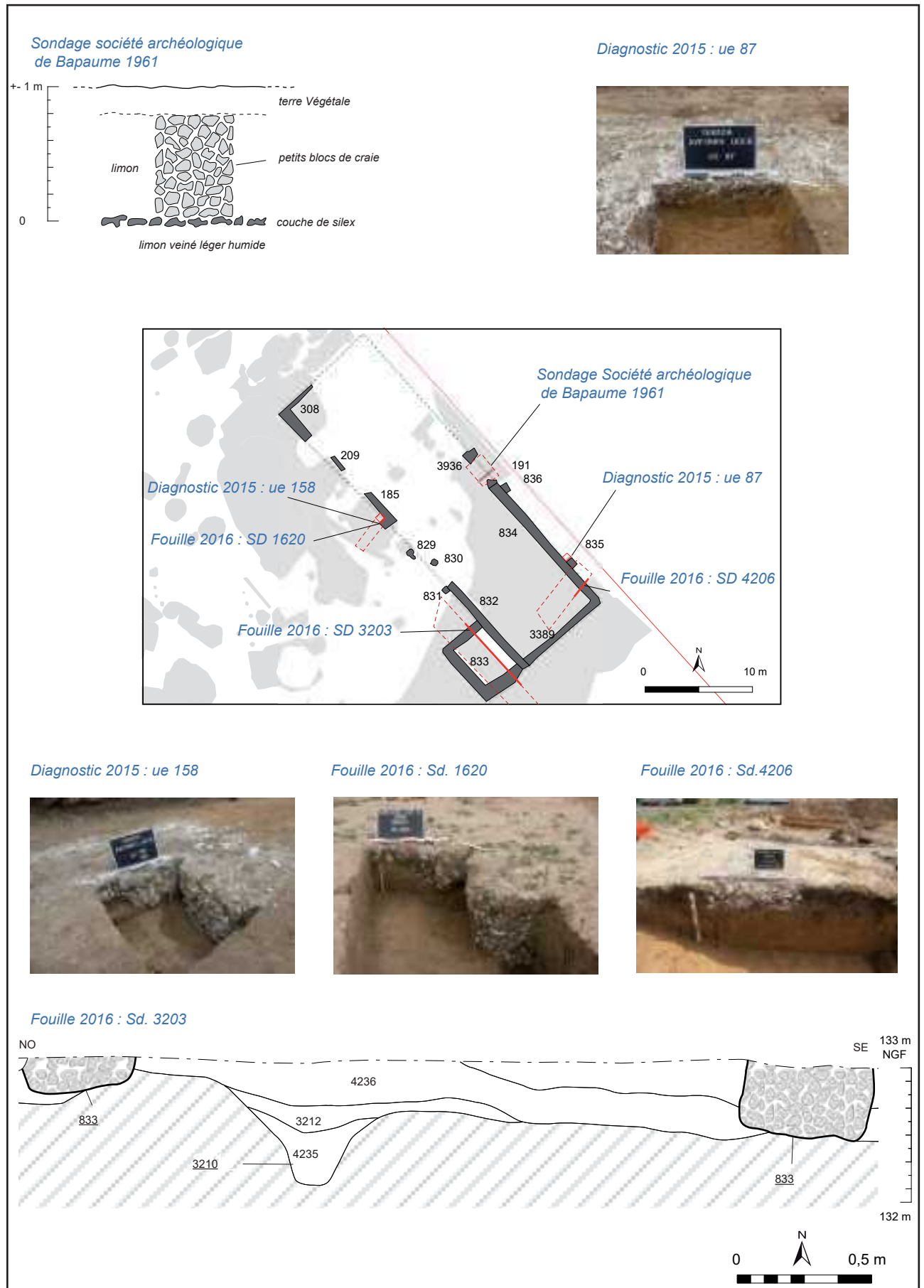
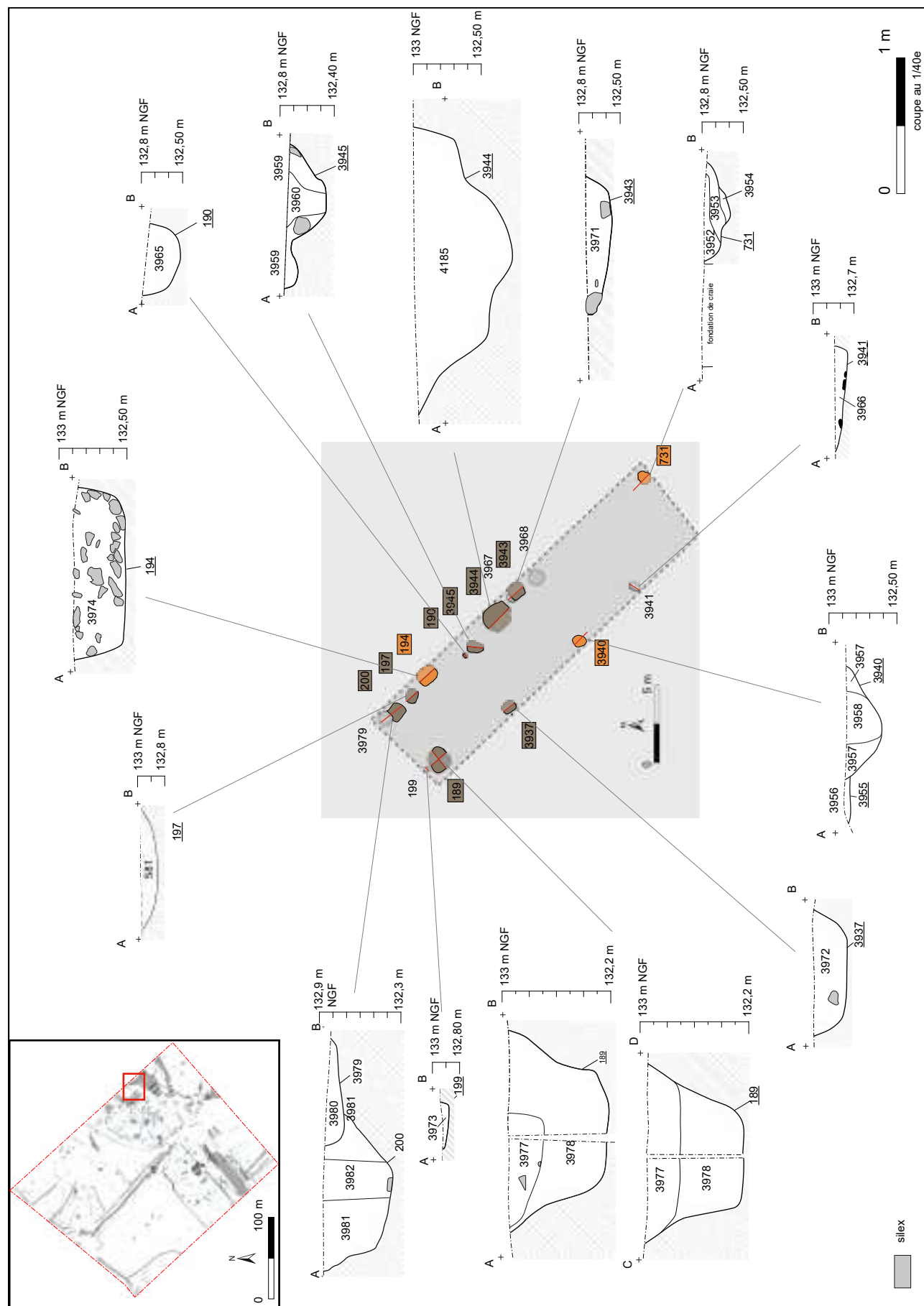


Fig. 150 : Coupes dans les fondations du bâtiment 2834, L. Wilket - DA, CD 62.



UE creusement	Type	UE comblement	Mobilier	Datation
194	tp	3974	2 panses en céramique modelée, 4 panses en céramique commune grise et 1 bord à lèvre épaissie de type indéterminé	gallo-romaine, peut-être du Haut-Empire, sans plus de précision
190	tp	3965	1 fond en commune grise	gallo-romaine, peut-être du Haut-Empire, sans plus de précision
3945	tp	3960	1 panse en <i>terra nigra</i> , 1 panse en commune claire, 1 panse en commune sombre et 1 panse de <i>dolium</i>	Haut-Empire (présence de la <i>terra nigra</i>), sans plus de précision
3944	tp	4185	2 fragments en céramique commune claire	Gallo-romaine, sans plus de précision
3943	tp	3971	1 assiette en terre sigillée de type Drag.18 du Sud Gaule, 4 céramiques en commune grise (1 bord de type indéterminé, 1 bord d'assiette NPicA8, 1 panse et 1 fond) et 1 panse d'amphore	Haut-Empire
731	tp	3952	5 céramiques en commune grise (4 panses et 1 bord à lèvre épaissie de type indéterminé), 1 panse de céramique dorée et 4 panses de <i>terra nigra</i>	Haut-Empire
3975	tp	3958	1 panse	Protohistorique
3940	tp	3958	<i>terra rubra</i> (1 fond), <i>terra nigra</i> (3 panses et 1 fond), de la céramique commune grise (11 panses et 1 bord de pot de type NPicP1) et de la céramique modelée (3 panses et 3 bords de pot).	Haut-Empire, sans doute du I ^{er} s. ap. J.-C. (présence <i>terra rubra</i> et <i>terra nigra</i> et pot NPicP1).
3937	tp	3980	2 panses de <i>dolium</i> , 2 panses de commune grise et 1 panse en <i>terra nigra</i>	Haut-Empire
189	tp	3977	1 panse en <i>terra nigra</i> , de 2 panses et 1 fond en céramique modelée, de 6 panses en céramique commune grise, 1 bord de type indéterminé en céramique commune claire et 2 bords et 4 panses en céramique fine régionale	II ^e ap. J.-C
200	tp	3981	1 panse de céramique modelée et 1 panse de céramique commune grise	Gallo-romaine, sans plus de précision

Fig. 152 : Le mobilier des poteaux du premier état du bâtiment 2834, E. Afonso Lopes - DA, CD 62.

Il n'y a pas d'indice permettant de définir la fonction de ce bâtiment. Nous ne pouvons donc qu'émettre des hypothèses. Sa position en bordure de voie avec «pignon sur rue» permet d'envisager une fonction commerciale et/ou artisanale. L'hypothèse du relais routier, soulevée lors de la fouille, a été abandonnée car la comparaison architecturale entre les relais routiers avérés connus et le bâtiment d'Avesnes-lès-Bapaume ne correspond pas (Nouvel 2016). Il pourrait être rapproché des grands greniers à contreforts de type 2 dans la typologie de Ferdière (Ferdrière 2015, Ferdière 2017) (Fig. 153, page 205) ou de grandes unités rectangulaires sans partitions internes interprétées comme des hangars (Nouvel 2016). L'hypothèse d'un bâtiment à double fonction n'est pas à exclure, étable pour le rez-de-chaussée et grenier à l'étage comme cela a été évoqué pour le grenier d'Hénin-Beaumont (Merkenbreack 2016). Cette hypothèse est étayée par la grande quantité de restes de bœuf découverts dans plusieurs fosses situées en périphérie du bâtiment (3.2.5.5, page 259). Ce bâtiment aurait pu participer à l'activité économique liée à l'exploitation du boeuf (regroupement des animaux provenant de différents élevages, stabulation provisoire, abattage, etc.). Sa position en limite de fouille ne permet pas d'appréhender la totalité de son environnement. Toute la partie immédiatement située à l'est du bâtiment nous est inconnue et pourrait contenir des éléments susceptibles de nous orienter quant à la fonction de ce dernier.

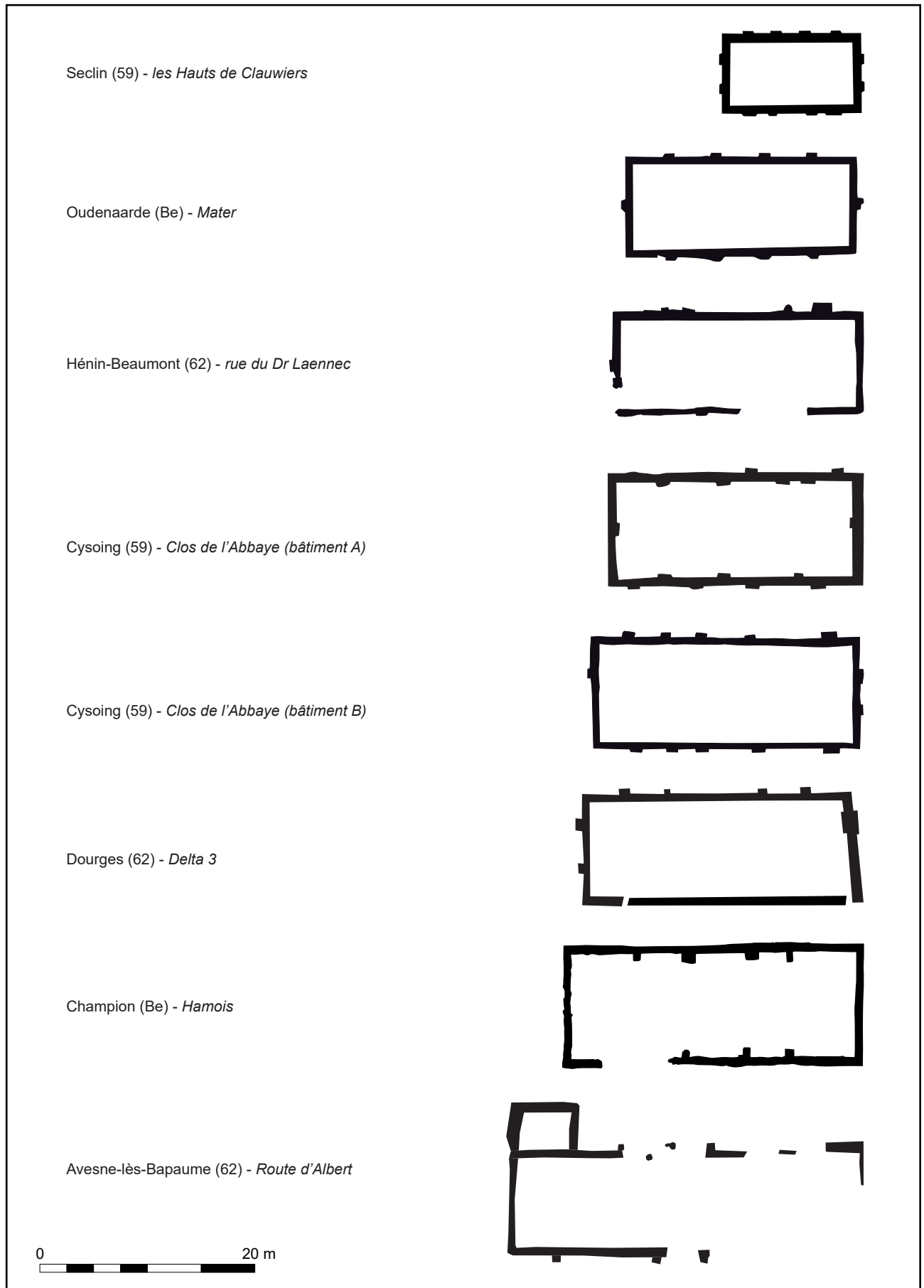


Fig. 153 : Planche comparative de bâtiments à contreforts d'après Merkenbreack 2016, J. Maniez - DA, CD 62.

3.2.5.2 Des structures de stockage (caves et celliers)

Sur le côté nord de la voie au sud-ouest du bâtiment plusieurs structures relativement profondes souvent de plan rectangulaire aux parois verticales et au fond plat ont été identifiées (Fig. 155, page 207). La fonction exacte de ces structures n'est pas connue. Elles sont en général interprétées comme des structures de stockage et de conservation. De petits celliers planchiés en pleine terre en somme. Une dizaine de ces structures a été mise au jour. Nous ne présenterons qu'un échantillon de 5 de ces structures parmi les mieux conservées. Il s'agit des structures 247, 316, 709, 717, et 2707. Elles sont toutes datées du Haut-Empire.

2 structures en creux maçonnées avec pierres de parement ont été mises au jour (UE 1189 et 1876). Contiguës à la voie, leur interprétation reste délicate. Il s'agit probablement de structures de stockage elles aussi : cellier maçonné ou petite cave.

La fosse 247 est une fosse orientée NO / SE, d'une longueur de 3,92 m pour une largeur de 2,2 m. Le sondage 3252, réalisé à la pelle mécanique, a révélé sa profondeur, atteignant 1,04 m (Fig. 154, page 206). Son fond est plat alors que ses parois sont soit verticales soit obliques. Son comblement est multiple, composé de 8 niveaux (Fig. 156, page 208). Le comblement 3258 a livré 65 fragments de céramique, réduits à 5 NMI. Le lot se compose de céramique commune sombre (25 NR, 3 NMI), de céramique commune claire (6 NR), de céramique modelée (1 NR), de dolium (10 NR) et de terra nigra (23 NR, 2 NMI) (Fig. 157, page 209). L'absence de terra rubra permet de proposer une datation postérieure aux années 40/50 ap. J.-C. Une assiette en terra nigra de type A1 est présente de manière résiduelle. Cette assiette est présente pendant tout le I^{er} s. ap. J.-C. dans le Nord de la Gaule. Le pot biconique en terra nigra P54-55



Fig. 154 : Vue en coupe de la structure 247, cliché C. Costeux - DA, CD 62

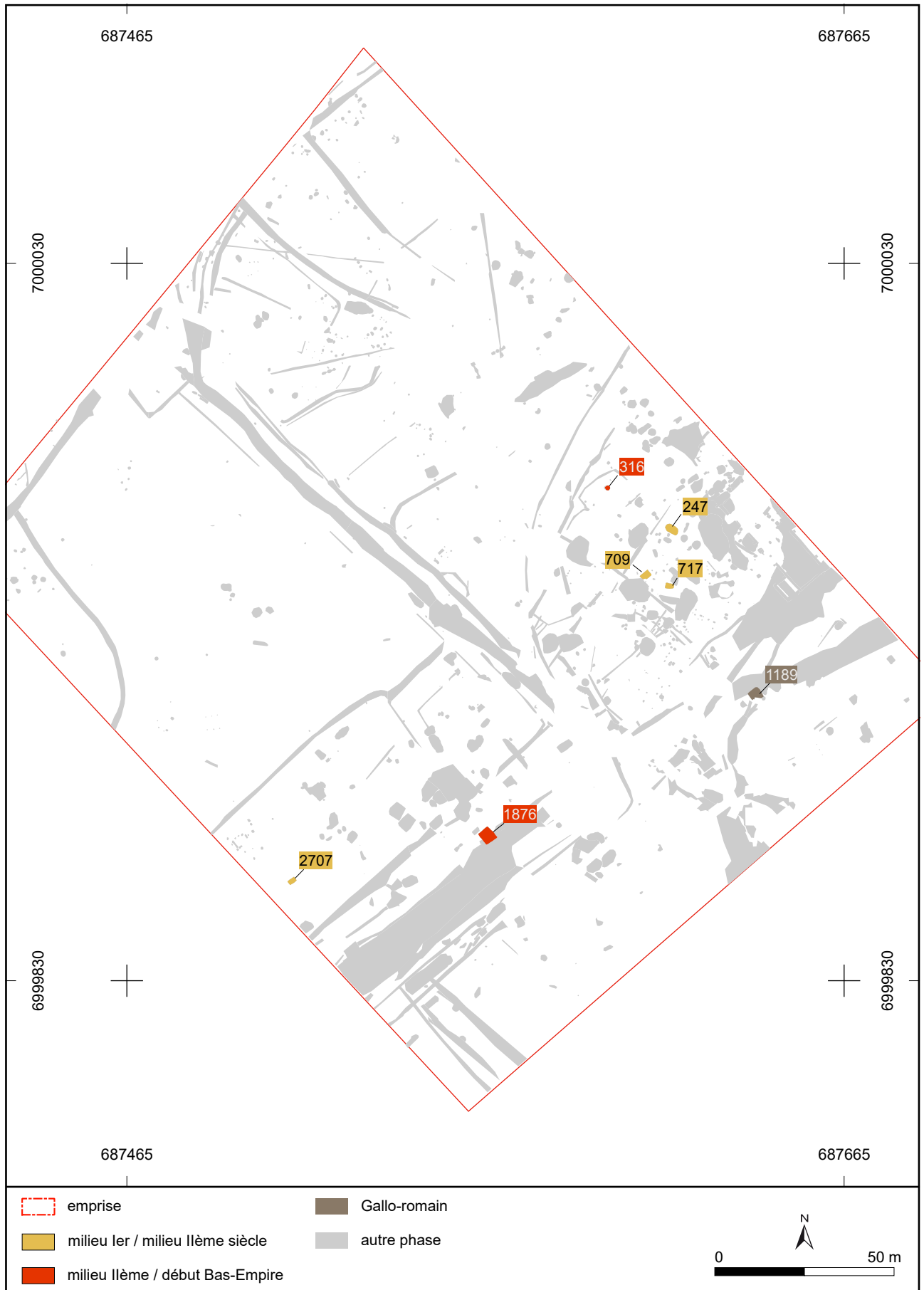


Fig. 155 : Les structures liées au stockage, L. Wilket - DA, CD 62

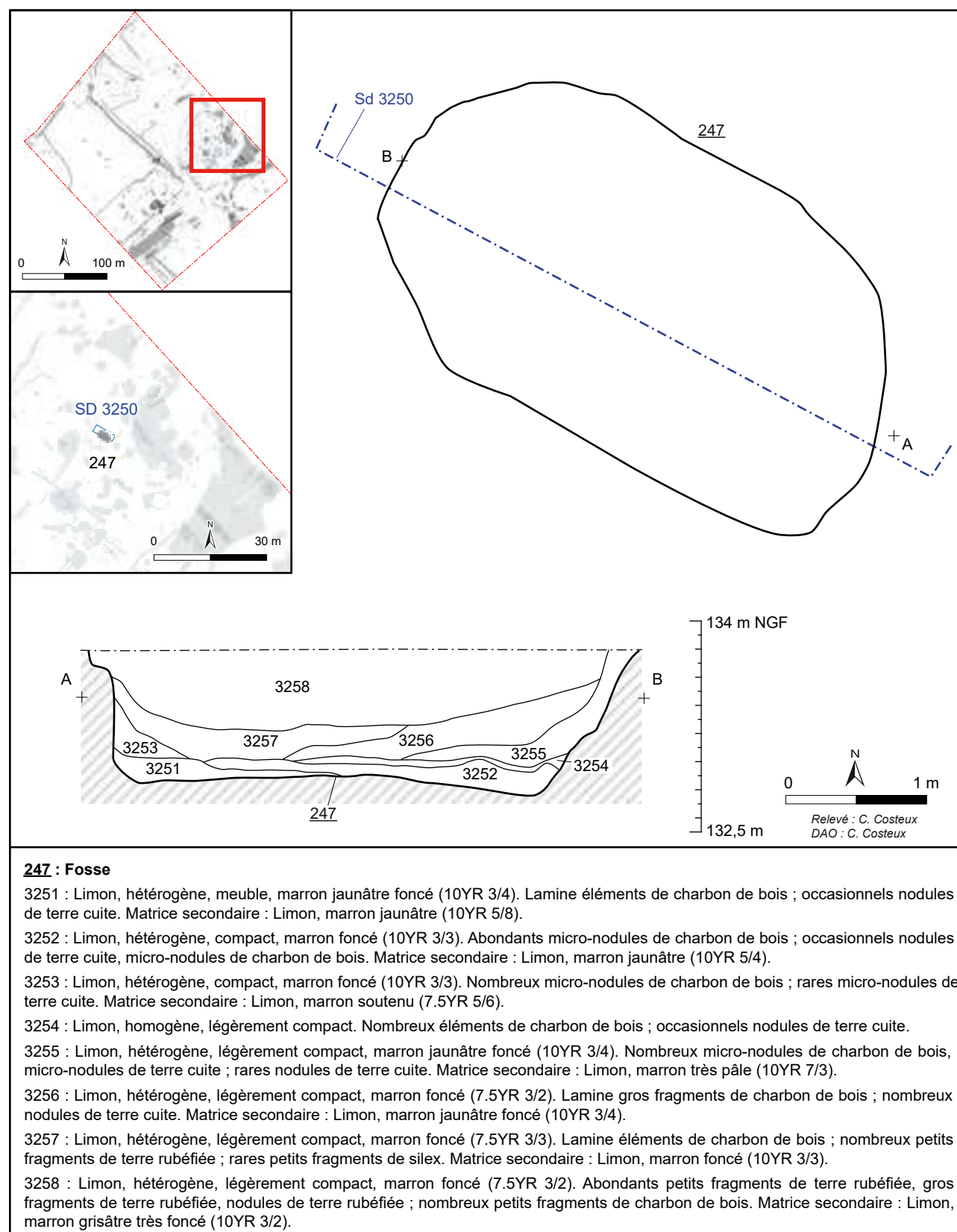


Fig. 156 : Plan et coupe de la structure 247, C. Costeux - DA, CD 62

identifié, est caractéristique de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Le pot à col concave de type NPicP1 et le pot à col tronconique de type NPicP4 forment le répertoire de la céramique commune sombre. Ces pots appartiennent au répertoire de la céramique culinaire entre le I^{er} et le III^e s. ap. J.-C. L'assemblage céramique de cette fosse est caractéristique de la période 40/45 à 85/90 ap. J.-C. (Absence de terra rubra, de terre sigillée, très peu de céramique modelée...).

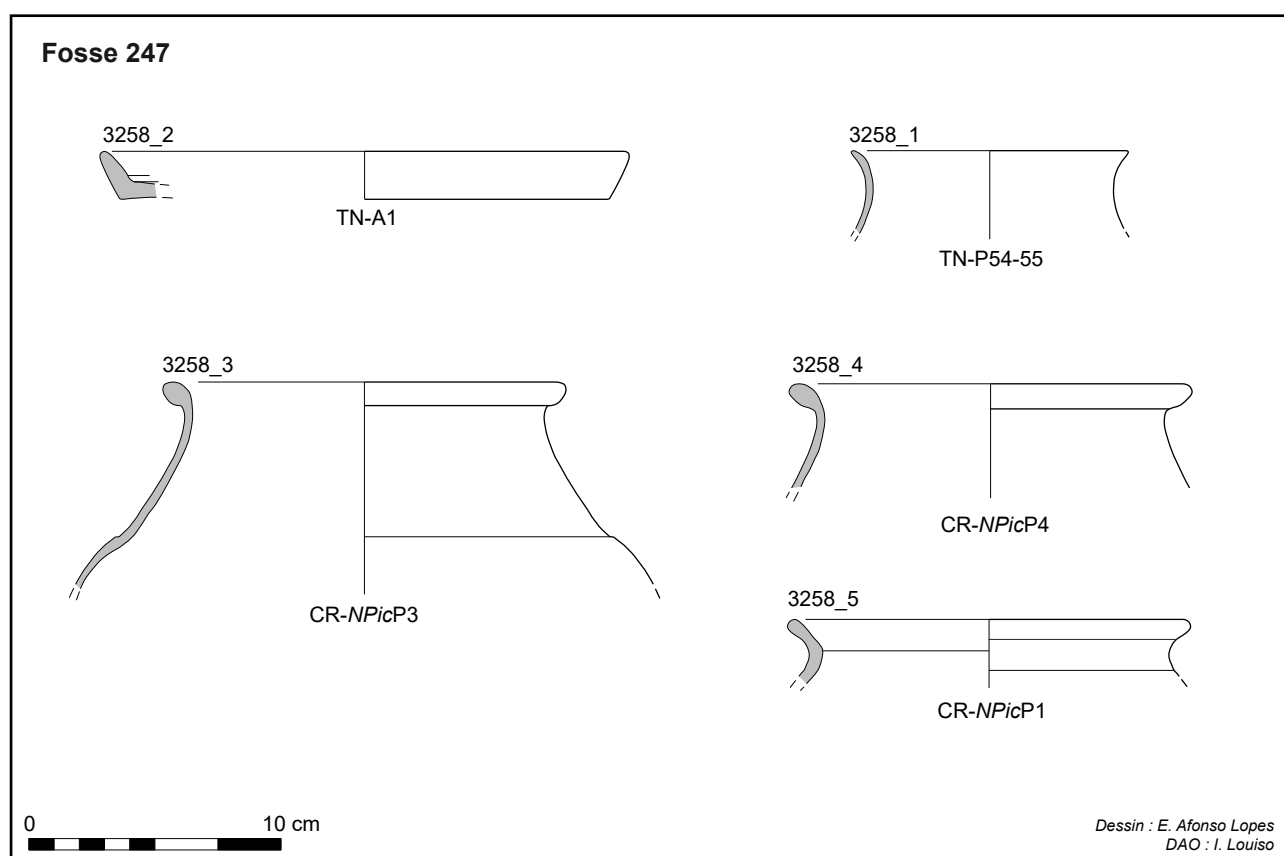


Fig. 157 : Le mobilier céramique de la fosse 247, I. Louiso - DA, CD 62

La structure 316 est une fosse de type cellier, quasi circulaire. Elle présente un diamètre moyen de 1,30 m. Elle a été observée sur une profondeur totale de 0,36 m et présente un fond plat et des parois verticales (Fig. 158, page 210 et Fig. 159, page 211). Cette fosse a coupé un chablis antérieur (UE 3226). Le comblement de l'UE 316 est principalement composé d'une argile, hétérogène, légèrement compacte, de couleur marron jaunâtre foncé (10YR 3/4) et comportant de nombreux micro-nodules de charbon de bois, d'occasionnels nodules de charbon de bois et micro-nodules de terre cuite. La matrice secondaire prend la forme de poches limoneuses marron jaunâtre (10YR 5/6) (Fig. 158, page 210). 98 fragments de panse ont été mis au jour : 13 en céramique modelée et 85 d'amphore. La pâte de ces fragments d'amphore renferme des inclusions de grande taille, visibles à l'œil nu : des quartz et des inclusions carbonatées. La surface est de couleur plutôt orangée et présente parfois un engobe. Cette pâte se retrouve sur le site de Famars, datée du II^e s. ap. J.-C., voire début du III^e s. ap. J.-C. (Willems 2017 : 346). Cette fosse a également livré quelques restes de bœuf.



Fig. 158 : Vue en coupe de la fosse 316, cliché C. Costeux - DA, CD 62

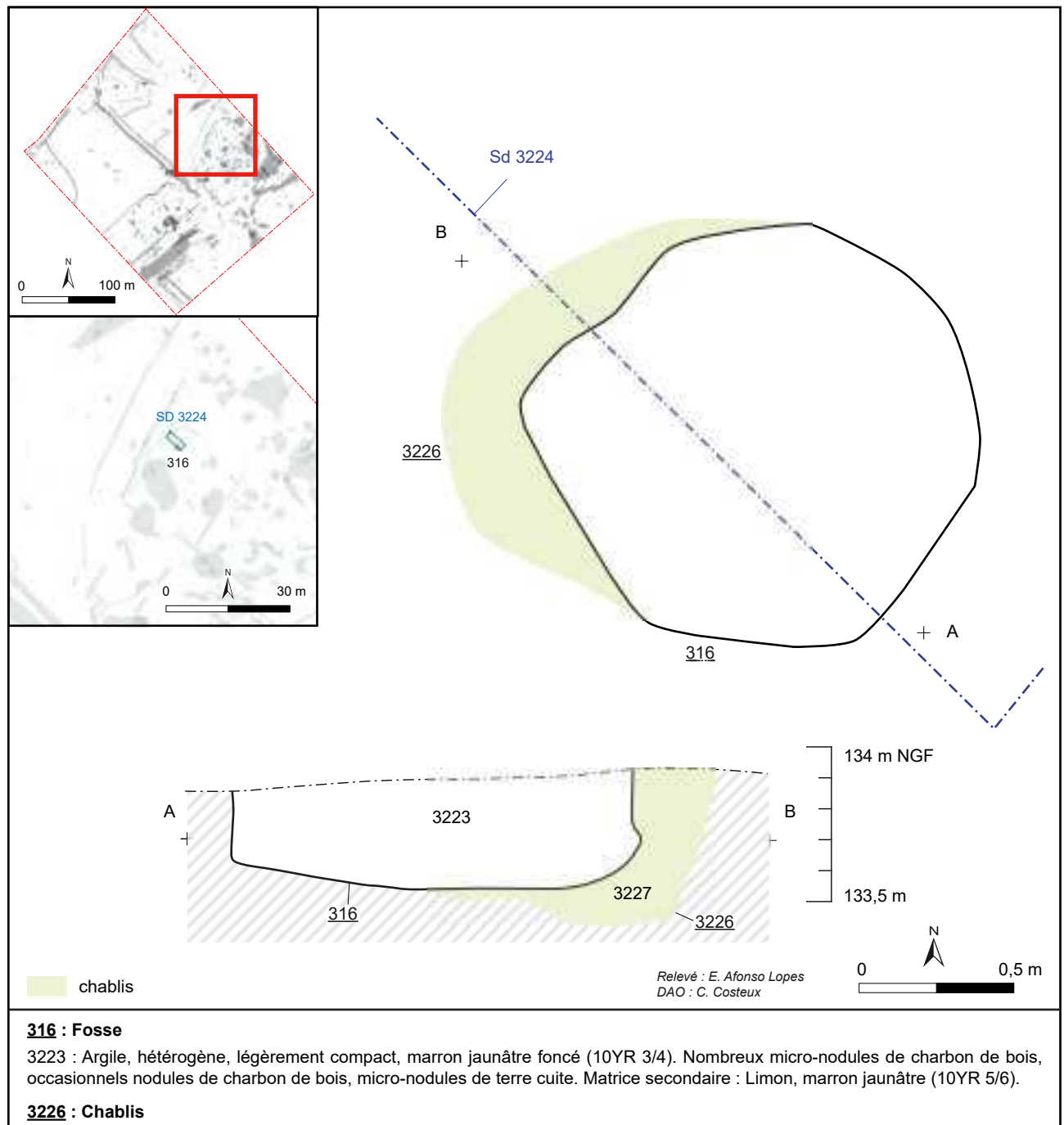


Fig. 159 : Plan et coupe de la fosse 316, C. Costeux - DA, CD 62

Située dans le quart sud-est de l'emprise de fouille, la fosse 717 est sans doute l'une des mieux conservée. De forme rectangulaire, elle mesure 2,35 m de long et 2,24 m de large (Fig. 161, page 213 et Fig. 162, page 214). Elle a été fouillée à demi à l'aide de la pelle mécanique (sondage 4040) et s'est révélée profonde de 1,13 m (Fig. 163, page 214). Son remplissage se compose de 3 comblements (UE 3343, 3344, 3345) déposés horizontalement sur son fond plat et contre ses parois verticales. Son fond parfaitement plat et ses parois presque verticales sans effondrement supposent un cuvelage, probablement en bois, de la structure.

Le comblement supérieur 3345 a livré 32 tessons, réduits à 2 NMI : terre sigillée (1 assiette Drag. 18, peut-être du Centre Gaule ?), terra nigra (12 panses), commune claire (4 panses et 1 fond d'un mortier), commune grise (9 panses, 1 fond et 1 bord d'un pot à col tronconique à lèvre en bourrelet de type NPicP4, Fig. 160, page 212) et dolia (3 panses). Ce niveau a livré également un peu de faune (un peu moins de 600 g), essentiellement du bœuf et un peu de porc et de capriné.

Le comblement 3344 (sous 3345) a permis de mettre au jour 35 tessons, réduits à 6 NMI. Il s'agit de céramique en terra nigra (11 fragments dont 2 pots à col concave et lèvre effilée de type P48-54), de céramique commune claire (6 panses), commune grise (16 NR, 3 NMI dont 2 pots NPicP4 et 1 jatte NPicJ12), 1 bord de dolium, et enfin 1 bord en céramique modelée (Fig. 160, page 212).

L'assemblage céramique de cette fosse semble caractéristique de la période allant du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. au début du II^e s. ap. J.-C.

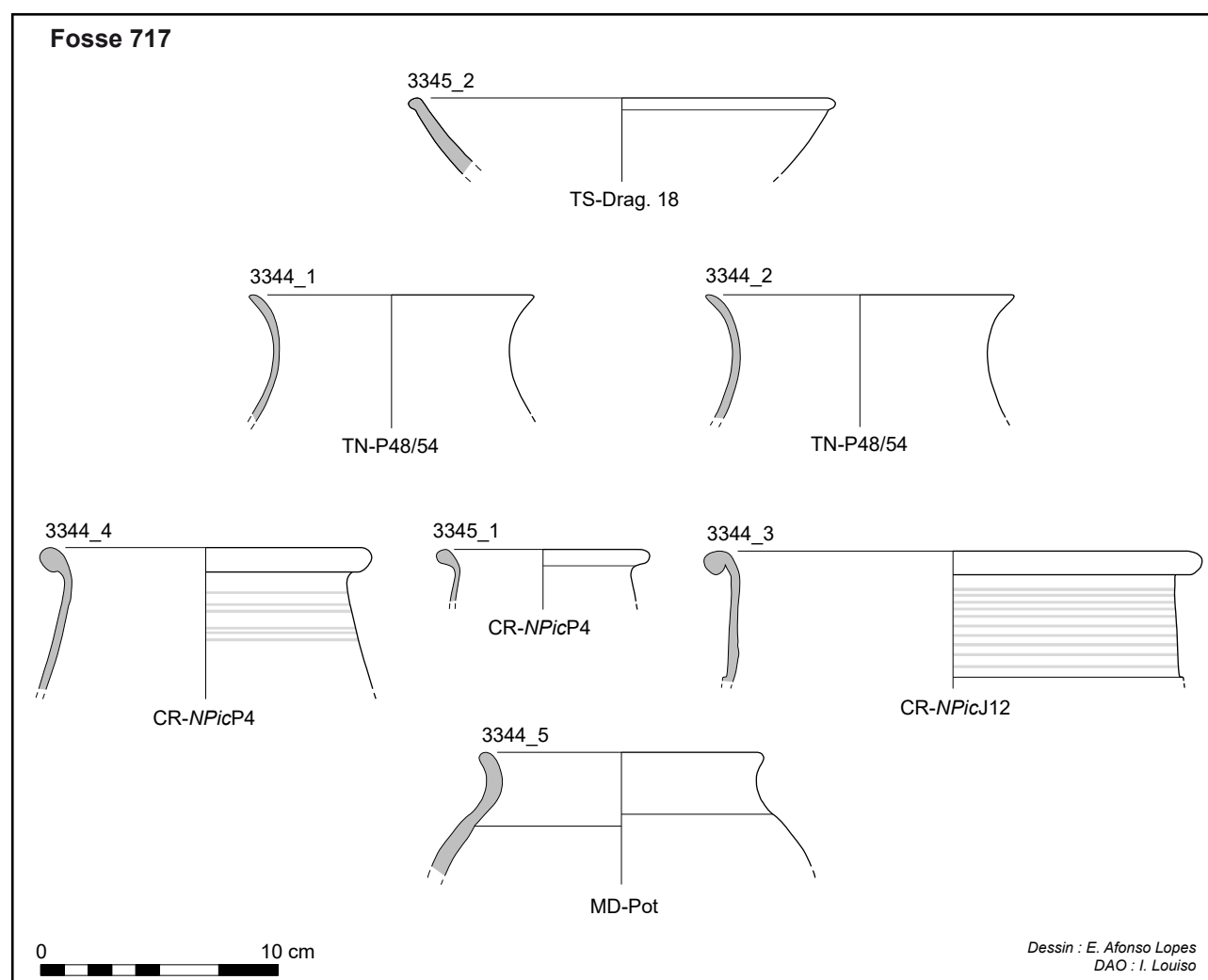


Fig. 160 : Le mobilier céramique de la fosse 717, I. Louiso - DA, CD 62

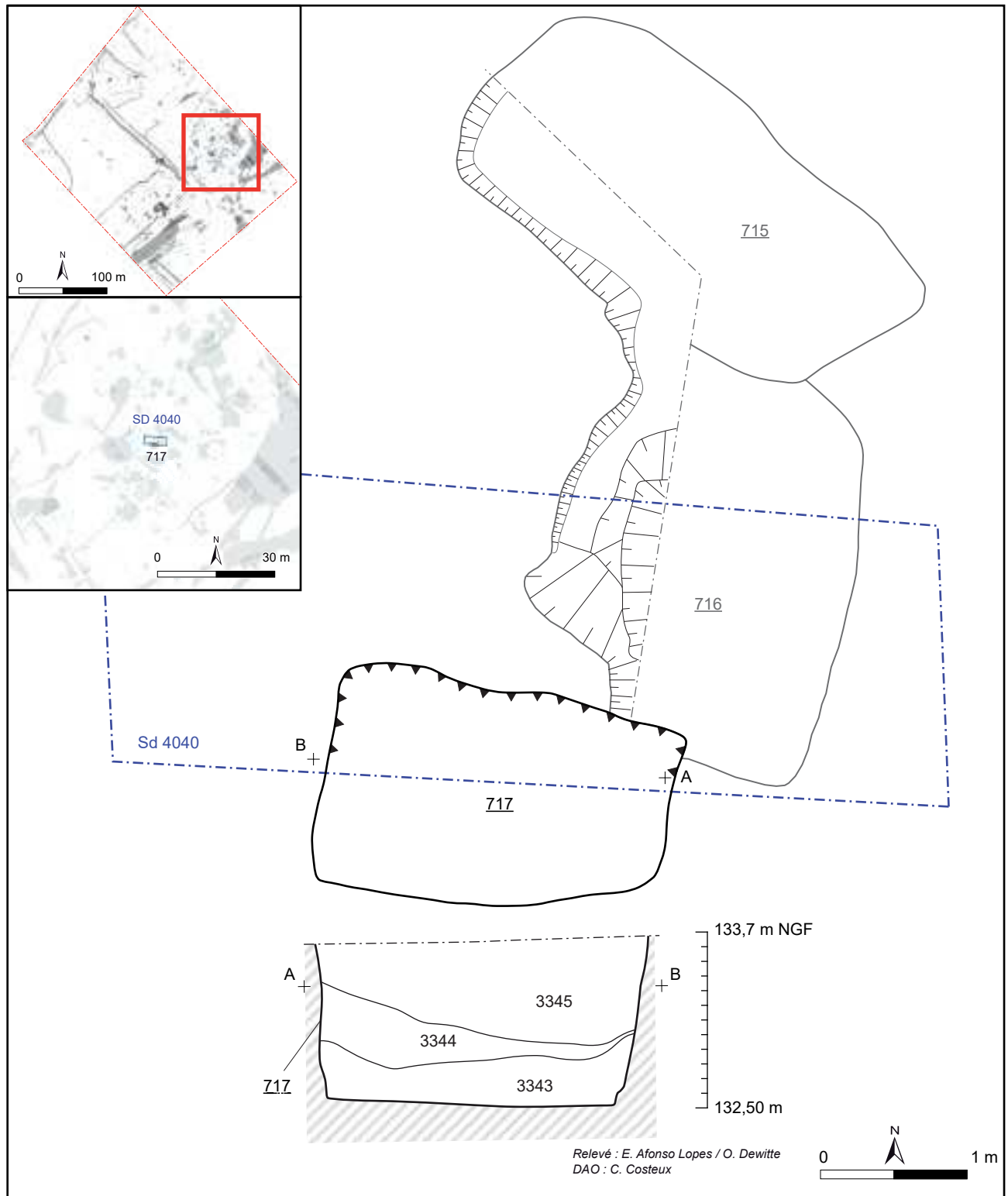


Fig. 161 : Plan et coupe de la fosse 717, C. Costeux - DA, CD 62



Fig. 162 : Vue en plan de la fosse 717, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62



Fig. 163 : Vue en coupe de la fosse 717, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62

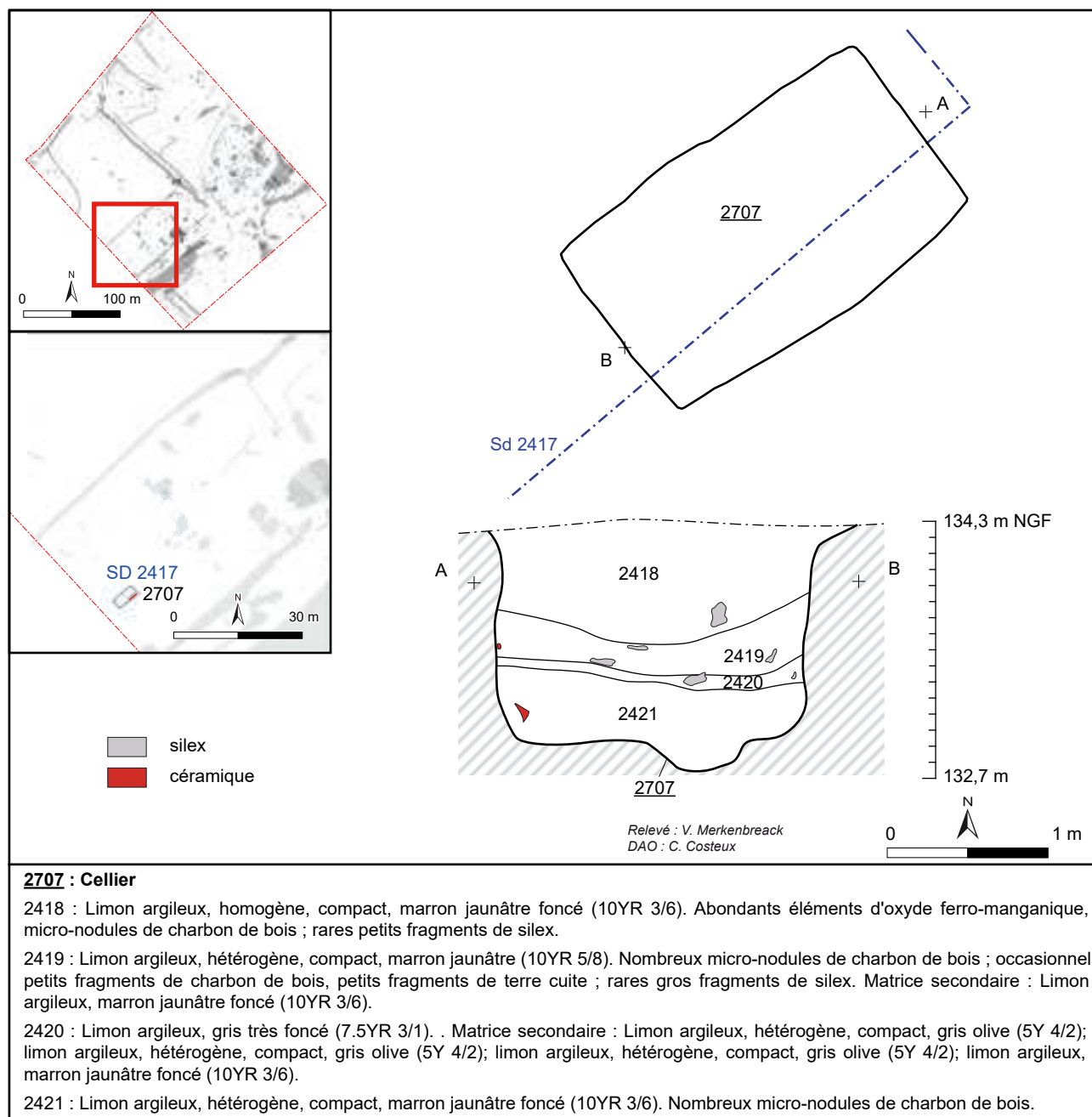


Fig. 164 : Plan et coupe de la fosse 2707, C. Costeux - DA, CD 62

La fosse 2707 est située en limite d'emprise sud-ouest. Elle est rectangulaire, orientée NE / SO et de dimensions égales à 2,30 m x 1,36 m. Sondée mécaniquement (UE 2417), sa profondeur est de 1,54 m, ses parois sont verticales et son fond est plat mais présente un petit surcreusement au centre (Fig. 165, page 216). Son comblement se compose de 4 niveaux successifs qui sont déposés à plat (Fig. 164, page 215). Le comblement supérieur 2418 a livré 14 tessons, réduits à 2 NMI. Le lot se compose de terre sigillée (1 panse sans doute du Centre Gaule), de céramique commune claire (3 NR), de céramique commune grise (4 NR, 2 NMI) et de céramique modelée (1 panse).

Le comblement 2419 a livré 1 seule panse de céramique commune grise et le comblement 2420, 1 panse avec un décor illisible en relief en terre sigillée sans doute du Centre Gaule.

Aucune identification de ce lot n'a pu être réalisée car l'ensemble est trop fragmentaire. L'absence de céramique belge et la présence de terre sigillée du Centre Gaule laisseraient à penser que ce lot date du II^e s. ap. J.-C., voire de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. En raison du faible nombre de céramique et l'absence de formes identifiées, il faut rester prudent quant à cette datation.



Fig. 165 : Vue en coupe de la fosse 2707, cliché J. Chombart - DA, CD 62

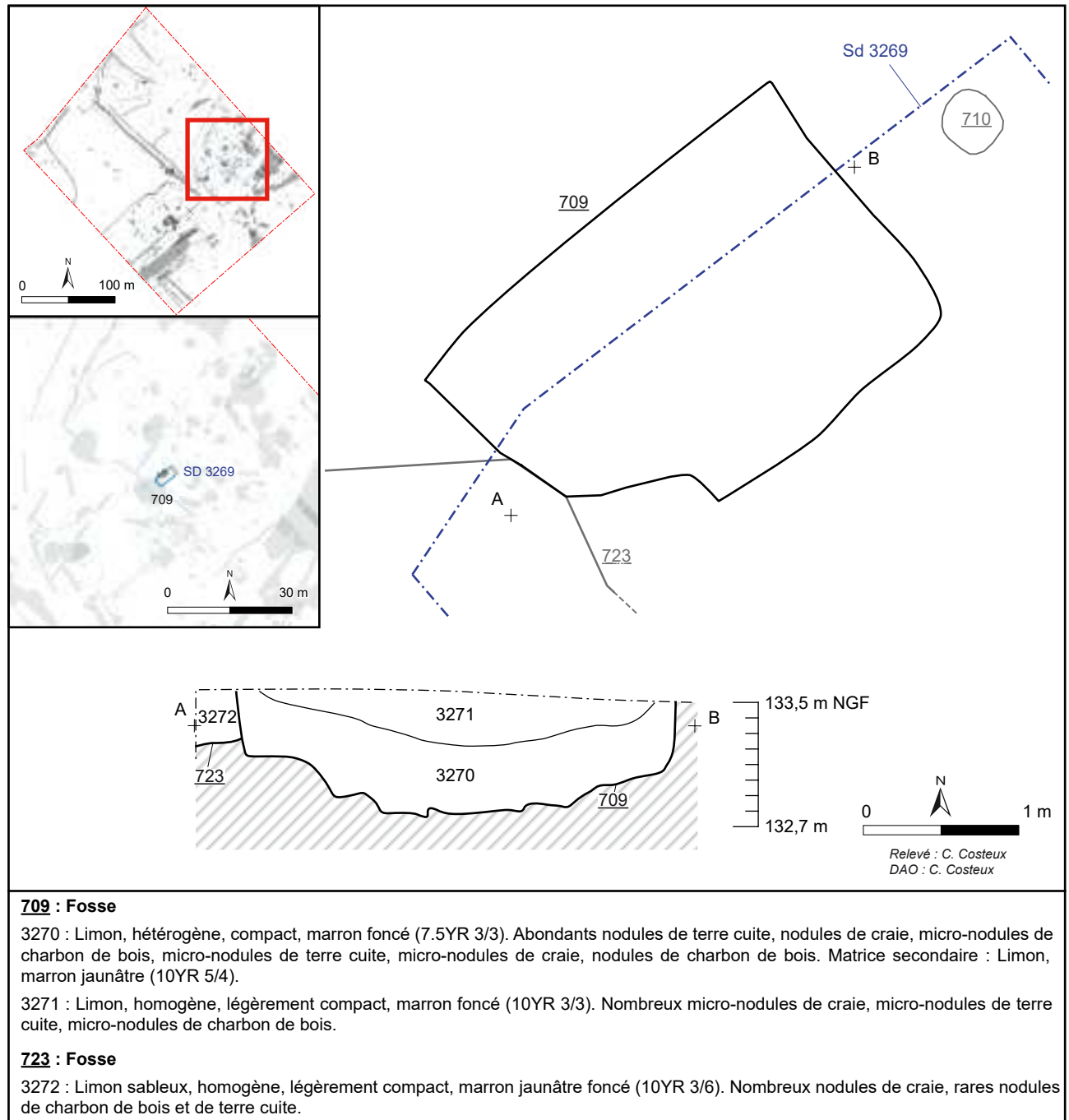


Fig. 166 : Plan et coupe de la fosse 709, C. Costeux - DA, CD 62

La fosse 709 a été sondée mécaniquement (sondage 3269). Avec ses parois verticales et son fond plat, elle semble s'apparenter à un cellier quadrangulaire et possède des plateformes ou des marches sur son côté est (Fig. 167, page 218). Longue de 2,8 m et large de près de 2 m, elle est profonde de 0,80 m et est comblée par 2 niveaux (UE 3270 et 3270) (Fig. 167, page 218 et Fig. 166, page 217).

Le comblement 3270 a livré 29 tessons, réduits à 12 NMI : terre sigillée (1 panse), fine régionale (4 NR, 3 NMI dont un pot à col tronconique de type NPicP31), commune claire (2 panses), commune grise (15 NR, 8 NMI dont une assiette à paroi carénée et lèvre simple NPicA13 et une jatte à profil en S NPicJ30), dolium (2 panses), modelée (2 panses) et céramique à vernis rouge pompéien (3 NR, 1 NMI dont un plat Blicquy 5). Sans indices de type particulier, la datation reste large. Cet ensemble céramique peut-être daté de la fin du II^e s. ap. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C. Par comparaison avec les lots du site, il peut s'agir probablement de céramiques datées du III^e s. ap. J.-C.

Ce type de structure est par convention considéré comme étant une petite unité domestique de stockage. Ainsi la littérature archéologique désigne par le terme de cellier (pour l'époque antique), une petite construction habillée de bois ou de pierre sèche rarement maçonnée dans laquelle on accède par une échelle (Adrian 2014). Nous reprendrons donc cette terminologie pour designer ces fosses bien taillées dans le limon et sans doute cuvelées. Sont-elles destinées au stockage de denrées ? Aucune preuve lors de la fouille ne permet de l'affirmer. Elle sont certainement destinées à la conservation de produits sensibles aux variations de température, au dessèchement et à la lumière. Ces fosses plus ou moins riches en mobilier céramique sont assez bien calées chronologiquement dans une fourchette allant de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. au III^e s. ap. J.-C. Ce mobilier est assez disparate (la céramique destinée au stockage des denrées ne prédomine pas) et n'apporte pas réellement d'indices quant à l'usage primaire de ces fosses.



Fig. 167 : Vue en coupe de la fosse 709, C. Costeux - DA, CD 62

2 autres structures comparables à de petites caves ont été mises au jour. La structure 1876 est la mieux conservée des 2 bien que son état d'érosion soit important. La structure 1149 est quant à elle presque entièrement détruite. Seul son angle NO est relativement bien conservé.

La structure 1876 : elle mesure 3 m x 2,65 m en dimension intérieure pour une surface utile de 8 m² (Fig. 168, page 219, Fig. 171, page 222 et Fig. 172, page 223). Les murs sont soignés avec des pierres de parement calibrées en craie et un blocage de petits blocs qui s'appuient contre la paroi de l'encaissant. Ce parement est conservé sur 2 assises dans l'angle nord-ouest de la structure (Fig. 169, page 220 et Fig. 170, page 221). La première assise est posée sur un radier composé d'un cailloutis de craie. Ce radier a été mis en évidence sur les 4 côtés de la structure. Lors du déminage, cette structure a été endommagée et plusieurs blocs de calcaire provenant probablement du mur ouest ont été arrachés. Néanmoins son piètre état de conservation témoigne de l'important arasement qu'a dû subir le site à différentes époques et de la récupération des matériaux. Le sol devait être couvert d'un plancher puisque des traces de lambourdes ont été mises en évidence (Fig. 169, page 220). La nature de cette structure peut paraître évidente au premier abord et son attribution à la catégorie des petites caves manifeste. S'il s'agit bien d'une cave, plusieurs éléments viennent soulever quelques interrogations. L'absence d'accès et d'escalier maçonné : les blocs arrachés lors du déminage proviennent peut-être d'un escalier qui reste difficile à restituer. Si cet escalier n'a pas existé, l'accès devait donc se faire par une échelle de meunier. La profondeur conservée de la structure n'apporte pas vraiment d'élément puisque les bouleversements subis lors de la Première Guerre mondiale et le nivellement du terrain pour la remise en culture après le conflit ôtent tout espoir d'appréhender la côte des niveaux de sol antiques. Il nous est donc impossible de connaître la profondeur relative (par rapport à la voie ou au sol des bâtiments) de cette structure. Le dernier élément qui pose question est sa proximité avec la route. Cela suppose que cette structure fasse partie d'un bâtiment donnant directement sur la rue. Aucune trace de ce bâtiment n'a été mise au jour mais cela ne veut pas dire qu'il n'a pas existé.



Fig. 168 : Vue de la structure 1876 en cours de fouille, cliché J. Maniez - DA, CD 62



Fig. 169 : Vue générale et vue de détail de la structure 1876, cliché E. Afonso-Lopes - DA, CD 62



Fig. 170 : Plan et coupes dans le parement de la structure 1876, C. Costeux - DA, CD 62

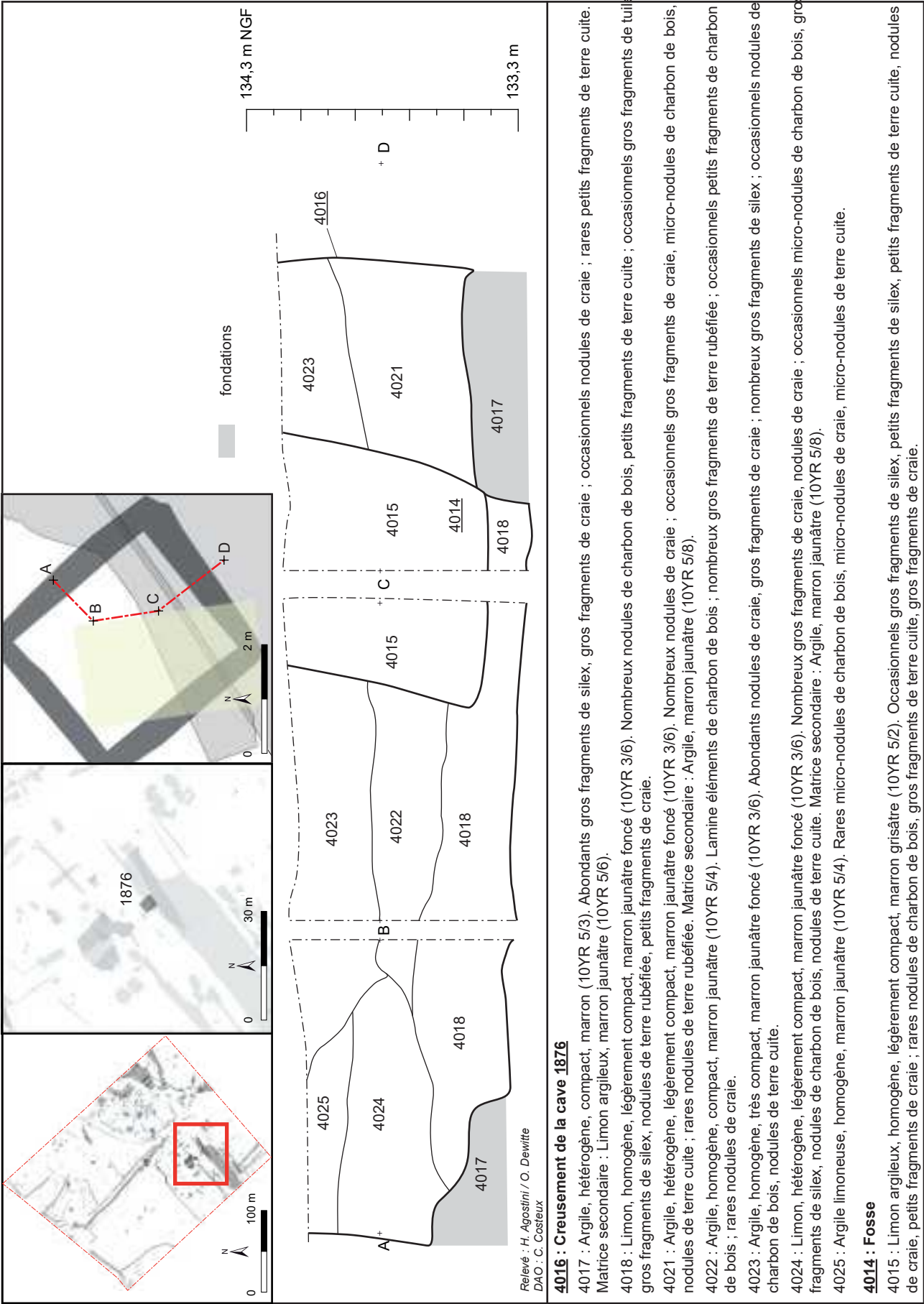


Fig. 171 : Comblement de la structure 1876, C. Costeux - DA, CD 62



Fig. 172 : Profils de la structure 1876, C. Costeux - DA, CD 62

Le corpus céramique recueilli comprend 115 tessons réduits à 34 individus (Fig. 173, page 225). La terre sigillée (14 NR, 4 NMI) se compose majoritairement des productions d'Argonne. La forme dominante est le mortier Drag. 45 dont la chronologie de production n'est pas antérieure au III^e s. ap. J.-C. (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 381). Une coupe moulée de type Drag. 37 et une coupe à collerette Drag. 38 sont présentes, sans doute de l'Est de la Gaule. La diffusion de la terre sigillée de l'Est de la Gaule commence à partir du milieu du II^e s. ap. J.-C. dans le Nord de la Gaule. La terra nigra est absente de ce lot céramique. Elle est remplacée par la céramique fine régionale (13 NR, 4 NMI), qui fait son apparition dans le Nord de la Gaule au cours de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. Les formes identifiées sont des pots campaniformes à col bombé et lèvre en crochet de type NPicP33, que l'on retrouve dans des contextes du III^e s. ap. J.-C. (Leroy-Langelin et Pernin 2015 : 614 et 616) ou au début du IV^e s. ap. J.-C. (Corsiez et Willot 2007). La céramique commune claire est caractérisée par 8 tessons réduits à 1 individu. Il s'agit d'une cruche à lèvre bifide de type NGaule28.2 ou Gose 408. Ce type de cruche est présente dès le II^e s. ap. J.-C. 6 fragments en céramique à vernis rouge pompéien réduits à 4 individus ont été mis au jour. Les 4 individus sont des plats de type Blicquy 5. Les parois sont évasées comme celles des plats de la fin du III^e s. ap. J.-C. et début IV^e s. ap. J.-C. rencontrés à Famars (Clotuche 2017, T. IV, Vol. 1 : 488-489). Deux dolia à lèvre rentrante et épaissie ont été reconnus. Un mortier de type Gillam 259 a été identifié. La céramique commune sombre est représentée par 66 tessons réduits à 18 individus. Les lèvres sont en crochet. La forme majoritairement représentée est le pot à col bombé de type NPicP7. La jatte à col bombé de type NPicJ11 est présente ainsi que le pot à col tronconique NPicP4. Une assiette à bord rentrant NPicA8/A9 et une jatte hémisphérique à collerette détachée de la paroi NPicJ21 ont été également identifiées. Ces formes en commune grise se rencontrent dans les contextes du III^e s. ap. J.-C. Un fragment de panse d'amphore de bétique a été découvert. Ce lot céramique peut-être attribué à la période de la fin du II^e aux trois premiers quarts du III^e s. ap. J.-C. (absence d'imitation de sigillée, de décor à la molette, et formes clairement tardives)

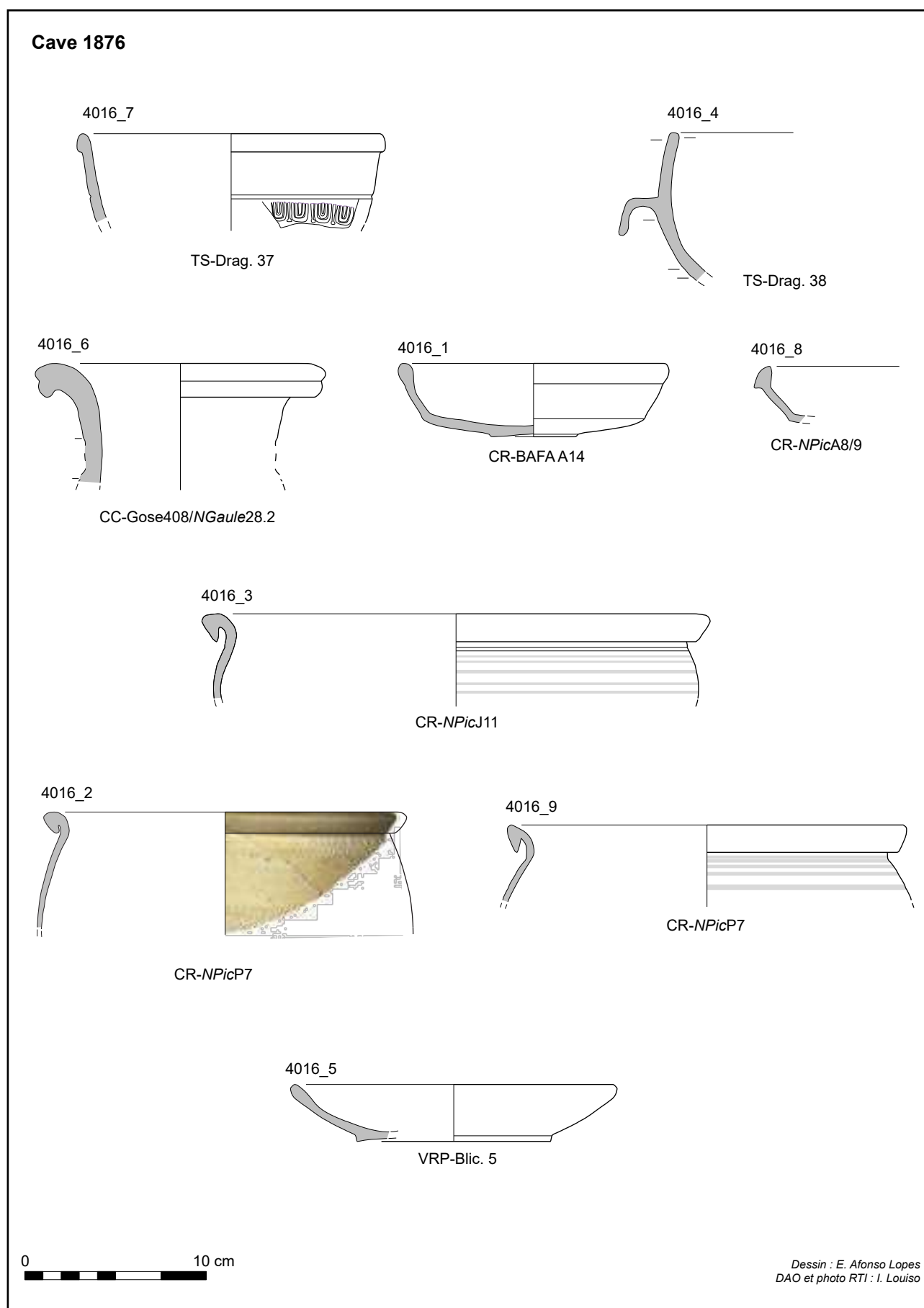


Fig. 173 : Le mobilier céramique issu du comblement de la structure 1876, I. Louiso - DA, CD 62

La seconde structure (UE 1189) située plus à l'est toujours en bordure de voie mais sur son côté sud cette fois, se présente sous la forme d'un rectangle de 2,40 m de large sur au moins 2,80 m de long conservé (Fig. 174, page 226 et Fig. 175, page 227), ce qui donne une surface utile d'au moins 6,5 m². Comme pour 1876, les murs sont soignés et composés de pierres de parement calibrées. Ils sont conservés sur 3 assises uniquement dans l'angle ouest, ce qui lui donne une profondeur conservée maximale de 0,40 m. L'angle sud a malheureusement été détruit lors du déminage. La première assise repose directement sur l'encaissant. On observe sur le mur nord un «rabotage» de ce dernier par la voie dont le tracé a probablement légèrement fluctué après l'abandon de la structure 1189 (Fig. 174, page 226). Comme pour la structure 1876, nous émettons les mêmes réserves quant à son attribution au type «cave». Aucun mobilier n'a été mis au jour pour cette structure. Elle est rattachée à la période gallo-romaine de par son mode de construction.



Fig. 174 : Vue générale de la structure 1189, cliché C. Costeux - DA, CD 62

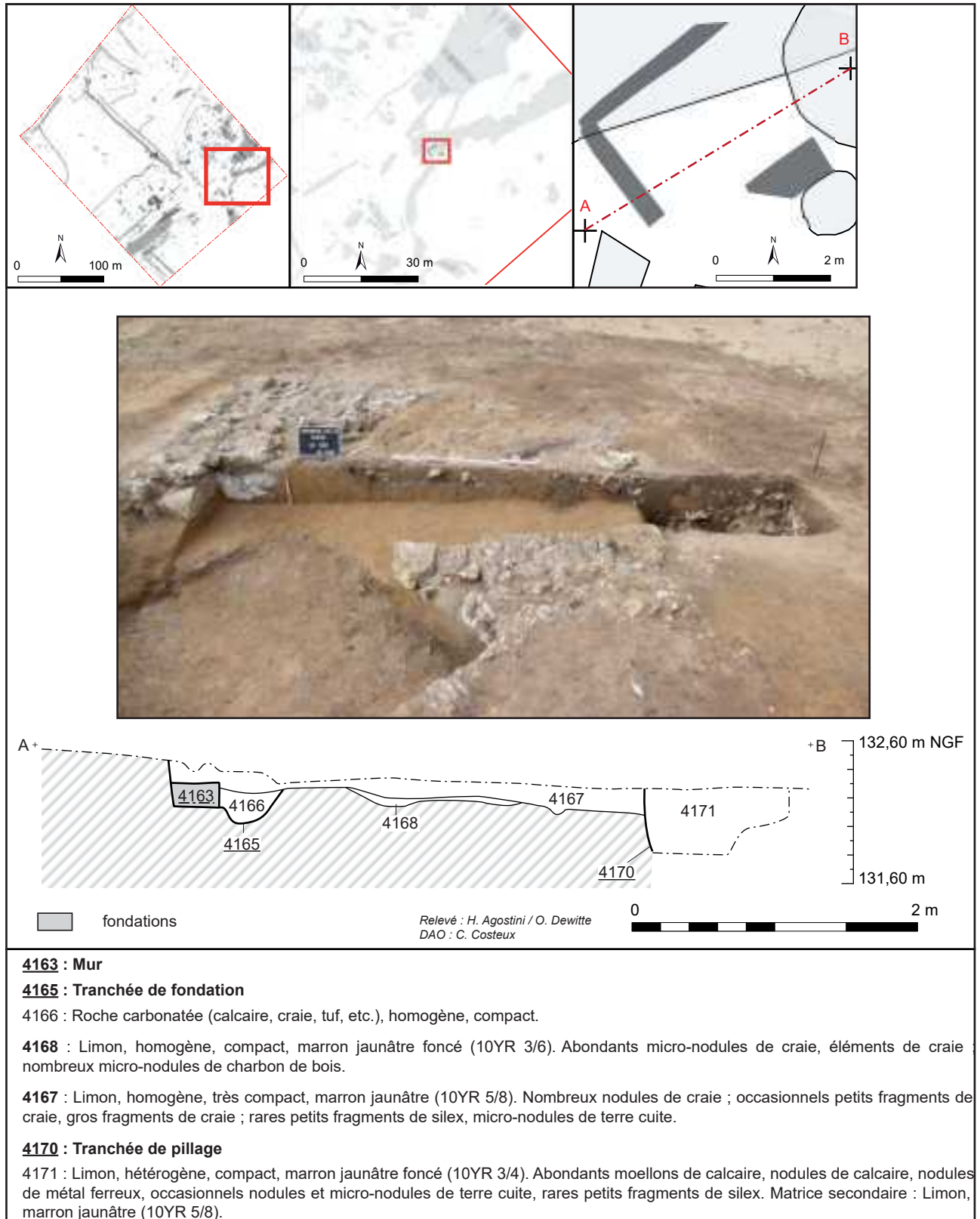


Fig. 175 : Coupe et comblement de la structure 1189, C. Costeux - DA, CD 62

3.2.5.3 Les puits

Plusieurs puits ont été mis au jour lors de l'opération : 2 puits circulaires avec cuvelage en pierre, un puits carré et une fosse circulaire cuvelés tous deux en matériau périssable (Fig. 176, page 229).

Le puits 733 a été découvert dans un premier temps par le creusement d'un sondage de l'entreprise Géomines qui a entamé la maçonnerie nord du cuvelage (Fig. 177, page 230). Il est situé à l'immédiate proximité du bâtiment, il est de forme cylindrique et appareillé de blocs de calcaire, certains peu épais compte tenu de leur longueur, d'autres de plus petite dimension disposés devant un blocage de cassons. Son diamètre intérieur est légèrement supérieur à 0,5 m, alors que son diamètre extérieur dépasse 1 m. Ce puits a été observé sur une profondeur d'1,7 m, à l'aide d'un sondage mécanique ayant atteint la structure au sud-est. Le comblement du conduit est homogène sur l'épaisseur observée. Le sondage n'a pu être poursuivi en raison de la découverte de munitions de la Première Guerre. En l'absence de mobilier datant, c'est son mode de construction et les quelques tessons gallo-romain qui nous permettent de le rattacher à cette période.

Placé à l'ouest du bâtiment, le puits 837 a été fouillé à demi par la réalisation d'un large sondage. Ainsi il a été montré que ce puits a été directement creusé dans le terrain naturel. Il a des parois verticales n'ayant pas été maçonnées (Fig. 178, page 231). Aucun effondrement de paroi n'a été observé ce qui suppose l'existence d'un cuvelage probablement réalisé en bois. Son plan est un carré d'1 m de côté. Le sondage, profond de 2 m, n'a pas permis d'appréhender la profondeur totale de la structure, mais a mis au jour les différents comblements de la partie supérieure de ce puits. Après son abandon ce puits a été scellé avec de la craie compactée (Fig. 179, page 232). Les rares fragments de céramique trouvés dans son comblement supérieur suggèrent qu'il appartient à la période gallo-romaine sans plus de précision.

Le puits 1167 est impacté par un sondage de dépollution pyrotechnique. Son plan est circulaire et dès sa découverte en surface, un cuvelage vertical en moellons de craie, fragments de tuiles, de silex et de grès a été mis au jour. Le diamètre extérieur atteint au maximum 1,2 m, alors que celui intérieur est d'environ 0,85 m (Fig. 180, page 232 et Fig. 181, page 233). Le sondage mécanique réalisé ayant fragilisé la structure, le comblement s'est effondré empêchant la réalisation de relevé, dessin ou photogrammétrie. Ce puits est installé dans un avant trou de forme ovale (2,50 x 2,10 m), comblé de façon homogène, repéré sur 0,7 m. 2 tessons ont été découverts : 1 panse en céramique commune grise, 1 panse de dolium. Ce mobilier peut être attaché à la période romaine sans plus de précisions.

La structure 902 a été sondée (UE 3114) sur une profondeur de 1,1 m. Elle est de plan circulaire et d'un diamètre de 2 m. Ses parois sont verticales et le profil des 3 comblements observés est en cuvette. Il se trouve à l'immédiate proximité des fossés 1010 et 904. Le fond a été atteint mécaniquement à environ 2,10 m de profondeur. Le fond en cuvette présentait les traces d'un clayonnage. Cette structure, peut être interprétée comme une sorte de cuve ou de réservoir (Fig. 182, page 233 et Fig. 183, page 234) dont le cuvelage était en matériau périssable.

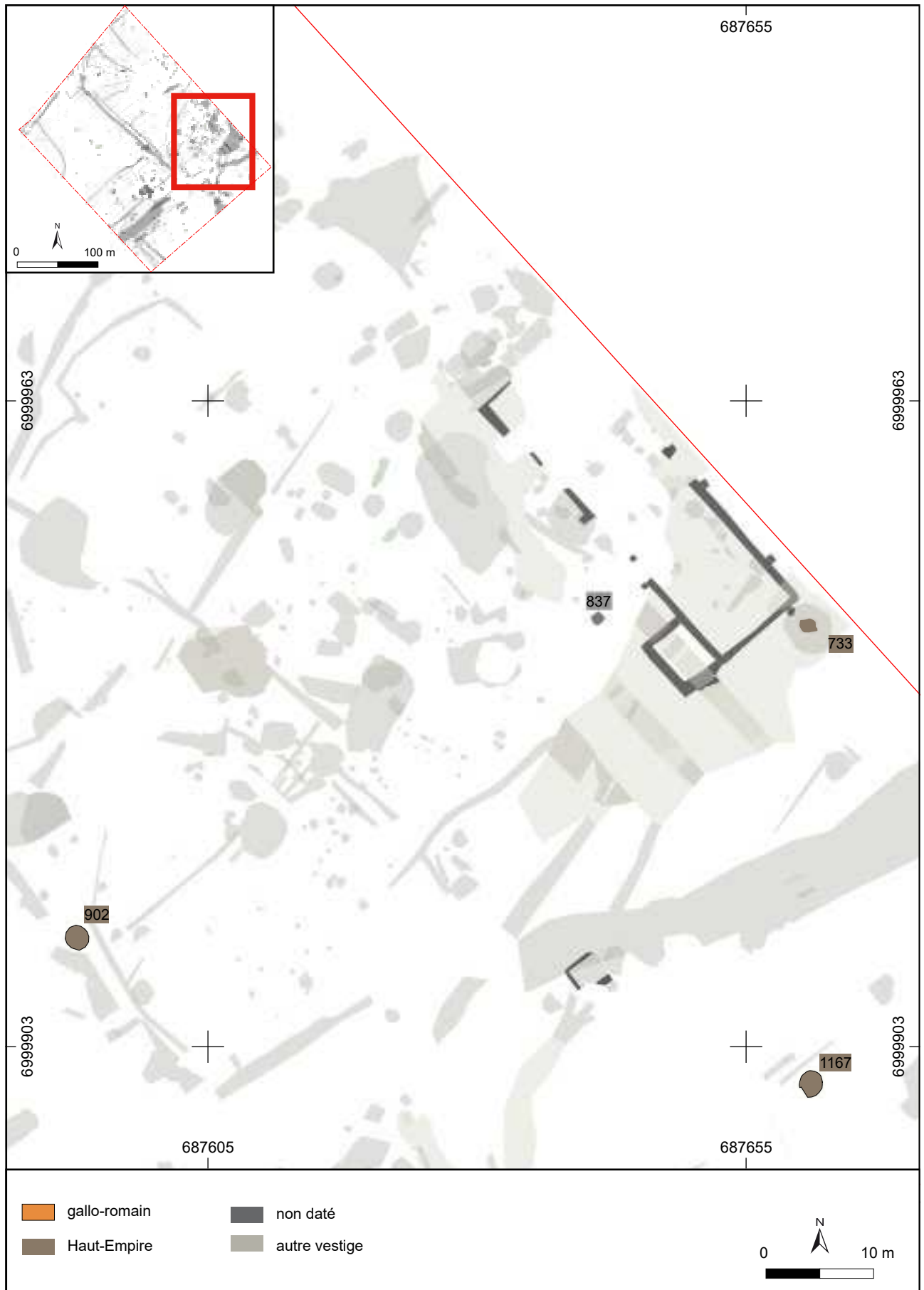


Fig. 176 : Localisation des différents puits, L. Wilket - DA, CD 62



Fig. 177 : Vues du puits 733 avant et pendant la fouille, clichés J. Maniez - DA, CD 62

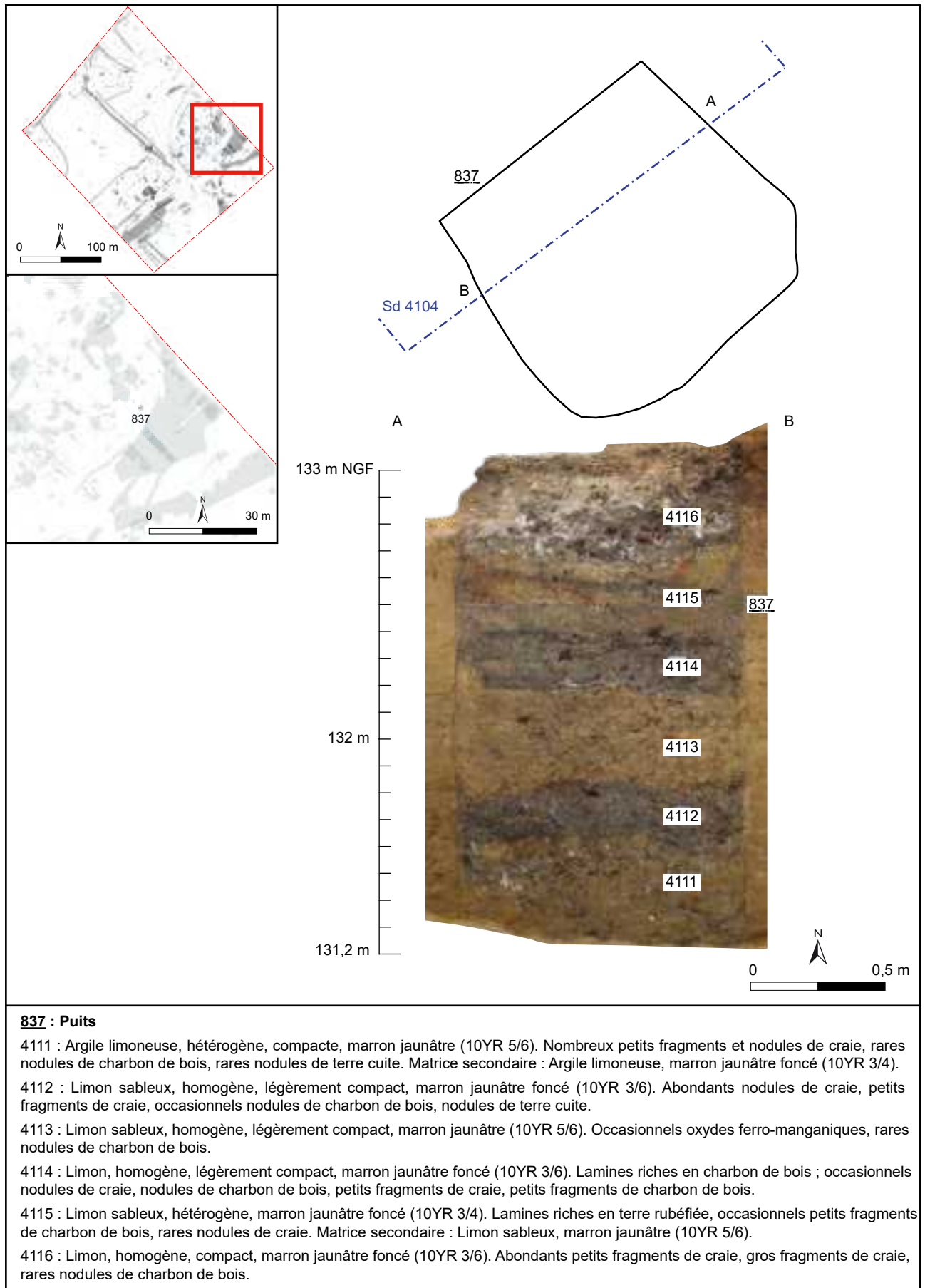


Fig. 178 : Plan et coupe du puits 837, C. Costeux - DA, CD 62



Fig. 179 : Vue du niveau en craie compactée du puits 837, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62



Fig. 180 : Vues en coupe du puits 1167, clichés J. Chombart - DA, CD 62

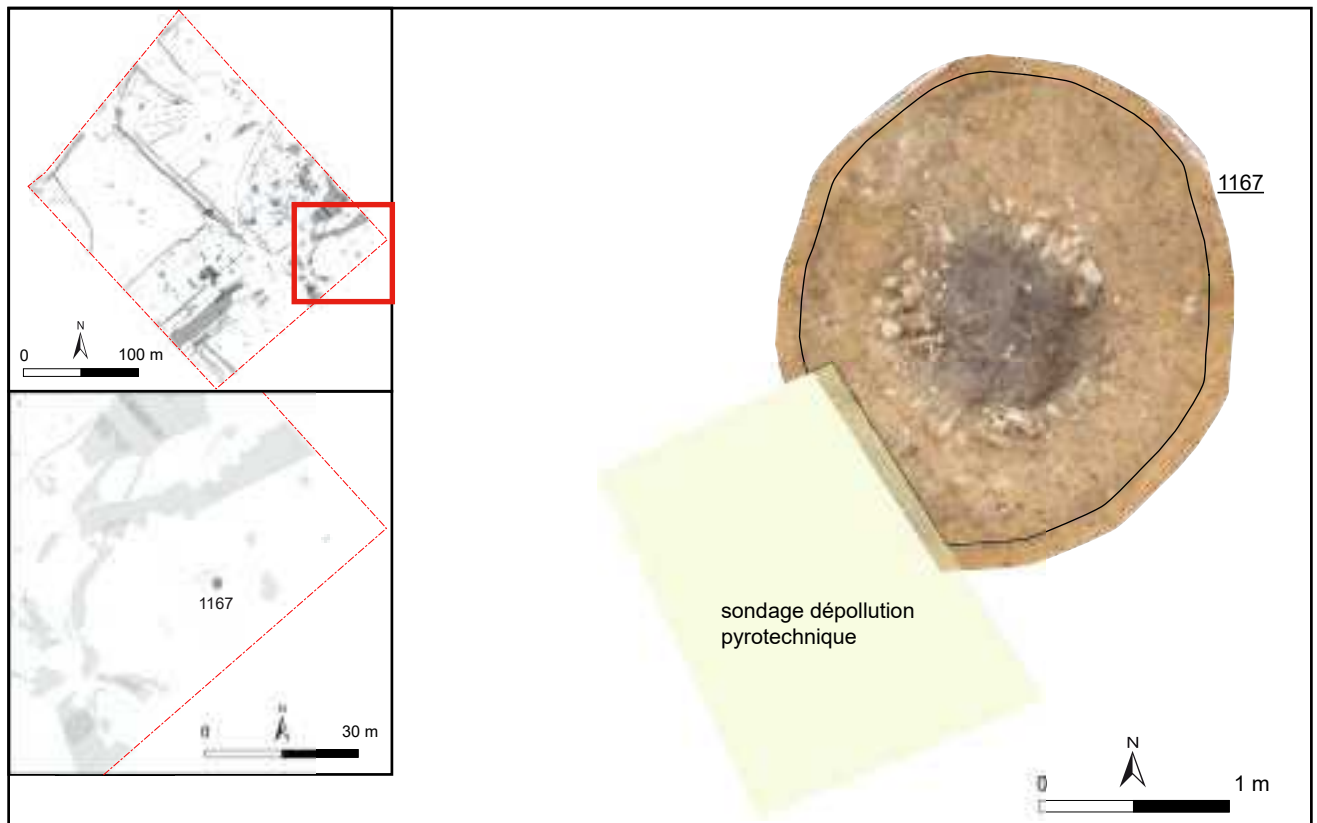


Fig. 181 : Vue photogrammétrique en plan du puits 1167, C. Costeux - DA, CD 62



Fig. 182 : Vue en coupe de la fosse (cuve) 902, cliché E. Afonso-Lopes - DA, CD 62

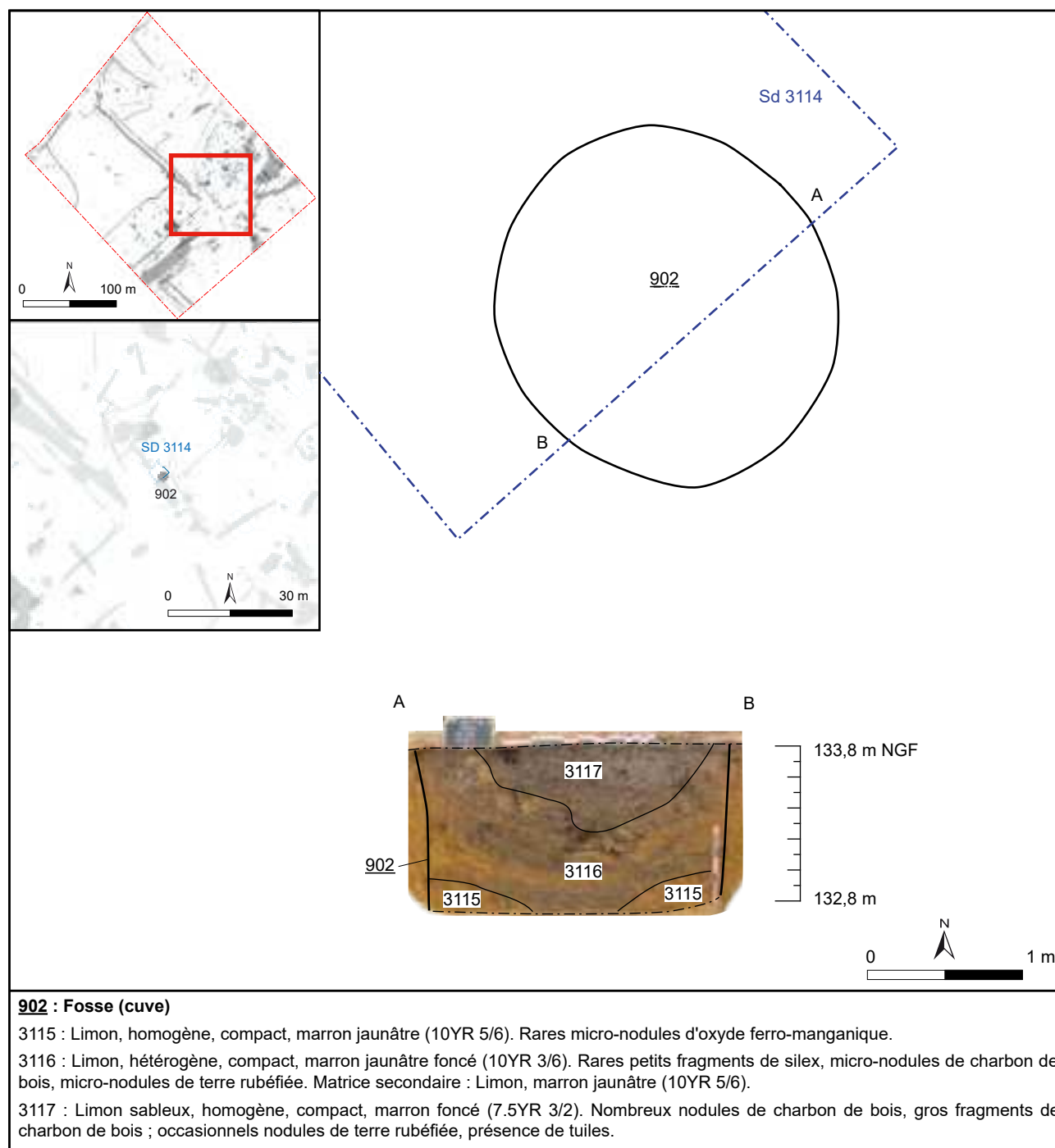


Fig. 183 : Plan et coupe de la fosse (cuve) 902, C. Costeux - DA, CD 62

3.2.5.4 Les fours de potier

3 fours de potier ont été mis au jour sur le site. Il s'agit des UE 62, 1749 et 1775 ainsi que la fosse 1718 qui s'apparente à une tessonnrière (Fig. 184, page 236). La production des fours 62 et 1749 ainsi que les rejets de la tessonnrière sont datés du I^{er} s. et correspondent à la période de l'implantation de l'agglomération. La production de four 1749 correspond aux productions céramiques du III^e s.

Le four 62

Orienté E / O, le four 62 présente une longueur d'environ 4,20 m pour une largeur maximale de 1,02 m. Il est composé de deux fosses dites de travail, de deux alandiers, ainsi que d'une chambre de chauffe, d'une plateforme et d'un laboratoire. Il est très arasé et conservé sur une faible épaisseur (Fig. 187, page 239).

Situées à l'est et à l'ouest, les fosses, ou aires de travail, sont diamétralement opposées. La fosse à l'est mesure 0,90 m de longueur et 0,76 m de large et arbore une forme irrégulière, alors que la fosse ouest semble plus ovale et a pour dimensions 1,12 m de long sur 0,70 m de large. Toutes deux ont des parois verticales dans l'ensemble. Celle située à l'est a un fond légèrement incliné vers son alandier associé. L'autre a, quant à elle, un fond plat. Elles sont conservées sur une hauteur maximale de 0,12 m (Fig. 185, page 237 et Fig. 186, page 238).

L'alandier situé à l'est est large de 0,40 m au niveau de la fosse et de 0,75 m du côté du cœur du four. Sa longueur est de 0,60 m. Le fond est légèrement incliné vers la fosse. Il est induré, noirci par la présence des foyers successifs. Ses parois verticales sont conservées sur une faible hauteur : 0,12 m. Elles sont indurées et rougies par le feu. L'alandier ouest est, quant à lui, long de 0,75 m et large de 0,30 à 0,50 m d'ouest en est. Le fond est plat et présente des traces conservées de rubéfaction et ponctuellement d'induration. Ses parois conservées sur 0,14 m sont légèrement en sape, ce qui laisse supposer de l'amorce de la couverture de l'alandier.

Ces deux alandiers débouchent sur une chambre de chauffe circulaire d'un mètre de diamètre. Deux conduits encerclent une plateforme sur laquelle les vases à cuire étaient superposés. Ces conduits ont des parois verticales, indurées par la circulation de l'air chaud et par les éléments du foyer poussés dans ses conduits durant les cuissons. Il n'y a pas d'induration dans le fond, on peut supposer que les conduits ont été curés. La chambre de chauffe est occupée en son centre par une plateforme légèrement ovale, mesurant 0,96 m sur 0,72 m. Cette plateforme est mal conservée, ayant subi l'arasement par les labours. Il n'y a pas d'amorce de dôme de ce fait et pas d'indice non plus d'évents ou de cheminées. Un morceau de voûte s'est apparemment effondré à cheval sur la plateforme et le début de l'alandier ouest.

Il s'agit donc d'un four à volume unique puisqu'il n'existe pas de séparation physique entre la chambre de chauffe et le laboratoire, c'est-à-dire pas de sole mais une plateforme.

Un lot de 146 tessons a été mis au jour dans les divers comblements du four de potier 62.

Le comblement supérieur 551 de la fosse de travail ouest a livré 7 tessons. Il s'agit d'un fragment de panse en céramique modelée à dégraissant silex, de 4 panses et un fond plat en terra nigra avec décor de lignes lissées et d'une panse en terra nigra / commune sombre.

135 tessons proviennent du comblement 552 des fosses de travail et des alandiers. Ce lot est homogène et se compose quasi-exclusivement de céramique en terra nigra, soit 97,77 % du lot. Ce dernier est constitué de 109 panses, 12 fonds et de 11 bords réduits à un nombre minimal de 8 individus. Certains de ces tessons comportent un décor de lignes horizontales lissées et de rares sillons. Il a été observé également que des tessons provenaient de ratés de cuisson. En effet, des tessons semblent avoir été soumis à un choc thermique violent. Ils auraient éclaté lors de la cuisson. D'autres présentent une couleur de surface grisâtre

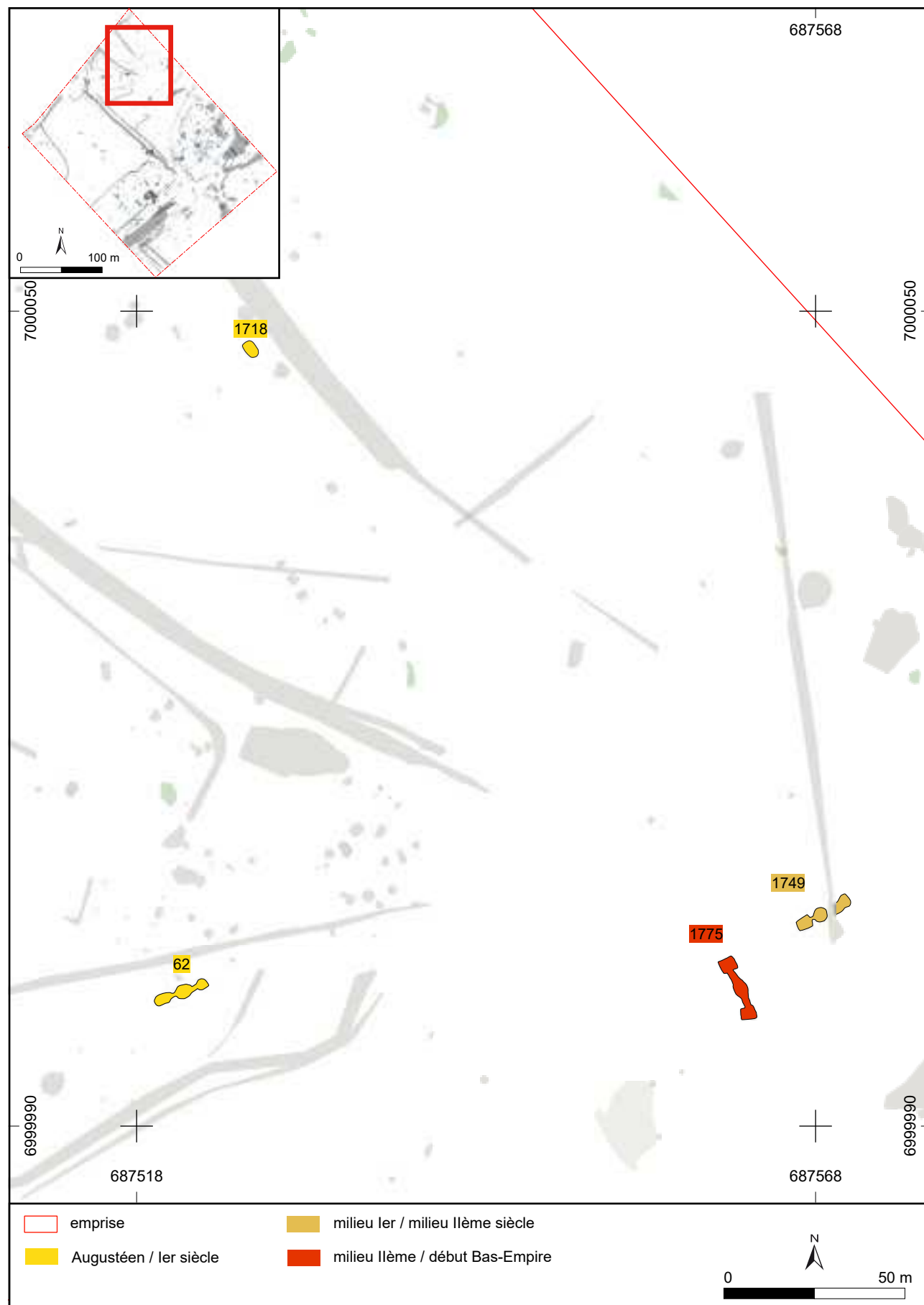


Fig. 184 : Les fours de potier et la tessonière, L. Wilket - DA, CD 62.

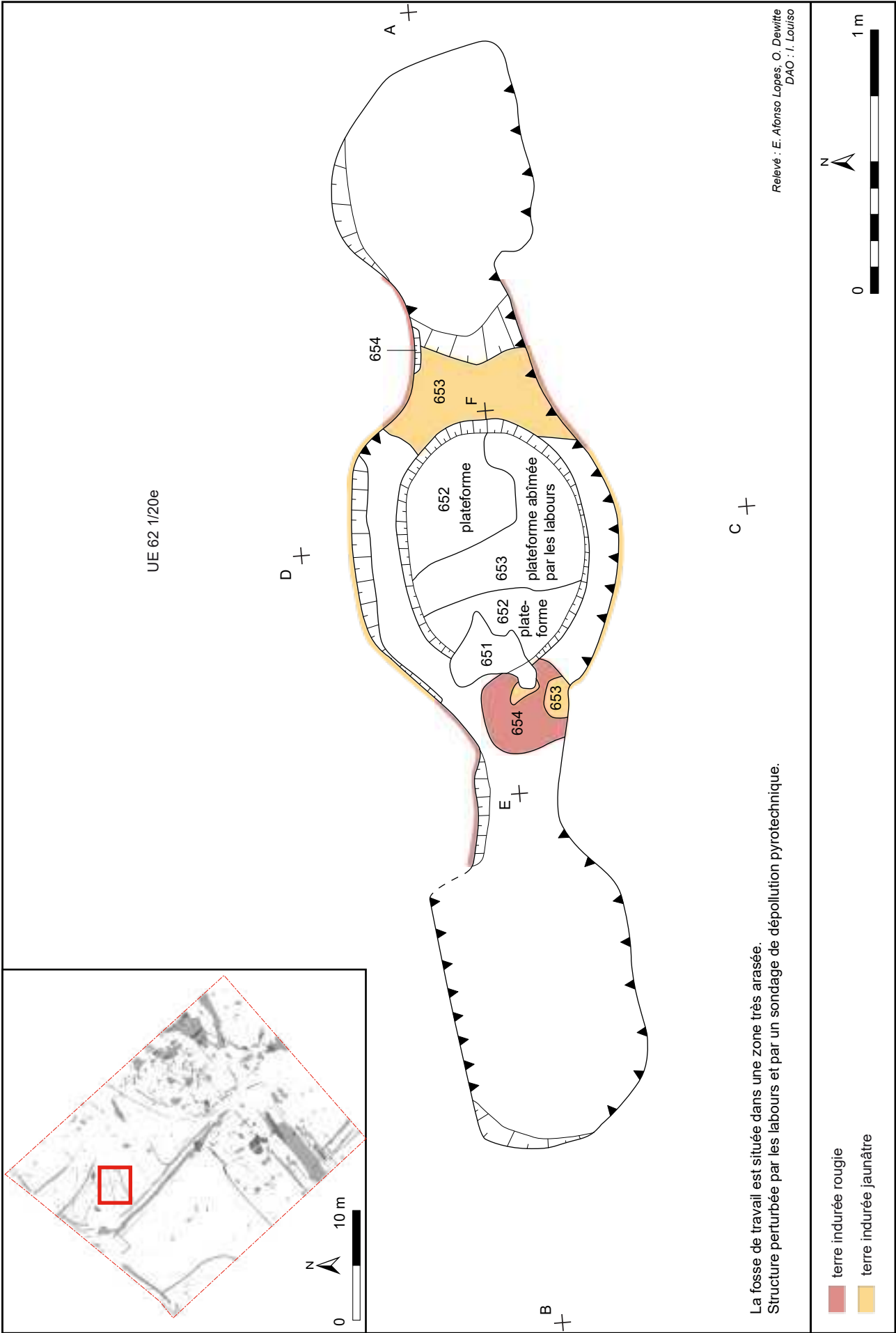


Fig. 185 : Plan du four 62, I. Louiso - DA, CD 62.

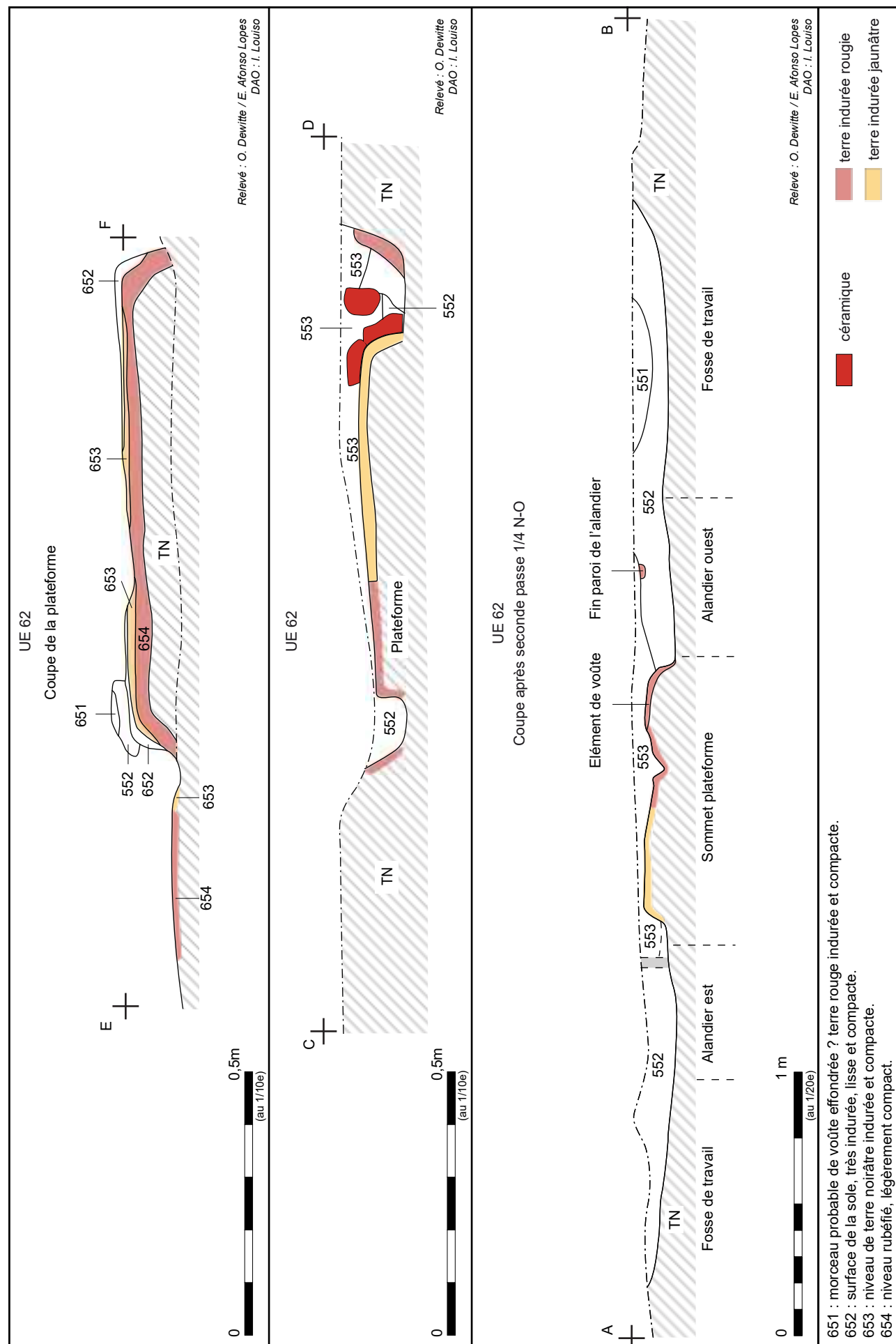


Fig. 186 : Profils du four 62, I. Louiso - DA, CD 62.



Fig. 187 : Vues du four 62, cliché E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

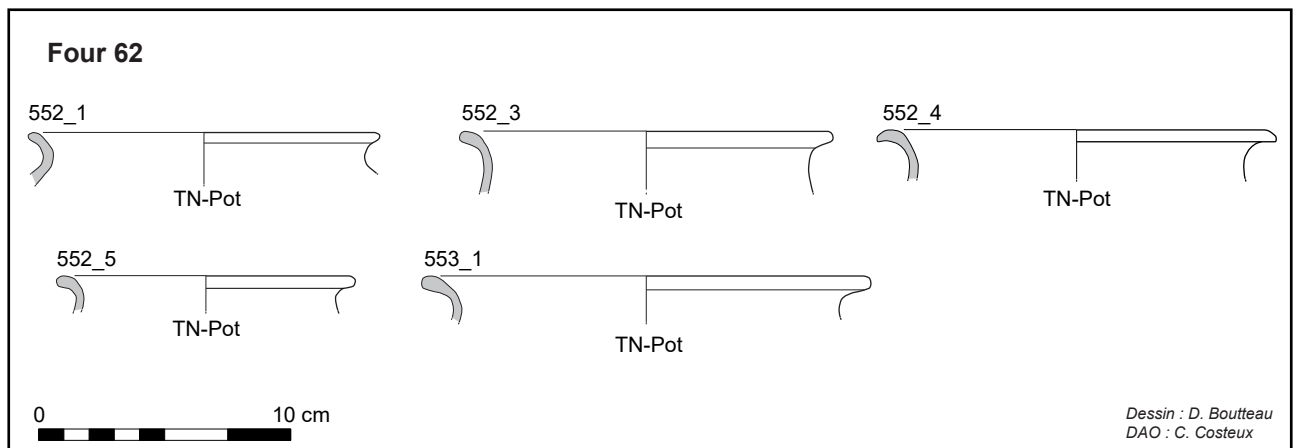


Fig. 188 : Le mobilier du four 62, E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.

à brunâtre avec des lignes lissées plutôt rougeâtres résultant d'une mauvaise maîtrise de la fin de cuisson (mauvaise réduction, enfumage).

Le comblement 553 de la chambre de chauffe a mis au jour uniquement 4 tessons : 2 panses, 1 fond et 1 bord.

Seuls les bords dessinés ont été observés à la loupe binoculaire. Une étude plus approfondie sera effectuée lors d'articles à venir. Les inclusions dans la pâte sont composées de grains de quartz très abondants, transparents de taille allant de 0,5 à 1 mm, présents entre 20 % et 30 % (Fig. 188, page 239) n° 552-2, 552-4 et 553-1). La pâte des bords 552-1 et 552-5 est composée de grains de quartz de taille allant de 0,5 à 3 mm, présents à 5 %, et d'oxydes de fer. La pâte du bord 552-3 comprend quant à elle des quartz de 0,5 à 3 mm, présents à 30 % et quelques oxydes de fer.

La forme représentée (Fig. 188, page 239) est un pot à lèvre épaissie à col concave. Les lèvres sont fragmentées et ne peuvent pas être rattachées à un type précis. Elles semblent être identifiées comme des pots de type P41-45. Ce type de pot apparaît de 15/20 ap. J.-C. à 40/45 ap. J.-C., voire 65/70 ap. J.-C. (Deru 1996).

Il s'agit donc d'un petit four à un volume de tradition laténienne (Dufaÿ 1996) dont la production est sans doute destinée au marché local. La céramique provenant du four, s'il s'agit bien de sa production, permet d'envisager une période d'activité du four correspondant à la première moitié du I^{er} s.

Le four 1749

Orienté SO / NE, le four 1749 se trouve à 45 m à l'est du four 62. Il présente une longueur d'environ 2,40 m pour une largeur maximale de 1,05 m. Il est composé d'une fosse de travail, d'un alandier, ainsi que d'une chambre de chauffe, d'une plateforme et d'un laboratoire. Il est assez arasé et conservé sur une faible épaisseur (Fig. 191, page 243 et Fig. 192, page 243).

L'aire de travail ouest mesure 1,10 m de longueur et 0,90 m large et arbore une forme rectangulaire. Elle possède des parois verticales et un fond plat. Elle est conservée sur une hauteur maximale de 0,20 m. Une seconde aire de travail est présente à l'est. Très arasée et partiellement détruite par un fossé plus récent et un impact d'obus, cette aire de travail n'apporte que peu d'informations (Fig. 189, page 241 et Fig. 190, page 242).

L'alandier ouest est large de 0,20 m. Sa longueur est de 0,25 m. Le fond est légèrement incliné vers la fosse. Il est induré, noirci par la présence des foyers successifs. Ses parois sont verticales et conservées sur environ 0,20 m. L'alandier est n'est pas conservé. La chambre de chauffe est circulaire et possède un diamètre de 1 m. Deux conduits encerclent une plateforme elle-même divisée en 2 par un canal de chauffe central. Les conduits ont une largeur comprise entre 0,13 et 0,15 m. La plateforme se compose de deux parties séparées par un conduit de chauffe. Elle est dite «en grain de café ». Chaque partie de la plateforme mesure 0,60 m de long pour 0,25 m de large et 0,10 m de haut. Elle est assez bien conservée.

Le laboratoire n'est pas conservé au-delà de sa base.

Un lot de 339 tessons a été mis au jour dans le comblement 2547 du four de potier 1749, soit 283 panses, 8 fonds et 38 bords réduits à un nombre minimal de 24 individus. Ce corpus est composé à 78,5 % de terra nigra. Certains de ces tessons comportent des décors : lignes lissées, sillons, demi-cercles incisés et bourrelets au niveau de la liaison col/panse. 18 bords sur les 24 ont des lèvres effilées à col concave de type P46-P54. 1 bord appartient au type BT2 et 1 autre à un bol de type indéterminé (Fig. 193, page 244 et Fig. 194, page 245).

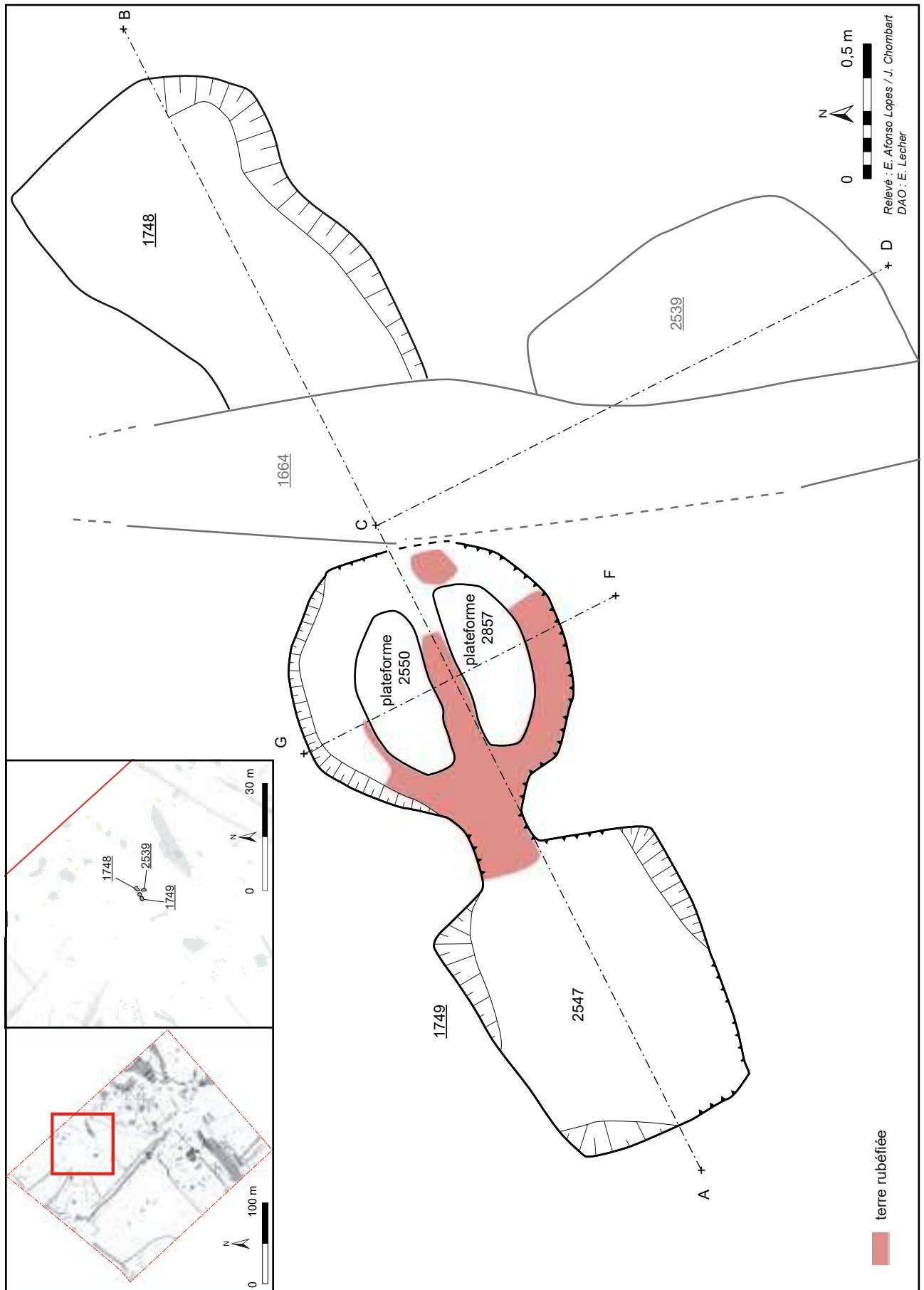


Fig. 189 : Plan du four 1749, E. Lecher - DA, CD 62.

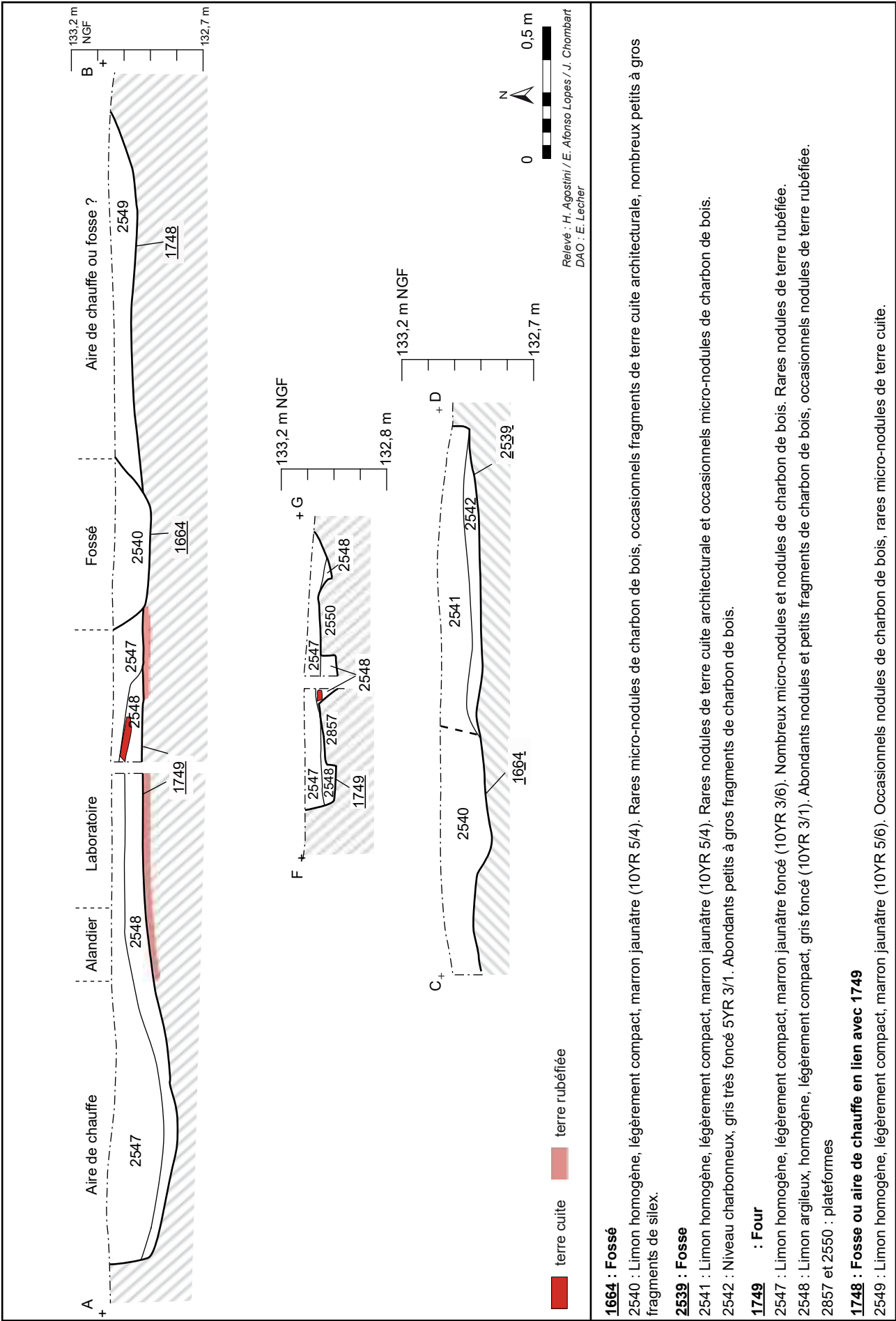


Fig. 190 : Coupes du four 1749, E. Lecher - DA, CD 62.



Fig. 191 : vues du four 1749, cliché E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.



Fig. 192 : Vue de la plateforme en « grain de café » du four 1749, cliché E. Afonso-Lopes - DA, CD 62.